TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9423 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 4 - LUNDI 5 MAI 1975

Paris a demandé le rappel du consul de Somalie à Djibouti

LIRE PAGE 22 NOS INFORMATIONS AINSI QUE LE REPORTAGE DE J.-C. GUILLEBAUD SUR LE VOYAGE DE M. STIRN



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

M. Giscard d'Estaing au Maroc

Trois semaines après son voyage à Alger, M. Giscard d'Estaing franchit à nouveau la Méditerranée pour se rendre à Rabat. Cette visite promet d'être aussi cordiale et fructueuse que la précédente, mais elle n'a pas, à l'évidence, la même portée politique. Elle n'est pas non plus de nature à susciter les mêmes réactions. Le Maroc, à la différence de l'Algérie, n'a jamais été terre de souveraineté française. L'empreinte coloniale y a été moins ancienne et, à tous égards, moins forte. En mars 1956, pour recouvrer son indépendance, le peuple marocain n'a pas été contraint de s'engager dans une lutte longue et sanglante. Pourquoi, dans des conditions infiniment moins dramatiques, aura-t-il fallu attendre près de vingt ans après cette indépendance pour qu'un président français visite Rabat ?

La « normalisation » était inconcevable tant que durait la guerre d'Algérie : la France ne pouvait fermer les yeux sur l'aide que son ancien protectorat apportait aux « rebelles » du F.L.N. algérien. Le Maroc ne pouvait davantage oublier l'affront que fut l'arrestation, dans l'avion qui les menait de Rabat à Tunis, de Ben Bella et de ses compagnons, hôtes de Mohammed V. Trois ans après l'indépendance de l'Algérie, alors que la coopération franco-marocaine commençait à effacer ces griefs, l'enlèvement à Paris, le 29 octobre 1965, de Mehdi Ben Barka, l'un des principaux dirigeants de l'opposition de Rabat, provoquait entre les deux pays une nouvelle crise, qui ne devait être surmontée que quatre ans plus tard. Depuis 1970, les conditions étaient enfin réunies pour que l'amitié et la coopération entre les deux pays se concrétisent par une visite à Rabat du chef de l'État français. Toutefois, le massacre de Skhirat, en juillet 1971, puis l'attaque de l'avion royal, en août 1972, amenèrent les dirigeants français à s'interroger sur la solidité du régime chérifien. Depuis lors, grâce à son savoir-faire sur le plan intérieur et à une politique extérieure habile, le souverain a affermi sa position et fait sortir son pays de l'isolement.

Les relations avec la France jouent nécessairement un rôle important dans la diplomatie de Rabat. Même si le nombre des ressortissants français en terre chérifienne ne dépasse pas 55 000, contre 300 000 avant l'indépendance, le Maroc donne l'hospitalité à la plus importante des colonies françaises à l'étranger, et quelque 270 000 Marocains sont établis en France. Le budget de la coopération culturelle et technique s'élève à près de 110 millions de francs, ce qui le place au second rang, derrière l'Algérie. Enfin, sur le plan commercial, la France est le premier fournisseur et le premier client du Maroc.

Le roi Hassan II vient de ramener tous les problèmes en suspens entre les deux pays au niveau de l'« intendance » en assurant qu'il n'existait « aucun contentieux ». Cela n'implique pas que la visite du président de la République soit seulement protocolaire. Sans doute cet aspect existe-t-il, et l'on voit mal comment M. Giscard d'Estaing aurait pu, sans heurter des susceptibilités, remettre indéfiniment le voyage de Rabat, alors qu'il s'est rendu à Alger et ira certainement à Tunis avant la fin de l'année. Toutefois, il est grand temps que cette tournée maghrébine rende quelque vigueur à ce « grand dessein méditerranéen » qui paraît un peu oublié, et a pourtant un rôle capital à jouer dans l'indispensable dialogue euro-arabe.

(Lire nos informations page 2.)

Réfugiés pour la plupart depuis le 17 avril à l'ambassade de France

Près de six cents étrangers évacués du Cambodge sont arrivés en Thaïlande

Les quelque six cents étrangers qui avaient, pour la plupart, cherché refuge à l'ambassade de France à Phnom-Penh après l'entrée des Khmers rouges dans la capitale cambodgienne, le 17 avril, sont finalement arrivés, samedi 3 mai, à la frontière thaïlandaise après un voyage de trois jours par la route. Tous paraissaient en bonne santé.

Ils avaient été bien traités par les Khmers rouges et la population cambodgienne, a précisé un représentant de la Croix-Rouge. Un groupe d'une centaine de personnes — dont le dernier représentant de la France à Phnom-Penh, M. Dyrac, vice-consul — ont été contraintes de rester momentanément au Cambodge, faute de moyens de transport pour les évacuer.

Aussi, les huit journalistes — dont notre envoyé spécial Patrice de Beer — qui faisaient partie du premier convoi, sont-ils convenus de ne faire aucune déclaration sur ce qui s'est passé à Phnom-Penh depuis l'arrivée des révolutionnaires au pouvoir, afin de ne pas compromettre l'évacuation des derniers ressortissants étrangers.

● *A SAIGON, qu'il est toujours impossible de joindre par téléphone ou télex, la situation paraît normale. Le gouvernement révolutionnaire assure que la capitale est approvisionnée.*

« Nous sommes reconnaissants au peuple cambodgien de ce que personne n'ait eu à souffrir ou soit en mauvaise santé. » Cette déclaration d'un représentant suisse de la Croix-Rouge internationale, qui faisait partie des quelques centaines de personnes évacuées de l'ambassade de France à Phnom-Penh et arrivées, samedi à 11 heures (5 heures du matin, heure de Paris), à la frontière thaïlandaise, a mis fin à l'inquiétude sur la santé et le sort de ces réfugiés.

Il avait été annoncé que beaucoup étaient atteints de dysenterie et que les vivres et l'eau avaient été rares pendant leur séjour dans l'enceinte de la mission française. Tous semblaient, en fait, en bonne santé, quoique amaigris, lorsqu'ils ont franchi la frontière, indiquent les agences de presse. Pendant le voyage de Phnom-Penh au poste frontalier cambodgien de Poipet, ils avaient été ravitaillés par des militaires khmers rouges et des civils cambodgiens.

Les réfugiés étaient partis le 30 avril, à 6 heures du matin, à bord de vingt-cinq camions militaires. A Pursat, à 250 kilomètres à l'ouest de Phnom-Penh, une partie, notamment les femmes et les enfants, furent installés à bord d'autobus, tandis que les autres poursuivaient le voyage en camion.

A Battambang, le convoi chargea quatre-vingt-dix étrangers. On ignore comment ceux-ci se trouvaient dans cette importante cité — seconde ville du Cambodge — à mi-chemin entre la frontière thaïe et Phnom-Penh.

La lenteur de la progression du convoi — comprenant dès lors, semble-t-il, cinq cent quatre-vingt-dix-huit personnes — a été due au mauvais état des routes et non pas, comme on l'avait avancé ces derniers jours, au manque de carburant.

(Lire la suite page 3.)

NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ARMÉS A LUANDA

L'Angola semble au bord de la guerre civile

Plusieurs centaines de morts et de blessés

De nouveaux et violents affrontements armés ont éclaté le vendredi 2 mai à Luanda et une trêve précaire régnait, ce samedi en fin de matinée, dans la capitale de l'Angola. Le Conseil national de défense, qui comprend des représentants des trois mouvements de libération (M.P.L.A., F.N.L.A., Unita), est apparemment dépassé par l'ampleur des combats qui ont commencé au début de la semaine.

Des patrouilles mixtes, composées de soldats portugais et de militaires des mouvements de libération, ont été chargées de rétablir l'ordre dans les immenses bidonvilles africains où se déroulent les affrontements. Le couvre-feu a été instauré.

Il n'est pas possible d'établir un bilan exact des victimes. Les autorités ne donnent aucune précision, mais un seul hôpital de Luanda a fait état vendredi de plus de deux cents morts et d'un millier de blessés. Les dégâts dans les quartiers populaires sont considérables. Car les adversaires, militants plus ou moins contrôlés et se réclamant pour la plupart du M.P.L.A. de M. Agostinho Neto et du F.N.L.A. de M. Holden Roberto, utilisent maintenant des armes automatiques, des mortiers et des bazookas. Chacune des permanences politiques installées par les trois mouvements de libération dans les « muceques » (quartiers africains) dispose d'un véritable arsenal. Les militants, souvent très jeunes, sont surarmés et suréquipés.

Les blocs opératoires des hôpitaux de la capitale sont débordés et des appels aux donneurs de sang sont multipliés depuis le début de la semaine. Le Conseil de défense a admis, vendredi soir, que les combats de cette semaine sont les plus graves qui se soient produits depuis le mois de janvier, date de mise en place du Conseil après la conférence de l'Algarve.

M. Agostinho Neto a déclaré, vendredi soir, que « *des centaines de personnes avaient été tuées* » et que Luanda vivait dans « *une tension permanente* ». M. Johny Eduardo, représentant du F.N.L.A. au sein du Conseil, estime, de son côté, que la situation est devenue « intolérable ». Quant à M. Jonas Savimbi, leader de l'Unita, dont les forces ne sont pas directement engagées dans les affrontements actuels, il a lancé un appel au calme et à la discipline. Il a également déploré que le contact direct n'ait pas encore pu être établi entre M. Neto, qui se trouve à Luanda, et M. Holden Roberto, resté à Kinshasa, au Zaïre.

M. N.

(Lire la suite page 2.)

LA CRISE ÉCONOMIQUE

Le chômage a encore augmenté aux Etats-Unis

Reprise timide en Allemagne

A l'image du temps, la situation économique mondiale est à dominante grise, avec quelques éclaircies et des perspectives de réchauffement. Aux Etats-Unis, le chômage s'est encore aggravé en avril, touchant désormais près de neuf millions de salariés. La reprise, prévue pour l'automne, est annoncée comme devant être lente. En Allemagne, heureusement, le sous-emploi diminue et les signes d'une relance timide se multiplient.

L'augmentation du chômage aux Etats-Unis était prévue. Le sous-emploi a atteint, en avril, 8,9 % de la population active, au lieu de 8,7 % en mars ; 8 176 000 Américains se sont trouvés ainsi sans emploi, soit 200 000 de plus que le mois précédent. Encore les statistiques ne tiennent-elles pas compte « *des chômeurs découragés* » qui, au nombre de plus d'un million, ne cherchent même plus de travail. L'administration américaine admet que le taux de chômage dépassera 9 % cette année ; la reprise économique, toujours prévue pour le second semestre, sera, pense-t-on, trop lente pour provoquer une diminution sensible du sous-emploi avant la fin de 1975.

Dans ce sombre tableau, où l'augmentation du nombre des chômeurs provoque l'épuisement des fonds d'aide, quelques lueurs apparaissent toutefois. Ainsi, le chômage ne s'est accru que de 0,2 % en avril, alors qu'il avait augmenté de 0,5 % en mars (*le Monde* du 7 avril). Pour la première fois depuis sept mois, les effectifs au travail ont légèrement progressé : après avoir diminué de 2,6 millions depuis septembre, ils ont augmenté, le mois dernier, de 240 000 personnes pour se situer à 84,1 millions de salariés. « *Je ne voudrais pas dire que nous sommes au bout du chemin*, a commenté, vendredi, un membre du département du travail, *mais il y a lieu d'être encouragé.* »

M. B.

(Lire la suite page 19.)

Une bombe qui ne veut pas dire son nom

Nous publions, en hommage posthume à notre collaborateur Nicolas Vichney, la dernière enquête qu'il nous avait laissée juste avant d'être frappé par la maladie qui lui fut fatale.

Les quatre-vingt-douze pays qui ont adhéré au traité de non-prolifération nucléaire tiennent, à partir du 5 mai à Genève, la conférence de révision de ce traité. Cinq nouveaux pays européens (l'Allemagne fédérale, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg) ont déposé, vendredi 2 mai, les instruments de ratification de ce document.

L'événement principal survenu depuis l'entrée en vigueur de ce traité en 1970 est l'explosion nucléaire indienne du 18 mai 1974. Les techniciens indiens viennent en principe d'achever dans la région de Jasalmer, en plein désert du Radjasthan, le forage qui doit leur permettre d'atteindre les profondeurs auxquelles *ils ont fait éclater leur* premier engin nucléaire. La Commission indienne de l'énergie atomique pourra ainsi procéder à une étude plus poussée des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'expérience, présenter ses premières conclusions à l'Agence internationale de l'énergie atomique et arrêter, s'il y a lieu, le programme des essais à venir. Persistera-t-on toujours à New-Delhi, siège du gouvernement indien, et à Bombay, d'où se dirige l'effort nucléaire, d'affirmer qu'il s'agit d'expériences pacifiques ?

I. — Du champignon au cratère

par NICOLAS VICHNEY

Bombay. — Jusqu'à présent, c'était la photographie d'un nuage en forme de champignon que brandissaient, comme preuve de leur exploit, les pays qui faisaient détoner leur première charge nucléaire. Maintenant signe des temps, c'est celle d'un cratère tout auréolé de crevasses qu'offre à ses visiteurs à Bombay, le Dr Sethna, président de la Commission indienne de l'énergie atomique.

Fidèle à ses engagements internationaux — elle a signé le traité de 1963 sur l'arrêt des explosions nucléaires dans l'air, sous la mer et dans l'espace, — l'Inde a choisi de faire exploser son premier engin atomique dans le sol, à 103 m de profondeur. Bourré de plutonium, tapi au fond d'une courte galerie horizontale qui communiquait avec la surface par un puits creusé à pic puis comblé de sacs, le monstre développa, en éclatant, une puissance de 10 à 15 kilotonnes.

Dans l'instant qui suivit, quelques milliers de tonnes de roches — des schistes — se volatilisèrent. Des effondrements se produisirent et il se forma à la surface un cratère de 120 mètres de diamètre environ et d'une quinzaine de mètres de profondeur, avec tout *autour, des craquelures concentriques.* On exhibe avec fierté sa photographie — des peintres locaux s'en sont déjà inspirés pour commettre des œuvres d'un *intérêt* plus patriotique qu'artistique, — en affirmant que sa formation ne s'est accompagnée d'aucune émission de radioactivité.

Donc, pas de retombées, ni en Inde, ni ailleurs. Mais une belle onde de choc politique : l'Inde avait fait exploser une bombe ! L'affirmation réitérée par *New-Delhi* du caractère pacifique de *l'expérience n'y changea rien* : tandis qu'elle soulevait, chez les compatriotes de Mme Gandhi une vague d'enthousiasme, elle ne suscita à l'extérieur qu'irritation et réprobation, du moins chez les principales puissances ; la première « bombe pacifique » avait raté son entrée.

On a beau écarquiller les yeux. *Il est impossible de trouver une* autre source du plutonium utilisé dans l'engin que le réacteur CIRUS, qui domine de sa coupole *le centre de recherche Babbha*, à Trombay, dans les environs de Bombay, et le Dr Sethna confirmera cette provenance.

(Lire la suite page 4.)

UN FILM AMÉRICAIN SUR LE VIETNAM

« Le Cœur et l'Esprit »

Dans son message du 29 avril, au cours duquel il annonçait que l'ambassadeur Graham Martin avait été le dernier Américain à quitter Saigon, le président Ford déclarait : « *L'évacuation est maintenant terminée. Cette opération marque la fin d'un chapitre de l'histoire américaine. Je demande à tous les Américains d'éviter les rancœurs à propos du passé* ».

Malgré les recommandations du président Ford, les Américains n'ont sans doute pas fini de s'interroger sur les causes profondes de la guerre que, pendant tant d'années, ils ont menée au Vietnam, et sur les raisons de ce qu'il faut bien appeler une défaite. Hier, c'était avec rage ou angoisse que certains d'entre eux se demandaient : « *Pourquoi combattons-nous ?* » Aujourd'hui que Saigon s'appelle Ville-Ho-Chi-Minh, la question que beaucoup d'autres doivent se poser est : « *Pourquoi avons-nous combattu ?* »

Le film de Peter Davis et Bert Schneider, *le Cœur et l'Esprit (Hearts and Minds)*, apporte à cette interrogation quelques réponses essentielles. Achevé en 1974 (prix Georges-Sadoul, Oscar 1975 du meilleur documentaire), il constitue une analyse précise de ce qu'on pourrait appeler le mécanisme de l'engagement américain au Vietnam. De l'apparition des premiers « conseillers » aux bombardements intensifs du printemps et de l'hiver 1972, l'escalade paraît inéluctable. Discours officiels, éléments d'interviews (civils ou soldats), reportages sur le terrain, illustrent cette face opérationnelle du conflit. Ils démontrent, en outre, que le drame vietnamien est né d'une philosophie politique qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, a poussé les Etats-Unis à se considérer comme les seuls défenseurs du « progrès » (« *Nous avions l'impression que nous pouvions contrôler l'avenir du monde* », dit un ancien collaborateur de Truman), et que ce drame a été rendu possible par le consensus d'une majorité silencieuse, élevée dans la haine du communisme, et qui, pendant vingt ans, a fait aveuglément confiance aux cinq présidents sous l'administration desquels les Etats-Unis ont été militairement présents au Vietnam.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

MENACES

Il est des voix qui s'élèvent actuellement pour associer la chute de Saigon au déclin de l'Occident, à la fin d'un monde et d'une civilisation.

Les mêmes voix dénoncent le « rideau de bambou » qui tombe sur l'Asie du Sud-Est, mais elles s'étaient habituées plus facilement au tapis de bombes que les populations locales.

Et si la civilisation occidentale est menacée aujourd'hui, ce n'est tout de même pas parce que le Vietnam vient d'être envahi par les Vietnamiens.

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde PUBLIERA LUNDI (daté 6 mai) SON SUPPLÉMENT « EUROPA »

AFRIQUE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING AU MAROC

Plusieurs déclarations publiques marqueront la visite officielle au Maroc du président Valéry Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat français et le roi Hassan II devaient prononcer des allocutions à l'aéroport de Rabat, où M. Giscard d'Estaing était attendu ce samedi 3 mai à 17 h. 30, ainsi qu'au dîner que le souverain offre le soir même en son honneur.

Le dimanche 4 mai, les deux chefs d'Etat se rendront à Fès, l'une des villes royales du Maroc, à 190 kilomètres à l'est de Rabat. Ils s'arrêteront en chemin à Khemisset.

Après un déjeuner privé au palais des hôtes de Fès, le président Giscard d'Estaing se rendra dans l'après-midi, à 15 h. 50, au barrage Idriss-Ier, à 25 kilomètres de la ville. Il regagnera ensuite Fès, dont il visitera la médina.

Le lundi 5 mai, le président Giscard d'Estaing effectuera une visite touristique dans le Moyen-Atlas au cours de la matinée. Il regagnera Rabat au cours de l'après-midi. A 17 h 30, il recevra la colonie française à l'ambassade de France et prononcera une allocution à cette occasion.

Le lendemain, le mardi 6 mai, le président de la République déposera dans la matinée, à 9 h. 25, ne gerbe sur la tombe du père de Hassan II, Mohamed V, avant de visiter le mausolée. A 10 h. M. Giscard d'Estaing et le roi Hassan II auront un entretien au palais royal. Le président de la République tiendra ensuite une conférence de presse à 12 h 15, dans le patio de l'ambassade de France. A 13 h, il offrira un grand déjeuner au palais des hôtes.

Un programme spécial de visites est prévu pour Mme Giscard d'Estaing. Dimanche, elle passera une partie de la journée à Casablanca, où elle assistera notamment à la messe à l'église Notre-Dame-de-Lourdes. Elle rejoindra dans l'après-midi le président de la République à Fès. Lundi, elle visitera le lycée Descartes ainsi que la ville de Rabat et la casbah des Oudaïa. Mardi, enfin, elle se rendra à l'hôpital des handicapés El Ayachi, à Salé, ainsi qu'à la medersa, collège coranique de cette ville.

La cérémonie du départ de M. et Mme Giscard d'Estaing à l'aéroport de Rabat est prévue le 6 mai, à 15 h. 45.

Hassan II a prévu un accueil exceptionnel

De notre envoyé spécial

Rabat. — Tout indique que le roi Hassan II entendait réserver à M. Giscard d'Estaing un accueil exceptionnel. Le président et Mme Giscard d'Estaing devaient suivre, pour se rendre au palais des hôtes de Rabat, un itinéraire qui était de rigueur en ces occasions au lendemain de l'indépendance, mais qui avait été abandonné depuis au profit d'un trajet plus court. Les hôtes du souverain devaient traverser la ville de Salé, les employés municipaux leur offrant les dattes et le lait traditionnels. Ils devaient ensuite gagner la capitale, longer les remparts ocres qui ceinturent la medina, avant de traverser la ville par le boulevard Mohamed-V. Tout au long de ce parcours ont été dressés des mâts portant alternativement le drapeau français et le drapeau marocain rouge frappé d'une étoile verte. Dans la nuit, des ouvriers ont tendu en travers de la route des banderoles aux teintes pastel avec des slogans en arabe et en français : *« Bienvenue au défenseur de l'amitié entre le monde arabe et l'Europe »*, *« Vive la coopération franco-marocaine »*, *« Méditerranée, zone de paix »*, *« Le Sahara est marocain, le Maroc est saharien »*. Un peu partout, des photos représentent les unes le roi, en uniforme, saluant militairement, les autres M. Giscard d'Estaing souriant, sur fond tricolore.

Tout au long du chemin, le chef de l'Etat français et Mme Giscard d'Estaing auront eu un aperçu de ce qui les attend dimanche. A l'entrée de Salé, en effet, se dresse depuis vendredi un campement de cavaliers venus de l'Atlas pour former une haie d'honneur. En d'autres endroits, des groupes de danseurs et de musiciens auront rivalisé de virtuosité.

L'heure tardive de l'arrivée, le fait qu'elle ait eu lieu un samedi — et le week-end est aussi ici chose importante, — n'étaient pas cependant de nature à favoriser un accueil populaire d'une très grande ampleur. C'est à Fès qu'il aura lieu dimanche, lorsque le président et son épouse visiteront la medina de cette cité qui passe pour être la plus belle et la plus typique du royaume.

L'agencement du programme montre à l'évidence que le roi n'entend pas donner au séjour de ses hôtes une résonance politique trop marquée. N'a-t-il pas déclaré récemment à plusieurs reprises qu'il n'y avait plus entre les deux pays que des problèmes qui pouvaient être résolus à l'échelon des chancelleries ? Aussi bien le voyage du chef de l'Etat français ne sera-t-il marqué mardi que par un seul entretien en tête à tête

Cette façon de voir n'est pas du goût de certains partis d'opposition. C'est ainsi que, dans son éditorial de samedi, le quotidien en arabe de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), *Al Mouharrir*, rappelle la visite de M. Giscard d'Estaing à Alger, et souligne que *« tous les commentateurs sont d'accord pour dire qu'il y a création d'un axe Alger-Paris »*. Il poursuit : *« Pouvons-nous dire, en ce qui concerne le Maroc, que la page du colonialisme est définitivement tournée, si l'on considère le maintien et le renforcement des structures économiques semi-coloniales qui nous imposent une dépendance à l'égard de la Communauté européenne ? »*

Le journal conclut en récusant la position française dans l'affaire du Sahara espagnol. C'est la France, rappelle-t-il, qui a cédé à l'Espagne une partie des territoires marocains.

L'Opinion, quotidien de l'Istiqlal, croit savoir que les deux interlocuteurs aborderont la question du Sahara et s'entretiendront également *« de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre le Maroc et la C.E.E. pour le renouvellement de l'accord signé en 1969 »*. Enfin, le quotidien *le Matin*, proche du gouvernement, consacre une grande place à l'événement et souligne *« la communauté d'objectifs et la convergence des points de vues entre les deux pays »*.

DANIEL JUNQUA.

II. — Le nouveau visage de la coopération

M. Giscard d'Estaing est le premier chef d'Etat français à se rendre au Maroc depuis l'indépendance en 1956. Le soutien apporté par ce pays aux nationalistes algériens, puis l'affaire Ben Barka, avaient, dans le passé, assombri les relations entre Rabat et Paris et n'avaient pas permis une telle visite. (Le Monde du 3 mai.)

De notre correspondant

Rabat. — Paris et Rabat en sont convaincus : la coopération de substitution doit céder la place à la coopération de formation. Le passage de l'une à l'autre s'est fait lentement, et n'est pas achevé. Quelques chiffres illustrent cependant un reflux et des besoins significatifs : en 1957, lorsque fut signée la première convention franco-marocaine de coopération administrative et technique, il y avait 20 595 assistants techniques au Maroc ; ils sont aujourd'hui 428 (1). Les services de la santé publique en comptent plus du tiers (174), ceux du ministère de l'agriculture 81 et ceux des travaux publics 60. Les autres sont répartis entre plusieurs départements ministériels.

Depuis dix-huit ans, le nombre des assistants techniques français s'est réduit de 98 %. Cette évolution a eu pour conséquence l'augmentation de la proportion des cadres supérieurs aptes à des tâches de conseiller et de formation, et la diminution de celle des agents d'exécution. Les effectifs des militaires français du contingent — les « volontaires du service national » (V.S.N.A.) — qui qui renforcent l'assistance technique, ont de même diminué de plus de la moitié depuis 1970. Il faut voir là, semble-t-il, la raison principale de l'institution au Maroc d'un service civil qui assure aux administrations, aux collectivités locales et aux établissements publics, le concours de tous les Marocains (jeunes gens et jeunes filles) titulaires d'un diplôme d'un niveau au moins égal à celui d'une licence.

En réalité, un bon nombre des « conseillers » français qui occupent des postes de responsabilités accomplissent des tâches de gestion. Cette pratique maintient la coopération à ce stade de substitution que les autorités marocaines entendent bien dépasser. L'esprit comme la lettre de la nouvelle convention de coopération culturelle et technique entre le Maroc et la France, signée en 1972, les y incite. Les deux gouvernements se sont déclarés *« désireux de renforcer cette coopération en même temps que de l'adapter progressivement, par des interventions conjointes, aux besoins nouveaux du développement »*.

Former, perfectionner ou spécialiser en France des cadres techniques, grâce à l'attribution par Paris de bourses : telle est l'une des possibilités offertes par la convention. Plus d'un millier de Marocains en bénéficient actuellement. L'accord a permis également la prise en charge d'une mission française de conseil et d'assistance technique à la radio-télévision marocaine pour le recyclage et pour la formation aux métiers de l'audiovisuel.

Par rapport au précédent, le nouveau texte a innové en instituant une commission qui doit se réunir au moins une fois par an pour l'étude et la réalisation de projets de formation et de développement selon des programmes définis en commun. De même les deux gouvernements sont convenus de promouvoir une coopération dans le domaine de la recherche et de la formation des chercheurs en matière scientifique et médicale, et de favoriser l'exécution de programmes établis également en commun, par les organismes et les centres de recherche, ainsi que par les instituts hospitalo-universitaires des deux pays. Apparemment, toutes ces possibilités n'ont pas été exploitées au maximum, encore qu'il faille compter avec les disponibilités des crédits français, qui ne sont pas sans limite.

Plus étendue est la coopération culturelle. Le Maroc et la France peuvent ouvrir chacun sur le territoire de l'autre des établissements où est dispensé un enseignement conforme à leurs programmes. Ainsi, des enfants marocains sont scolarisés en France et des enfants français au Maroc dans des écoles et des lycées de la mission universitaire française. Les élèves marocains sont également admis dans des établissements où ils représentent approximativement la moitié de l'effectif.

Six mille enseignants français environ (2) apportent, d'autre part, leur concours au royaume pour son propre enseignement. Les deux tiers sont des titulaires, les autres des « auxiliaires » dont la situation fait l'objet, de la part des organisations syndicales, de revendications constantes auprès du ministère français de l'éducation nationale.

A l'inverse des coopérants techniques, le nombre des enseignants français n'a guère régressé depuis l'indépendance, les recrutements ayant peu à peu compensé les départs. Un renfort d'environ mille à mille deux cents enseignants, portant l'effectif global à sept mille au moins, est prévu pour la prochaine rentrée scolaire. Il répond à une demande des responsables marocains désireux de faire face à des besoins croissants de scolarisation. Mais, simultanément, on s'oriente vers le développement d'une coopération de formation à laquelle, actuellement, sept cent cinquante enseignants français (enseignement supérieur compris) se consacrent. Leur nombre sera accru pour préparer la marocanisation du premier cycle de l'enseignement secondaire. Treize centres pédagogiques régionaux constitueront le support de cette opération, qui a pris de l'avance par rapport au programme établi par le plan quinquennal. De 1974 à 1978, ces centres devront avoir formé près de onze mille cinq cents professeurs dans toutes les disciplines. Une formation plus limitée de deux cent dix professeurs de second cycle du secondaire a été entreprise cette année. D'ici deux ans environ, pense-t-on, les premières promotions des centres pédagogiques régionaux entraîneront dans les établissements marocains un reflux corrélatif des coopérants, appelé ensuite à s'amplifier.

Un « dégagement rationnel et planifié »

La France a pu donner satisfaction autant que possible à la nouvelle demande du Maroc en personnel enseignant, sans pour autant augmenter le volume de ses crédits de coopération. La part des traitements qu'elle assurait (30 %) ne sera plus à sa charge mais à celle du royaume pour les enseignants du premier cycle du second degré exerçant dans certaines disciplines. Applicable en octobre prochain, cette mesure concerne les nouveaux enseignants et ceux dont le contrat de deux ans est renouvelé. Elle accentue les nombreuses discriminations existant déjà dans les rémunérations suivant l'emploi, la titularisation ou la non-titularisation, et les disciplines enseignées (les unes étant dites « prioritaires », et les autres pas).

La lourdeur de la gestion de la coopération et son orientation ont été souvent mises en cause par des groupements professionnels ou politiques en France et au Maroc. Récemment l'Association des instituteurs français au Maroc, qui est une section du Syndicat national des instituteurs de France, réclamait de nouveau *« l'ouverture de négociations »* entre Paris et Rabat pour régler *des « situations conflictuelles »* et *« prendre en considération »* des revendications insatisfaites. Voici deux ans, l'Association générale de l'éducation nationale, regroupant les adhérents du Syndicat général de l'éducation nationale, affilié à la C.F.D.T., a organisé un colloque sur la *« dé-coopération »*. Cette prise de position n'est pas en contradiction avec les objectifs de la convention de coopération culturelle et technique. *« Notre étude*, ont dit les responsables du colloque, *n'est pas dictée par le souci d'ouvrir une porte de secours devant les attaques que subissent les agents de la coopération, ni par un échec qu'ils ressentent de plus en plus : nous voulons rationaliser un débat qui, à force de passion, glisse dans un sentimentalisme stérile. (...) La « dé-coopération » n'est pas une fuite, mais un dégagement rationnel et planifié.* » Paradoxalement, l'accroissement temporaire du nombre des enseignants français paraît être aujourd'hui le prélude à une retraite en bon ordre.

LOUIS GRAVIER.

(1) Des recrutements directs, hors du cadre de la convention, sont actuellement faits par les autorités marocaines avec un « contrat de droit commun ». Il y aurait ainsi environ deux cents contractuels.

(2) Six mille quarante, dont trois cent cinquante volontaires du service national (V.N.S.A.). A ce chiffre s'ajoutent les enseignants recrutés sous « contrat de droit commun »

POUR LA VENTE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

Les entreprises françaises se heurtent à la concurrence allemande

La France demeure, de loin, le principal partenaire commercial du Maroc : mais la concurrence internationale, en particulier celle de l'Allemagne fédérale, se fait de plus en plus vive, notamment sur le marché des biens d'équipement. En 1974 les échanges franco-marocains se sont élevés à 4 674 millions de francs, en progression de 41 % par rapport à 1973. Les exportations de la France à destination de Rabat ont augmenté de près de 54 % pour atteindre 2 516 millions de francs, alors que les importations ne s'accroissaient que de 29 %, représentant 2 158 millions. L'excédent commercial français s'est ainsi élevé à 358 millions.

Cependant, Paris rencontre sur ce marché une forte concurrence internationale. La part française dans les achats du Maroc s'est établie, selon les statistiques de Rabat, à 31,2 %. La France vend surtout au Maroc des produits industriels qui, avec 2 176 millions de francs, ont représenté, en 1974, 86,5 % des exportations françaises vers ce pays. Le poste le plus important a été assuré par les engins mécaniques — y compris les tracteurs — (23,8 % du total), suivis par les produits sidérurgiques (16,2 %). Les ventes françaises de produits agricoles et alimentaires, quant à elles, représentaient, avec 340 millions, 13,5 % de la somme globale.

En sens inverse, les achats de la France au Maroc, vingtième fournisseur et douzième client en 1974, se sont partagés de façon à peu près égale entre les produits agricoles et alimentaires — 1 042 millions, soit 48 % du total des importations — et les produits industriels — 1 116 millions, soit 52 %. Le phosphate a représenté à lui seul, avec 660 millions, près de 31 % des achats français. Au total les postes « alimentation » et « matières premières » représentent encore plus de 80 % des ventes marocaines à la France, qui sont passées de 33,7 % en 1973 à 23,6 % en 1974 du total des exportations de Rabat.

Le Maroc cherche évidemment à diversifier son commerce extérieur en ce qui concerne tant la structure de ses ventes à l'étranger que la liste de ses fournisseurs et clients. Le quadruplement du prix des phosphates, passé de 17 à 68 dollars la tonne, lui en fournit les moyens financiers, tout en permettant une relance des échanges franco-marocains. Les entreprises françaises ont, en 1974, fourni, selon les statistiques marocaines, un peu plus de 40 % des importations de biens d'équipement de Rabat (39 % en 1973, et 38 % en moyenne en 1970-1972). Elles se heurtent toutefois sur ce point à la concurrence allemande qui se renforce d'année en année. La part de l'Allemagne fédérale est passée de 13 % en 1970-1972 à plus de 19 % en 1974. La R.F.A. a été, l'an dernier, le second fournisseur du Maroc (11,5 % des achats de ce pays) devant les Etats-Unis (10,2 %), et le troisième client (7,3 % des ventes), après l'Italie (7,4 %).

Un marché très ouvert

Sur un marché très ouvert, les sociétés françaises, malgré les liens historiques des deux pays, auront de plus en plus à se battre pour vendre des biens d'équipement — les crédits inscrits dans la dernière loi de finances marocaine pour l'équipement ont doublé, passant de 3,3 à 6,3 milliards de dirhams (1 dirham = 1,10 franc). Elles bénéficieront toutefois de l'accord financier franco-marocain, signé au début de l'année 1975, qui porte sur 230 millions de prêt du gouvernement français. Les conditions en sont avantageuses, puisque le taux d'intérêt est de 3 % et que la durée est, selon les cas, de vingt à vingt-cinq ans. « *Compte tenu des crédits privés garantis, qui accompagnent le prêt gouvernemental, cette aide permettra*, indique le Centre français du commerce extérieur, *la réalisation d'un volume d'affaires d'environ 700 millions de francs.* »

Un certain nombre de projets fermes figurent d'ores et déjà dans le protocole financier, concernant notamment le complexe pétrochimique de Mohammedia, qui représente le plus important contrat commercial jamais signé au Maroc par une société française, l'extension de la sucrerie des Doukkala (20 millions de francs), le câble sous-marin Casablanca-Dakar (160 millions). Pour l'avenir les firmes françaises s'intéressent plus particulièrement, comme les sociétés étrangères, notamment allemandes et italiennes, à deux affaires importantes qui représentent un investissement de 500 millions de francs chacune : l'usine chimique Maroc-Phosphate II et la raffinerie de la SAMIR, à Mohammedia, dont la capacité doit être doublée. D'autres projets importants retiennent aussi l'attention des sociétés françaises. Il s'agit du barrage de Loukkos, de celui de Sidi-Cheho, sur l'Oum-er-Rbia, qui vient de donner lieu à une présélection, et de la construction du port de Nador.

Au-delà de la vente des produits, qui ne représente que 1,1 % du total des exportations françaises, il s'agit bien pour les entreprises de s'orienter davantage, comme en Algérie, vers la réalisation d'usines « produits en main », comportant transfert de technologie et formation de main-d'œuvre, ce que devrait faciliter le code des investissements promulgué au Maroc en août 1973. Le Maroc a l'intention d'accroître ses ventes à l'étranger de produits finis, comme il le fait pour des chaussures de luxe à partir d'une usine installée par une société française. Le C.N.P.F. (Centre national du patronat français) compte stimuler les industriels, parfois réservés et soucieux de sécurité : après le voyage à Rabat, au début de mars, de son président, M. François Ceyrac, qui a jugé l'ambiance favorable et la planification raisonnable, une mission du patronat français doit se rendre au Maroc en juin, afin d'organiser en France des journées — à l'exemple des journées algériennes de l'an dernier — qui pourraient se tenir en novembre.

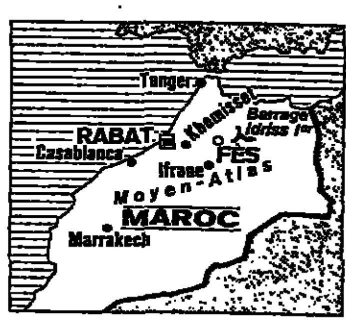
MICHEL BOYER.

Le barrage Idriss-Ier est la pièce maîtresse d'un vaste projet de développement

De notre correspondant

Rabat. — Une masse de béton de 430 000 mètres cubes dans un resserrement de la vallée de l'oued Inaouene, affluent du Sebou, à vingt-cinq kilomètres environ au nord-est de Fès : ainsi se présente le barrage Idriss-Ier, du nom du fondateur de Fès, que des tribus berbères prirent pour chef — c'était un descendant du prophète Mahomet — quand, au huitième siècle, il s'installa dans la région

L'ouvrage a été inauguré il y a deux ans par le roi Hassan II qu'acompagnait le président Houphouët-Boigny. Il s'élève à 72 mètres de hauteur. Régularisant les crues de l'oued, il permet l'irrigation de 100 000 hectares, et fournit annuellement 45 millions de kilowatts-heures. Son coût, en raison de l'étranglement de la vallée, a été relativement faible, et sa construction fut rapide



Les études ont été menées par un bureau français d'ingénieurs conseils, et c'est un groupe franco-marocain d'entreprises de travaux publics qui a construit le barrage. Il s'agit donc d'une réalisation exemplaire en matière de coopération. Cet ouvrage constitue l'élément principal d'un vaste projet de développement économique du bassin du Sebou, dont l'achèvement est prévu pour l'an 2000. C'est une des plus importantes entreprises de ce genre dans le monde. Le programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) et la F.A.O. s'y sont intéressés. Outre la mise en valeur agricole, l'implantation d'agro-industries est prévue. Trois barrages satellites fourniront l'eau et l'énergie nécessaires. L'ensemble des quatre ouvrages produira 600 000 kwh et régularisera deux milliards et demi de mètres cubes d'eau pour l'irrigation de la région, alimentant ainsi le dixième de la superficie du Maroc, dans une zone propice aux cultures où domine un climat méditerranéen tempéré.

L. G.

Angola

Au bord de la guerre civile

(Suite de la première page.)

Des incidents graves avaient déjà éclaté à Luanda pendant la semaine sainte faisant au moins deux cents morts. Le M.P.L.A. avait alors accusé des unités du F.N.L.A. d'avoir froidement massacré une centaine de jeunes recrues appartenant aux forces de M. Neto. Des civils auraient également été appréhendés à Luanda par des militaires du F.N.L.A., conduits dans une caserne et sommairement exécutés.

Les porte-parole du F.N.L.A. ont rejeté en bloc toutes ces accusations, parlant de « provocation » du M.P.L.A. Mais un groupe de médecins militaires portugais qui ont recueilli les témoignages dse rescapés ont signé un texte qui dénonce la « barbarie » du F.N.L.A. et parle de « génocide ». Ce texte a été publié à Lisbonne par l'hebdomadaire *l'Expresso*.

Il semble, depuis ces incidents, que le M.P.L.A. ait décidé de renforcer ses propres troupes et de distribuer des armes aux civils dans les quartiers populaires où son emprise était traditionnelle. Des enfants de douze ans auraient ainsi été transformés en « combattants ». La zone d'influence du F.N.L.A. se situe en revanche au nord de l'Angola, proche de la frontière du Zaïre. Le F.N.L.A. dont la force militaire est estimée à vingt mille soldats bien entraînés et équipés, peut, en outre, puiser dans le « réservoir » constitué par les dizaines de milliers de réfugiés angolais ayant cherché refuge au Zaïre depuis le début de la guerre coloniale. Les soldats du F.N.L.A. sont entraînés au Zaïre par des instructeurs chinois depuis le mois de mai 1974. Le M.P.L.A., soutenu par les pays africains « progressistes » et, avec discrétion, par l'U.R.S.S., pourrait compter sur quinze mille soldats.

Les rivalités personnelles, politiques et idéologiques sont encore compliquées et aggravées par les divergences tribales. Le F.N.L.A. s'appuie sur les Bacongos et le M.P.L.A. sur les Mbundos, bien que ce dernier mouvement se présente comme pan-angolais et soit hostile à toute forme de racisme.

Mais c'est l'Unita, semble-t-il, qui bénéficie des plus grandes sympathies auprès des Portugais, ne raison de la modération de son leader, M. Jonas Savimbi. De nombreux Africains et Portugais espèrent encore que les médiations de l'Unita permettront peut-être d'éviter une véritable guerre civile. Peu d'Angolais cependant imaginent que le 11 novembre, date à laquelle l'indépendance doit être proclamée, puisse être atteint sans de nouvelles et dramatiques convulsions.

M. N.

LA SITUATION EN INDOCHINE

Au Vietnam

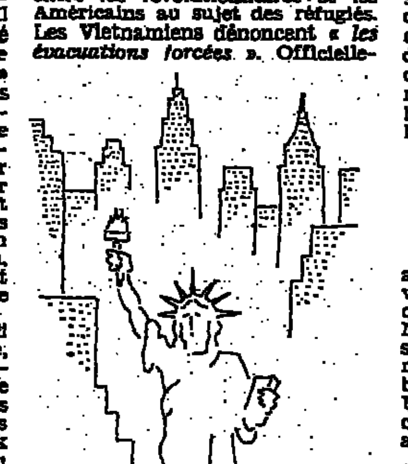
Le nouveau gouvernement affirme que Saigon est ravitaillée normalement

Saigon demeure coupée de l'extérieur. Seul un correspondant de l'agence Reuter a réussi à diffuser ce bref télégramme : *« Mes confrères et moi-même allons bien ; nous travaillons dans une atmosphère détendue. »* Force est, cependant, de s'en remettre aux informations données par la radio pour tenter de savoir ce qui se passe dans la capitale.

Un journal, *Libération*, est publié depuis vendredi 2 mai. Il indique que le couvre-feu a été réduit de deux heures et que *« la vie a repris normalement »* dans l'agglomération. Si des vols sont commis, les forces de sécurité doivent être tout de suite alertées. Une campagne de propreté est lancée : il faut nettoyer la ville ; la population doit veiller aux conditions d'hygiène. Elle doit faire disparaître sur les murs les inscriptions rappelant l'ancien régime. Le ravitaillement en eau, en électricité et en essence est assuré. La télévision recommence à fonctionner.

La polémique engagée vendredi entre, d'une part, la Thaïlande, d'autre part, le nouveau gouvernement de Saigon, à propos de quelque cent vingt-cinq appareils de l'aviation saïgonnaise partis cette semaine pour Bangkok risque de rebondir (*le Monde* du 3 mai). Le ministre thaïlandais de la défense a déclaré vendredi que les avions seraient livrés aux Etats-Unis, qui *« revendiquent la propriété de cet équipement militaire donné au gouvernement sud-vietnamien »*. Samedi, le ministre des affaires étrangères a fait une déclaration beaucoup moins nette. Une décision serait finalement prise mardi. Les révolutionnaires vietnamiens font du renvoi des avions à Saigon une condition de l'amélioration de leurs relations avec Bangkok.

La polémique continue aussi entre les révolutionnaires et les Américains au sujet des réfugiés. Les Vietnamiens dénoncent *« les évacuations forcées »*. Officiellement, indique-t-on à Washington, l'opération est terminée : au total, 117 500 personnes (Américains *et* Vietnamiens) ont été évacuées. Cependant, vendredi, un bateau danois a recueilli trois mille réfugiés qui se trouvaient à bord d'un navire en perdition dans le sud de la mer de Chine. La marine américaine a reçu des messages d'un convoi de vingt-sept embarcations vietnamiennes qui transporteraient un nombre considérable de personnes parties de l'île de Phu-Cuoc. Des milliers d'autres Vietnamiens se trouveraient à bord de très nombreux bateaux de pêche et de grosses barges.





(Dessin de KONK.)

Accueil mitigé des réfugiés aux Etats-Unis

Alors que la flotte américaine approche des Philippines, le gouvernement de Manille a fait savoir qu'il internerait l'ancien président Nguyen Cao Ky et les autres personnalités politiques sud-vietnamiennes s'ils transitent par les bases américaines de l'archipel. Un tel transit serait en effet contraire aux dispositions des accords américano-philippins.

● AUX ETATS-UNIS, trois camps ont été aménagés en Californie, en Arkansas et en Floride pour recevoir soixante mille exilés. Les parlementaires reçoivent de nombreuses lettres hostiles à l'arrivée des Vietnamiens. On signale aussi de petites manifestations allant dans le même sens. L'opinion semble préoccupée par l'arrivée d'un surcroît de main-d'œuvre, alors que le taux de chômage est le plus élevé depuis 1941.

● A PARIS, la mission permanente du G.R.P. indique qu'elle prendra prochainement possession des locaux de l'ambassade du Vietnam du Sud, obéissant ainsi aux directives de Saigon.

● A GENEVE, la division des secours du Comité international de la Croix-Rouge affirme qu'elle a eu de *« nombreux et fructueux contacts »* avec les autorités de Hanoï et de Saigon. Les secours acheminés ou en voie de l'être représentent un crédit d'environ 6 millions de dollars. Une nouvelle liste de besoins d'une valeur de 15 millions de dollars a été établie.

● A ALGER, le président Boumediène écrit dans un message au G.R.P. : *« La victoire du peuple vietnamien a donné à tous les peuples du tiers-monde des raisons légitimes de confiance dans la vertu de la lutte de libération nationale poursuivie avec détermination. Cette victoire constitue un message et un exemple pour tous les peuples encore confrontés à la domination colonialiste et impérialiste. (...) Cet événement trouve une profonde résonance à l'échelle de la communauté internationale et donne plus de consistance aux justes revendications des peuples du tiers-monde, qui trouvent la forme d'expression la plus large dans le mouvement des non-alignés »*

● A MOSCOU, la *Pravda* du samedi 3 mai publie son premier commentaire consacré à la *« grande victoire héroïque »* des révolutionnaires sud-vietnamiens sur le *« régime fantoche pourri »* de Saigon. Ce texte, qui fait état de *« la grande joie du peuple soviétique »* ne mentionne jamais les Etats-Unis. *« Les larges masses populaires toute l'humanité progressiste* ajoute le quotidien, *considéraient que c'était justement le G R P. qui luttait avec conséquence pour l'application de l'esprit et de la lettre des accords de Paris et réalisait d'importantes transformations sociales dans les régions libérées, que c'était le G.R.P. qui était la véritable expression des intérêts de la population sud-vietnamienne. »*

La *Pravda* cite un passage du message de félicitations envoyé par MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine aux nouveaux dirigeants du Vietnam du Sud, et dans lequel on peut notamment lire que *« le succès de la lutte de libération nationale est une nouvelle confirmation de la force et de la puissance du mouvement de solidarité avec le Vietnam de la part des pays socialistes, de toutes les forces progressistes et anti-impérialistes, qui ont toujours été du côté de la juste cause du peuple vietnamien »*.

AUCUNE NOUVELLE DES DEUX JOURNALISTES FRANÇAIS DISPARUS DEPUIS LE 27 AVRIL.

Le ministère français des affaires étrangères a fait, le 2 mai, une nouvelle démarche auprès du G.R.P. pour obtenir des informations sur le sort de deux journalistes français disparus le 27 avril au nord de Saigon. Il s'agit de Christian Hoche, du « Figaro », et de Michel Laurent, photographe de l'agence Gamma.

Nos deux confrères se trouvaient dans une zone de tirs lorsqu'ils ont disparu. Les combats ayant cessé et le gouvernement révolutionnaire contrôlant désormais tout le Sud, ses représentants devraient être en mesure de donner des nouvelles sur le sort de Christian Hoche et de Michel Laurent.

Quant aux Français de Saigon, ils sont sains et saufs, a fait savoir l'ambassade de France.

Un colonel nord-vietnamien raconte la reddition du général Minh

Hanoï (A.F.P.). — *Le colonel Bui Tin, qui fut, après la signature de l'accord de Paris, le porte-parole de la délégation du Vietnam du Nord à la commission militaire quadripartite à Saigon, a relaté, vendredi 2 mai, dans le quotidien de l'armée, le* Quan Doi Nhan Dan, *l'arrivée des troupes révolutionnaires au palais présidentiel sud-vietnamien et la reddition inconditionnelle du président Duong Van Minh et de ses proches collaborateurs*

Le colonel raconte qu'il a pénétré dans le palais Doc Lap (palais de l'Indépendance) mercredi, à 12 h 30, et est entré dans la salle du conseil où se trouvaient notamment le général Minh, MM Nguyen Van Huyen et Vu Van Mau, président, vice-président et premier ministre.

« Ils sont là, *écrit le colonel*, dans la grande salle de quarante fauteuils à la moquette *brodée de l'idéogramme chinois* « longévité » Minh, Huyen et Mau se tiennent très droits dans les grands fauteuils. Deux jeunes soldats révolutionnaires gardent les portes.

» Dans l'attente de l'arrivée du représentant officiel du pouvoir révolutionnaire, Minh dit à un de nos officiers : « Depuis ce » matin, nous sommes impatients » de vous voir arriver pour la » cérémonie de passation. »

L'officier réplique : « La totalité du pouvoir, de bas en » haut, c'est la révolution qui » la recouvre par ses offensives » et ses soulèvements. L'armée » et l'administration se sont » totalement effondrées. On ne » peut pas transmettre ce qui » vous échappe des mains. » Vous devez vous rendre sur-le-champ. »

« Après un long silence, *poursuit le colonel Tin*, nous leur disons de garder leur calme et de suivre les instructions du gouvernement révolutionnaire. Ils obéissent. Ils sont contents en premier lieu, parce qu'ils sont, *ainsi que leurs familles*, sains et saufs. Ils font savoir qu'ils ont pu retenir une quantité d'or importante que Thieu n'a pas pu emporter dans sa fuite.

» Le général saïgonnais Huu Hanh, une étoile au revers, dit : « Nous n'osions pas vous » résister. »

» Le ministre de l'information, M. Ly Quy Chung, déclare : « Je » me félicite de la paix qui va » permettre de reconstruire le » pays indépendant et réunifié. »

» A 14 heures, le représentant officiel du gouvernement *révolutionnaire arrive pour recevoir* la reddition inconditionnelle de l'armée et de l'administration de Saigon »

« Dans le *bureau présidentiel, ajoute le colonel Tin*, il y a encore dans un tiroir le menu du dîner. Il n'aura pas lieu. Ce soir, ils dîneront de l'ordinaire de l'armée en campagne : du riz et de la viande en conserve que leur donnera le gouvernement révolutionnaire. »

Les réactions en France

● *L'Association d'amitié franco-vietnamienne* (37, rue Ballu, Paris-9e) demande au gouvernement français : 1) de prendre *« sans tarder les mesures politiques, économiques et matérielles nécessaires afin d'aider le peuple vietnamien à reconstruire son pays dévasté par la guerre »* ; 2) de mettre *« tout en œuvre »* pour que soient arrêtés et jugés les auteurs des plasticages qui ont eu lieu, dans la nuit du 29 au 30 avril, contre le siège de l'Union des Vietnamiens de France, rue du Petit-Musc, à Paris, et contre l'appartement de Mme Pham Ngoc Thach, à Ivry, qui est le siège de l'Association médicale franco-vietnamienne.

● *Le colonel Tran Dinh Lan*, président des Forces libres du Vietnam (3, rue de Sèvres, 92100 Boulogne), groupement de la « troisième force » à Paris et à Saigon, salue, dans deux messages adressés respectivement au gouvernement de Hanoï et au G.R.P., *« la victoire du mouvement révolutionnaire au Vietnam du Sud »* et demande que *« la population sud-vietnamienne puisse exercer son droit à l'autodétermination sur la base des clauses fondamentales de l'accord de Paris »*.

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) : *« Le crédit considérable acquis par la France, grâce à la diplomatie menée en Indochine par Pierre Mendès France et le général de Gaulle, a été lamentablement gâché par le silence complice et la politique étrangère à courte vue pratiquée par Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing. Nous recueillons aujourd'hui les fruits amers de cette politique d'abandon qui voit un peuple resté, en dépit du colonialisme, l'allié naturel de la France nous confondre aujourd'hui avec l'impérialisme américain. »*

● *L'Association des combattants de l'Union française* communique : *« Les chars soviétiques de la République démocratique du Vietnam viennent de rentrer dans Saigon. (...) Pour tous les amis que la France y compte toujours, pour tout le peuple vietnamien, commencent de nouvelles souffrances, auxquelles nous ne pourons rester indifférents. Les anciens combattants d'Indochine, regroupés au sein de l'Association des combattants de l'Union française, invitent la population parisienne à venir se recueillir au cours de la masse que fait célébrer l'association à l'occasion du vingt et unième anniversaire de la bataille de Dien-Bien-Phu, le dimanche 4 mai, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de tous ceux qui sont tombés depuis trente ans en Indochine. L'association renouvelle son appel à la solidarité de tous les Français au profit des réfugiés et des victimes du Cambodge et du Vietnam du Sud. Les dons peuvent être adressés à l'ACUF, 26, rue Saint-Joseph, 75002 Paris, C.C.P Paris 6158-94 ; mentionner « pour les réfugiés » »*

● *Les Jeunes du C.N.I.P.* (Centre national des indépendants et paysans) constatent avec émotion que *« le Sud-Vietnam disparaîtra en tant que nation indépendante du monde libre, scellant ainsi la disparition définitive de l'influence et de la culture occidentales dans cette partie du monde »* et *« s'inquiètent du sort qui sera réservé maintenant aux populations que le monde libre a abandonnées »*.

● *Le Mouvement solidariste français*, groupe action jeunesse, dénonce *« le communisme haineux à couleur de sang »* et *« une Amérique matérialiste... qui ressemble à la Rome antique au bord de son déclin »*. Les solidaristes lancent une pétition nationale anti-atlantique. Ils exigent : 1) le retrait de la France du pacte atlantique ; 2) l'expropriation de sociétés multinationales ; 3) la construction d'une Europe indépendante des blocs ; 4) la destruction du condominium américano-soviétique. (44, rue Letellier, 75015 Paris.)

Au Cambodge

Près de six cents étrangers ont passé la frontière

(Suite de la première page.)

Son arrivée n'avait pas été annoncée. Mais on avait vu se présenter samedi matin, à la frontière, un groupe d'une vingtaine de Khmers rouges accompagnés de trois étrangers en costume kaki. Ceux-ci étaient les porte-parole du groupe d'étrangers, appartenant au personnel de l'ONU, qui se trouvaient à Phnom-Penh au moment de l'entrée des révolutionnaires dans la capitale. Ils parlèrent quelques instants avec le colonel Jean Roubert, attaché militaire à l'ambassade de France à Bangkok ; puis ce dernier se tourna vers le groupe de parents et d'amis qui attendaient un peu en retrait, en territoire thaïlandais, et agita joyeusement les bras : *« Ils sont tous là ! »*, cria-t-il.

En fait, quatre cent trente Français seulement, selon l'A.F.P., auraient franchi la frontière samedi matin. Une centaine de personnes seraient restées au Cambodge. Il n'était pas possible alors de connaître le chiffre exact — qui varie de quatre-vingts à cent vingt, selon la Croix-Rouge, l'ambassade de France, et les réfugiés eux-mêmes — ni la nationalité de ces personnes. Mais l'on sait que le représentant de la France à Phnom-Penh, M. Dyrac, vice-consul, est parmi eux.

Le franchissement du pont entre le Cambodge et la Thaïlande fut retardé une vingtaine de minutes environ par les Khmers rouges, qui exigeaient un document officiel attestant que le convoi était bien parvenu à destination. Lorsque ce document fut *établi*, *il fallut* encore attendre qu'un tampon soit trouvé, du côté cambodgien, pour l'apposer sur le document

Parmi les premiers arrivants se trouvaient huit journalistes, dont notre envoyé spécial Patrice de Beer et les correspondants de l'agence France-Presse, Jean Cazoux et Claude Juvénal. Porte-parole de ce groupe, Sydney Schanberg, du *New York Times*, déclara que les journalistes avaient décidé de maintenir sous embargo tout ce qui s'était passé durant leur séjour à Phnom-Penh, après la prise de la ville, le 17 avril, par les Khmers rouges, jusqu'à ce que le dernier étranger ait quitté l'ambassade. *« Il y va de la sécurité de ceux qui sont restés à Phnom-Penh. Quiconque violerait ces consignes pourrait mettre leur vie en danger et aurait à supporter les conséquences de son acte »*, devait-il préciser. Le dernier groupe de réfugiés devait, pense-t-on, quitter Phnom-Penh dans la journée de samedi.

Au nombre des étrangers arrivés à la frontière, figuraient sept Soviétiques, un Allemand de l'Est, deux Bengalais et vingt Indiens, dont l'un, qui s'était brisé les jambes en allant se réfugier à l'ambassade, est la seule victime de ces deux semaines.

Les démarches de Paris

Il avait fallu deux démarches de M. Marc Bonnefous, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur, chargé par le gouvernement français de superviser le transfert des réfugiés, et de l'ambassadeur de France en Thaïlande, M. Jean-Louis Toffin, pour obtenir finalement vendredi la quasi-assurance, de la part d'un cadre khmer rouge, que les réfugiés se trouvaient alors dans la ville de Sisophon, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière. Les deux diplomates, accompagnés d'un *interprète muni d'un* mégaphone, avaient tenté d'entrer en contact avec un responsable khmer rouge par-delà le réseau de fil de fer barbelé séparant les deux pays, sur le petit pont d'Aranyaprathet. Un révolutionnaire se présenta finalement et accepta de répondre aux questions de M. Bonnefous. Il confirma la présence des « étrangers » à Sisophon. Mais il ne sut pas en donner le nombre précis ni expliquer pourquoi ils attendaient depuis trois jours dans cette localité. M. Bonnefous était arrivé sur place à 15 heures (9 heures, heure de Paris).

Le gouvernement français avait fait d'ultimes démarches pour hâter le dénouement de cette affaire. M. Sauvagnargues estimait, vendredi, « préoccupante » la situation créée par le silence des autorités cambodgiennes. Paris n'avait pas reçu de réponse aux demandes qu'il avait faites tant *auprès de la mission du GRUNC* en France qu'auprès du prince Sihanouk à Pékin. On apprenait, d'autre part, de source française bien informée, que selon les dépêches *diplomatiques certaines* ambassades à Phnom-Penh auraient été détruites. Aucune autre ambassade que celle de France n'est, en tout cas, en mesure de fonctionner dans la capitale cambodgienne. L'Elysée avait, en outre, précisé, vendredi, que M. Sirik Matak, ancienne personnalité dirigeante du régime Lon Nol, cousin et adversaire personnel du prince Sihanouk, avait bien cherché asile dans les locaux de la mission française, mais qu'il en était parti rapidement *« devant la pénurie de vivres et la situation sanitaire »*. M. André Rossi, porte-parole du gouvernement devait réaffirmer vendredi, sur les ondes d'I.T. 1 *« qu'il n'y avait plus à l'ambassade de réfugiés cambodgiens, puisque même les chauffeurs et les plantons avaient été retirés »*.

Au Laos

LE PATHET-LAO DURCIT SA POSITION A L'ÉGARD DE L'EXTRÊME DROITE

Vientiane (A.F.P.). — Des incidents ont récemment mis aux prises les forces du Pathet-Lao et des unités gouvernementales à un carrefour routier important situé à Sala-Phoukhoune, à quelque 160 kilomètres au nord de Vientiane. Le Pathet-Lao a pris le contrôle de cette position et refusé ensuite de l'évacuer

La façon dont se sont déroulés les incidents est symptomatique du durcissement de la position du Pathet-Lao à l'égard des factions les plus à droite. Seules, en effet, ont pris part au combat les troupes du général Van Pao, qui ont été entraînées et financées par la C.I.A. En revanche, les points tenus par d'autres forces royales, pourtant très proches de Sala-Phoukhoune, n'ont pas subi de tirs.

Alors que le roi visite les *régions contrôlées par la gauche*, un journal de Vientiane écrit, d'autre part, que le Conseil politique de coalition, présidé par le prince Souphanouvong, serait *bientôt élargi pour devenir* l'Assemblée du conseil politique, en remplacement de l'Assemblée nationale dissoute le 10 avril.

PROCHE-ORIENT

LA MAJORITÉ DES DEUX CENT CINQUANTE MILLE KURDES RÉFUGIÉS EN IRAN SERAIENT RENTRÉS EN IRAK.

Selon des informations parvenues à Londres, et dont se font l'écho l'agence Reuter et plusieurs quotidiens britanniques, la majeure partie des quelque 250 000 Kurdes réfugiés en Iran après l'effondrement de la rébellion, sont rentrés en Irak avant la fin du délai (le 30 mars) imparti par les autorités irakiennes. (Ce délai a d'ailleurs été prolongé par la suite jusqu'au 20 mai.) Seuls 50 000 à 60 000 Kurdes restaient en Iran. Les Kurdes sont encouragés au retour par l'attitude clémente adoptée par les autorités de Bagdad.

Selon le *Times* de Londres, les réfugiés ne sont toutefois autorisés à franchir la frontière qu'après avoir rempli un questionnaire en 72 points concernant leur participation à la rébellion.

● *Attentat en Israël.* — Un obus de Katiusha est tombé ce samedi 3 mai, vers 4 h. 30 du matin, à Jérusalem dans un terrain vague séparant l'université de la Maison de France et du grand musée municipal. Des éclats ont endommagé les volets d'un appartement sans atteindre ses occupants. La précédente tentative de bombardement de Jérusalem au *Katiusha remonte au 14 mai* 1974. Les objectifs étaient l'hôtel King-David, où logeaient à l'époque M. Kissinger, et l'esplanade du Mur des lamentations. Les auteurs de ce double attentat manqué ont été condamnés, jeudi 1er mai, à la prison à vie pour ce délit, ainsi que pour le meurtre d'un chauffeur de taxi israélien dont ils avaient piégé la voiture placée au centre de Jérusalem. — *(Corresp.)*

RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de la conférence de presse de M. Ygal Allon (*le Monde* du 3 mai), il fallait lire : *« Le ministre a déclaré qu' « au bout » de huit ans de vent frais* [et *non de huit mois*] *qui avait soufflé » de l'Elysée vers Israël... »*

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LE GOUVERNEMENT a confirmé, mardi 29 avril, l'expulsion du Canada de l'attaché de presse de l'ambassade chinoise à Ottawa. Cette mesure a été prise, explique-t-on officiellement, à la suite des tentatives répétées faites par ce diplomate pour rétablir des relations suivies avec des citoyens canadiens d'origine chinoise. — *(A.F.P.)*

Inde

● UNE TRENTAINE DE PERSONNES auraient été tuées dimanche 27 avril au cours d'affrontements entre des intouchables et des membres d'une haute caste hindoue à Sherpur, un village de l'Uttar-Pradesh, a déclaré jeudi 1er mai un dirigeant du Congrès. — *(A.F.P.)*

Japon

● LE JAPON aurait accédé à la demande américaine d'introduire sur son territoire des armements nucléaires en cas d'événements affectant le Japon lui-même ou la Corée du Sud, écrit samedi 3 mai le quotidien nippon *Yomiuri*. D'après ce journal, qui cite une source proche du gouvernement, M. Kissinger aurait exprimé l'espoir d'obtenir rapidement une réponse positive sur ce point lors des entretiens qu'il a eus le mois dernier, à Washington, avec le ministre japonais des affaires étrangères, M. Kiichi Miyazawa. Ce dernier aurait promis une réponse favorable, et serait convaincu que la sécurité de la Corée du Sud est est intimement liée à celle Japon. — *(A.F.P.)*

Soudan

● LE PARTI COMMUNISTE SOUDANAIS a publié un appel à l'*« union des forces populaires de l'opposition dans la lutte pour la libération de tous les détenus politiques et l'annulation de la loi réactionnaire fasciste sur l'internement »*.

Dans son appel, le P.C. soudanais affirme que le gouvernement du général Nemeiry *« interne ceux contre lesquels aucune inculpation n'a pu être retenue ainsi que ceux qui ont terminé les six mois prévus* (par la loi). *Il est du droit des internés*, ajoute l'appel, *et de leurs familles de faire accélérer le processus des poursuites et d'exiger que le gouvernement relâche les internés ou bien qu'ils soient déférés aux tribunaux »*. L'appel énumère ensuite les noms des 91 internés, qui se répartissent ainsi : 26 ouvriers, 2 avocats, 27 fonctionnaires, 3 techniciens, 4 militaires, 2 journalistes, 3 commerçants et membres de professions libérales, 21 étudiants et 3 enseignants

Uruguay

● M. GUILLERMO ISRAEL, correspondant de l'agence est-allemande A.D.N en Uruguay a été arrêté le vendredi 2 mai. M. Israel devait être expulsé dimanche du pays. — *(Reuter.)*

ASIE

Inde

Une bombe qui ne veut pas dire son nom

(Suite de la première page.)

Et CIRUS est un réacteur qui se laisse visiter sans faire de manières : en service depuis plus de dix ans, c'est une installation plutôt vieillotte qui fonctionne à l'uranium naturel et l'eau lourde pour offrir une puissance thermique de 40 mégawatts. De quoi produire quelque 8 kilogrammes de plutonium par an, plus qu'il n'en faut pour confectionner une bombe.

L'ennui, c'est que CIRUS répondait initialement à l'appellation de CIR : *Canadian Indian Reactor*. Copie conforme du réacteur N.C.R. installé au Canada sur le site de Chalk River, sa construction a été financée pour moitié par Ottawa dans le cadre d'un accord conclu en 1956, et c'est Ottawa aussi qui a formé le personnel et fourni le combustible. Quant à l'eau lourde, elle vient des Etats-Unis.

Bien sûr, il avait été entendu à l'époque que l'Inde serait comptable du plutonium produit. Mais que se passerait-il si elle était capable de fabriquer sa propre eau lourde et son propre combustible ; d'en extraire elle-même le plutonium qui s'y formerait grâce à une petite installation de retraitement également située au centre de Trombay ? On ne l'avait pas prévu, et l'Inde s'engouffra dans la brèche, proclamant que ce plutonium serait sien, donc utilisable à sa guise... Flairant des développements inopportuns — dès 1966, on parlait en Inde de « bombe pacifique », — le gouvernement d'Ottawa fit savoir que, pour lui, l'usage « pacifique » de l'énergie atomique excluait la mise au point de tout engin explosif

Le Dr Sethna se refusa à préciser la date à laquelle la décision d'en réaliser une fut arrêtée, sans doute pour rendre plus délicate l'attribution d'une « paternité » — mais la plupart des experts outre Atlantique fixent le feu vert au mois de juillet 1971 Cette année, M. Pierre-Elliott Trudeau, le premier ministre canadien aurait renouvelé la démarche. Rapports étroits et confiants avec Moscou ou pas, New-Delhi s'était résolu à n'en faire qu'à sa tête. Autant crier dans le désert, celui du Radjasthan.

De la grimace au sourire

A Washington, on avala la nouvelle de l'explosion avec une belle grimace. Oubliant qu'ils avaient aidé au démarrage du CIRUS, les Américains n'eurent pas davantage l'humour de se souvenir que c'était eux-mêmes qui avaient lancé avec leur projet *Plowshare* (soc de charrue) l'idée d'un usage pacifique de l'explosif nucléaire et fourni ainsi un imparable alibi à tout aspirant à la bombe. Mais ils constatèrent que l'expérience indienne portait directement atteinte à la politique de non-dissémination des armes nucléaires dont ils s'étaient faits les propagandistes, de connivence avec les Soviétiques. Certes, l'Inde s'était refusée à signer le traité de non-prolifération (T.N.P.) et, sur le plan des principes, il n'y avait rien à lui reprocher Restait que son exemple provoquerait bien des réflexions. Le Pakistan prendrait certainement la chose très mal ; les partisans d'un armement nucléaire au Japon trouveraient de nouveaux arguments, et certains dirigeants pourraient s'abandonner à de beaux rêves, en Iran peut-être, ou au Brésil, ou en Argentine, ou en Corée du Sud, ou ailleurs.. Pour le plus grand cauchemar des autres.

A Paris, au contraire — et il n'y eut guère que les Français pour adopter cette attitude, — on afficha un large sourire mais, à y regarder de près, un peu ambigu.

Le Commissariat à l'énergie atomique, d'abord, entretient traditionnellement de bonnes relations avec la Commission indienne de l'énergie atomique. Et l'administrateur général du premier d'adresser au président de la seconde un télégramme de félicitations, bien sûr en prenant la thèse indienne au pied de la lettre !

L'explosion indienne constituait aussi un bon argument en faveur d'une des thèses chères à Paris : l'incapacité du T.N.P. à atteindre son objectif, qui est très précisément l'éclosion de... nouvelles armes atomiques. Manière de justifier le refus de la France de signer ce traité, fruit de l'entente directe entre Washington et Moscou. Et l'on revient au débat déjà ancien entre Américains et Français : les premiers, qui sont assez réalistes pour ne plus croire à l'efficacité future du traité, soutiennent qu'il vaut mieux quelque chose que rien, puisque ce quelque chose risque de servir. Les seconds, qui n'ont pas de suggestions à faire, laissent entendre à l'inverse qu'il vaut mieux rien que quelque chose, puisque ce quelque chose risque de faire illusion

Impossible, cependant, de se contenter d'une attitude contemplative. La France, laisse-t-on volontiers entendre, se comporterait « comme si » elle avait signé le traité. Impossible, de même, de ne pas tenir compte de l'expérience d'autrui. Et tout se passe comme si, sans le dire, Paris voulait éviter que New-Delhi joue à la France le même mauvais tour qu'au Canada.

Le problème de Kalpakkam

C'est que, justement, il se pose un problème. La France a offert à l'Inde sa coopération pour la construction à Kalpakkam, près de Madras, d'un premier surrégénérateur. Ce sera une petite réalisation expérimentale, semblable en bien des points au réacteur Rapsodie installé au site de Cadarache. Son combustible — de l'uranium enrichi — lui sera prêté par la France, et il n'offrira qu'une puissance modeste : 15 mégawatts électriques, donc comparable à celle de CIRUS Et, comme tout réacteur qui se respecte, il produira du plutonium.

Les définitions de la politique générale de l'Inde varient : le plus souvent, on évoque la « self reliance » (nous voulons nous reposer sur nous-mêmes), tandis que certains vont jusqu'à une ambitieuse « self sufficiency » (il nous faut satisfaire nous-mêmes tous nos besoins), tandis que d'autres en restent à une plus modeste « self confidence » (commençons par prendre confiance en nous-mêmes). Cette gamme d'ambitions, l'évolution avec le temps du programme nucléaire de l'Inde la traduit bien : il y a beau temps que le stade de la *self confidence* y est dépassé — on en serait plutôt maintenant à l'*over confidence*... et c'est carrément vers la *self sufficiency* que Bombay, capitale nucléaire de l'Inde, a mis le cap

Ne comptons donc pas les deux centrales nucléaires de Tarapur, à 100 kilomètres au nord de Bombay : elles ont été entièrement construites par les Américains, et bien qu'elles aient été flanquées d'une petite usine de retraitement qui permet à l'Inde d'extraire elle-même le plutonium qu'elles produisent, Washington ne les perd pas de l'œil. Ne comptons pas davantage les deux centrales de Rana Pratag Sagar, dans le Radjasthan : elles ont été érigées avec la coopération de l'Atomic energie commission limited, et Ottawa veillera à ce que leur plutonium ne s'égare pas dans le désert voisin...

Mais quatre autres centrales vont suivre, deux à Kalpakkam aussi, et deux autres à Narora dans l'Utar Pradesh. Directement inspirées par les plans canadiens, elles doivent être imprégnées de technologie indienne et, selon le Dr Sethna, elles seront construites sans licence ni même assistance. Offrant à l'unité 200 mégawatts électriques, elles seront quinze fois plus puissantes que CIRUS et, d'après des estimations américaines, fourniront chacune 118 kilogrammes de plutonium par an — contre une production cumulée du réacteur de Trombay que les Américains estimaient, en 1972, à 95 kilogrammes.

Paris, Tel-Aviv, Bonn et Rome

L'apport au stock indien du futur surrégénérateur d'inspiration française — qui sera treize fois moins puissant que chacune de ces quatre centrales — promet donc d'être faible, voire même négligeable.

Le plutonium qu'il produirait en viendrait à se perdre dans les sables, l'affaire serait bien moins importante que d'autres auxquelles Paris a, dans le passé, prêté la main : l'accord franco-israélien pour la construction d'un réacteur, et surtout, pour l'installation d'une petite usine d'extraction du plutonium : à l'époque, c'était la voie ouverte à la bombe. Les accords que Paris aurait, au même moment ou presque, conclus avec... Bonn et Rome pour la réalisation aussi d'installations d'extraction du plutonium et qui purent, eux, être dénoncés sitôt l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle.

Mais, cette fois, la France semble disposée à en faire une question de principe, et elle recherche avec l'Inde un accord de contrôle. Compte tenu des positions arrêtées par les deux pays, il ne saurait que prendre une tournure bilatérale. A moins que l'on ne puisse interpréter les déclarations faites le 25 octobre dernier par le président de la République comme un premier pas, non pas vers la signature par la France du traité de non prolifération — ce serait sans doute provoquer gratuitement des remous dans la majorité parlementaire, — mais vers une adhésion au système de contrôle de l'Agence internationale.

Des négociations sont donc en cours. De source autorisée française, on les qualifie de « cordiales », mais l'amour-propre des Indiens n'a fait que se renforcer avec le temps et ils ne semblent guère disposés, aujourd'hui, à accepter une surveillance. Encore, Paris ne prête-t-il attention qu'au surrégénérateur expérimental. Et tous ceux qui, un jour ou l'autre, finiront bien par suivre ? Dès à présent, l'Inde prévoit la mise en chantier, en 1980, d'un surrégénérateur de 500 mégawatts électriques. Comment voulez-vous, réplique-t-on ici, prévoir la situation dans dix ou vingt ans ! C'est peut-être le raisonnement qu'ont dû se faire les Canadiens en signant l'accord de 1956, lequel a mené à la construction du CIR, et... dix-huit ans plus tard, à l'explosion du Radjastan.

Ne serait la discrétion qui entoure ces pourparlers, on serait donc tenté de penser qu'on fait beaucoup de bruit pour rien — ou pour peu de chose. C'est ce que les Indiens disent, avec une belle unanimité, des réactions qu'a appelées le creusement de leur premier cratère atomique.

NICOLAS VICHNEY.

Prochain article :

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN ?

EUROPE

Allemagne fédérale

Les élections du 4 mai en Rhénanie du Nord-Westphalie revêtent une grande importance nationale

Bonn. — Tandis que se tiennent en Sarre des élections de moins grande portée, onze millions neuf cent mille électeurs renouvellent le 4 mai la Diète de Düsseldorf, ainsi que les conseils municipaux de Rhénanie-Westphalie, mais la signification de la consultation dépasse singulièrement le cadre régional. Il ne s'agit pas seulement de savoir qui de M. Kuehn, ministre-président sortant, vice-président du parti social-démocrate, ou de M. Koeppler, son concurrent de la démocratie chrétienne, gouvernera le Land au cours des cinq prochaines années. L'avenir du gouvernement de Bonn est en jeu, parce qu'un changement de pouvoir en Rhénanie-Westphalie, le Land le plus peuplé de la République fédérale, serait un mauvais présage pour les élections législatives de 1976 et parce que la majorité de la démocratie chrétienne au Bundesrat (Chambre haute) passerait de une à onze voix, paralysant pratiquement tout le travail gouvernemental (1).

Le « fier-à-bras de Bavière »

M. Schmidt, qui était resté sur sa réserve lors des précédentes consultations régionales, s'est engagé à fond dans la bataille. Quand on lui demande combien de réunions il a tenues en Rhénanie-Westphalie, il répond d'un air las : « *Plus qu'assez.* »

De notre correspondant

Visiblement, il n'est pas parfaitement remis de sa récente maladie. Mais une fois à la tribune, l'orateur retrouve tout son art. Dans cette campagne, « *Schmidt la grande gueule* », comme il fut jadis surnommé, fait penser plus à un pédagogue qu'à un polémiste. Quelques formules contre le « parti noir » et le « *fier-à-bras du fin fond de la Bavière* », et il passe à l'essentiel. Sa matière préférée, c'est l'économie, et, pour être bien compris, il explique les termes ésotériques, la différence entre salaire brut et salaire net...

Leitmotiv de ses discours : « *Nous avons des soucis, mais nous ne sommes pas les seuls, et nous sommes mieux préparés que les autres à les affronter.* » Le chancelier énumère alors tous les points positifs de sa gestion puis les résume en une phrase : « *Nous pouvons nous payer toutes les matières premières et énergétiques dont nous avons besoin ; nous avons même prêté de l'argent aux autres pour qu'ils puissent financer leurs importations.* »

La politique régionale passe au second plan. La démocratie chrétienne a bien essayé de lancer le thème de la politique scolaire, mais l'offensive a fait long feu. Les problèmes de la Rhénanie-Westphalie se nomment : restructuration et chômage. Comment peut-on en parler sans justifier ou critiquer l'ensemble de la politique économique gouvernementale ?

Depuis plusieurs mois déjà, le parti libéral, qui a formé une coalition avec les sociaux-démocrates depuis 1965, a annoncé qu'en cas de victoire il referait alliance avec le S.P.D. La démocratie chrétienne se bat donc seule contre deux pour obtenir la majorité absolue.

Cette année, elle est partie trop tôt et a usé des forces en cours de route

Les excentricités verbales de M. Strauss ont fait oublier les maladresses de M. Kuehn au début de la campagne. Les dirigeants du S.P.D. se gardent d'ailleurs de trop mentionner le président de la C.S.U. bavaroise. Ils craignent en le prenant pour cible, de susciter chez les électeurs un sentiment de compassion. « *L'effet Strauss agit de lui-même* », explique M. Brandt. En tout cas MM. Brandt, Schmidt, Wehner parlent devant des salles pleines.

La remontée de M. Brandt

La campagne donne la même atmosphère, la même mobilisation qu'en novembre 1972, au moment du grand succès électoral du S.P.D. M. Brandt n'était plus « l'ex-chancelier » ou le « président en sursis » du parti social-démocrate, mais de nouveau le prix Nobel de la paix, l'homme de la détente avec l'Est. « *Nous pouvons être fiers de ce pays que M. Strauss nomme une porcherie* », déclarait-il avant qu'un tribunal de Bonn ne lui interdise d'utiliser l'expression.

Contre le chômage, l'inflation, le « désordre » dans les écoles, la criminalité, la démocratie chrétienne se proposait de « rétablir la sécurité ». Mais le ministre de l'intérieur de Rhénanie-Westphalie est un libéral à poigne auquel on ne saurait, de bonne foi, reprocher les faiblesses coupables décelées chez certains sociaux-démocrates. De plus, la légère amélioration de la situation économique est venue au secours de la coalition.

Au milieu du gué, le S.P.D. a changé le thème de sa campagne. Il ne s'agit plus « d'agir pour l'avenir » mais de « voter pour la reprise ». Sans doute les signes de relance sont-ils fragiles, mais ils sont déjà suffisants pour transformer le climat. « *Le cours moyen des actions a augmenté de 30 % depuis décembre*, proclamait M. Schmidt dans toutes les villes qu'il traversait. *Cela ne me réjouit pas particulièrement, mais c'est la preuve que les banquiers et les industriels ont confiance dans l'avenir allemand.* »

DANIEL VERNET.

(1) Les Laender gouvernés par les démocrates chrétiens ont actuellement 1 voix de majorité au Bundesrat (21 voix contre 20). La Rhénanie-Westphalie disposant de 5 voix, le rapport des forces passerait de 26 à 15

Espagne

LA CENSURE DES HEBDOMADAIRES POLITIQUES EST RENFORCÉE.

(De notre correspondant.)

Madrid. — Trois hebdomadaires politiques espagnols, qui se caractérisent par leur ligne critique, ont été sanctionnés cette semaine : *El Europeo* a été saisi en raison de la publication d'une déclaration de M. Tierno Galvan, dirigeant du Parti socialiste populaire, membre de la Junte démocratique d'Espagne ; *Posible* a été saisi pour une couverture sur laquelle figurait un poing fermé, emblème du parti socialiste portugais. Un article faisait état de la présence d'Espagnols à Lisbonne, lors des élections portugaises du 25 avril. Enfin, *Guadiana* a dû supprimer, pour pouvoir paraître, les déclarations faites à Lisbonne par deux dirigeants de la Junte démocratique, MM Rafaël Calvo Serer et Juan-Vidal Beneyto.

D'autre part, la revue *Contrastes* a publié son dernier numéro, ses éditeurs étant soumis à de fortes pressions On estime que le gouvernement a voulu, de cette façon, « avertir » les revues politiques que les « limites » étaient atteintes en ce qui concerne la critique tolérée par le régime.

M. Gonzalo Fernandez de la Mora, ancien ministre des travaux publics et l'un des chefs de file de l'extrême droite, a déclaré : « *La continuité de l'Etat fondé le 18 juillet 1936 est sérieusement menacée. Cette menace provient d'une partie de l'élite, qui est celle qui a le plus d'écho dans les moyens de communication de masse. Cette action de propagande peut aboutir à démoraliser le secteur de la classe politique qui a encore foi dans le système.* »

J.-A. N.

Roumanie

M. DUMITRU TSEPENEAG EST EXCLU DE L'UNION DES ÉCRIVAINS

M. Dumitru Tsepeneag (1) a été exclu, dans le courant du mois d'avril, de l'Union des écrivains roumains, apprenons-nous de bonne source. La décision n'a pas été notifiée à l'intéressé, qui partage son temps entre son pays et la France, où il dirige une revue littéraire, « les Cahiers de l'Est », destinée à faire connaître au public francophone la littérature des pays de l'Est européen.

Depuis que M. Ceausescu dirige le parti roumain, aucune exclusion de ce genre n'avait eu lieu. Les seules sanctions à l'égard d'écrivains contestataires avaient été la non-publication de leurs œuvres en Roumanie ou leur non-réélection comme délégués aux congrès des écrivains. Aucune mesure administrative, telle par exemple la privation de citoyenneté, n'a encore été prise jusqu'à présent par les autorités de Bucarest à l'égard de Roumains restés en Occident.

La femme de l'écrivain et son fils attendent, à Bucarest, depuis six mois, un visa de sortie.

Une autre preuve du durcissement intérieur a été la nomination, il y a une semaine, de M. Mihaï Beniuc comme vice-président du bureau de l'Union des écrivains. M. Beniuc l'avait présidé durant l'ère stalinienne.

(1) Flammarion a publié *Exercices d'attente* en 1972 et *Arpièges* en 1973.

DIPLOMATIE

A VIENNE

Les négociations intercommunautaires sur Chypre sont interrompues

Vienne. — Les conversations intercommunautaires sur Chypre, commencées le 28 avril au palais de la Hofburg, à Vienne, se sont terminées le samedi 3 mai avec vingt-quatre heures de retard sur le programme initialement prévu. La prolongation des entretiens, après cinq jours de discussions infructueuses, paraît devoir être due principalement au désir des Chypriotes grecs et du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, de parvenir, dès cette phase des pourparlers, à un accord concret avec la partie chypriote turque, fût-ce sur un point mineur

Samedi matin, à l'ouverture de la dernière séance, M. Waldheim et M. Cléridès, représentant chypriote grec, ne désespéraient pas d'obtenir l'agrément de M. Denktash, négociateur chypriote turc, et « président » de l'Etat autonome turc de Chypre, pour l'ouverture de l'aéroport de Nicosie, soit entièrement, soit pour le simple usage des Nations unies. Un arrangement concernant les réfugiés était aussi ardemment recherché par le côté chypriote grec : il pourrait consister dans le retour dans leurs foyers, à Famagouste, de plusieurs milliers de Chypriotes grecs (vingt mille, dit-on). En échange, dix mille Turcs vivant actuellement dans des enclaves en zone grecque seraient autorisés à gagner le nord de l'île.

Quels que soient les résultats finalement atteints, ils apparaissent plutôt modestes. Cependant, les ponts ne sont pas coupés, et là est peut-être l'essentiel. La rencontre de Vienne aura en effet servi à établir un calendrier de travail pour le proche avenir et à mettre en place un dispositif de commissions chargées d'étudier différents problèmes (constitutionnel, économique, etc.) qui représentent une garantie pour la poursuite des contacts intercommunautaires.

La principale de ces commissions, créée dès le premier jour, aura pour tâche d'examiner les conceptions des deux parties en ce qui concerne « *les pouvoirs et les fonctions du futur gouvernement central chypriote* ». Les vues des Chypriotes grecs et turcs sont à ce sujet très éloignées : les premiers souhaitent un gouvernement doté de larges prérogatives, les seconds sont au contraire partisans d'une administration centrale aux pouvoirs réduits.

La commission, qui pourra se faire assister d'experts de droit constitutionnel, devra rendre compte de ses travaux à MM. Waldheim, Cléridès et Denktash lors de leur prochaine rencontre. Celle-ci devrait se tenir dans la première décade de juin à New-York, ou plus probablement de nouveau à Vienne.

La tenue à Vienne de cette négociation chypriote avait avant tout pour but de « dépassionner » le débat. L'atmosphère, dans l'ensemble très détendue, qui a entouré les entretiens montre que le calcul s'est révélé juste. En ce sens, et c'est sans doute la conclusion la moins contestée, la rencontre de Vienne et son déroulement représentent surtout un succès pour la diplomatie autrichienne.

MANUEL LUCBERT.

EUROPE

Irlande du Nord

Les extrémistes protestants seront majoritaires à la Convention constitutionnelle élue le 1er mai

De notre envoyée spéciale

Belfast. — La Convention constitutionnelle sortie des urnes du 1er mai en Irlande du Nord paraît d'ores et déjà mort-née. Le triomphe des trois partis protestants extrémistes et l'échec des trois formations modérées — S.D.L.P. *(catholique)*, *unionistes* d'Irlande du Nord (protestants) et Alliance (interconfessionnels) — qui avaient accepté en 1973 le partage du pouvoir entre les deux communautés, laissent mal augurer d'une Assemblée destinée à élaborer un nouveau statut pour la province déchirée.

Le S.D.L.P. n'a pas réussi à élargir son audience d'une façon significatives. Les unionistes d'Irlande du Nord, les amis de *M. Faulkner*, l'ancien premier ministre qui joua un rôle essentiel dans la formation de l'exécutif interconfessionnel de 1973, ont été écrasés. Seul des modérés, le Parti de l'alliance, l'unique formation nommément interconfessionnelle, paraît devoir au moins, maintenir ses positions. C'est un *espoir mince, mais* réel, pour ceux qui osent encore croire que les Irlandais du Nord sont capables de bon sens.

Du côté « républicain » — les partisans de l'IRA, — les consignes de boycottage lancées par les « provisoires » ont fait long feu dans les bastions catholiques *activistes*. Les clubs républicains proches de l'IRA officielle de tendance marxiste n'ont, semble-t-il, pas pu faire élire un seul de leurs dix-huit candidats.

Le grand triomphateur du scrutin est le pasteur Paisley, qui élargit encore de cinq mille voix supplémentaires sa victoire de 1973. Après l'échec des protestants modérés et des catholiques activistes, les quelque quarante élus qu'auront sans doute les protestants extrémistes vont se retrouver sur les bancs de la Convention constitutionnelle face à face avec une vingtaine de représentants du S.D.L.P. (1). C'est à peu près la situation qui prévalait en 1968 au Parlement de Belfast, lorsque les « troubles » éclatèrent.

Il reste encore un faible espoir que les loyalistes assouplissent les *positions très dures qu'ils ont affichées* pendant leur campagne électorale. Mais déjà le leader du S.D.L.P. M. Gerry Fitt, a annoncé que, si les protestants entendaient réinstaurer leur suprématie sur la province, les conséquences en seraient très graves.

Le secrétaire d'Etat britannique, en Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, s'est contenté de déclarer que le succès ou l'échec de la Convention permettrait de savoir si les Irlandais du Nord étaient *« décidés ou non à travailler ensemble »*.

Londres, de plus en plus hésitant sur la politique à adopter en *Ulster*, *laisse* courir des bruits de désengagement. Dublin, après l'échec de la création du Conseil de toute l'Irlande qui précipita la chute de l'exécutif interconfessionnel, paraît décidé à ne plus intervenir politiquement au Nord.

Dans cette situation apparemment sans issue, la trêve observée *depuis* près de trois mois par l'IRA « provisoire » aprait maintenant une gageure. Au moment où de graves menaces économiqueset politiques pèsent sur l'Europe, un rebondissement de la crise irlandaise serait déplorable. Mais il n'est pas à exclure après cette nouvelle élection pour rien. A moins que la *bizarre réalité* irlandaise ne déjoue une fois de plus les calculs...

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le dépouillement des résultats est lent en raison du système de répartition proportionnelle. Sur les 78 sièges les protestants extrémistes semblaient, samedi matin 3 *mai*, remporter 47 sièges, le S.D.L.P., sans doute, 19 et les modérés les 2 restants.

Grande-Bretagne

Les travaillistes perdent la majorité dans plusieurs villes du nord

De notre correspondant

Londres. — Les conservateurs ont enregistré des progrès sensibles au cours des élections locales qui ont eu lieu, jeudi 1er mai, dans les districts métropolitains du nord de l'Angleterre. C'est là une région où les tories avaient eu très peu de succès lors des élections générales de l'an dernier. Les travaillistes ont perdu quelque 200 sièges dans les conseils locaux des Midlands et du Nord, où un total de *850 sièges étaient mis* en jeu. Ce résultat, certes, n'est pas inattendu, dans la mesure où le parti au pouvoir enregistre toujours des revers dans ce genre de consultation. L'issue de la bataille n'en est pas moins décevante pour les travaillistes, qui perdent leur majorité à Leeds — la circonscription du chancelier de l'Echiquier, M. Healey, — à Birmingham et à Rochdale. Les conservateurs accroissent également leur emprise dans toute une série de villes industrielles, telles que Stockport, Bury, Wirral et Caldersdale. Ils n'ont, cependant, pas réussi à conquérir Manchester, où le Labour se maintient avec une majorité réduite.

A Liverpool, les libéraux conservent *leurs positions* mais ne sont pas parvenus à conquérir la majorité absolue bien que leur conseil municipal soit le seul qui ait réussi cette année à diminuer les les impôts locaux.

JEAN WETZ.

POLITIQUE

LES ENTRETIENS DES SOCIALISTES FRANÇAIS A MOSCOU

M. Souslov : peut-on concilier des objectifs socialistes avec l'intégration européenne ?

Nous avons publié dans « le Monde » du 3 mai des extraits, relatifs à la situation au Portugal, des entretiens qui se sont tenus à Moscou les 24 et 25 avril entre une délégation du P.S. et une délégation du P.C.U.S., tels qu'ils sont rapportés dans l'hebdomadaire du P.S., « l'Unité ». Voici, toujours d'après « l'Unité », d'autres passages de ces conversations :

La *première* séance est ouverte par M. Mikhaïl Souslov, qui déclare notamment : « *Nous connaissons parfaitement l'audience du parti socialiste français, et tout particulièrement depuis la signature du programme commun de gouvernement... Nous constatons avec satisfaction qu'il a redoublé ses efforts pour la détente et la coexistence. Ce qui devrait nous permettre d'aboutir à beaucoup de positions communes.* »

M. Souslov souligne ensuite que *« l'U.R.S.S. ne connaît ni chômage ni inflation ». « Cela ne signifie pas,* ajoute-t-il, *que tout est parfait chez nous. Par exemple, nous avons de gros problèmes à résoudre pour la mise en valeur des régions nouvelles, la Sibérie, le Grand Nord, d'où nous devons maintenant tirer nos ressources énergétiques. Cette mise en valeur absorbe une partie considérable de notre revenu national. De même que notre agriculture, qui connaît des conditions climatiques beaucoup moins favorables qu'en France, nécessite de gros investissements (195 milliards de roubles dans les dernières années). Cela limite les possibilités d'amélioration du niveau de vie de la population.* »

« Sur le plan international, explique M. Souslov, *notre principale orientation reste la détente, qui a marqué un tournant décisif dans les relations internationales. Le rôle important dans ce changement revient aux initiatives des forces communistes, mais nous ne minimisons pas l'apport des partis socialistes et sociaux-démocrates. Nous apprécions beaucoup ce qui a été fait par Willy Brandt ou par les travaillistes britanniques. Nous accordons une importance particulière à l'accord soviéto-américain pour limiter les armements. Mais le processus de détente est loin d'être achevé. Il existe encore des situations explosives, et il faut renforcer l'offensive pacifique. (...) Il faut arriver à la dissolution simultanée des blocs militaires. Nous n'avons pas changé depuis 1966. Mais, en Europe occidentale, il n'y a que les forces démocratiques et progressistes qui sont pour cette solution, alors que les gouvernements y sont hostiles. Certains souhaitent, au contraire, mettre sur pied une nouvelle variante de l'OTAN. Nous aimerions connaître le point de vue du parti socialiste français, qui se déclare favorable à une intégration européenne. Peut-on concilier des objectifs socialistes avec cette intégration? Ne risque-t-on pas de voir celle-ci se faire au bénéfice du capitalisme et des monopoles? Cela ne risque-t-il pas de faire perdre à la France son indépendance?* »

Enfin, M. Souslov conclut :

« Nous déplorons les positions non constructives du gouvernement français sur les problèmes du désarmement ainsi que sur les relations entre la France et l'OTAN. De même, les campagnes antisoviétiques développées en France par les grands moyens d'information ne peuvent nous laisser indifférents. Nous connaissons, sur ces problèmes, la position du parti communiste français et avons accueilli aujourd'hui avec satisfaction les déclarations du camarade Mitterrand. Elles soulignent les convergences de nos deux partis sur de nombreux problèmes internationaux. C'est une bonne base de compréhension mutuelle. »

M. Mitterrand : l'Europe indépendante n'est pas pour demain

Dans sa réponse, M. Mitterrand indique que ses déclarations ne seront pas *« enveloppées de brouillard comme le sont quelquefois les positions du gouvernement français »*.

Il précise : *« Il y a, par exemple, des différences entre le communiqué de Rambouillet (1) et la réalité de la politique française. Le camarade Souslov a lui-même fait la distinction entre l'accord général et certaines positions qui inquiètent l'U.R.S.S. Par exemple, au sujet de la liberté de circulation des personnes en Union soviétique. Le gouvernement français annonce maintenant qu'il veut poser cette question. Nous, nous souhaitons que cette liberté soit complète, mais nous pensons qu'il est dangereux de s'immiscer dans les affaires d'un pays avec lequel on traite.* (...)

» *Nous regrettons que le gouvernement français soit absent de la conférence sur le désarmement. Mais si nous approuvons la démarche du gouvernement conservateur français pour améliorer les relations avec l'Union soviétique, nous constatons que le dimanche ce gouvernement signe un accord avec l'Union soviétique et annonce le mardi que si la gauche arrive au pouvoir en France on verra des chars russes place de la Concorde.* »

Sur l'Europe, enfin, M. Mitterrand souligne :

« *Nous pouvons engager une discussion réaliste puisque l'Europe indépendante n'est pas pour demain. L'intégration militaire de l'Europe est impossible. Elle signifierait une nouvelle C.E.D. alignée sur la stratégie américaine. Pour longtemps, c'est un problème qui n'est pas posé. Si nous en étions saisis, nous dirions non.*

» *Autre chose est la recherche de la réussite du Marché commun. C'est une réalité qui, avant la crise de l'énergie, avait situé l'Europe occidentale comme première puissance commerciale du monde. Au lieu d'en sortir, nous voulons réussir, mais nous ne sommes pas au gouvernement.* (...)

» *Nous avons signé le programme commun en connaissance de cause. Nous ne donnerons notre accord à l'Europe des Neuf que si nous pouvons librement développer les mesures prévues par ce programme, par exemple les nationalisations. Il ne faut pas faire de confusion entre programme commun et Marché commun.* »

(1) M. Mitterrand fait allusion au communiqué publié, le 7 décembre, après la rencontre de Rambouillet entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing (*le Monde* daté 8-9 déc.).

« MOSCOU A PRIS CONSCIENCE DE LA FORCE DU P.S. »

Le comité directeur du parti socialiste s'est réuni vendredi après-midi et samedi matin 3 mai pour entendre un rapport d'activité de M. Pierre Mauroy, un compte rendu de la visite d'une délégation du parti en U.R.S.S. et pour examiner les problèmes posés par les relations avec l'organisation de la jeunesse socialiste et la Fédération de l'éducation nationale. M. Mauroy a fait état d'une augmentation des effectifs de 25 % à la fin du mois d'avril. Avant de rapporter ses entretiens en U.R.S.S., M. Mitterrand a indiqué qu'il ne se rendrait pas à l'invitation du parti socialiste ouvrier espagnol *« en raison des circonstances actuelles »*.

La réunion a été interrompue vendredi après-midi pour permettre au premier secrétaire de participer aux cérémonies du cinquantième anniversaire de la gestion municipale socialiste de Saint-Nazaire. M. Mitterrand a souligné à cette occasion la pogression du socialisme en France et en Europe et a estimé que les dirigeants soviétiques avaient pris conscience *« de la force du parti socialiste renaissant »*.

Après avoir regretté de ne pouvoir plus souvent rencontrer les militants, le leader socialiste a dit combien il comptait sur une ville comme Saint-Nazaire pour le combat politique. *« Je sens que les temps viennent,* a-t-il conclu, *les travailleurs et les opprimés, cela fait déjà trop longtemps qu'ils attendent.* »

● *L'Humanité-Dimanche* commentant la récente visite de M. François Mitterrand en Union soviétique écrit notamment : « *Les dix heures de conversation qui ont réuni dirigeants socialistes français et communistes soviétiques, l'entretien amical que Leonid Brejnev et François Mitterrand ont eu au Kremlin, sont le témoignage que quelque chose d'essentiel s'est passé depuis la situation de 1920, depuis la guerre froide.* »

LES RELATIONS ENTRE LES PARTIS DE GAUCHE

« Les Cahiers du communisme » exposent la position du P.C.F. sur le pluralisme

Dans le rapport présenté à la convention nationale du parti socialiste, réunie samedi et dimanche à Paris, M. Lionel Jospin recense, parmi les divergences constantes entre le socialisme et le communisme, celle concernant la conception de parti et de son rôle dans l'Etat : « *Parti unique ou à tout le moins hégémonie contre pluralisme impliquant la règle de l'alternance démocratique.* »

M. Jospin reproche au P.C.F. de développer « *le thème du parti de la classe ouvrière* » ignorant volontairement que le mouvement communiste n'a jamais représenté historiquement que l'une des formes de représentation politique du mouvement ouvrier. « *Et,* ajoute le rapporteur, *il élimine ainsi un débat fondamental sur la nature du pluripartisme. Il y en effet une différence essentielle entre le fait de reconnaître temporairement la nécessité d'alliances de classe par une coalition de partis différents pour la conquête du pouvoir et le fait de considérer que de façon structurelle il existe différents courants politiques au sein du mouvement ouvrier qui ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, et ce à chaque étape du processus de transformation sociale, c'est-à-dire jusqu'à la réalisation du socialisme et dans celui-ci.* »

M. Jospin se demande si, après son vingt et unième congrès, le P.C.F. ne revient pas à la stratégie frontiste qui se fonde « *sur la thèse du rôle moteur du parti révolutionnaire de la classe ouvrière* ».

En écho à ces analyses et interroggations, *les Cahiers du communisme* (numéro de mai) publient un article, « Réflexions sur la pluralité des partis », de M. Marcel Zaidner, membre du comité central du P.C.F. L'auteur affirme que la notion de pluralisme, de l'existence de plusieurs partis pour rassembler les masses populaires et construire une société socialiste est « une position de principe ». Elle procède du socialisme scientifique et c'est pour des raisons historiques qu'elle n'a pas été appliquée en U.R.S.S.

Cela étant, « *la mise en évidence du rôle de la classe ouvrière*, écrit M. Zaidner, *représente l'apport original des communistes à la perspective politique; c'est une donnée qui les différencie du parti socialiste. Celui-ci parle bien, au congrès de Pau, d'enracinement dans les milieux ouvriers, mais il n'est pas question de la place et du rôle décisif de la classe ouvrière. La classe ouvrière est appelée à soutenir une politique, non à diriger les transformations indispensables* ».

Ce sont les communistes, explique M. Zaidner, qui posent la question du front unique, de l'action unie avec les différents courants du monde ouvrier : aussi leur position sur le pluralisme n'est-elle pas une concession à « *un quelconque opportunisme* », mais bien « *une thèse révolutionnaire* ». L'existence du P.C. est d'ailleurs la garantie d'un véritable pluralisme, car sans lui il n'y a qu'un « *pluralisme de façade qui ne remet pas en cause le fond des choses et qui écarte la classe ouvrière ou diminue ses possibilités d'intervention sur la scène politique* ». Les adversaires des communistes ont, en réalité, « *une conception du pluralisme qui se confond avec celle du maintien coûte que coûte du système capitaliste d'exploitation* ».

M. Zaidner reconnaît qu'un parti ne recouvre jamais exactement une classe ou une couche sociale. (Cela ne sera possible que sous un régime de démocratie économique et politique.) Le P.C. est le véritable représentant de la classe ouvrière depuis cinquante-quatre ans parce qu'il est « *le seul à échapper en permanence à la pression des couches dominantes de la société capitaliste.* »

M. Zaidner conteste enfin l'idée suivant laquelle le P.C. montrerait son attachement au pluralisme politique en acceptant en son sein l'existence de tendances. « *Au contraire, dirons-nous, c'est parce qu'il est uni, qu'il a une seule ligne politique démocratiquement élaborée et adoptée, qu'il peut le mieux garantir la loyauté de ses engagements, de sa coopération avec d'autres forces. Il n'y a pas pour le parti communiste plusieurs politiques possibles, mais une seule sur laquelle il s'engage complètement.* »

Certes M. Zaidner répond à M. Jospin et ouvre un débat que le rapporteur socialiste souhaiterait voir se transformer en véritable négociation entre les deux partis. Mais il explicite aussi des positions de principe, sur le pluralisme *et le rôle d'avant-garde* de la classe ouvrière, qui, sans doute, avaient besoin de l'être pour les communistes eux-mêmes. Ceux d'entre eux qui sont déçus par le nouveau rapport des forces au sein de la gauche peuvent être tentés de se demander, en effet, si le pluralisme n'est pas entaché d'opportunisme et si la conception du parti de la classe ouvrière n'est pas délaissée. Il fallait répondre à ces réserves qui mettent en cause la stratégie d'union de la gauche et la direction du P.C.F. — A. L.

EN BREF...

● *M. Jacques Duhamel*, président du C.D.P., propose dans son journal de circonscription, *le Journal du Jura*, une série de mesures destinées à améliorer le fonctionnement des institutions régionales. Le député réformateur dénonce « *le danger de reconstitution, à l'échelon de la région, des excès de la centralisation parisienne* » et propose notamment le dédoublement des fonctions de préfet de région et de préfet du département chef-lieu. L'ancien ministre suggère, en outre, que le conseil régional actuel soit remplacé par une assemblée élue dont les membres seraient désignés dans le cadre de l'arrondissement administratif.

● *M. Antoine Rufenacht*, suppléant de M. Maurice Georges, député U.D.R. de la dixième circonscription de la Seine-Maritime, qui a donné sa démission pour raison de santé, sera candidat à l'élection législative partielle dans le cadre de la majorité présidentielle. M. Rufenacht, conseiller technique auprès de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a été élu conseiller général U.D.R. du canton du Havre-5 en septembre 1973, alors que le conseiller sortant, M. Georges, ne se représentait pas.

● *M. Philippe Giovannini*, député communiste du Var, a posé lundi 28 avril une question écrite au ministre de l'intérieur, pour lui demander quelles mesures il compte prendre « *pour assurer la sécurité des citoyens, mettre hors d'état de nuire les groupes fascistes et racistes et rechercher les complicités dont ils peuvent bénéficier* ». Le député estime en effet qu' « *après les nombreux attentats criminels de Marseille, restés impunis, le Var semble être devenu le champ d'action des organisations fascistes de la région méditerranéenne* ».

● *A la Réunion*, la Fédération nationale des républicains indépendants a créé une fédération régionale. Le président en est M. Pierre Lagourgue, président du conseil général. Les giscardiens réunionnais veulent « *tout mettre en œuvre pour obtenir l'intégration de la Réunion en tant que département de la République* », et « *s'opposer aux idées et aux actions séparatistes* ».

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE A LUXEMBOURG

MM. Chirac et Thorn ne veulent pas payer n'importe quel prix pour le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté

Les conversations de M. Chirac, vendredi 2 mai, à Luxembourg, ont fait apparaître une grande concordance de vues, notamment sur les problèmes européens.

M. Chirac et le président du gouvernement luxembourgeois, M. Thorn, sont tombés d'accord sur le fait que le 5 juin, date du référendum britannique, marque un nouveau départ pour la construction européenne et pour estimer que la Grande-Bretagne, si les électeurs répondent « oui », ne devrait plus *freiner* l'unité européenne.

« *Je souhaite*, a dit M. Chirac, *que la Grande-Bretagne reste dans le Marché commun, mais pas à n'importe quel prix. Il faut qu'elle participe pleinement et ne doit en aucun cas faire fonction de frein ou poser des préalables.* »

M. Thorn a dit, *de son côté*, qu'« *après le 5 juin il ne pouvait plus être question de payer* (aux Britanniques) *un nouveau prix à chaque étape* ».

Au cours de la discussion sur les formes que pourrait prendre ce nouvel « *élan* » européen, M. Thorn a une position intermédiaire entre la thèse de la France, qui propose un programme concret d'actions communes, et celle de certains de ses partenaires, qui préconisent une grande relance politique.

Le communiqué publié à la fin de la visite de M. Chirac déclare *à ce propos que les deux chefs* de gouvernement « *ont marqué la nécessité absolue, particulièrement dans la conjoncture présente, de s'attacher avec vigilance au maintien de l'acquis communautaire, tout en amorçant avec détermination des progrès concrets susceptibles de donner enfin à l'Europe l'autonomie et l'efficacité d'action que le monde actuel attend d'elle* ».

MM. Chirac et Thorn ont longuement parlé des problèmes de l'énergie. Tout en restant solidaire de l'Agence internationale de l'énergie, le Luxembourg est soucieux de nouer le dialogue avec les producteurs. Les deux gouvernements ont marqué à ce sujet un regain d'intérêt pour les prochaines assemblées « extraordinaire et ordinaire » de l'ONU, M. Thorn ayant d'ailleurs de bonnes chances de présider l'assemblée ordinaire.

En ce qui concerne les constructions de centrales nucléaires sur la Moselle, les deux gouvernements se sont mis d'accord pour que toute décision soit précédée d'une « *concertation en vue de parvenir à une coordination des programmes* ». L'idée d'un complexe franco-luxembourgeois englobant les projets des deux pays *sur la Moselle* a été avancée. Un accord est intervenu sur l'étude de l'utilisation de réacteurs à haute température en sidérurgie et sur le stockage en France d'hydrocarbures pour le Luxembourg. Enfin les ministres intéressés des deux pays vont se rencontrer pour régler les problèmes qui se posent aux étudiants luxembourgeois en France.

M. D.

La tournée européenne du président américain

M. GERALD FORD SE RENDRA EN VISITE OFFICIELLE EN ESPAGNE LE 31 MAI

Après avoir participé, les 29 et 30 mai à Bruxelles, à une réunion « au sommet » des pays membres de l'OTAN, le président Ford fera une visite officielle à Madrid les 31 mai et 1er juin. Il s'entretiendra avec le général Franco et les membres du gouvernement espagnol. Il se rendra ensuite en Autriche, où il rencontrera *notamment* à Salzbourg, les 1er et 2 juin, le président égyptien Anouar El Sadate. Selon le quotidien *Al Ahram*, c'est le président Ford qui a proposé au président Sadate de le rencontrer. Celui-ci a accepté l'invitation après avoir consulté le président syrien Hafez El Assad. Le chancelier Kreisky, qui a déjà accueilli deux fois à Salzbourg le président Nixon en route pour Moscou, a déclaré vendredi que le gouvernement autrichien était très heureux d'offrir l'hospitalité aux deux hommes d'Etat.

Le 3 juin, le président Ford se rendra en Italie, répondant à une invitation qu'avait adressée à son prédécesseur le président Giovanni Leone. Le président américain sera sans doute reçu en audience par le pape Paul VI au Vatican.

Revenu à Washington, M. Ford recevra le 16 juin le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Walter Scheel, dont la visite était initialement prévue pour le 2 juin. C'est également vers la mi-juin que le premier ministre d'Israël, M. Yitzhak Rabin, sera reçu à Washington, invité par le président américain. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

DÉFENSE

Contrairement à l'armée de l'air

LA MARINE AMÉRICAINE CHOISIT LE F-18 COMME FUTUR AVION LÉGER DE COMBAT

La marine américaine a annoncé, le vendredi 2 mai, qu'elle avait choisi comme futur avion de combat léger le F-18, biréacteur construit par McDonnell-Douglas et Northrop. On se souvient que l'armée de l'air américaine avait choisi le F-16 de General Dynamics le 13 janvier dernier (« le Monde » du 15 janvier). Ce choix de la marine, qu'étudie actuellement M. Schlesinger, secrétaire à la défense, devra cependant être entériné pa- le Congrès. Ce dernier aurait préféré voir les forces armées améri-aines s'équiper du même avion, le F-16, renforçant ainsi ses chances sur le marché européen.

Adapté aux opérations à partir de porte-avions, le F-16, dérivé du F-17 de Northrop, dépassera la vitesse de Mach 1,5, son rayon d'action sera de 720 kilomètres et, en combat, il pourra voler à plus de 13 500 mètres.

LE REMPLACEMENT DU F-104 EN EUROPE

Le Mirage est désormais offert au même prix que l'avion américain F-16

Le « sommet » belgo-néerlandais qui doit permettre aux ministres intéressés d'étudier, une nouvelle et ultime fois, le dossier de l'achat des avions destinés à remplacer les F-104 se réunit ce samedi 3 mai à Bruxelles. Cette réunion a lieu sur l'initiative du premier ministre belge. Assistent à l'entrevue quatre membres du gouvernement de chaque pays : le premier ministre, le ministre de, la défense, le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères. Comme leurs homologues norvégiens et danois, qui n'assistent pas à ces discussions, les ministres néerlandais et belges ont le choix entre le F-16 américain, le mirage F-1 M-53 de Dassault-Bréguet et le Viggen-Eurofighter suédois.

Selon les observateurs, les préférences du gouvernement néerlandais vont à l'avion F-16 de General Dynamics. A La Haye, on laisse entendre que les dirigeants néerlandais, en acceptant l'initiative des Belges, ont voulu, avant tout, faire un geste à l'égard de leurs collègues de Bruxelles, qui doivent faire leur choix en tenant compte de problèmes délicats de politique intérieure entre les Wallons et les Flamands.

La France a fait ce samedi de nouvelles propositions à ses nouvelles propositions à ses clients. Désormais, le Mirage F-1 M-53 est offert au même prix soit la valeur de 6,1 millions de dollars l'unité (environ 29 millions de francs), alors que le F-16 était jusqu'à présent moins cher de 5 à 7 %.

Les gouvernements du Danemark et de la Norvège, qui sont plutôt favorables aux offres américaines, seront informés des résultats des discussions belgo-néerlandaises. Toutefois, ils n'ont pas dissimulé que cette réunion de Bruxelles n'avait pas leur approbation dès lors qu'elle semblait signifier un éclatement du consortium européen. formé par les quatre pays clients, pour prendre une décision commune d'achat.

A ces critiques, les gouvernements belge et néerlandais ont répliqué que les deux pays devaient se concerter dans la mesure où ils sont, des quatre Etats intéressés par le remplacement du F-104, les deux seuls impliqués par d'éventuels accords de coopération industrielle avec le fournisseur, la Norvège et le Danemark ne possédant pas d'usines aéronautiques susceptibles d'êtres associées à la construction de l'avion retenu. De toute façons, il est prévu que les ministres de la défense des quatre pays se retrouvent le vendredi 9 mai à Bruxelles en séance pleinière.

● *M. Tindemans*, premier ministre belge, qui viendra à Paris à l'occasion de la célébration, vendredi 9 mai, du 25e anniversaire du « plan Schuman » (qui aboutit à la Première Communauté européenne) sera reçu par le président Giscard d'Estaing. Selon des sources belges, la conversation porterait notamment sur l'achat, dit « le marché du siècle », d'avions pour le remplacement des F-104 de l'armée belge.

● *Le sixième sous-marin lance-missiles* à propulsion nucléaire, dont la construction à Cherbourg sera lancée prochainement, a été baptisé *l'Inflexible* par M. Yvon Bourges, ministre de la défense. Les cinq sous-marins précédents ont été dénommés : *le Redoutable, le Terrible, le Foudroyant, l'Indomptable* et *le Tonnant*.

● *Un Mirage* de l'armée de l'air belge, en exercice au-dessus du territoire de l'Allemagne de l'Ouest, s'est écrasé, le vendredi 2 mai, sur des maisons de la petite ville de Vechta, en Basse-Saxe, faisant sept morts, dont le pilote, et huit blessés.

Libres opinions

UNE EXCEPTIONNELLE UNANIMITÉ

LA VOLONTÉ D'INDÉPENDANCE

par PIERRE LEFRANC (*)

LES déclarations du président de la République sur la défense de la France ont donné satisfaction aux gaullistes convaincus. La référence au général de Gaulle leur a paru bien venue.

Certes, pour exister aux yeux de tous, la défense de la France ne peut être qu'indépendante. Au surplus, notre autonomie constitue la garantie indispensable à toute politique extérieure ouverte aux nations non alignées. Qui pourrait croire, en effet, à notre résolution de prendre une voie qui ne soit liée à aucun des impérialismes si notre pays ne disposait pas de sa liberté de choix ?

Réjouissons-nous donc de la nette prise de position du chef de l'Etat bien que nous déplorions que les expérimentations aériennes de notre arme nucléaire aient été abandonnées sans que la pression internationale l'eût vraiment justifié. Se serait-il agi d'une pression interne ? Espérons que la position n'est pas définitive.

Quoi qu'il en soit, cette heureuse décision acquise, le réalisme nous commande de constater qu'il existe un malaise dans le pays quant à sa défense, et c'est à ce mauvais climat qu'il faut maintenant remédier. D'où vient ce malaise ? Ce n'est pas qu'une partie de l'opinion estime notre défense inutile puisque d'un bout à l'autre de l'éventail politique — à l'exception de quelques groupuscules — toutes les formations, et le parti communiste en premier, ont pris formellement position pour l'indépendance nationale. Les communistes contestent l'organisation et la nature de nos moyens de défense mais ils sont les plus acharnés avocats de notre indépendance, et s'ils s'élèvent contre tout lien avec l'organisation militaire de l'OTAN c'est bien, n'est-ce pas, pour que nous conservions l'intégralité de notre capacité de décision ! Constatons donc avec plaisir que sur ce point une unanimité nationale existe. En conséquence, la question de savoir quel type de société il s'agit de défendre ne se pose pas, je le répète, tous les partis politiques s'étant prononcés sans ambiguïté sur l'absolue nécessité de défendre notre liberté de déterminer notre avenir.

Les innombrables discussions sur les moyens d'assurer cette sauvegarde sont fort intéressantes. Le sujet est toujours d'actualité depuis le combat de David et de Goliath. Gageons qu'il occupera encore de nombreuses générations de militaires et de commentateurs. Certes, la stratégie actuelle peut être modifiée notamment par l'attribution à nos forces d'une mission « tous azimuts », mission qu'elles ne couvrent pas actuellement du fait de la concentration de la presque totalité de nos moyens en un corps de bataille lourd et vulnérable ; certes, notre puissance de dissuasion doit être constamment à jour de l'évolution des techniques, mais ces aspects pratiques ne constituent pas le fond du problème. Faisons, en ces domaines, confiance aux responsables ; ils se sont montrés à la hauteur de leur tâche en nous dotant, pour la première fois, d'un ensemble adapté à notre époque et dont la valeur est reconnue à Moscou comme à Washington.

Notre problème est de faire partager aux Français le souci de leur défense.

A propos du service militaire, dont le maintien est une nécessité — l'armée de métier préconisée en 1934 par le général de Gaulle venait s'ajouter aux forces constituées par la règle maintenue de la conscription, — les plus extrémistes doivent constater honnêtement que la grande majorité des appelés en acceptent la lourde servitude. Nos jeunes hommes se comportent parfaitement pendant cette année ramenée à dix mois et demi par le jeu des permissions ; mais les meilleurs, eux-mêmes, doutent de la nécessité de l'effort qu'on leur demande. On peut augmenter le montant du prêt, améliorer les conditions matérielles — il faut le faire, — revoir les emplois du temps et transférer à des personnels civils les tâches non militaires, ces réformes nécessaires ne suffiront pas à dissiper le malaise si l'essentiel manque, et cet essentiel c'est la conviction qu'une menace existe et que le pays doit se préparer à y faire face.

La théorie de la dissuasion présente beaucoup d'avantages, mais aussi l'inconvénient de faire croire qu'une nouvelle guerre est impossible ou encore que le choc serait si destructeur que l'individu n'y pourrait jouer aucun rôle. De telles convictions sont fortement démobilisatrices et l'opinion se repose sur elles, comme sur les périodiques déclarations lénifiantes des Super-Grands, pour se désintéresser de la défense. C'est contre ce désintérêt qu'il convient d'agir car, si crise il y a, il en est certainement l'origine.

Les risques de conflits, localisés ou mondiaux, sont grands en raison des pénuries, des ambitions, des fanatismes et surtout du vertigineux développement des armements. L'histoire montre, hélas ! que l'accumulation des moyens de combat engendre, presque toujours, la bataille. Comme il a été dit, la France ne présente aucune revendication et ne nourrit d'hostilité contre personne, mais en est-il de même des autres ? Des quatre points cardinaux notre indépendance peut donc être menacée, c'est ce que chaque Français doit comprendre. M. Giscard d'Estaing l'a bien montré et, sans provoquer l'affolement, c'est cette démonstration qu'il me semble nécessaire de poursuivre. Il faut faire mieux connaître les dangers qui sont suspendus au-dessus de nos têtes et convaincre que l'intervention des hommes peut être encore déterminante.

Dès lors qu'une unanimité nationale existe pour que l'indépendance du pays soit défendue, dès lors qu'aucun citoyen ne souhaite une occupation étrangère d'où qu'elle vienne, dès lors que chacun est conscient que l'équilibre actuel est précaire et risque d'être rompu, alors où est le problème pour restaurer dans les esprits la préoccupation d'une défense nationale ?

Si l'opinion est suffisamment informée de ces réalités, elle acceptera l'effort nécessaire et notre jeunesse estimera sûrement que ce n'est pas cher payer la liberté que de lui donner une année de sa vie.

(*) Secrétaire général de l'Institut Charles-de-Gaulle.

MÉDECINE

L'EXPÉRIENCE PSYCHIATRIQUE DE « LA BELLE ÉTOILE »

Une lumière dans la nuit ?

Pont-du-Navoy. — Une grande bâtisse jaune aux volets soulignés de rouge, telle un chalet de montagne qui aurait grandi trop vite, marque l'entrée du village adossé à l'un des premiers replis boisés du Jura. Ce n'est ni un hôtel ni une pension de famille : personne à la réception, et l'homme qui tient le bar — où l'on ne trouve pas l'habituel alignement de bouteilles — n'a pas la tenue appropriée. De personnel de service, point : les hommes et les femmes qui s'activent autour de la grande table viennent ensuite s'y asseoir, et tous — une trentaine de convives — se mobilisent dès qu'il s'agit de desservir.

En fait, il s'agit d'une communauté, mais d'une communauté « thérapeutique », car la plupart des pensionnaires de la Belle Etoile ont en principe leur place dans un hôpital psychiatrique : les uns, comme infirmiers, les autres, comme malades, et c'est l'hôpital psychiatrique de Dole-Sainte-Ylie, « en bas », à 30 kilomètres, qui loue la maison et en fait vivre les habitants.

De notre envoyé spécial

Depuis septembre dernier, ils sont neuf infirmiers et infirmières à s'être installés à la Belle Etoile ou aux alentours, avec femme et enfants. Certains logent ainsi, en compagnie de vingt à vingt-cinq malades, dans ce qui fut successivement un hôtel, un sanatorium et une clinique diététique.

Qu'est-ce maintenant ? Un foyer de postcure qui, selon l'unique épicier du petit bourg de deux cent cinquante habitants, accueille des « convalescents » ? *« On voit bien qu'ils ont eu quelque chose, mais ils ne sont pas fous »*, confirme la boulangère, dans la minuscule pièce qui lui sert de boutique, au voisinage immédiat du four fleurant si bon. Pour sa part, l'« équipe » — infirmiers auxquels se joignent, un jour par semaine, le docteur Paul Court, médecin, chef de service à Dole-Sainte-Ylie, et M. Nabati, psychanalyste parisien — se garde bien de donner un définition, quelle qu'elle soit. Une chose est certaine : les malades de Pont-du-Navoy ne sont pas des « convalescents ». Névrosés, psychotiques, voire schizophrènes, ils sont aussi « atteints » que leurs camarades de l'hôpital principal, tout en n'étant — et c'est le seul critère objectif de sélection — dangereux ni pour les autres ni pour eux-mêmes.

« Réintroduire la vie »

Le projet dont la Belle Etoile est l'aboutissement remonte à plus de deux ans. C'est le fruit du travail de l'équipe du docteur Court. Il a pris corps grâce à la très efficace bienveillance du directeur de l'hôpital, M. Peletier, qui avait déjà, dans son établissement, encouragé des expériences de « colonies de vacances » pour certains malades.

« Réintroduire la vie » dans le milieu psychiatrique, tel peut être défini, en trois mots, le but de l'équipe. La vie est encore dramatiquement absente de l'institution psychiatrique « classique », où le malade est étiqueté, souvent une fois pour toutes, son comportement devenant alors toujours « explicable » par le diagnostic un jour posé ; où l'infirmier, en blouse blanche, a, lui aussi, un rôle bien défini. Pas d'« uniforme » à la Belle Etoile, ni pour les uns, ni pour les autres. La communauté n'est pas isolée du monde extérieur : on va, on vient, et les portes sont toujours ouvertes, aussi bien aux familles des « malades », à leurs amis, qu'aux camarades de classe des enfants du personnel.

Mais la vie est aussi autodiscipline. La communauté impose certaines contraintes, ne serait-ce que pour les horaires des repas ou l'entretien de la maison. Ce sont les « malades » qui aident à la cuisine, font le ménage et la vaisselle, en compagnie — pourquoi pas — du médecin-chef. L'intimité de chacun est respectée : les chambres sont individuelles, et les occupants les aménagent comme ils l'entendent. La liberté sexuelle est respectée dans la mesure où, ce qui s'est déjà produit, elle ne risque pas de troubler la vie commune : les pensionnaires sont traités en adultes responsables. Tous les « malades » du sexe féminin, comme dans nombre d'établissements psychiatriques, prennent la pilule, mais c'est avec l'accord de l'équipe que deux jeunes ont décidé de faire chambre commune, avant d'envisager, maintenant, de se marier.

Autodiscipline encore, et combien significative de l'esprit de la maison, pour ce qui concerne les médicaments. Pas de « distribution générale » : chacun va de lui-même à l'infirmerie se servir, prenant même quelquefois sur lui de modifier les doses ou d'interrompre tout ou partie de son traitement. Autodiscipline aussi pour l'alcool : s'il n'y a pas de vin à table, chacun a le droit de consommer chaque jour une bière au bar, règle facilement acceptée, surtout par le « tenancier » lui-même, ancien alcoolique.

Si la « vie » ne consistait qu'en cette ouverture sur l'extérieur, même accompagnée de relations humaines toujours enrichissantes, elle risquerait d'être artificielle, mais l'équipe a aussi le souci permanent de faire sortir les « malades » : sorties exceptionnelles, comme le ski de fond aux Rousses, le spectacle à Lons-le-Saulnier ou la promenade en forêt ; mais surtout la sortie quotidienne, pour certains, qu'est le travail à l'extérieur.

Le décloisonnement

Sur les vingt-cinq malades, une dizaine ont, en effet, trouvé du travail, en général manuel, dans les petites entreprises de la région. Dans la plupart des cas, cette occupation professionnelle s'est accompagnée d'une amélioration du malade, qui trouve ainsi une voie à sa réintégration sociale. Le salaire, même s'il est quelquefois réduit du fait des « contrats de rééducation », rend une certaine autonomie à l'intéressé. La compagnie de personnes totalement étrangères au milieu psychiatrique, qui semblent parfaitement accepter le rééduqué comme l'un des leurs, a aussi une influence bénéfique : il s'agit bien d'opérer un véritable décloisonnement, et c'est l'ensemble de l'environnement qui devient thérapeutique.

Ce décloisonnement, l'équipe le recherche encore quand, de temps à autre, elle invite les familles des malades à venir, le temps d'une soirée, discuter avec elle. Ainsi, les proches du malade peuvent comprendre que si ils ont pu avoir un rôle dans la genèse de la « maladie », ils n'en doivent pas moins perdre tout sentiment de culpabilité. Au cours de ces entretiens, les familles apprennent aussi qu'elles ont un rôle de soignants à jouer.

De leur côté, les habitants du village commencent à s'intéresser progressivement à ce qui se passe à la Belle Etoile, et semblent avoir maintenant bien accepté cette expérience. Selon le curé, *« les gens sont contents que cette grande bâtisse serve à quelque chose. Ça fait de la vie »*. Plus que contents même : ne sont-ils pas venus nombreux rire et danser à une fête organisée récemment à la Belle Etoile ?

Tout n'est cependant pas facile : si les soucis matériels, réels, ne semblent pas entraver l'activité de cette équipe enthousiaste, la réunion de mercredi soir, au grand complet, ne paraît pas superflue pour résoudre, au prix de discussions parfois tendues, tous les problèmes. Cas particuliers des malades étudiés, problèmes de la réinsertion, accentués par la difficulté de trouver du travail dans un environnement proche, sont autant d'occasions de conflits, de tensions, de divergences, qu'il faut surmonter pour déterminer une politique commune, indispensable à toute véritable action thérapeutique. Plane aussi une certaine inquiétude relative à l'avenir de la maison, même si cette inquiétude est vigoureusement repoussée par l'optimisme de M. Peletier, pour lequel *« il ne devrait pas y avoir de problème »*.

L'expérience de Pont-du-Navoy est exemplaire à au moins un titre : elle montre que, même dans le secteur public, bien des initiatives originales sont possibles. Un inspecteur général de la santé a, dit-on, été favorablement impressionné par ce qu'il a vu la Belle Etoile.

Il reste beaucoup à faire dans le domaine de la santé mentale. Des réalisations comme celle de Pont-du-Navoy éclairent un peu la nuit du monde psychiatrique.

XAVIER WEEGER.

RELIGION

AU SYNODE NATIONAL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Le pasteur Maury évoque les horreurs et la honte de la guerre du Vietnam

De notre envoyé spécial

Carry-le-Rouet. — Le synode national de l'Eglise réformée de France tient ses assises dans les Bouches-du-Rhône, à Carry-le-Rouet, jusqu'au 6 mai, sur le thème pratiquement identique à celui du dernier synode de l'Eglise romaine, « La transmission de l'Evangile ».

Dans son message initial, le pasteur Jacques Maury, président du conseil national, citant M. Georges Crespy, a rappelé que toute transmission impliquait une trahison mais qu'il fallait éviter de se laisser prendre au piège des difficultés et des tensions inévitables faute de succomber à la paralysie. De même, il convient d'aller au-delà de l'examen de la pluralité légitime des expressions de la foi et des problèmes de méthode pour traiter du contenu même de la foi et de son caractère universel. L'existence de communautés chrétiennes à travers le monde prouve d'ailleurs la permanence de l'Evangile et sa capacité à s'adapter à toute civilisation.

Le pasteur a tenu à évoquer dès le début de son rapport *« la plus horrible et la plus honteuse guerre de cette deuxième moitié du vingtième siècle »* et *« ce lâche soulagement qui nous a envahis à penser que c'était fini »*. *« Devant tant de malheurs*, a-t-il ajouté, *que nous n'avons pas su écarter, et devant tant de misères qui demeurent dans les prisons, vous trouverez dans le bulletin de l'Eglise réformée de France le terrible cri d'alerte de l'association des chrétiens pour l'abolition de la torture. »*

D'autre part, l'orateur a mentionné que deux des membres du synode se trouvaient, à l'heure où il parlait, devant le tribunal militaire de Bordeaux pour témoigner au procès pour insoumission d'un objecteur de conscience, Emmanuel Grillet, ancien étudiant de la faculté de Montpellier. (Lire notre compte rendu page 8.) M. Maury a écrit pour sa part une longue lettre nuancée au président du tribunal pour lui demander de faire preuve de *« compréhension »*. *« Je reçois*, a-t-il dit, *malgré ce qui m'y apparaît de démesuré, la protestation d'Emmanuel Grillet comme une interpellation exigeante pour nous tous, y compris pour nos Eglises. »*

En tant que président de la commission générale de l'évangélisation, le pasteur Georges Casalis a donné lecture d'un télégramme au président du tribunal de Bordeaux pour réclamer une sentence d'acquittement.

Après avoir rendu hommage au pasteur Paul Guiraud, qui arrive le 30 juin au terme de son mandat de secrétaire général du conseil national, M. Maury a confirmé que son successeur serait le pasteur Alfred Chevalley (cinquante-huit ans), membre jusqu'alors du conseil national et président de la région Nord-Normandie.

Enfin, le rapporteur a proposé d'inscrire à l'ordre du jour du prochain synode national le thème « Ethique sexuelle et familiale », déjà traité par la brochure éditée récemment par la Fédération protestante de France (*le Monde* du 6-7 avril). Il a annoncé, d'autre part, que le conseil national avait été amené, en mars dernier, à prononcer la suspension jusqu'en juin 1977 de deux pasteurs pour des motifs d'éthique conjugale. Les intéressés ont un délai de deux mois pour faire appel au synode national.

HENRI FESQUET.

ÉDUCATION

EN RÉPONSE A DES PARLEMENTAIRES

M. Haby justifie l'effort d'information du ministère sur la réforme de l'enseignement

Divers députés de l'opposition et de la majorité — MM. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, et Roland Leroy, député communiste de Seine-Maritime — ont interrogé M. René Haby, ministre de l'éducation, sur les moyens dont dispose son ministère en matière d'information et sur l'utilisation de ceux-ci *« à des fins de propagande politique »*. Les parlementaires de l'opposition faisaient en particulier référence au *Courrier de l'éducation*, la revue du ministère, destinée aux enseignants et aux élèves, et à un dépliant envoyé aux familles vantant les mérites de la *« réforme Haby »*. (*le Monde* du 19 avril) Dans le *Journal officiel* des débats de l'Assemblée nationale daté du 30 avril, le ministre répond à ces interrogations.

M. Haby écrit d'abord qu'il *« entre normalement dans la mission des ministères d'informer le plus largement possible les agents qui dépendent d'eux comme les usagers des services publics qu'ils assurent »*. S'agissant du *Courrier de l'éducation*, il précise toutefois qu'il n'est *« manifestement pas dans sa vocation »*, ainsi que le suggérait M. Mexandeau, d'y publier les points de vue des élus de l'opposition et des responsables syndicaux, ce qui le transformerait en *« tribune politique »*.

M. Leroy lui ayant reproché son *« abus d'autorité et de confiance »* en laissant reproduire dans le *Courrier de l'éducation* une interview publiée dans *le Quotidien de Paris* avec fac-similé de ce journal, M. Haby répond que cette reproduction *« ne saurait en aucun cas constituer une publicité pour cette publication, qui ne passe d'ailleurs pas pour être le porte-parole du gouvernement ni de quelque formation politique que ce soit. Si un autre quotidien, par exemple celui où l'honorable parlementaire a coutume de s'exprimer, publiait un entretien avec le ministre susceptible d'intéresser les lycéens et en acceptait la reproduction par le* Courrier de l'éducation, *ce journal serait assuré de bénéficier des mêmes conditions. »*

Quant au dépliant diffusé aux familles, il a été tiré à 5 millions d'exemplaires et a coûté 441 192 francs à l'Etat. Le ministre précise à son propos que *« cet effort d'information en direction des familles, qui sont au premier chef intéressées par l'amélioration de nos institutions scolaires, sera naturellement poursuivi sous des formes appropriées, et toujours respectueuses de la liberté d'appréciation de chacun. Toute tentative d'assimilation de cette information, dont la légitimité doit être réaffirmée avec force, avec une quelconque « propagande partisane » sera énergiquement repoussée »*.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

POINT DE VUE

Que cache le plan de relance pour les P.T.T. ?

par ROBERT CHAPUIS (*)

Le président de la République vient d'annoncer des mesures financières concernant les télécommunications : 4,2 milliards sur deux ans, soit, d'après lui, 900 000 lignes supplémentaires et une accélération de l'automatisation. L'échéancier des réalisations a été précisé par le secrétaire d'Etat aux P.T.T., qui a également indiqué leurs conséquences présumées sur l'emploi. Ces mesures appellent de la part du parti socialiste un certain nombre de remarques et de questions :

● Cet accroissement du parc de lignes principales s'ajoute aux 2 800 000 lignes à réaliser d'ici à fin 1977, objectif de production jamais encore atteint en France dans un te· laps de temps, et de loin !

● 900 000 lignes supplémentaires supposeraient un accroissement en personnel d'exploitation et de maintenance d'au minimum neuf mille agents (barème suédois), sans inclure les besoins en personnel pour procéder aux études d'implantation et de raccordement, ainsi qu'à la passation des marchés. Ne pas accorder simultanément les emplois nécessités par un tel effort ne peut conduire qu'à des études sommaires, sinon bâclées, à des mises en service de matériels insuffisamment contrôlés, tant en usine que lors du raccordement sur le réseau, accroissant ainsi les difficultés d'écoulement du trafic.

● Le rapport de la commission de contrôle de la gestion du service public du téléphone (rapport Corrèze) estimait en 1974 le coût d'installation d'une ligne principale nouvelle à environ 10 000 F. Or le chef de l'Etat octroie 4,2 milliards pour réaliser 900 000 lignes et un programme d'automatisation. En faisant abstraction du programme d'automatisation, cela signifie que le coût d'une ligne principale nouvelle ne serait que de 4 700 F : sous-estimation qui va du simple au double !

● Aux 12,75 milliards du budget 1975, M. Giscard d'Estaing ajoute 1,7 milliard (dont 1 milliard avait d'ailleurs été voté par le Parlement au titre d'un programme complémentaire « si le marché monétaire le permettait »). Sur ce budget total de 14,45 milliards, on doit retirer 0,3 milliard affecté aux centres de tri : il reste donc 14,15 milliards que l'on peut comparer aux 18 milliards jugés nécessaires par le rapport Corrèze.

Quant au budget 1976, qui n'en est qu'à l'esquisse, on lui ajouterait 2,5 milliards ; le Parlement est ainsi dessaisi de ses prérogatives puisque la détermination de ces crédits échappe totalement à son vote.

● La question du financement de ce nouveau programme n'a pas été précisée. Mais cette pseudo-augmentation des programmes ne serait-elle pas plutôt un prétexte pour relancer les sociétés de financement dont on connaît le coût (+ 20 % de surcroît environ par rapport à un emprunt P.T.T.) et surtout l'inutilité (recours pour l'essentiel à des fonds d'emprunt que les télécommunications peuvent très bien aller chercher directement, notamment par la Caisse nationale des télécommunications) ?

L'absurdité d'un tel financement, qui transite par des sociétés parasites, ne prouverait-elle pas que la pression des banquiers s'accentue au plus haut niveau dans l'administration ?

● Alors que toutes les études montrent qu'il s'écoule au moins dix-huit mois entre les décisions d'investissement et la mise en service des lignes construites, comment le secrétaire d'Etat aux P.T.T. peut-il promettre cinquante mille lignes nouvelles dès 1975, grâce à des mesures annoncées fin avril 1975 ?

● Dire que ces 4,2 milliards de francs auront un effet important sur la crise de l'emploi n'est pas très crédible ; ils contribueront tout juste à empêcher le débauchage dans le secteur industriel des télécommunications, mais cela porte sur quelques milliers d'emplois, alors que le nombre des chômeurs dépasse le million.

● Il apparaît donc clairement que, faute de moyens bien définis, les nouveaux objectifs, bien qu'annoncés à grand fracas, ne pourront pas, et de très loin, être atteints. Il semble peu crédible que les responsables au plus haut niveau ne soient pas conscients de cet état de choses.

Dans ces conditions, une question fondamentale ne peut plus être éludée : que cache l'ensemble de cette opération, quel est le but politique poursuivi ? Ne cherche-t-on pas à démontrer à terme que l'administration et le secteur public sont incapables de résoudre la crise du téléphone ?

N'assistons-nous pas à la deuxième phase du plan de démolition des télécommunications en tant qu'administration publique, dont la première phase a été le démantèlement du CNET et la curieuse réforme de la direction générale des télécommunications en octobre dernier ?

(*) Délégué national du parti socialiste à la technologie et à la recherche.

La C.F.T.C. : après l'argent, les effectifs

« L'effort de relance dans les télécommunications est indéniable », a déclaré, le 2 mai, au cours d'une conférence de presse, M. Clovis-Gilles Faki, secrétaire général de la fédération C.F.T.C. des P.T.T. (5 % des voix lors des élections professionnelles). Commentant la décision du gouvernement d'attribuer 4,2 milliards de francs supplémentaires pour le téléphone, M. Faki s'est inquiété de la pénurie actuelle des effectifs : « *Nous avons*, a-t-il dit, *les craintes les plus grandes, quant à l'attitude du ministre des finances lorsqu'il s'agira d'accorder aux P.T.T. les emplois suffisants pour mettre en œuvre, exploiter et entretenir notre réseau de télécommunications. Certes, les usagers veulent le téléphone, mais un téléphone qui marche.* »

Combien de postes devraient être créés en 1976 d'après la C.F.T.C. ? « *Les directions des postes et des télécommunications avaient demandé douze mille créations d'emplois en 1975 et en avaient obtenu quatre mille. Nous estimons que le chiffre de douze mille permet seulement d'arrêter la dégradation du service public des P.T.T., mais pas d'améliorer les conditions de travail du personnel. Nous faisons de la création, en juillet prochain, de deux mille emplois, accordés sous condition lors de la dernière discussion budgétaire, un test de la volonté gouvernementale de redresser la situation.* »

La C.F.T.C. enregistre avec satisfaction les améliorations de carrière et des conditions de travail promises par le gouvernement à l'issue de la grève de novembre 1974. Lors d'une entrevue avec le secrétaire d'Etat aux P.T.T., prévue pour le 15 mai, elle demandera que soit appliquée rigoureusement la loi de 1923 sur l'autonomie budgétaire des P.T.T., c'est-à-dire qu'il soit mis fin aux déficits artificiels imputables, selon elle, aux charges indues supportées par la poste et les chèques postaux, dont les services ne sont pas normalement rémunérés par le gouvernement.

PRESSE

« LE PARISIEN LIBÉRÉ » N'A PAS PARU SAMEDI 3 MAI

Pour la seconde fois cette semaine, *le Parisien libéré* n'a pas paru samedi matin 3 mai en raison du mouvement de grève observé par les ouvriers du Livre.

Une réunion du comité d'entreprise avait eu lieu vendredi après-midi sans qu'aucun dialogue ait pu s'engager dans l'espoir de trouver une solution au conflit qui, depuis le 3 mars, oppose la direction du quotidien aux ouvriers de son atelier de composition.

● *Le quotidien britannique* The Guardian portera son prix de vente à 10 pence (au lieu de 8) à partir du lundi 5 mai, comme l'ont fait récemment le *Times* et le *Financial Times*.

LES TRAVAILLEURS DU LIVRE APRÈS L'ÉCHEC DES DISCUSSIONS DE LA COMMISSION LABEUR

Le Syndicat des ouvriers du Livre a publié, le 2 mai, le communiqué dont voici les principaux passages :

« Le comité exécutif de la F.F.T.L.-C.G.T., réuni le 30 avril, s'est livré à une analyse de la situation sociale, et, plus précisément, à l'examen de l'échec de la commission paritaire labeur du 24 avril... ;

» Il appelle tous les syndicats, tous les militants à se lancer dans une grande campagne d'explications, de mobilisation et d'action des travailleurs contre l'intransigeance du patronat dont le but est de faire supporter l'austérité aux travailleurs.

» Seule, la lutte revendicative persévérante, vigoureuse et énergique est capable d'imposer des reculs au patronat et le contraindre à la négociation...

» Il se félicite de la large participation des travailleurs aux actions des 21, 22 et 23 avril. Il convient de poursuivre cet élan et d'élever le niveau de la lutte.

» Dans cette perspective, le comité exécutif demande aux directions syndicales et à tous les militants de réfléchir aux formes d'action les plus efficaces à proposer aux travailleurs.

» Il appelle, en conséquence, toutes les sections de la Fédération du livre C.G.T. à prendre, avec les travailleurs du labeur et de la reliure-brochure-dorure, dans la période du 12 au 15 mai, des initiatives d'action qui devront se traduire par des arrêts de travail et par l'organisation de réunions d'information dans les entreprises. »

Paris

● DIX A DIX-HUIT MILLE METRES CARRES DE LOGEMENTS AUX HALLES. — Contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* du 3 mai, il n'est pas prévu de construire de dix mille à dix-huit mille logements aux Halles, mais de 10 000 à 18 000 mètres carrés de logements.

ENVIRONNEMENT

Une centrale nucléaire dans l'Isère

L'E.D.F. a-t-elle outrepassé ses droits ?

Bourgoin. — Si le gouvernement a manifeste l'intention d'ouvrir un débat public sur le dossier de l'énergie nucléaire, la justice ne paraît pas s'y être encore résolue. Saisi le vendredi 2 mai d'un recours en référé formé par deux associations de défense de l'environnement (1) contre Electricité de France à propos de la construction du surgénérateur Super-Phénix (1 200 mégawatts) à Creys-Malville (Isère), le président du tribunal de grande instance de Bourgoin, M. Léon Mannent, n'a pas envisagé une seconde de modifier le protocole judiciaire. Malgré le caractère assez exceptionnel de l'affaire qui lui était soumise, il a reçu les avocats des deux parties autour de l'imposante « table ronde » de la salle du conseil.

De notre correspondant

L'assignation en justice d'Electricité de France par les défenseurs de l'environnement vise davantage, semble-t-il, à attirer l'attention de l'opinion, en particulier *des populations locales*, sur la gravité du choix d'une politique électro-nucléaire qu'à obtenir réellement le renoncement de la part de cette administration toute-puissante à la construction du surgénérateur. Ce que les deux avocats des associations écologiques — Mᵉ Maryse Prévôt, de Lyon et Mᵉ Giraud, de Grenoble — reprochent à E.D.F., c'est d'avoir outrepassé ses droits et d'avoir commencé les travaux de construction de la future centrale sans autorisation. Ils estiment qu'en agissant ainsi l'administration a commis une « *voie de fait* », c'est-à-dire un acte « *insusceptible d'être rattaché à un pouvoir appartenant à l'administration* » et constituant, par ailleurs, une violation d'une liberté fondamentale, celle que représente pour tout homme « *le droit de vivre dans certaines conditions de qualité de la vie* ». Les objectifs sont clairs : il n'est pas question de faire le procès de la centrale Super-Phénix et encore moins celui de l'énergie nucléaire, mais de faire rentrer l'E.D.F. dans la légalité. Pour que cette administration y soit incitée, les conseils des mouvements écologiques demandent au juge de prononcer la suspension des travaux à raison d'une astreinte de 20 000 francs par jour, « *ce qui est bien peu de chose pour E.D.F.* », fera observer Mᵉ Giraud.

Les travaux en question ont effectivement débuté dans la première quinzaine du mois de décembre 1974 (*le Monde* du 31 décembre 1974) sur la rive gauche du Rhône, alors que l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique — ouverte du 9 octobre au 8 novembre 1974, mais prolongée jusqu'au 17 décembre en raison de la grève des postes — n'était pas achevée et que la commission d'enquête était loin, dans ces conditions, d'avoir pu rédiger son rapport. Aujourd'hui encore l'autorisation de construire la centrale, réglementée par le décret du 27 mars 1973, n'a toujours pas été délivrée, mais depuis cinq mois l'aménagement du site continue.

« *Ce sont là*, répondent les avocats de l'administration, Mᵉˢ Bettinger, de Paris et Escailler, de Grenoble, *des travaux préparatoires qui ne constituent pas à proprement parler les ouvrages spécifiquement nucléaires visés par le décret de mars 1973 et donc soumis à une autorisation.* »

Les conseils soutiennent que, E.D.F. étant propriétaire des terrains, elle n'avait même pas à solliciter une déclaration d'utilité publique et que si elle a cru bon de la demander, c'est « *pour préserver l'avenir* ». Ainsi donc les consultations traditionnelles entreprises par le préfet de l'Isère — renouvelées à la suite d'un vice de forme dénoncé précisément par l'association de sauvegarde du site de Bugey-Maleville — et destinées à recueillir les observations des habitants sur le projet ne feraient pas partie de la procédure d'autorisation.

Un autre point n'a pas manqué de surprendre jeunes filles et jeunes gens qui ont assisté pendant une heure et demie à cet aimable échange de propos juridiques très *éloignés de leur conception de* la justice. C'est que la qualité de la vie, droit naturel peut-être, n'est pas assimilable à une « *liberté publique fondamentale* », de celle dont les manuels de droit et la jurisprudence disent qu'elle doit être « *organisée, réglementée, institutionnalisée* ». « *Il ne tient qu'à vous, Monsieur le Président, de faire évoluer la jurisprudence et de faire en sorte qu'à une situation nouvelle soient appliqués des principes nouveaux* », a fait observer Mᵉ Giraud.

L'ordonnance de référé sera rendue le 30 mai

BERNARD ELIE.

(1) L'Association de sauvegarde du site de Bugey-Malsville et le Mouvement écologique Rhône-Alpes.

JEUNESSE

APRÈS LA LOI SUR LA MAJORITÉ A DIX-HUIT ANS

Les éducateurs spécialisés veulent rester les avocats des jeunes inadaptés

Bouvines. — L'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI), qui regroupe deux mille adhérents, organisait du 28 au 30 avril, à Bouvines, sa session annuelle d'études sur le thème suivant : « L'éducateur spécialisé, pourquoi, pour qui, comment, après l'adoption de la loi du 5 juillet 1974 sur la majorité à dix-huit ans ? » Une centaine de personnes originaires de différentes régions de France et travaillant dans divers secteurs de l'action sociale (foyers de prévention, hôpitaux psychiatriques, centres d'éducation surveillée, instituts médico-pédagogiques, etc.) ont participé en commissions à ces travaux et essayé de mieux définir leurs fonctions et leurs responsabilités dans un contexte législatif nouveau.

De notre envoyé spécial

La loi sur la majorité à dix-huit ans, même considérée comme un « *acquis extrêmement positif* », ne pouvait pas ne pas poser aux éducateurs spécialisés un certain nombre de problèmes immédiats. D'abord parce que comme l'indiquait dans son exposé d'ouverture M. Jacques Selosse, professeur à l'université de Lille-III et maître de recherches au C.N.R.S., « *cette loi, si elle augmente la capacité civile de l'adolescent, réduit, par contre, sa protection. Toute une série de lois sociales défendaient, entre autres, les handicapés, les cas d'assistance ou les cas de protection judiciaire jusqu'à vingt et un ans. Elles les protégeaient aussi sur le plan d'un certain nombre de conduites sociales dangereuses* ».

Abaisser l'âge de la majorité revient donc à exposer plus largement les jeunes *en difficulté*. Or, selon des chiffres communément admis, 250 000 jeunes de dix-huit à vingt et un ans relevaient auparavant de ces cas de protection ou d'assistance. « *Qu'allons-nous faire de ces 250 000 nouveaux adultes ?* »

Bon nombre des éducateurs présents à Bouvines n'ont pas manqué de relever une contradiction dans l'évolution récente. Comme si la société voulait reprendre *d'une main ce qu'elle accorde de* l'autre. « *A cette loi sur la majorité,* dira M. Selosse, *octroyée au mois de juillet comme à une distribution des prix, correspond un fait sociologique important, un abaissement du seuil de tolérance au phénomène de déviances juvéniles.* » Le monde des adultes réagit à sa façon.

Autre danger souligné : voir se développer une conception du bénévolat qui devienne, ainsi que semble le vouloir le gouvernement, « *une politique de l'action sociale, dans le cadre d'une conception essentiellement préservatrice et inspirée par les critères charismatiques de la bienfaisance et de la charité...* ».

Devant ces *risques* — l'extension d'un contrôle social de forme policière, la « déprofessionnalisation » de l'action éducative. — il appartient donc aux éducateurs de se mieux définir. Cela revient d'abord à désamorcer la « suspicion », ce *climat de dénigrement* actuel de l'action éducative : « *On nous associe très souvent aux inadaptés dont on nous demande de nous occuper. Un peu comme on accuse le père des fautes du fils.* »

Se refusant à n'être que des « récupérateurs » ou des « *adjoints de police* », ne voulant pas « *transformer des jeunes en moutons* », les éducateurs ont donc insisté d'abord sur leur rôle d'informateurs, d'avocats de la jeunesse auprès de la société.

Second rôle de l'éducateur spécialisé : celui de médiateur entre ces jeunes en difficulté et cette société. Cela lui impose un certain nombre de nécessités qui, peut-être par suite de malentendus ou de mésententes locales, ne sont pas toujours admises comme telles : nécessité de dialoguer avec les pouvoirs publics et les responsables à tous les échelons ; nécessité d'un travail en équipe (éducateurs, juges, assistants de service social, bénévoles, etc.). Nécessité aussi d'un engagement social de l'éducateur, « *citoyen et responsable* », qui ne peut plus se contenter d'être l'exécutant d'une action « curative », mais entend travailler aussi sur les causes de l'inadaptation.

Avocat, médiateur, « *acteur social* », l'éducateur se devra aussi d'être parfaitement lui-même : c'est-à-dire un véritable éducateur. A ce niveau, deux types de problèmes se posent. D'abord celui de la formation : les participants à la session de Bouvines n'ont pas manqué de souligner les risques pris avec la réduction notable (— 30 %) des subventions accordées par l'Etat en 1975 aux centres de formation des travailleurs sociaux pour l'instauration des élèves éducateurs. Ensuite, celui de la responsabilité : « *A dix-huit ans,* dira un participant, *la pire des situation pour un jeune, c'est la solitude. Doit-on abandonner à lui-même un garçon qui se drogue parce qu'il a dix-huit ans et un jour ?* »

Entre deux extrêmes, « tout lâcher » ou, à l'inverse, « tout faire pour garder le jeune sous leur influence », il leur faudra trouver un équilibre. Et ce ne sera pas si facile pour ceux qui avaient déjà bien du mal à trouver la juste ligne entre la permissivité et l'autoritarisme, et qui se retrouvent aujourd'hui seuls devant une loi promulguée sans véritables mesures d'accompagnement *capables de modifier* les structures éducatives et sociales et donc d'apporter quelque aide à leur action.

Cependant, cette situation nouvelle n'a pas que des inconvénients : à la relation triangulaire *précédente — autorités*, éducateurs, famille — succède aujourd'hui une situation de dialogue : autorités-jeunes. A des décisions de type autoritaire devra succéder la recherche d'une adhésion ou d'un compromis. Changement fondamental, puisque, aussi bien, les éducateurs pourraient envisager de revendiquer, face à des adultes reconnus majeurs civils, une place que les autorités de tutelle traditionnelles (juges des *enfants par exemple*) ne peuvent plus juridiquement justifier. Ne serait-ce pas là, comme l'indiquait M. Selosse « *l'occasion de faire évoluer les institutions* » ?

PIERRE GEORGES.

SPORTS

ÉQUITATION

Neuf pays disputent le Concours de Rome

Rome. — Réduit pour la première fois de son histoire à une durée de cinq jours au lieu d'une semaine — une semaine à deux dimanches, — le Concours de saut d'obstacles international officiel (C.S.I.O.) de Rome continue depuis le 30 avril sa brillante mais trop brève carrière. Conséquence inéluctable : la nuit romaine tombant une petite heure plus tôt qu'en Ile-de-France, les derniers concurrents caracolent avec les yeux de la foi, et notre regret se mue en véritable tristesse quand, sur la piste aux obstacles à peine discernables, succède à un talent honnête sans plus un demi-dieu trahi par l'obscurité.

De notre envoyé spécial

La nouvelle formule, paraît-il, arrange tout le monde. Les organisateurs, le panache jeté aux oubliettes, ont pu ainsi diminuer leurs frais, le temps des munificences passées les condamnant, hélas ! à de fâcheuses petitesses dont la situation économique porte la responsabilité. Quant aux professionnels de la cravache — ne parlons plus d'amateurs, — leur satisfaction est évidente mais pour de tout autres raisons. L'utilitarisme aujourd'hui étant mieux considéré que l'esprit chevaleresque, ces messieurs, dans leur hâte à s'approprier quelques filets du Pactole, courent toujours plus vite d'un point à un autre du globe conformément aux exigences de leur planning.

Au train où vont les choses, ce n'est pas demain qu'un courant d'air pur assainira l'atmosphère des concours hippiques. Cependant, nous ne nous sentons pas d'humeur à exprimer des sentiments indicibles sous le ciel absolument divin de la piazza di Siena où se déroule, au cœur même de la villa Borghèse, l'une des plus belles manifestations équestres de l'année. La pièce fût-elle médiocre, — ce n'est pas le cas, — le cadre, dans une compétition où le cheval est roi, peut tout sauver, et le parfait ovale gazonné de Rome, avec ses bosquets de rhododendrons roses au pied de chaque obstacle, ses pins parasols et ses vieux cyprès, forme à lui seul un paysage inoubliable.

Cette abondance végétale a tout de même son revers. Des tribunes, il est malaisé de suivre sans en rien perdre les chevaux au plus dur de l'effort. La rivière, ce « juge de paix » impitoyable de nombre d'épreuves, échappa le premier jour totalement à notre vue. Restait l'oreille et, sur ce point, les « floc-floc » des Français plaçant régulièrement les quatre pieds de leurs montures au beau milieu de l'eau valaient toutes les informations.

Au total, neuf nations s'affrontent jour après jour place de Sienne avec un égal acharnement, les plus éminentes comme les plus modestes. Au premier rang des vedettes, citons la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, l'Irlande et la France. Outsiders : le Venezuela, le Brésil — sans le maestro Nelson Pessoa, — les Pays-Bas et la Belgique.

La France n'a joué aucun rôle dans le grand prix de Rome disputé le 1ᵉʳ mai et remporté par le Britannique Pyrah en selle sur *April love*. Sa tête de lièvre, sa robe d'un gris poussiéreux, ses pieds affligés d'une affreuse touffe de poils et serrés du derrière, tout en vérité prévient contre cet animal. Dans une foire, il n'eut pas trouvé preneur à 1 000 F. En réalité, quel prodigieux sauteur et quelle manne pour son propriétaire.

Une fiche de consolation pour les Français au troisième jour. La victoire de Marcel Rozier dans une épreuve où le chronomètre, ce briseur de jarrets, départageait les « sans faute ». *Chinoise*, la nouvelle jument du champion de France, semble être promise aux plus hautes destinées.

ROLAND MERLIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ALPINISME. — *Dans l'Himalaya, une expédition française a atteint le sommet du Pumori (7 145 mètres). Jean Lescure, chef de l'expédition, était accompagné de Claudine Lescure, de Philippe Decouve de Nuncques et d'un Sherpa.*

— Une cordée espagnole, qui avait réussi à atteindre, le 26 avril, le sommet du Mansiu (8 212 mètres), a lancé un appel à l'aide : deux de ses membres ont été victimes de fractures de jambes.

AUTOMOBILISME. — *L'Association des constructeurs de formule 1 a demandé et obtenu que le nombre des participants au Grand Prix de Monaco soit ramené de vingt-cinq à dix-huit. Les constructeurs, qui avaient eux-mêmes jusqu'ici souhaité une augmentation du nombre de concurrents, ont préféré une participation réduite pour des raisons de sécurité.*

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les désillusions des travailleurs réunionnais

Plusieurs dizaines de Réunionnais ont défilé, vendredi 2 mai, à la barre des témoins, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Alain Dupuy, à l'occasion de la première journée du procès en diffamation — déjà renvoyé trois fois — intenté par le Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (BUMIDOM) et son président, M. Jean-Emile Vié, contre le journal *le Combat réunionnais* et son directeur, M. Roland Malet : dans son numéro daté de juillet-août 1973, cette publication avait notamment assuré que le BUMIDOM faisait *« commerce de chair humaine pour le profit de quelques capitalistes »*.

C'est en fait tout le problème des Français d'outre-mer, « *trompés par une alléchante campagne de propagande sur les conditions d'emploi, de salaire et de logement en métropole* », qui a été examiné vendredi : ces jeunes travailleurs racontent qu'ils ont quitté la Réunion, par l'intermédiaire d'organismes officiels, avec la promesse de conditions de vie meilleures, et que, la plupart du temps, ils ont été astreints en métropole à un travail qui ne correspondait ni à leur qualification, ni à leurs aspirations. De plus, ils sont payés, très souvent, à un salaire voisin du SMIC et logés dans de simples chambres, « *12 mètres carrés pour deux, à 250 F par mois et par personne* ».

En cas de débauchage, ils sont les premiers touchés — avec une allocation chômage de 240 francs par quinzaine, — et l'un d'eux explique comment les grandes entreprises métropolitaines, à chaque nouvelle arrivée d'un « contingent d'outre-mer », effectuent un « *tri systématique* », éliminant, après un mois d'embauche, la moitié des travailleurs. Isolés, tenus à l'écart sous un climat qui n'est pas le leur, beaucoup, qui n'ont pas les moyens de payer leur voyage de retour, s'abandonnent alors « *à la colère ou au désespoir* ».

Mais le BUMIDOM est-il responsable de cette situation ? M. Jean-Emile Vié assure que l'organisme qu'il préside ne fait « *aucune propagande* » dans les départements d'outre-mer en faveur de l'émigration, ce qui ne l'empêche pas d'être « submergé » par les demandes de départ. Le BUMIDOM, déclare M. Vié, s'est occupé, depuis sa création, de 95 000 travailleurs, pour lesquels il a fourni des « *efforts méritoires* ». Tous, dit-il, ont été interrogés sur l'action de son organisme : parmi les 12 000 réponses reçues, 96% sont favorables.

La deuxième journée de ce procès a lieu ce samedi 3 mai avec le réquisitoire de M. Fontaine et les plaidoiries de Mᵉ Mandérieux pour la partie civile et Mᵉ Labadie pour la défense. Le jugement sera rendu à une date ultérieure. — M. C.

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE DEMANDE LA FERMETURE IMMÉDIATE DU « CENTRE D'HÉBERGEMENT » D'ARENC

Le Syndicat de la magistrature, dans un communiqué publié vendredi 2 mai, à Marseille, réclame la fermeture immédiate du « *centre d'hébergement* » d'immigrés du port de Marseille, « prison » qui existe « *dans l'illégalité la plus complète* ».

« *La garde à vue ne saurait justifier les détentions opérées au centre d'Arenc* », précisent les magistrats, qui ajoutent : « *Le camp d'Arenc est une véritable prison. Qu'est-ce donc d'autre qu'un bâtiment dont les occupants, à qui il est interdit de sortir, sont gardés par des hommes en armes ?* »

Le Syndicat de la magistrature pose ensuite plusieurs questions : « *Si la prison d'Arenc était « normale », pourquoi le ministère de l'intérieur aurait-il cédé aux interventions d'avocats et aux campagnes de presse en faisant remettre en liberté trois ou quatre détenus ? Pourquoi son existence a-t-elle été cachée ? Pourquoi les journalistes n'ont-ils pas, comme ils l'ont demandé, pu visiter les locaux ? Pourquoi le régime appliqué aux détenus n'est-il pas révélé, pas plus que le nom des responsables du camp ? Pourquoi le pouvoir refuse-t-il le contrôle parlementaire ? C'est bien la preuve*, affirme en conclusion le Syndicat de la magistrature, *de l'illégalité totale de ce centre d'Arenc aggravée par la clandestinité.* »

LA CRISE A LA CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DES OUVRIERS DU BATIMENT

La C.F.D.T. déclare qu'elle avait marqué son désaccord à deux reprises avec le directeur de la C.N.R.O.

Un mois après le dépôt de la plainte contre X..., qui a provoqué, le 12 avril dernier, la double arrestation de M. Yves Pergeaux, ancien directeur de la Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (C.N.R.O.) et de M. Georges Breuil, promoteur immobilier et animateur de sociétés d'études étroitement liées aux projets d'action sociale de la C.N.R.O., la C.F.D.T. semble avoir partiellement rompu le silence auquel s'étaient engagés jusqu'alors les plaignants, c'est-à-dire les différentes organisations patronales et ouvrières qui administrent paritairement la C.N.R.O. (« le Monde » du 19 avril).

Ces organisations avaient, immédiatement après l'annonce des inculpations de MM. Pergeaux et Breuil, décidé de ne faire, jusqu'à nouvel ordre, aucun commentaire sur cette affaire afin d'éviter toute « polémique ». Or la fédération C.F.D.T. du bâtiment vient de publier un article dans la revue *Syndicalisme-Hebdo* pour fournir à ses adhérents certaines explications et indiquer que la C.F.D.T. avait, à plusieurs reprises, dans le passé, manifesté son « désaccord » à l'égard de M. Pergeaux.

Si la C.F.D.T. estime nécessaire d'apporter quelques informations et paraît se démarquer de ses partenaires, c'est que la position du conseil d'administration et des organisations qui y sont représentées (1) peut sembler embarrassante. Il faut, en effet, expliquer comment le conseil, depuis la création de la caisse de retraite en 1959, n'a cessé d'accorder au directeur général sa confiance — la renouvelant encore il y a moins d'un an — et comment, subitement, la démission de M. Pergeaux a pu être acceptée, le 3 février dernier; cette décision étant rapidement suivie, le 2 avril, d'un dépôt de plainte.

La fédération C.F.D.T. du bâtiment rappelle aujourd'hui qu'en deux occasions au moins, lors des deux dernières assemblées générales de la C.N.R.O., ses représentants avaient dénoncé le fait que les administrateurs, par manque d'information, n'étaient pas en mesure de contrôler réellement la gestion financière de la caisse, notamment certains placements ou investissements, et se trouvaient souvent placés devant des « *faits accomplis* ». Le syndicat précise : « *M. Pergeaux se conduisait en seigneur et ne donnait aux administrateurs que les éléments d'information qui ne le gênaient pas. Il se sentait soutenu par les représentants patronaux qui, jusqu'en 1974, avaient cautionné sa politique.* »

D'autre part, la C.F.D.T. souligne avec insistance que, dès que les premiers résultats d'une expertise financière ont fait apparaître au début de cette année des « anomalies graves », elle s'est prononcée pour qu'une action judiciaire soit aussitôt engagée, « *ce qui n'était pas l'avis d'autres parties du conseil d'administration* ». La fédération ajoute même que ce n'est finalement qu'après avoir exercé « plusieurs pressions » que l'ensemble des parties fut d'accord pour déposer plainte. Après une telle mise au point, les autres fédérations, ouvrières et patronales, pourraient être amenées à quitter leur réserve et faire connaître à leur tour leur point de vue.

Dans l'entourage de M. Pergeaux, on affirme que la seule explication donnée jusqu'à présent par le conseil d'administration de la C.N.R.O. pour justifier sa décision est loin d'être satisfaisante. Dans un communiqué, le conseil a clairement indiqué que la plainte avait été décidée après un contrôle effectué par une société d'expertise comptable, la Fiduciaire de France (*le Monde* du 17 avril). Mᵉ Fernand Cohen, avocat de M. Pergeaux, s'étonne alors que les premiers résultats de l'expertise communiqués au bureau du conseil d'administration n'aient pas été contenus dans le texte de la plainte ni versés au dossier.

La « politique de grandeur »

Ces observations faites par la Fiduciaire de France viseraient trois points précis : la participation de la C.N.R.O. dans la société de transport aérien Euralair et l'engagement de la caisse dans deux opérations immobilières sur la Côte d'Azur, dont une à Hyères (*le Monde* du 19 avril). Le contenu de la plainte serait différent. On y reproche à M. Pergeaux : 1) d'avoir commandé à M. Breuil diverses études, la plupart « fictives ou chimériques », représentant 20 millions de francs d'honoraires ; 2) d'avoir pris au nom de la Caisse de retraite des participations importantes dans les différentes sociétés du groupe Breuil ; 3) d'avoir fait cautionner auprès de deux banques des engagements des sociétés de M. Breuil.

Pour les défenseurs de l'ancien directeur général de la C.N.R.O., la « chute » rapide et brutale de M. Pergeaux est le fruit d'une « machination » dans laquelle les syndicats ont été « manœuvrés ». Pour d'autres persannes qui, à des titres divers, ont connu le développement de la C.N.R.O. au cours des dernières années, cette explication paraît excessive. Les syndicats pouvaient avoir des raisons de critiquer la « politique de grandeur » et l'attitude autocratique de M. Pergeaux, même si, par certaines mesures, il savait satisfaire autant les syndicats que le patronat ; on peut citer à ce propos l'achat par la C.N.R.O. d'une propriété de la C.G.T. à Baillet (Val-d'Oise) pour un prix nettement surévalué, ou, d'autre part, tel prêt accordé à un entrepreneur proche de l'un des dirigeants de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.).

Mais, pour quelques observateurs, il serait plus significatif de considérer que M. Pergeaux avait peut-être perdu récemment certains appuis au sein de cette même fédération.

Depuis 1970 des dirigeants de la F.N.B. et de diverses organisations patronales souhaitaient assurer une importante relance de la construction. La C.N.R.O., forte de ses considérables ressources, avait une place essentielle dans une telle opération. M. Pergeaux pouvait être un animateur tout désigné. C'est de 1970 également que dataient la rencontre et la collaboration entre le directeur général de la C.N.R.O. et M. Georges Breuil, connu pour être très proche de M. Chaban-Delmas, à l'époque à la tête du gouvernement.

La nomination en 1973, à la présidence du conseil d'administration, de M. Noël Bonche, représentant de la F.N.B., dont les sympathies politiques vont, dit-on, aux républicains indépendants, paraît aujourd'hui avoir été le point de départ de certaines remises en cause. Les grands projets en préparation ne faisaient apparemment pas l'unanimité dans les milieux patronaux. La découverte des « erreurs » de MM. Pergeaux et Breuil est-elle étrangère à toute préoccupation politique ? Il peut y avoir eu au moins quelques coïncidences. Certes, M. Pergeaux était encore considéré, au début de 1975, comme candidat possible à une fonction ministérielle. Certes, dans les premiers jours d'avril, était-il reçu à l'Elysée par un conseiller du président de la République au moment même où une action judiciaire s'engageait contre lui. Ceci ne dément pas nécessairement cela.

En dépit de leur discrétion, et même de leur embarras — n'ont-ils pas longtemps cautionné la gestion de M. Pergeaux ? — les syndicats paraissent s'attacher davantage à la réaltié des accusations portées contre MM. Pergeaux et Breuil. L'information judiciaire devra mesurer l'étendue des irrégularités et anomalies constatées dans l'utilisation des fonds disponibles de la C.N.R.O.

Dès maintenant, la C.F.D.T. souligne la nécessité de renforcer le contrôle financier des établissements paritaires tels que la C.N.R.O. et d'accroître la compétence des représentants ouvriers dans les conseils d'administration. Mais il s'agit là d'un autre débat, qui n'en est pas moins politique.

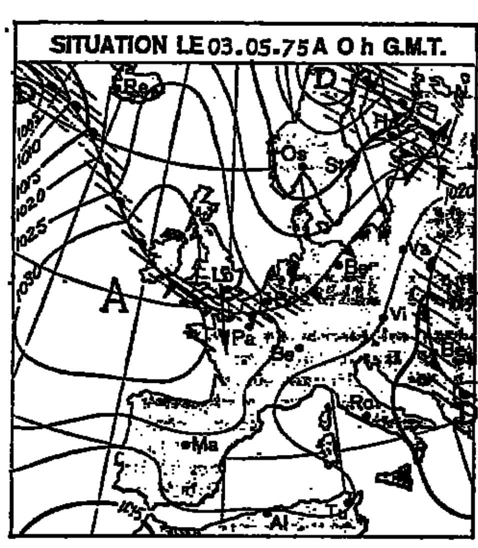
FRANCIS CORNU.

(1) Trois organisations patronales : Fédération nationale du bâtiment, Fédération nationale des travaux publics, Fédération nationale des artisans du bâtiment, et trois syndicats ouvriers : C.G.T., C.F.D.T. et F.O.

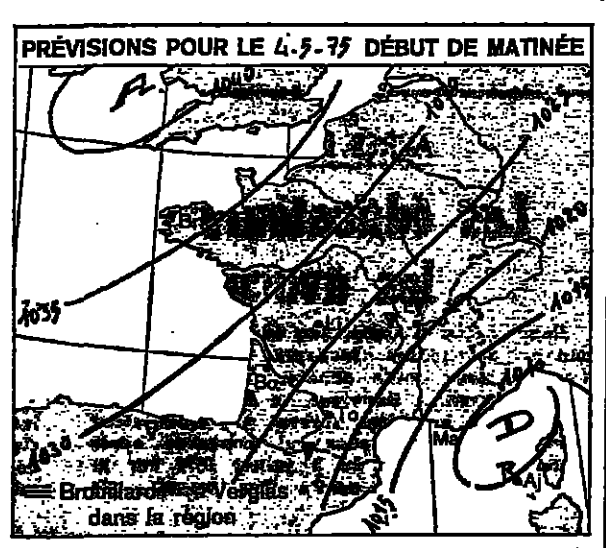
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.05.75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4-5-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ∇ averses orages. Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 mai à 0 heure et le dimanche 4 mai à 24 heures.

Les hautes pressions en voie de développement sur les îles Britanniques dirigeront sur la France un flux d'air frais et instable de secteur nord.

Dimanche 4 mai, sur l'ensemble du pays, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Les éclaircies seront souvent belles dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que sur le Midi méditerranéen, où le mistral soufflera. Les nuages d'instabilité donneront des averses éparses sur les régions de l'Est et du Nord-Est. Quelques chutes de neige auront lieu sur les versants nord des massifs, à partir de 1 000 mètres environ. Les vents, modérés mais irréguliers, souffleront du nord ou du nord-est. Les températures seront souvent inférieures à la normale saisonnière et des gelées blanches sont à craindre dans l'intérieur au lever du jour.

Samedi 3 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,6 millibars, soit 768,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mai, le second le minimum de la nuit du 2 au 3 mai) : Biarritz, 17 et 12 degrés ; Bordeaux, 23 et 9 ; Brest, 16 et 7 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 20 et 3 ; Dijon, 21 et 9 ; Grenoble, 20 et 5 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 26 et 11 ; Nancy, 19 et 9 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 19 et 8 ; Pau, 22 et 6 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 18 et 6 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 19 et 6 ; Toulouse, 23 et 8 ; Ajaccio, 19 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 6 degrés ; Athènes, 21 et 14 ; Bonn, 17 et 3 ; Bruxelles, 16 et 4 ; Le Caire, 26 et 16 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 12 et 3 ; Genève, 20 et 4 ; Lisbonne, 28 et 14 ; Londres, 17 et 4 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 22 et 11 ; New-York, 11 et 9 ; Palma-de-Majorque, 23 et 4 ; Rome, 25 et 10 ; Stockholm, 10 et 3 ; Téhéran, 25 et 15.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 142

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■	■			■			
III								■	
IV						■			
V	■				■				
VI				■					
VII							■	■	
VIII				■					
IX						■			
X			■		■				■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Point de Jersey. — II. Fin de participe, Plus ou moins distingués. — III. S'applique au ciel. — IV. Dans de beaux draps ; Modifia un état civil. — V. Sans retenue ; Localité de France. — VI. Quand on le monte, il ne faut pas oublier la descente ! Rendit poli. — VII. Contribua à la suppression d'un fléau. — VIII. Inconnue des anges ; Empesée. — IX. Invite à penser à l'avenir ; Forme de savoir. — X. Lettres de rupture ; Monnaies étrangères. — XI. Symboles de lenteur.

VERTICALEMENT

1. Met souvent un point final à une royale existence ; A le cœur tendre. — 2. Pas simple du tout. — 3. Le lot des retardataires (pluriel). — 4. Se fatiguent à la tâche ; Eloigna de cette vallée de larmes. — 5. Plante ; Belle vallée. — 6. Prénom féminin ; En long et en large. — 7. Germandrée ; Grande nappe. — 8. Eventuellement oublié ; Fin de participe ; Coupure de courant. — 9. Font prendre de la hauteur.

Solution du problème nº 1 141

HORIZONTALEMENT

I. Désir ; Renouveau. — II. Taré ; Oléolat. — III. Oasienne ; Pa. — IV. SG ; Elis ! Cas (déclinaisons). — V. Tet ; Amanite. — VI. Hoggar ; Mange ! — VII. Nièce, Héros ; Ara. — VIII. Tester ; Col ; Eres. — IX. Tutelle. — X. Très ; Ga ; Ou ; Me. — XI. Io ; Colins ; Emir. — XII. Récura ; Sang (le prix du sang). — XIII. Nain ; Spais ; Lee. — XIV. Gêne ; Pas (avancer pas à pas) ; Cire. — XV. Cuisinier ; Ninas.

VERTICALEMENT

1. Ostentation. — 2. Etage ; Ie ; Rô. — 3. Sas ; Thésée ; Rigi. — 4. Iris ; Oct ; Scènes. — 5. Rée ; Agées ; Oc ; Nl. — 6. Na ! ; Glu ; En. — 7. Ron ; Bah ! ; Taira. — 8. Elée ; Reçu ; Nappe. — 9. N.E. ; La ; Rôtis ; Aar. — 10. OO ; Immole ; Mis. — 11. Ul ; Saas ; Lô. — 12. Van ; NN ; Elues ; Cl. — 13. Et ; Cigare ; Malin. — 14. Patère ; Minera. — 15. Ukase ; Aspergées.

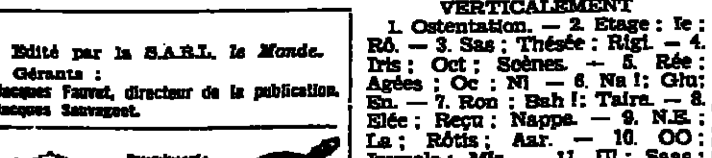
GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Jacques Sauvageot.





Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 mai 1975 :

DES DECRETS

● Portant nomination de magistrats.

UN ARRETE

● Modifiant les dispositions d'un précédent arrêté fixant les dates des épreuves écrites du concours d'admission dans les écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses en 1975.

Documentation

● « *La condition juridique, politique et sociale de la femme* » est le thème d'une numéro spécial de la *Revue juridique et politique indépendance et coopération* (Ediafric, la Documentation africaine, 57, avenue d'Iéna 75783 Paris, Cedex 16). Ce numéro de huit cent quatre-vingts pages reprend les textes écrits de soixante-six communications prononcées au IXᵉ congrès de l'Institut international de droit d'expression française (IDEF) du 27 mai au 3 juin 1974, à Tunis.

Stages

● *Stages d'artisanat.* — La communauté Artisanat et Nature — qui organise des stages de tissage, sculpture et gravure, de juin à septembre — a changé de numéro de téléphone (le numéro indiqué dans *le Monde* du 26 juin n'est plus valable). Artisanat et Nature, Le Bussin, 87340 Saint-Laurent-les-Eglises. Tél. : (15-55) 39-66-71.

P.T.T.

● *Le postchèque sera payable dans seize pays.* — A partir du 5 mai prochain, le postchèque pourra être encaissé en devises par les titulaires de comptes courants postaux dans les bureaux de poste de seize pays : Algérie, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, R.F.A., Suède, Suisse, Tunisie, Turquie. Les titulaires de C.C.P. peuvent demander pour chacun de leurs voyages dix postchèques de 300 francs chacun. Après paiement, ceux-ci seront envoyés à l'administration postale française, qui débitera le compte du bénéficiaire de la somme correspondante.

Condamnations d'insoumis

Un insoumis âgé de vingt-six ans, M. Jean-Emmanuel Grillet, a comparu, vendredi 2 mai, devant le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux. En tant qu'insoumis, il bénéficiait de la récente loi d'amnistie, mais il avait à répondre de l'inculpation de refus d'obéissance.

Le commissaire du gouvernement avait requis deux ans de prison ferme. Le tribunal s'est contenté d'un an, une peine relativement faible à Bordeaux.

Une affaire banale, n'eût été la personnalité de l'accusé ; comédien de métier et de talent, il a violemment pris parti contre le sort fait aux insoumis et aux objecteurs de conscience, contre leurs conditions de détention et contre les tribunaux militaires.

Parmi les quatorze témoins cités par la défense se trouvaient M. Sainte-Marie, député socialiste, maire de Mérignac, le chanteur Maxime Le Forestier, plusieurs pasteurs de l'Eglise réformée, des membres du P.S.U. et de la C.F.D.T. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté au-dehors pendant toute la séance. — *(Corresp.)*

* * *

De son côté, le tribunal permanent des forces armées de Rennes a condamné à deux ans de prison ferme un autre insoumis, M. Michel Macé. Ce dernier a refusé de quitter sa cellule. Dans une lettre adressée au président du tribunal, il faisait part de sa volonté de ne pas « *cautionner une justice d'exception qui ôte au citoyen une partie des droits que lui accorderait la justice civile* ».

Citant l'exemple de la Grèce, où les insoumis encourent des peines de quatorze ans de prison, le commissaire du gouvernement a déploré la légèreté des peines infligées en France. Il a dénoncé comme dangereux le mouvement « Insoumission collective internationale », dont une centaine de représentants, présents à Rennes, se sont vu interdire l'entrée du tribunal.

Deux grévistes de la faim hospitalisés à Lyon

Un insoumis de vingt et un ans, M. Jacques Bessias, qui, depuis son incarcération le 25 avril dernier au fort de Montluc à Lyon, refusait de s'alimenter, a été transporté, le 2 mai, à l'hôpital militaire Desgenettes. Il y a rejoint un autre insoumis, M. Michel Albin, également hospitalisé alors qu'il continue une grève de la faim commencée le 2 avril dernier. Les deux jeunes gens font partie d'« Insoumission collective internationale ».

Le Monde aujourd'hui

MASQUES

FRANKENSTEIN, L'HUMOUR ET LA MORT

LA société occidentale se fait beaucoup de cinéma, on le sait. Mais, depuis deux ou trois ans, un masque s'impose, plus que les autres, parmi tous les rôles distribués : le masque de la mort. Une première façon d'exorciser la mort est en train de gagner beaucoup de terrain : présenter des catastrophes, les plus effroyables possibles, *et montrer qu'il y a malgré tout un* salut au cœur même de tels abîmes : ainsi, la *Tour infernale, qui* symbolise notre monde, une *Tour* si haute qu'elle touche au ciel — et sans doute veut-on nous montrer, comme pour Babel, qu'il y a là péché, que la science, dans ses prétentions orgueilleuses, va nous faire tomber dessus l'Apocalypse ; et quel paradoxe que cette tour soit appelée *infernale,* les enfers étant situés en bas, si je ne me trompe.

C'est là une première manière, et où, en fin de compte, on s'en tire bien. Comme l'ami qui a toujours été obsédé d'avoir un accident, qui l'a enfin, pas trop grave ; on le visite à l'hôpital et il vous dit : « Tu vois, je le savais que j'allais avoir un accident. » Il est délivré, radieux, c'est enfin arrivé ; désormais, il est tranquille ; jusqu'à la prochaine forme d'angoisse, pour laquelle il cherchera une nouvelle forme de conjuration, pas mortelle, on l'espère.

L'autre manière d'exorciser la mort, c'est *Frankenstein junior.* Il y aurait un parallèle à faire entre son auteur, Mel Brooks, et Woody Allen, tous deux juifs new-yorkais et maniant cet humour juif américain *qui ne cesse pas de nous étonner* ; Mel Brooks, un petit orphelin et petit dernier d'une famille de Brooklyn, a pris le nom de ce ghetto juif aux portes de New-York — son vrai nom est Kaminsky — et il s'est toujours destiné à faire rire : *« Pour dix juifs qui se lamentent,* dit-il, *Dieu en a créé un onzième pour les amuser. Dès l'âge de cinq ans, j'ai compris que j'étais le onzième. »* Toujours l'histoire de David, le petit dernier — et sans doute dans le film de Mel Brooks se retrouve-t-il sous les traits d'Igor, un gnome *noir* qui n'a rien d'effrayant : c'est un bouffon agile, mais si intelligent derrière ses airs naïfs, ses yeux roulent et tourneboulent, ce qui ne l'empêche pas de nous faire *constamment des clins d'œil.*

Hommage aux chefs-d'œuvre du cinéma de papa

L'humour est dédoublement, mise à mort fictive de soi-même devant soi-même pour rire de la mort. Le film de Mel Brooks est un film en incessantes facettes. Mel Brooks avait cinq ans quand il avait voulu devenir bouffon : or, c'était en 1931, dans la grande crise des Etats-Unis, avec le spectre d'une société en danger d'écroulement. Et Mel Brooks reprend un produit des années 30 : le *Frankenstein* fantastique et naïf où une société, là aussi, se décrivait elle-même, dans le pressentiment d'Auschwitz et d'Hiroshima. Jeu de miroir où Mel Brooks semble céder à la mode rétro mais, tout au contraire, actualise le Frankenstein des années 30, lui rend un merveilleux hommage, en un pastiche qui est une re-création pour aujourd'hui.

Une nouvelle création qui est une danse du scalp. Si on y regarde de près, Mel Brooks ose toucher aux tabous et surtout à tous les faux-semblants. Il rend un hommage incontestable aux chefs-d'œuvre du cinéma de papa ; mais en même temps c'est pour mieux renvoyer aux oubliettes tant et tant de pellicules médiocres et qu'il faudrait enterrer ; comment, par exemple, pourra-t-on encore, dans un film étiqueté génial, apercevoir sans rire un château de rêve noyé dans les brumes et des Carpates en carton-pâte ? Mel Brooks dynamite tous les mélos et tous les trémolos.

L'auteur diabolique de *Frankenstein junior* démystifie le savant prométhéen, maître du monde, de la vie et de la mort. Il le fait en montrant qu'il se glisse toujours une *erreur dans la production d'un surhomme : le docteur Frankenstein* d'aujourd'hui veut mettre le cerveau d'un homme de génie dans la carcasse d'un être herculéen ; mais le gnome dérègle le processus et *apporte au savant le cerveau d'un* minus. Ce qui donne un gros ours pataud que le docteur exhibe comme sur un champ de foire en lui faisant faire une indubitable danse à claquettes comme Fred Astaire. Où est le surhomme ?

Nous rions. Mais les recherches biologiques sont là, à nos portes ; et des travaux s'accomplissent, dans des laboratoires souterrains. On souhaite que la civilisation du vingtième siècle ne fera de l'homme de demain ni un génie détraqué ni un plantigrade sans cervelle. On le souhaite ardemment avec Mel Brooks, qui nous alerte bien plus que la *Tour infernale,* bien autrement. On le souhaite. Sinon, ce sera la mort.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

LES BELLES ANNONCES

La petite fleur bleue n'est pas fanée

ON nous dit, on nous répète, que la cellule familiale bat de l'aile, que le mariage file un mauvais coton, que la virginité fait rire les lycéennes. Emboîtant le pas au relâchement des mœurs, romanciers et cinéastes cherchent désespérément un dernier interdit à violer. Par quel miracle la petite fleur bleue, en marge du tintamarre érotique, s'obstine-t-elle à croître, à se multiplier ? Peut-être que, comme l'affirme ce joyeux sociologue de Guy Bedos, *« les filles ont beau dévoiler leur anatomie, elles gardent toujours une crinoline dans la tête ».* Peut-être même qu'elles ne pratiquent le nu intégral que dans le but d'entrer un jour à l'église enveloppées de tulle blanc. Et s'il n'y avait que les jeunes filles ! Mais, de quinze à soixante-quinze ans, et quel que soit le sexe, la quête de l'âme sœur reste pour chacun la grande affaire.

Contrairement à ce que prétend le proverbe, les gens heureux ont une histoire, celle de leur foyer, de leurs enfants. Ce sont les malheureux qui n'ont rien à raconter et qui attendent, en piétinant d'impatience, que quelque chose leur arrive, que quelqu'un donne un sens à leur vie. Combien sont-ils ces angoissés, ces laissés-pour-compte, qui craignent de vieillir, de mourir, sans avoir connu cet amour dont on leur rebat les oreilles ? Le seul *Chasseur français* publie chaque mois près d'un millier d'appels au secours. Et chaque semaine *les Annonces du quartier*, une feuille distribuée gratuitement dans les cafés, présente près de cent cœurs en peine.

Aventurier s'abstenir

N'allez pas croire que ceux qui se noient acceptent, les yeux fermés, la première bouée de sauvetage venue. Les chats n'ont pas besoin d'être échaudés pour craindre l'eau froide, et, si les demoiselles de soixante ans, *« mais l'allure jeune »*, aspirent aux joies de la chair, *« mariage blanc exclu »*, elles ne sacrifieront pas leur vertu à n'importe qui : *« Aventurier s'abstenir. »* Certaines, pourtant, tentent le diable, comme cette solitaire de soixante-quatre ans qui proclame : *« Fortune 210 unités »*. Et ne court-il pas au-devant de nouvelles déception cet *« ingénieur, 69 ans, ayant souffert, disposant 90 000 francs annuels »*, qui voudrait finir sa vie consolé ? Plus prudente, la majorité des annonceurs ne livrent pas de chiffres, mais se contentent d'indiquer : *« Situation aisée, résidence secondaire, pavillon, téléphone, etc. »*. Aucun d'eux n'avoue le moindre souci financier ; les quelques rares *« emplois modestes »* sont contrebalancés par l'abondance des vraies richesses : *« Santé de fer, goûts simples, talents de bricoleur »*.

Sur le plan de la moralité et du caractère, personne non plus ne voit le plus léger défaut à signaler. Ce ne sont que femmes douces, enjouées, élégantes, ménagères accomplies et qu'hommes distingués, virils, généreux, tendres, supérieurement intelligents. A noter, chez les deux sexes, l'étonnante vogue dont jouit le mot *« dynamique »*, presque obligatoire pour les doyens. On rencontre ainsi une *« sentimentale, dynamique, septuagénaire, silhouette agréable, qui épouserait octogénaire ou nonagénaire »*. Et qui douterait du dynamisme de ce *« prince charmant, âge mûr, désireux épouser bergère même sans troupeau si sens de l'humour, jeune, petite taille, sans préjugés différence d'âge »* ? Ou de l'énergie de *« Wanda, veuve russe, cinquantaine, infatigable »*, en quête d'un mari *« très raffiné et viril »* ?

La religion (catholique neuf fois sur dix) occupe une place variable selon l'importance que les candidats lui accordent. Elle vient par exemple en cinquième position chez cet *« ingénieur, 27 ans, 1,74 mètre, lunettes, catholique »*, et après vingt autres renseignements, chez cette *« veuve, 56 ans, 1,65 mètre, beaucoup de classe, saine, femme intérieur très soignée, etc. »* qui termine son énumération par... *« catholique, téléphone, propriétaire »*. Enfin, pour *« fonder foyer chrétien »*, l'un souhaite *« bonne bridgeuse »*, l'autre *« jolie fille au buste fort »*, un autre se propose : *« employé S.N.C.F., 54 ans, Vierge-Taureau, goûts fins, catholique pratiquant, 1,61 mètre, cherche dame 55-60 ans, même taille, catholique, Cancer-Scorpion »*.

Pas un chauve !

Bien que succinctes et standardisées, les descriptions physiques présentent aussi les annonceurs dans une lumière flatteuse. Que de prunelles vertes, de silhouettes élancées ou *« agréablement potelées »*, de tresses blondes ! On ne rencontre pas un chauve, pas un obèse, pas même un rhumatisant chez ces aspirants à l'amour. Quelques-uns s'efforcent de sortir du lot en soulignant : *« VRAIMENT très jolie »* ou *« corps d'athlète »* et, dès vingt-huit ans, toute le monde fait beaucoup moins que son âge.

Tant d'atouts finissent par éveiller les soupçons. On se demande pour quelle raison ces solitaires, si bien sous tous les rapports, en sont réduits à vanter leurs propres mérites (à 5 F le mot). — *« Il doit y avoir comme un défaut »*, aurait dit Fernand Raynaud. Puissent ces imperfections ou ces tares secrètes s'assortir entre elles pour le meilleur et pour le pire ! Car, derrière le pittoresque, l'ahurissante candeur, voire le ridicule de ces messages, parle l'angoisse de la solitude.

GABRIELLE ROLIN.

Au fil de la semaine

« GRANDE » ET « PETITE » PRESSE

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« L'ANNEE où la presse mourut » : *c'est le titre du livre que* prépare, dit-on, le directeur d'un grand quotidien parisien, l'ancien directeur plutôt puisqu'il s'apprête à quitter son poste. Quant à l'année terrible, l'année fatale, *c'est* 1975 *bien sûr.*

Quatre des cinq plus forts tirages des quotidiens nationaux connaissent de grandes difficultés ou sont à l'encan. Quatre autres, aux tirages plus modestes, se plaignent également, et non sans raisons. Plusieurs grands hebdomadaires ou magazines sont durement touchés ; *l'un d'eux par exemple, « Paris-Match », en dépit de* transformations successives, est passé d'une diffusion de 1 448 000 exemplaires en 1960 à 648 000 en 1974, soit une perte de 800 000 acheteurs en quinze ans. Une bonne partie des périodiques végètent ou perdent du terrain, notamment dans la presse *féminine, la presse dite « de distraction »* qui s'occupe du cœur et des amours des vedettes et des princes, bref ces journaux dont Voltaire, déjà, disait qu'ils sont « des archives de bagatelles ». Pour ne pas parler de la presse d'idées, bien malade depuis longtemps.

Trois points de résistance toutefois : quelques très rares titres d'abord, dont « le Monde » (1), qui n'ont cessé de progresser, îlots de prospérité relative et fragile au milieu de l'océan de la désespérance ; la plupart des grands régionaux ensuite, exception de taille puisque la part relative de la presse quotidienne de province *ne cesse de croître aux dépens de la presse nationale* ; enfin, quelques périodiques spécialisés dans la télévision, le tiercé — qui s'en plaindra ? — la vie pratique, la photo, le tourisme...

Du côté de la radio, si l'écoute demeure à peu près stable, chacun sait que la « guerre des ondes » entre les chaînes privées et publiques va changer de visage et de nature avec l'apparition probable, peut-être prochaine, de petites stations régionales indépendantes d'un type nouveau. Quant à la télévision, à laquelle chaque possesseur d'un récepteur consacre en moyenne deux heures et quart par jour — et ils sont maintenant quatorze millions environ, dont un peu plus de quatre millions qui reçoivent la couleur, — les secousses, les querelles qui annoncent et précèdent l'abandon du monopole accélèrent ses changements. Avant même qu'elle soit « *commerciale* » en tout ou partie, les émissions de distraction (variétés, films, feuilletons), qui représentaient 40 % des programmes en 1968, occupent aujourd'hui 52 % du temps d'antenne, *et la logique implacable* du système fait qu'on en sera, selon les experts, à 60 % au moins en 1980.

L'information, qui est parfois de la désinformation, est devenue un moyen essentiel de commandement pour les pouvoirs. Jamais dans l'histoire autant d'hommes n'ont été aussi abondamment et instantanément renseignés sur des événements qui se déroulent *parfois à des dizaines de milliers de kilomètres d'eux.* La communication apparaît comme un des problèmes majeurs du monde d'aujourd'hui. Et cependant, mutation douloureuse ou transformation radicale, les médias connaissent dans notre pays — et il n'est pas le seul — une crise sans précédent par sa gravité et sa nouveauté.

***

Deux diagnostics, parmi les plus récents, parmi d'autres. « La maladie dont souffre la presse quotidienne à Paris est une maladie de vieillesse. Tous ceux qui sont intéressés de près ou de loin à la sortie d'un journal ont, dans ce pays, des comportements de vieillards. C'est-à-dire principalement des idées fixes et des réflexes de conservation. »

Voilà pour la presse écrite, et pour le présent. Et voici pour l'audiovisuel et pour l'avenir : « Grâce au règne tout-puissant des « mass media », les populations restent entièrement soumises au mode de pensée et d'action souhaité ; *ils réussissent même à donner l'illusion* d'une participation grâce à des « feed-back » et autorégulations facilités par les « nouvelles machines communicantes ». Villes câblées, votes électroniques, conduite programmée : le problème du maintien de l'ordre ne se pose même plus. C'est la *démocratie électronique* sous l'œil attendri d'I.T.T., d'I.B.M. et consorts. »

Le premier de ces jugements, cette dénonciation ardente des responsables de la presse écrite émane, pense-t-on, de quelque redoutable révolutionnaire, en tout cas pas d'un directeur de journal. Erreur : elle a pour auteur Philippe Tesson, journaliste et directeur *du « Quotidien de Paris » (2). Quant au second texte cité* plus haut, la vision sinistre qu'il trace, digne de « 1984 » de Georges Orwell, n'est-elle pas signée de quelque futurologue pessimiste, de quelque imaginatif mais ignorant auteur de science-fiction ? Non encore : elle est présentée par des spécialistes des médias, de la radio et de l'informatique réunis pour publier une nouvelle revue non conformiste, « Interférences » (3).

Prenons, par exemple, les deux principales chaînes de radio *privée,* les deux plus forts tirages de « news magazines » et les deux quotidiens parisiens du matin les plus répandus dans les classes moyennes et bourgeoises. Force est de constater que ces formidables moyens de communication et d'information sont possédés ou contrôlés par quatre personnages respectables dont le moins âgé a soixante-seize ans, le doyen plus de quatre-vingt-dix ans et les deux autres respectivement quatre-vingt-six et quatre-vingt-trois ans.

Certes leurs empires respectifs dans la laine, le coton, la construction aéronautique, la mécanique et d'autres branches industrielles sont plus ou moins touchés par la crise et, partant, leur domaine de presse plus ou moins menacé. Il est vrai aussi que ce sont là des cas extrêmes et que tous les médias ne sont pas aux mains d'hommes de cette génération. Mais voilà qui donne néanmoins à réfléchir. Même si ces puissants industriels et financiers ont pu avoir de réelles qualités d'inventeurs, d'animateurs de presse, leur âge, leurs intérêts, leur tempérament et leur conception du monde font qu'il sont désormais tournés vers le passé et non vers l'avenir, qu'ils penchent fatalement vers « des idées fixes et des réflexes de conservation ».

Quant à l'autre jugement, celui des spécialistes qui nous menacent grâce aux médias d'un univers robotisé, aseptisé et vide, il pose l'une des grandes questions de notre époque. *Mais il faut* ajouter aussitôt que cette perspective peu rassurante n'est qu'une des deux hypothèses retenues et que ses auteurs, comme Philippe Tesson d'ailleurs dans son domaine, envisagent aussi des remèdes et des solutions.

***

Curieusement, les voies d'une renaissance sont pour eux parallèles. Selon leurs thèses, le premier mal dont elle souffre venant de la lourdeur de ses structures, le salut de la presse écrite, parlée et plus tard télévisée pourrait venir de son éclatement. Le pluralisme, nécessaire à la démocratie, s'accompagnerait ainsi de la variété du choix, condition non moins indispensable de son exercice. « Petits » journaux moins importants peut-être, écrit Tesson, « par ce qu'ils contiennent que par la résistance qu'ils opposent à une menace monopolistique, concentrationnaire, uniforme ». Emetteurs de radio de portée locale, propose « Interférences », qui permettraient de tenir les habitants de *la région* au courant de leurs problèmes, « qui ne viseraient pas à parler tout le temps à tout le monde au risque de ne toucher en fait personne ». En somme, par réaction contre la concentration et les monopoles de droit ou de fait, l'atomisation *de l'information, la multiplication des petites unités de communication.*

On peut parfaitement rejeter une telle suggestion, la juger utopique et irréalisable, la discuter ou encore lui trouver, à côté d'avantages éventuels, des inconvénients sérieux. Du moins est-elle *riche et nouvelle, riche de réflexions,* plus nouvelle que les éternels procès faits par la presse à l'Etat, aux pouvoirs publics, au capital, aux syndicats professionnels ou ouvriers et à elle-même. Dans ces procès, il y a bien entendu du vrai, et tous les reproches, y compris ceux qui relèvent de l'autocritique, ne sont pas sans fondements. Mais trente ans de réquisitoires enflammés sans comemncement d'exécution n'ont pas fait avancer d'un pouce la solution, alors que les techniques, les besoins nouveaux, le vieillissement des hommes et l'usure des procédés vont imposer, imposent déjà, des bouleversements et des révisions déchirantes.

Dans la société française telle qu'elle est, on ne peut imaginer une presse idéale, libérée des contingences, indépendante du régime économique et du système politique. La « grande » presse écrite n'a qu'à peine un siècle, la presse parlée, cinquante ans, la presse télévisée, vingt : ce qui veut dire qu'elles peuvent parfaitement, un jour, cesser d'être. Tout, cependant, conduit à rejeter cette idée, et d'abord l'essor fantastique des moyens, l'appétit sans cesse croissant, notamment dans le tiers-monde, d'information et de communication.

(1) Dont l'exploitation a été bénéficiaire non seulement pour « le passé », comme l'écrit *le Figaro* du 30 avril, mais l'est aussi pour le présent et, souhaitons-le avec nos lecteurs, pour l'avenir.

(2) Dans son éditorial du 16 avril.

(3) *Interférences,* n° 2 (B.P. 353-16, 75768 Paris, Cedex 16. Abonnement d'un an : 44 F). Article repris par *Libération* du 28 avril 1975.

QUASIMODO ET LE HASARD

Une petite annonce, parue le 23, dans un quotidien parisien :

« C'est gentil ! J'attendrai par hasard quelqu'un ou quelqu'une les 24 et 25 avril, à 13 h. 50, au square Jean-XXIII, près des balançoires. — Quasimodo. »

L'image du bossu de Victor Hugo surgissait à l'esprit, puis celle, plus vague, d'un farfelu, d'un original. Le mystère est attirant.

« Vous êtes Quasimodo ? » Assis sur un banc, appareil photo en bandoulière, le garçon a l'air surpris. *« Non. Pourquoi ? Qui est Quasimodo ? »* Le texte de l'annonce semble l'intéresser : désormais, nous sommes deux à attendre Quasimodo. Notre-Dame, toute proche, veille sur le square ensoleillé.

Derrière nous, un garçon seul fume une cigarette en regardant le sol. Peut-être est-ce Quasimodo ? On le lui demande. Il répond : *« Tout le monde peut être Quasimodo autour de Notre-Dame. Vous êtes peut-être Esmeralda ? Après tout, ils se sont rencontrés ici. ».*

Nous comprenons que c'est lui. Notre mystérieux personnage a un peu plus de vingt ans et, cheveux plutôt courts, blouson de cuir et pantalon de velours, il ne ressemble en rien à l'image courante du « marginal ». Il commence à s'ouvrir : *« Je suis bien Quasimodo. Je ne pensais pas que quelqu'un viendrait à ce rendez-vous. J'ai simplement voulu provoquer une rencontre de hasard car, malheureusement, il n'existe que la vie professionnelle ou l'école pour faire des rencontres. Je suis un « anar », un oisif comme on dit, je suis toujours seul... »*

Nous parlons tous les trois de la solitude, du square, de notre vie... Après un silence, Quasimodo propose de monter au sommet d'une tour de Notre-Dame. Il grimpe vite les escaliers et nous le suivons de loin. En haut, nous restons un moment, tous les trois, à regarder Paris. Quasimodo se tient à l'écart, délibérément semble-t-il. Puis il décide de redescendre, s'engage le premier dans l'escalier. Et, lorsque nous retrouvons le parvis de Notre-Dame, Quasimodo a disparu. Nous n'en saurons pas davantage. La rencontre est finie, le hasard a fait son jeu, Quasimodo s'est envolé, heureux peut-être.

MARIE-CHRISTINE VALLET.

ETRANGER

Reflets du monde entier



Le fumeur de l'Opéra

« M. Richard Gill, un professeur d'économie à Harvard, a décidé, il y a neuf ans, de cesser de fumer, *raconte l'hebdomadaire NEWSWEEK*. Pour soutenir sa détermination, il décida de prendre des leçons de chant. Il finit par abandonner non seulement les cigarettes, mais aussi sa carrière à Harvard, pour devenir ce qu'il est aujourd'hui : une basse célèbre à l'Opéra de New-York et au Metropolitan Opera. A quarante-sept ans, il joue le rôle de Jero, le gardien de tombes dans *le Siège de Corinthe*, de Rossini, et il est une des basses profondes les plus impressionnantes que l'on puisse entendre actuellement. « *Quatre-vingt-quinze pour cent de tout ce que j'ai chanté dans ma vie, je l'ai fait au cours des trois dernières années* », dit-il avec une précision d'économiste. »

Herald Tribune

Pauvres célibataires !

« En dépit des récriminations et critiques adressées à l'institution du mariage, *écrit l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, rapportant les conclusions d'une récente étude publiée par un psychologue de l'université du Michigan*, les Américains mariés sont beaucoup plus heureux de leur situation que les célibataires. Parmi eux, les femmes, quel que soit leur âge, sont néanmoins plus satisfaites que les hommes. » *Pourtant*, « le mariage est toujours considéré comme la plus grande réussite d'une vie de femme. Et, quand elle se marie, le soupir de soulagement est presque audible.

» Les jeunes mariés sont heureux mais toutefois moins euphoriques que leurs épouses, car ils ressentent davantage les responsabilités du mariage. »

Mais, lorsqu'un ménage a des enfants, « les sentiments de bonheur et de satisfaction retombent à un niveau moyen, sans remonter d'une manière significative avant que les enfants soient élevés et sur le point de quitter le nid. »

Pariser Kurier

L'œuf lumineux d'Adenauer

Le journal franco-allemand édité à Paris *PARISER KURIER* révèle les aspects inattendus de la personnalité du premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne : « *Ça y est ! Après Berlin, Hambourg, Munich, Francfort et Cologne, Bonn a enfin son métro. Oh ! bien modeste encore : une ligne seulement, sept stations, soit une longueur de 7,5 km, dont 3 sous terre. Mais ce n'est qu'un début.*

» Le fait est que Conrad Adenauer, qui promut la petite ville rhénane au rang de capitale pour des motifs tout personnels (il habitait à côté), serait bien étonné s'il pouvait constater les transformations. Mais le « vieux renard » était-il capable d'étonnement ? C'est lui qui se chargeait — et qui se charge encore — d'étonner les autres. On a découvert ces derniers temps, dans le grenier de sa maison de Rhöndorf, maintenant transformée en musée, des documents jaunis qui éclairent sa personnalité d'un jour nouveau.

» Politicien tardif, Adenauer a été un inventeur précoce. On sait qu'il avait imaginé un œuf lumineux pour repriser les chaussettes dans l'obscurité. Mais les documents retrouvés, et les dessins qui ne sont pas sans rappeler ceux de Léonard de Vinci, montrent qu'il s'est penché sur des problèmes plus sérieux, parmi lesquels la protection de l'environnement tient une bonne place. Un projet de brevet, datant de 1904, propose un « procédé et dispositif pour éviter la pollution de l'air par les gaz d'échappement, suies et autres résidus de foyers ». De la même époque, une suspension pneumatique pour roues de voitures, des lunettes anti-éblouissantes, un système contre les courants d'air. Sans compter une brosse électrique insecticide et une cafetière à fond chauffant. De quoi alimenter tout un concours Lépine. »

ידיעות אחרונות

Les otages

Un lecteur du quotidien israélien *YEDIOT AHARONOT*, M. Boaz Evron, écrit à son journal :

« Je n'y comprends plus rien. De deux choses l'une : ou bien c'est moi qui suis fou, ou bien c'est le monde entier.

» Je lis ce matin dans le journal que, en contrepartie de la restitution de trente-neuf corps de nos soldats tombés pendant la guerre du Kippour, nous avons libéré quatre-vingt-douze espions et terroristes, bien que, en vertu des accords de désengagement, les Egyptiens se devaient de nous remettre les corps de tous nos morts immédiatement. Bref, nous avons cédé au chantage.

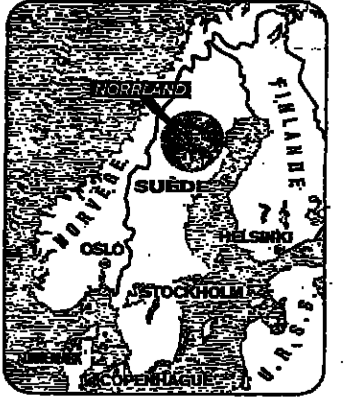
» Mais combien de fois précédemment — la dernière lors de l'attaque de l'hôtel Savoy à Tel-Aviv — avons-nous refusé d'engager toute négociation avec des « maîtres chanteurs » armés, combien de fois avons-nous refusé d'échanger des terroristes contre des VIVANTS ? Tout cela parce que « si l'on cède une fois au chantage, jusqu'où irons-nous ? »

» La seule conclusion que je tire de cette comparaison, c'est que les morts nous importent plus que les vivants. La « sainteté de la vie » est devenue chez nous le culte des morts. Cela à l'encontre de tout bon sens, de toute la tradition juive, de tout sentiment humain élémentaire. Le sujet est par trop macabre et odieux pour que l'on puisse en plaisanter. Il ne faudrait pas s'étonner, vu ce comportement complètement dément, si le prochain commando de terroristes capturait — Dieu nous en garde — des otages et les tuait d'abord, pour ensuite engager avec nous des négociations sur la restitution des cadavres. Leur succès serait alors assuré. Nous céderions.

» Mais auparavant, peut-être serait-il bon de présenter un questionnaire aux candidats potentiels au rôle d'otage des terroristes, autant dire à nous tous. Le questionnaire demanderait à chacun d'entre nous s'il préfère que dans ces conditions l'on sauve sa vie ou son cadavre. Nous devons au moins être libres de notre choix sur cette question. Je n'en mettrais pas ma main au feu, mais il me semble que les résultats d'une telle enquête réserveraient bien des surprises aux responsables de notre politique actuelle. »

Lettre du Norrland

PRINTEMPS SUÉDOIS



PAQUES sous le ciel du Norrland. La neige fraîchement tombée rend leur gaieté aux étendues immenses de terre noire brûlées par le gel de l'hiver. Fjords et lacs sont encore blancs de glace. A l'infini, les sapins noirs, les bouleaux échevelés dépourvus de bourgeons. Le ciel redevenu gris s'abat comme un couvercle sur la petite ville qui vient de vivre des jours ensoleillés. Pourtant Pâques est là, fête de printemps plutôt que signe de Résurrection.

Depuis quelques semaines, toutes les maisons sont agrémentées d'immenses bouquets de branches de bouleau ornées de plumes multicolores. Signe de joie, mais aussi de vigueur ; souvenir des temps anciens où les fidèles se flagellaient mutuellement pour faire passer la sève naissante des arbres dans le sang des humains. Survivances païennes mêlées aux rites religieux. De petites filles, visage barbouillé de noir de fumée et de rouge, revêtues de longues jupes et coiffées d'un fichu, circulent de maison en maison. Ce sont les petites sorcières. Ingrid ou Kerstin, Bengt ou Folke, laissent tomber des pièces sonnantes dans la bouilloire qu'elles leur tendent : amende honorable en réparation pour leurs sœurs brûlées autrefois sur les b û c h e r s. Des pétards crépitent dans les nuits précédant Pâques, feux allumés pour conjurer le sabbat des sorcières.

Les cloches, discrètes, appellent les fidèles à l'office. Joie chrétienne de la Résurrection dans la petite église baptiste, toute propre, cirée, décorée. Suprême luxe en cette région, d'immenses bouquets de tulipes et de jonquilles s'épanouissent sur fond de neige. La musique s'élève sous les doigts de l'organiste, strictement vêtu de noir et cravaté de blanc. La procession commence, et les petits enfants, porteurs de branches de bouleau aux bourgeons naissants, s'avancent, suivis du vieux pasteur Baptiste, tout en noir.

Gunnar, le jeune pasteur, élégamment vêtu de tweed, représentant d'une Eglise missionnaire, l'accompagne. Les deux communautés se partagent le même lieu de culte. D'une main, il tient son rameau, de l'autre sa toute petite fille vêtue de rose. Tous vont déposer leurs branches au pied de l'autel. Les fidèles stricts et convaincus de ces petites communautés chantent allègrement sous la conduite de Gunnar. Le vieux pasteur, raide sur son fauteuil, regarde d'un air inquiet un bambin de trois ans qui lui prend ses livres, escalade son fauteuil, court dans l'église et applaudit quand cessent les chants. La mère, souriante, laisse faire. La petite fille de Gunnar, elle, va se blottir dans les bras de son père pendant l'office. Respect devant la liberté des petits ou faiblesse des parents ?

ENFANTS suédois, enfants rois... Le grand slogan de l'éducation suédoise : n'exercer aucune pression sur l'enfant. Lena, six ans, aime changer de vêtements dix fois par jour. Elle se promène nue ou revêt successivement toutes ses robes. Maman laisse faire, puis elle répond aux questions impératives de la fillette, même si elle doit interrompre travail, conversation ou lecture. Dans le train qui emmène la famille en vacances, Lena et son petit frère Sven ont envie de se mettre pieds nus et de s'allonger dans le couloir central du train, pour jouer. Sans broncher, le contrôleur enjambe les chers petits sous l'œil attendri des voyageurs. Tant pis pour le vieux monsieur qui, durant les sept heures du voyage, n'apprécie pas beaucoup les escalades de l'enfant.

Enfants suédois, enfant rois, mais aussi enfants protégés : par les parents, le gouvernement, la société. Dans la rue les bambins portent des étiquettes phosphorescentes. A la maison, les prises de courant sont munies de fermetures automatiques, et les casseroles inaccessibles sur les plaques du fourneau, qui comporte un rebord spécial. Tout est mis en œuvre pour prévenir les accidents, et aussi la peur.

L'adulte a peur de faire peur. La maman de Lena laisse les portes des chambres ouvertes. La lampe du palier et celle qui pend au-dessus du lit de l'enfant restent allumées toute la nuit. « *Elle a eu peur une fois et je ne veux pas prendre le risque qu'elle ait peur à nouveau.* »

De Karin, institutrice, interrogée sur la façon dont elle a parlé de Pâques aux enfants (elle est chargée de l'enseignement des religions à l'école de base, c'est-à-dire dès l'âge de sept ans), la réponse vient, naturelle : « *J'ai un peu parlé de la Résurrection, mais pas de ce qui a précédé. Les enfants auraient eu trop peur !* » Quand on demande aux enfants âgés de dix à treize ans (avant l'âge de la confirmation, acte social auquel se soumettent la plupart des Suédois) : « *Sais-tu ce que c'est Pâques ?* », invariablement la même réponse, « les vacances ». Mais encore ? « *Oh ! je ne sais pas. On m'en a peut-être parlé à l'école. C'est quelque chose avec le Christ.* » Seuls Barbro et Erik ont su répondre ; leur mère fréquente une communauté b a p t i s t e. Les autres, tous les autres, ont reçu l'enseignement religieux à l'école, *mais* la société doit avant tout s'abstenir d'influencer les enfants sur toute question de croyance et les parents évitent d'aborder ce problème.

Au contraire, l'information sexuelle, technique et précise, ne doit pas traumatiser ces chers petits. Lena est-elle, à six ans, informée des questions sexuelles ? « *Bien sûr*, dit sa mère, *mais je ne lui ai pas encore parlé des contraceptifs.* »

LES adultes ont peur aussi. Ils veulent la certitude, mais ils ont peur de la vie. Ils aiment expliquer et connaître, mais ils ne savent plus se reconnaître. Gunilla et Bengt, après une tentative de séjour à l'étranger seuls en tête à tête, l'été dernier, ont décidé de ne pas recommencer l'expérience. Ils partiront cette année en séjour organisé, lui en Autriche, elle aux îles Canaries. « *C'est beaucoup mieux ainsi. Nous sommes lucides.* »

Lucides, mais aussi blasés. Au lendemain de la diffusion sur le petit écran d'un passage très pornographique d'un feuilleton pour familles, Bengt s'étonne du titre d'un journal à grand tirage : « *Scandale à la télévision.* » Les spectateurs, nombreux, ont téléphoné durant le film pour faire part de leur émoi. « *Je ne comprends pas*, dit Bengt. *Les Suédois sont tellement blasés, cela ne devrait pas les choquer.* »

La sécurité, la protection, l'organisation, la prise en charge du citoyen par l'Etat, sont des soucis constants : « *Vous, au moins, en France, vous avez le droit d'être pauvres ! Pas nous* », dit en souriant un ami suédois. La sécurité ? A l'inverse, c'est uniquement un des arguments donnés par les jeunes couples qui veulent avoir des enfants sans se marier. « *Ça coûte bien plus cher d'être mariés. On paye plus d'impôts ! Et pourquoi faire des promesses et des cadeaux à une société qui ne nous plaît pas ?* » Etrange réaction de ces citoyens si disciplinés, si anxieux d'être protégés.

TOUT s'explique, tout se justifie, mais la mort, elle, ne s'explique pas. Alors on la cache, on n'en parle pas. Gunilla, quarante-cinq ans, n'a jamais vu un mort, même pas son père. Il n'est pas hygiénique de mourir chez soi. Monika, jeune pédiatre de trente ans raconte l'histoire d'une femme de pasteur, divorcée, restée seule avec sept enfants dont la dernière, âgée de six ans, se mourait d'un cancer. Après la mort de l'enfant, cette femme dit à Monika : « *A quoi aura servi sa vie ? Je ne peux pas croire qu'elle a été inutile. Et puis, je ne peux pas m'empêcher de croire malgré tout.* » Monika, élevée strictement dans la religion luthérienne, comprend et trouve les paroles pour apaiser cette femme, mais tous ses confrères ont fui, effrayés devant une si grande souffrance.

Pourquoi cette panique des adultes, ce désarroi des couples ? Certes, la plupart des femmes travaillent et les hommes participent aux tâches ménagères. Ce n'est cependant pas une garantie de bonheur. Le bonheur n'est jamais garanti. Il se trouve, il se perd, on y croit mais il ne s'explique pas. On le sent, on le vit. A partir du moment où l'on essaye de l'expliquer, tout se dégrade.

Scènes de la vie conjugale, de Bergman, a passionné toute la Suède durant six semaines. Les couples s'y reconnaissaient. Quelques-uns (surtout au Danemark) ont divorcé après avoir vu le film. *Aucun Suédois n'est choqué* : la faiblesse de Johan n'irrite pas les hommes. « *Les hommes suédois sont comme cela* », dit d'ailleurs l'interprète principal, Erland Josephson. Quant aux femmes, elles trouvent naturel le recours à l'alcool : « *Quand on est malheureux, on en a besoin pour parler !* » « *La fin n'est ni heureuse ni malheureuse*, dit encore Josephson. *C'est la vie...* »

Oui, c'est la vie, amis suédois, mais on aimerait vous la voir dévorer à belles dents et la vivre légèrement. Petits enfants gâtés, choyés et libres, êtes-vous pris de panique devant les réalités de la vie ?

ARLETTE BOHLY.

ÉCOLOGIE

L'Amérique aux prises avec ses oiseaux

CHAQUE hiver, c'est le même refrain : « *Here they are again* », (*Les revoilà*). « Les », ce sont les étourneaux et les différentes espèces de merles (1) qui envahissent par milliers, sinon par millions, des c o m t é s américains bien tranquilles. Il suffit de la corne d'un bois, voire d'un simple bouquet d'arbres, pour que la colonie en migration se pose et s'installe. Dès lors, c'est le cauchemar : tous les jours, les oiseaux envahissent les champs, les pâturages et les jardins : ils écartent les animaux de leurs mangeoires, ils dévastent les semis et ils empoisonnent l'existence des hommes par leurs cris... et leurs déjections. C'est du Hitchcock, en moins sanglant, mais en plus sale.

L'hiver dernier, la plus forte concentration était signalée dans le Maryland, non loin de Camp-David, la résidence présidentielle d e s week-ends de détente. Les autorités du comté avaient essayé les pétards à corbeaux et même l'hélicoptère pour éloigner les indésirables volatiles, mais ceux-ci n'avaient fini par céder la place qu'avec les premiers jours du printemps, à l'époque où les colonies se dispersent naturellement en couples. Et pour éviter le retour des redoutables étourneaux, on a depuis fait venir des bûcherons qui ont passablement éclairci les bosquets refuges.

Cet hiver, l'offensive des « blackbirds » s'est développée plus au sud des Appalaches, d a n s le Kentucky, le Tennessee, et même jusqu'au Texas. Mais les oiseaux ont été mal inspirés cette fois car ils ont choisi comme refuge des pinèdes *plantées par l'armée américaine* à proximité de deux terrains militaires : Fort-Campbell, une base aérienne du Kentucky, et Milan, un dépôt de munitions du Tennessee.

En réalité, ce n'est pas la première fois que merles et étourneaux envahissent les pinèdes de Fort-Campbell, puisque voilà deux hivers consécutifs q u e le gouverneur déclare le comté en état d'urgence. L'hiver dernier, les oiseaux auraient coûté aux agriculteurs de la région près de 6 millions de dollars en manque à gagner sur les récoltes et l'élevage. Non seulement ils dévorent les semis, mais ils transmettent des maladies aux animaux de ferme. Des porcelets seraient morts de gastro-entérite à cause d'eux : jusqu'à l'air qui serait empoisonné par ces démons ailés : en séchant, leurs déjections dégagent de minuscules spores (*histoplasma capsulatum*) qui, dans certains cas, provoquent une affection des poumons appelée histoplasmose. Plusieurs enfants du comté ont été victimes de cette affection et les autorités locales ont même jugé bon de baliser la zone infestée par des panneaux invitant la population à se tenir à distance.

Suprême malice : le plus fort contingent de la colonie a choisi la pinède qui se trouve dans la partie la plus active de la base de Fort-Campbell. Les vols d'entraînement ne sont même plus sûrs. Mise ainsi au défi sur son propre terrain, l'armée avait le devoir d'agir. Elle a consulté des experts, qui lui ont expliqué que le meilleur moyen pour tuer à la fois massivement et sélectivement les oiseaux était de profiter des froids en les aspergeant d'un liquide détergent appelé Tergitol : en dissolvant les sécrétions grasses qui enduisent leurs plumes d'une couche protectrice, le Tergitol leur enlève toute défense contre le froid. Par des températures atteignant — 6 ou — 7 °C la nuit, les oiseaux sont promis à une mort certaine.

La justice saisie

Ces projets suscitent aussitôt une levée de boucliers chez les écologistes et surtout parmi les sociétés protectrices d'animaux. Deux associations new-yorkaises, la Society for Animal Rights et les Citizens for Animals, déposent un recours (3 février) devant le tribunal fédéral de Washington pour que la décision des militaires soit suspendue. Le tribunal ordonne un délai de dix jours, mais la cour d'appel déboute les associations (13 février) et, dès le 18, l'état-major de l'armée de l'air donne son feu vert pour l'opération détergent.

Cependant, l'invasion des merles et des étourneaux est telle que, à 130 kilomètres de Fort-Campbell, dans le village de Paducah (Kentucky), *le maire a pris les devants* et loué les services d'un pilote privé pour procéder à une première opération détergent. Pour la première fois, les Américains voient sur leur petit écran les résultats tangibles de l'opération : des milliers d'oiseaux morts, ramassés à la pique comme des papiers gras dans un jardin public, et des milliers d'autres, trempés, hirsutes, mais ayant échappé à la mort chimique qui leur était promise — le froid n'a pas été assez vif pour accomplir toute son œuvre.

Par deux fois au cours de la même semaine, le New York Times dénonce dans un éditorial cette méthode « *barbare et inutile que même l'armée hésite à employer* ». Le grand quotidien suggère que les militaires abattent plutôt les arbres qu'ils ont eux-mêmes plantés, afin de dissuader les oiseaux. Mais l'U.S. Air Force est pressée d'en finir, car les plaintes des riverains redoublent, cependant que le temps se radoucit, risquant de compromettre l'hécatombe par le froid qui est escomptée.

Donc, dans la nuit du 18 au 19 février, deux hélicoptères de la 101e division aéroportée (du même type que les appareils ayant servi naguère à mitrailler la jungle vietnamienne) déversent sur les pins de la base des tonnes de Tergitol, cependant que, au sol, les pompiers arrosent les oiseaux d'eau froide pour finir le travail — il faut rincer les plumes pour enlever les sécrétions dissoutes par le détergent. Au matin, les équipes de ramasseurs enlèveront des milliers de cadavres, estimés à environ cinq cent mille — soit seulement le quart ou le tiers de la colonie.

Pour bien comprendre ce recours à des techniques génocides, il faut réaliser que, comme le disait le maire de Paducah en parlant des *blackbirds*, « *c'est eux ou nous* ».

Comme dans Shakespeare

Chaque fois que l'homme est intervenu dans le processus naturel, l'équilibre écologique a été rompu. Ces étourneaux dont les Américains déplorent la prolifération, ce sont eux qui, étourdiment, les ont introduits sur leur continent.

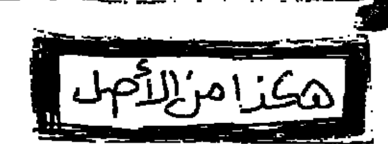
A la fin du siècle dernier, en effet, un riche négociant de New-York, Eugene Schieffelin, déplorant qu'on ne trouve pas dans sa ville tous les représentants de la gent ailée cités dans les pièces de Shakespeare, fit venir d'Angleterre quarante paires d'oiseaux, dont plusieurs couples d'étourneaux. Un beau jour de 1890, il les lâcha dans Central Park, sans se douter que les vigoureux passereaux croîtraient et se multiplieraient à foison. Des experts ont fait le compte : il y aurait actuellement quelque trois cent cinquante millions de *blackbirds* dans l'est des Etats-Unis.

On peut douter que la mort lente de quelques centaines de milliers d'entre eux règle le problème de leur présence sur le territoire américain, d'autant que la méthode « détergent » ne supprime que les moins résistants...

ROGER CANS.

(1) Sous l'appellation générale de « blackbirds » il faut entendre les étourneaux de chez nous et trois sortes de merles propres à l'Amérique (« grackles », « redwing blackbirds » et « cowbirds »).

(2) Ces oiseaux, qui se comptaient par millions en Amérique au siècle dernier, sont aujourd'hui éteints.



RADIO-TELEVISION

Les 585 commandements

LE *Journal officiel* a annoncé avec quatre mois de retard sur le calendrier du gouvernement que les cahiers des charges destinés aux héritiers de l'O.R.T.F. étaient définitivement rédigés. Annexés à la loi du 7 août 1974, ceux-ci adressent 585 commandements à l'établissement public de diffusion, aux sociétés de programmation TF 1, A 2, FR 3 et Radio-France et à l'Institut national de l'audiovisuel (INA). La société française de production audiovisuelle (S.F.P.), que préside M. Jean-Charles Edeline, n'en recevra pas : société à capitaux publics, elle est régie par les règles du droit privé.

A la première lecture, rien n'indique dans ces cahiers des charges les raisons du délai que le gouvernement s'est accordé avant de les rendre publics. Leur rédaction, presque définitive, était connue à la fin de 1974. Cependant, quelques points de détail ont changé : il n'a pas fallu un mois pour constater par exemple que la diffusion massive de films le vendredi soir était fort mal supportée par l'industrie cinématographique, erreur de tir corrigée aussitôt dans les faits et codifiée dans l'annexe « dispositions annuelles » de ces cahiers des charges. On sait, d'autre part, que de longues semaines ont été nécessaires pour définir les relations entre les sociétés de programmation et la S.F.P.

A l'image de ces dispositions importantes, les cahiers des charges éditent une liste (qui n'est peut-être pas exhaustive) des aspects particuliers du service public.

Ils demeurent vagues en revanche lorsqu'il s'agit d'indiquer l'esprit dans lequel doit être conduite la mission de service public. Ils évoquent en préambule le maintien d'une « radiotélévision nationale ambitieuse et créative » et définissent l'objectivité comme une absence de préférence idéologique ou personnelle.

Il faut, toutefois, préciser que la fiction non cinématographique sera française à 60 %. Formule qui rassurerait si on connaissait le prix du non-respect de cette disposition. Dans le cas du cinéma, la diffusion de plus de 50 % de films dont la production est étrangère ou à majorité étrangère est sanctionnée par l'obligation de verser 10 000 francs supplémentaires au Fonds de soutien à l'industrie cinématographique. Une amende à la portée de tous les présidents. Même s'ils pleurent misère. — M. E.

Les « dramatiques » en projet

Sur FR 3, la fiction change de nom

GENRE « noble » par excellence, chance fournie (en principe) aux scénaristes inconnus pour accéder au petit écran, rendez-vous hebdomadaire de l'imagination, de l'angoisse ou du rêve, les « dramatiques » télévisées représentent depuis toujours *un temps fort des programmes* : les téléspectateurs en font un test ; les chaînes, un sujet de prestige. Et si les reportages, les magazines, les spectacles de variétés se rangent modestement *dans la rubrique « émissions »*, les dramatiques représentent — comme l'on dit — des « œuvres » et méritent, à ce titre, réflexion et respect.

D'où la solennité avec laquelle les trois sociétés viennent d'annoncer simultanément leurs intentions en la matière (il est vrai que, bloquée auparavant pour des raisons financières, la production d'œuvres de fiction n'a redémarré officiellement, aux Buttes-Chaumont, qu'au mois de mars). D'où, peut-être, les précautions prises actuellement par certains responsables pour définir clairement leurs options et justifier leurs choix.

Chargé des émissions de fiction sur TF 1, M. Claude Désiré souhaite attendre le mois de septembre pour définir les grandes *lignes de sa politique. Il* a néanmoins retenu, avec l'accord de M. Jean-Louis Guillaud, un certain nombre de projets, dont certains sont déjà terminés et d'autres en fabrication.

Amigo, de Jean Cosmos, un drame psychologique de l'amitié et de l'entraide, réalisé par Philippe Joulia ; *Adios*, trois volets sur la vie d'un journaliste sportif, d'après un roman de Kleber Haedens adapté par Françoise Verny et André Michel (qui en est également le réalisateur) ; *les Sangliers*, histoire d'un conflit entre deux communes dont Maurice Failevic a signé à la fois le scénario et la réalisation ; *la Jalousie*, de Sacha Guitry, mise en scène par Raymond Rouleau ; *Tous les jours de la vie*, une réalisation de Maurice Frydland, qui en a écrit le scénario avec Françoise Verny, *le Pain perdu* (réalisation : Pierre Cardinal), *les Rendez-vous de Vincennes*, une « dramatique-suspens » de Guy Jorre, *Qui j'ose aimer*, de Jean-Marie Coldefy, etc. De nombreuses séries sont également prévues : *la Pêche miraculeuse*, de Guy de Portalès (six épisodes de trente minutes), *la Vie de Marie-Antoinette* (en quatre épisodes de quatre-vingt-dix minutes), *les Enquêtes du commissaire Moulin*, avec Pierre Vaneck (cinq épisodes de quatre-vingt-dix minutes) et *l'Appel de l'or*, d'après Jack London (six épisodes d'une heure).

TF 1 inaugurera, d'autre part, une rubrique d'« Enquêtes-fiction », avec une série produite par Eliane Victor, sous le titre : *Cécile et sa vérité ou la Raison des femmes*. Ces quatre émissions, qui abordent les thèmes de l'union libre, des mères célibataires et de l'engagement professionnel des femmes seront diffusées au cours du mois d'octobre.

A l'occasion de sa visite à Châteaurenard, le P.-D.G. d'Antenne 2, M. Marcel Jullian, avait annoncé son intention de susciter la création de dramatiques originales, centrées sur un « grand thème » et destinées à remplacer les films, avant le débat des *Dossiers de l'écran*.

Ainsi, le sujet de chaque émission pourrait être choisi en raison de son intérêt plutôt qu'en fonction de la production cinématographique.

Adaptations de romans célèbres

Au cours des mois prochains, Antenne 2 diffusera également de nombreuses adaptations de romans célèbres : *la Tour de malheur*, de Joseph Kessel, *Comme le temps passe*, de Robert Brasillach, *le Jeune Homme vert*, de Michel Déon, *la Montagne magique*, de Thomas Mann, *la Poupée sanglante*, de Gaston Leroux, *le Tour du monde en quatre-vingts jours*, de Jules Verne ; *la Vie des Borgia* sera traitée en quatre-vingt-dix minutes, sur un scénario de Françoise Sagan. Enfin, Robert Hirsch sera le héros de quatre mélodrames qui firent les beaux jours du boulevard du crime : *Trente ans ou la vie d'un joueur ; Don César de Bazan ; le Docteur noir* et *la Dame de Saint-Tropez*.

FR 3, malgré un budget connu pour sa rigueur, met en chantier cette année quatorze œuvres de fiction qui seront tournées par les centres de production régionale. Onze de ces films ont déjà été retenus : *Un voyage de province*, de J.-P. Amette, réalisé par J. Trefouel ; *Un été à Vallon*, de Claude May, réalisé par Jean-Daniel Simon ; *Tout compte fait*, de Gérard Chouchan ; *Un prêtre ouvrier*, de Maurice Failevic ; *la Manipulation*, de Denys de La Patellière ; *la Maison d'Albert*, de Sylvain Joubert, réalisé par B. Gantillon ; *la Limousine*, de Denise Bringuier, réalisé par Paul Seban ; *Voici la fin, mon bel ami*, de Claude Fléouter, réalisé par Bernard Bouthier ; *Esquisse d'une jeune femme sans dessus dessous*, de Christian Watton, réalisé par Alain Boudet ; *le Berger des abeilles*, d'Armand Lanoux, réalisé par Jean-Paul Le Chanois; *la Lavande et le Réséda*, d'Alexandre Rivemale, réalisé par Jean Prat.

« Parier sur une écriture originale »

Au terme de « dramatique » habituellement employé pour les œuvres de fiction, FR 3 a décidé de substituer celui de « cinéma 16 ». Pour bien marquer ainsi le début, sous la direction de Maurice Cazeneuve, d'une nouvelle politique. « *Notre but*, dit Manoudy Larif, conseiller de programme, chargé des fictions sur FR 3, et qui « visionne » avec Michèle Rebel les œuvres achetées à l'extérieur, *est d'ouvrir la voie à de véritables créations télévisuelles axées sur la spontanéité, le fait vécu et une ouverture sur le monde qui nous entoure. Avec ces films de fiction, nous voulons jouer sur la notion d'auteur, parier sur une écriture originale qui allie un certain regard sur le monde contemporain et la spécificité de la télévision — ce qui suppose aussi l'idée de spectacle. Ces films ne seront pas des imitations du cinéma mais ils ne devront pas non plus souffrir de la comparaison avec ceux de l'industrie cinématographique programmés sur la chaîne d'autres jours de la semaine et qui serviront un peu de « locomotive » pour les propres productions de FR 3 tournées avec la collaboration des équipes techniques appartenant aux diverses stations régionales.*

» Maurice Cazeneuve présentera, dans un mois, « Cinéma 16 » et l'ensemble des programmes de FR 3.

» Mais il faut dire, dès maintenant, que nous rencontrons un problème d'auteurs. Certes, les textes reçus ne manquent pas. Mais les uns nous présentent des projets de dramatiques « carrées », avec une petite intrigue, un début et une fin linéaire, d'autres une pièce de théâtre ou le dernier roman dont on parle, pour en faire l'adaptation. Rares sont ceux qui s'intéressent directement au petit écran et délaissent les formes traditionnelles, le royaume de la réplique pour l'image, pour écrire, en fonction de la télévision, des scénarios élaborés sur des thèmes qui peuvent toucher le public. La situation n'est pas nouvelle. Tandis que la télévision anglaise encourageait, par exemple, Pinter et Sanders, à l'O.R.T.F., l'auteur apparaissait généralement comme une sorte d'Arlésienne.

» Nous voudrions aujourd'hui susciter des auteurs, faire en sorte qu'en matière de fiction la télévision ait son propre langage à l'image de la vie et avec l'humour que curieusement l'on dédaigne complètement de nos jours. »

Comme Manoudy Larif n'a pas oublié qu'il a été lui-même l'auteur de nombreuses dramatiques, il se déclare « *ouvert au dialogue et prêt à recevoir les auteurs qui désirent écrire directement pour la télévision* ».

« *Avec « Cinéma 16 »*, dit-il, *nous cherchons à faire en sorte que le public nous choisisse, et à prouver ainsi que qualité et création ne riment pas nécessairement avec ennui.* » — A. R.

VU

MAGAZINE AU FÉMININ

SANS doute l'aurez-vous remarqué : il n'y a plus de grands magazines à la télévision. Si, bien sûr, il y a « Satellite » sur TF 1, le jeudi, à 21 h. 20. C'est bien tard, trop tard pour qu'on ait souvent loisir de le voir. Autrefois, il y avait « Cinq colonnes à la une », il y avait « Zoom », « Panorama », d'autres encore. C'était même une de nos spécialités, un héritage des Actualités Pathé. On nous l'enviait à l'étranger. Aujourd'hui, à l'étranger, on s'étonne : plus rien. Les Allemands — nous les donnons souvent en exemple parce que leurs services publics, assez semblables aux nôtres, autorisent les comparaisons, — eh bien, les Allemands, eux, disposent de neuf magazines hebdomadaires, neuf oui, trois par chaîne, sans compter les bimensuels et les mensuels !

Il faut dire qu'on n'a pas la même conception de l'information outre-Rhin. Là-bas, les journaux télévisés ne sont pas des illustrés, ce sont de simples bulletins. Pas d'images ou très peu. Des dépêches du monde entier empilées sur le bureau ou sur les genoux du présentateur, qui se contente de les lire les yeux baissés.

Ici, c'est le contraire. Jadis réduits — prudence ou pénurie — à des bulletins de cours, nos journaux de 20 heures sont devenus des illustrés. Les magazines, ce sont eux. Avec des dossiers, des suppléments courts, mais quotidiens. Avec peu de titres, mais chapeautant presque toujours une bande images. A se demander si les titres ne sont pas choisis précisément en fonction de leur illustration. Et de leur portée auprès du grand public, ce public qu'il s'agit d'attirer et de retenir derrière les grilles. Ce qui explique qu'on ouvre sur le sport et qu'on accorde une si large place aux faits divers.

Autres succédanés des magazines d'antan : les discussions, les débats. L'opinion se confond alors avec l'information. Elles sont liées, elles sont même un peu parentes, elles ne sont pas équivalentes. Et l'on peut difficilement se priver de l'une sous prétexte que l'autre passe facilement à l'antenne. On le fait pourtant. On invite rue Cognacq-Jay les spécialistes, les responsables et les protagonistes de questions, de situations controversées. On transforme l'objet d'un reportage en sujet de « table ronde », la prostitution, par exemple, souvent même précédée d'un film, pas d'un documentaire, histoire de fixer, en les faussant et pour se donner les gants de les rectifier, les idées des gens.

De quoi vous plaignez-vous dira-t-on ? Ce dossier sur la prostitution, s'il avait figuré au sommaire d'un magazine, se serait présenté un peu de la même façon. Là, on vous a donné en vrac et en direct des éléments d'appréciation, à vous d'exercer votre jugement sans le truchement d'une objectivité toujours douteuse d'un intermédiaire au fond bien inutile, le journaliste.

A quoi nous répondrons : bon, admettons, c'est une option. Elle peut à la rigueur se défendre à condition d'équilibrer notre perception du monde, en nous donnant, sous forme d'un magazine animé, dirigé par des femmes, un point de vue systématiquement négligé jusqu'ici, le point de vue de 53 % des Français. L'A 2 y songe, paraît-il. TF 1 s'y refuse. Il ne s'agirait pourtant pas d'une émission consacrée à la mode et aux produits de beauté. Il s'agirait de passer en revue les points chauds de l'actualité et de les jauger, de les évaluer à l'aide d'autres poids et d'autres mesures. En adoptant parfois, pas toujours certes, un autre système de valeurs. Ce magazine, il existe. Nous l'avons vu aux Etats-Unis, où il connaît un énorme succès. On en parle partout. Avec raison. Cela renouvelle complètement le genre, un genre en pleine mutation.

CLAUDE SARRAUTE.

Du côté des médias

La « Vidéogazette » de Grenoble-Echirolles

L'ARLEQUIN QUI DONNE LA PAROLE

Des sept villes que le gouvernement de M. Pierre Messmer avait retenues en juillet 1973 pour des expériences de télédistribution, Grenoble est en définitive la seule — exception faite de Rennes dont les objectifs sont cependant plus techniques — qui a réellement progressé (« le Monde » daté 27-28 avril). Les villes nouvelles de la région parisienne — Cergy-Pontoise et le Nouveau-Créteil — rencontrent des difficultés telles que leurs projets sont aujourd'hui ou stoppés, ou retardés. Nice, Chamonix, Metz observent un attentisme prudent.

Dès lors, si l'on se réfère à un choix initial qui n'excluait pas des arrière-pensées politiques, il n'est pas surprenant *que de hauts fonctionnaires* manifestent de l'agacement en constatant que la seule expérience dont on puisse en définitive tirer un bilan est conduite par une municipalité de gauche. Faut-il imputer à leur irritation les retards insupportables survenus dans le versement des subventions destinées au fonctionnement du centre de production de La Villeneuve de Grenoble, plus connu sous le nom de « Vidéogazette » ? Quoi qu'il en soit, il a fallu une démarche de M. Hubert Dubedout, député, maire de Grenoble, auprès du cabinet du premier ministre pour que soient enfin débloqués, en février 1975, les *300 000 francs du Fonds d'intervention culturel* accordés depuis juillet 1974.

Pourtant, si l'on en croit une étude effectuée, à la demande de la Société française de télédistribution (S.F.T.), à l'automne 1974, à Grenoble, par la Compagnie internationale de consultation éducation et marketing, les Grenoblois réagiraient plutôt favorablement à un développement de la télévision par câble.

Cinquante-six pour cent des personnes interrogées se déclarent disposées à payer jusqu'à 20 F par mois pour s'abonner à la télédistribution.

LES émissions se nomment *Bric-à-brac, Vidéogrammes, Agora* ou *Top pour enfants*. Des titres qui pourraient appartenir à Télévision française 1, Antenne 2 ou France-Régions 3. A cela près que ces émissions proposées par le centre de production audiovisuelle aux téléspectateurs du quartier de l'Arlequin se veulent différentes. Sur le fond d'abord. Un exemple ? A une heure de grande écoute, un soir de décembre, le groupe Révolution socialiste a pu exposer librement ses thèses pour « *libérer les Antilles* ». Une heure plus tôt, au cours de l'émission *Bric-à-brac* précisément, un député de l'Isère avait — entre une séquence sur le hockey sur glace à Grenoble et une autre rapportant les impressions d'un groupe d'habitants du quartier sur leur voyage au Québec — formulé son point de vue sur la loi libéralisant l'interruption de grossesse.

Deux principes régissent l'action de Daniel Populus et de la demi-douzaine d'animateurs - techniciens qui l'assistent : « *Donner la parole aux habitants et permettre le maximum de liberté d'expression.* » L'équipe de Vidéogazette n'éprouve aucune réticence pour diffuser des courts métrages sur le combat des habitants de Claix qui refusent l'implantation d'un champ *de tir sur* leur commune, ou sur la campagne menée par des écologistes et des militants politiques qui veulent empêcher la « colline verte » d'être saccagée *par les marchands de sable.*

Une entreprise de « contre-information »

Dans sa production d'émissions pour la chaîne de télévision locale comme dans sa mission d'animation vidéo (où elle intervient pour prêter du matériel ou distribuer des conseils), Vidéogazette se présente comme une entreprise de « *contre-information* ». Daniel Populus ne le nie pas. « *A qui la faute ?* » demande-t-il simplement.

« *Si nous avons pris ce parti, c'est bien parce que nous sentons intensément qu'autour de nous l'information est bloquée* », dit-il. Il note ainsi que les groupes de la majorité n'ont pas manifesté le désir de s'exprimer sur la chaîne de télévision locale. « *En réalité, c'est parce qu'ils n'en ont pas besoin.* » Il reconnaît cependant que le problème de la « *responsabilité de l'information diffusée* » est posé, et qu'il faut envisager la création d'une sorte de « *contrôle auto-régulateur* ».

Quels producteurs ?...

Si donc Vidéogazette a occupé peu à peu le terrain pour devenir, provisoirement, l'unique producteur de la télévision locale, c'est tout simplement parce que les organismes chargés de prendre en main la télédistribution tardent à se mettre en place. L'expérience a débuté le 12 décembre 1973 (*le Monde* daté *23-24 décembre 1973). Sous le couvert* d'essais techniques destinés à « tester le réseau câblé », les équipes de l'Arlequin ont « *balancé* » du son et des images sur le *canal* 65 U.H.F. A cette époque, la station centrale d'émission était loin d'être aménagée. Les studios et les régies du CES-Maison de quartier n'existaient pas encore. Désireux seulement, au départ, de « *voir* », les habitants finirent par vouloir « *toucher* ». Se multiplièrent alors les stages de formation, destinés à démythifier la technique de l'audiovisuel. Mais si les habitants apprirent rapidement à manipuler une caméra ou un magnétophone, ils se cantonnèrent, à peu de chose près, dans la production de films familiaux du style « anniversaire de la petite »... « *Sur ce point, notre action a été un échec* » reconnaît volontiers Daniel Populus. « *Nous avons oublié que le handicap numéro un était la communication.* » Il leur faudra, *désormais*, « *apprendre aux gens à faire passer leurs messages* ». Seuls, pour l'instant, y parviennent assez bien des militants de la Ligue communiste, et un groupe de femmes qui *ont acquis rapidement une bonne* maîtrise de la technique pour se consacrer totalement aux questions du « *contenu* ».

La réalisation d'émissions locales a donc ses limites. A l'heure actuelle, les habitants ne sont en mesure de produire qu'une heure environ de télévision par semaine. Plus ennuyeux : ce sont souvent les mêmes qui interviennent. Aussi, même s'ils se sont développés, *les temps de programmes restent limités* : trois soirs en moyenne par semaine — jeudi, vendredi, samedi pour les productions (ou les rediffusions télévisées). Il faut y ajouter toutefois le *programme* radio, transmis par le canal « son » des récepteurs de télévision. Pour parvenir à ce rythme hebdomadaire, Vidéogazette a, entre autres, eu recours au « ciné-club ». Une formule heureuse qui lui a permis de programmer le samedi soir des films comme *Bloody Mamma, Bonnie and Clyde* ou *l'Enfant sauvage* et d'enregistrer à ces occasions un taux d'écoute *de 40 % (la moyenne se* situe autour de 20 %, mais un débat sur le racisme a fait jusqu'à 47 %). A titre de référence, une émission peu suivie — 10 % de la population adulte — *représente* aujourd'hui six cents à sept cents téléspectateurs.

Si les efforts de Vidéogazette sont plutôt accueillis favorablement, beaucoup d'habitants déplorent que la *fréquence des émissions ne soit pas* plus élevée. Comment parvenir à l'accroître ? Le « ciné-club » a été remis en cause courant janvier par les distributeurs de films, dont *certains ont vu dans cette programmation* régulière une « exploitation commerciale ». En attendant un accord, problématique, Populus et son équipe ont avancé — à tâtons, comme depuis le début de leur expérience — dans une autre direction : ils enregistrent des émissions d'Antenne 2 et de France-Régions 3 — par exemple le soir où deux émissions intéressantes sont programmées simultanément sur les deux chaînes — et retransmettent l'une d'elles à une heure de grande écoute, et à la demande des usagers.

Le câblage est compris dans la charge foncière

Mais, pour intéressantes qu'elles soient, ces initiatives ne peuvent résoudre le problème. Fort de son *expérience*, Daniel Populus s'interroge : « *Faut-il considérer la télévision locale comme un service public d'information et exiger un financement en conséquence, ou bien faut-il se résoudre à la laisser tomber sous la coupe du secteur privé, au risque de la voir manipulée sous prétexte de rentabilité ?* » Personne, semble-t-il, ne s'est sérieusement penché sur cette question pourtant fondamentale. « *Le câble*, dit Daniel Populus, *apparaît trop souvent comme un produit qu'on peut vendre, sans que l'on sache très bien quels types de messages on lui fera délivrer.* »

Le prix de revient de la diffusion d'un message diminue évidemment si le nombre des téléspectateurs augmente. La production est directement liée à l'efficacité de la télédistribution. Elargir le réseau apparaît donc la première condition si l'on veut réellement permettre à la télévision par câble de décoller. A la Villeneuve de Grenoble-Echirolles, le *câblage est compris dans la charge* foncière. Mais dans les autres quartiers qui paiera le raccordement ? Les spectateurs ? Les collectivités locales ? Les publicitaires ? Peut-on, *par* ailleurs, songer sérieusement à séduire une clientèle en « vendant » seulement une production locale ? Le silence qu'opposent les pouvoirs publics à toutes ces questions ne serait-il pas, en définitive un écran de fumée pour masquer une opération peu honorable ? Une opération qui consisterait par exemple à laisser les apprentis sorciers se « *ramasser* » pour mieux livrer ensuite la télédistribution aux capitaux privés...

BERNARD ELIE.

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● DRAMATIQUE : PASSION ET MORT DE MICHEL SERVET. — Samedi 10 mai, FR3, 20 h. 30.

Pourquoi Jean Calvin a-t-il fait brûler Michel Servet en 1553 ? Qu'a donc fait ce médecin et théologien espagnol pour être deux fois condamné à mort ? Présenté par la télévision suisse romande, dans le cadre du concours des télévisions francophones (prix Louis-Kammans 1975), *Passion et mort de Michel Servet*, de Georges Haldas et Claude Goretta, explique les différentes divergences théologiques qui opposèrent le maître de la Réforme à l'auteur de *Christianismi Restitutio* et *De trinitatis erroribus libri VII*, et cherche, en se fondant sur les actes du procès de Genève, à approcher de plus près, du plus près possible, la vérité. *« Il n'y a pas de vérité d'un côté »*, est-il dit dans l'émission : plus qu'une reconstitution historique, *Passion et mort de Michel Servet* est une remise en cause des Eglises, des chapelles, des partis, une condamnation du fanatisme, une méditation sur le pouvoir. A travers l'affrontement de ces deux hommes — le bourreau et la victime, volontairement placés dans un décor simplifié à l'extrême, — Claude Goretta et Georges Haldas établissent des parallèles (Staline et Trotsky, l'Amérique et le Vietnam), interrogent les conflits actuels, s'interrogent sur l'avenir. Les chœurs contemporains qui commentent l'action au fur et à mesure qu'elle se déroule, symbolisent-ils la venue de futurs Michel Servet ?

Les films de la semaine

● LE PLUS SAUVAGE D'ENTRE TOUS, de Martin Ritt. — Dimanche 4 mai, TF 1, 20 h. 35.

Un conflit de famille et de générations chez les éleveurs de l'Ouest américain moderne. Désenchantement et amertume : le folklore est mort. Réalisateur inégal et surestimé, Martin Ritt a, pour une fois, réussi son coup.

● LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE, de Robert Bresson. — Lundi 5 mai, TF 1, 20 h. 35.

Bresson, il y a trente ans. Un film qu'il a renié, mais on a le droit de ne pas être d'accord avec lui. D'un épisode *emprunté* à *Jacques le fataliste*, de Diderot, et modernisé, Bresson avait fait une tragédie glacée de la passion et de la vengeance. Dialogues « raciniens » de Cocteau, interprétation remarquable de Maria Casarès et Elina Labourdette.

● ANGELIQUE ET LE ROY, de Bernard Borderie. — Lundi 5 mai, FR 3, 20 h. 30.

Réduire les inventions romanesques d'Anne et Serge Golon à une intrigue aussi décousue, un spectacle aussi banal, il n'y a que Bernard Borderie pour savoir le faire.

● LE 81e COUP, de Jacquot Herlich, David Bergman et Haim Gouri. — Mardi 6 mai, A 2, 20 h. 35.

Film documentaire inédit sur le martyre des juifs d'Europe. D'après des films et photographies réalisés par les nazis eux-mêmes dans les années 30 et 40. Des témoignages de survivants accompagnent ces images. Une nouvelle manière de présenter, au grand public, un sujet souvent traité : contexte de l'holocauste et lutte d'un peuple pour sa survie. Des trois réalisateurs, les deux premiers sont nés en France (en 1931) et se sont fixés en Israël après la guerre. Le troisième est né en Palestine.

● CHANTAGE AU MEURTRE, de Sidney J. Furie. — *Mardi 6 mai*, FR 3, 20 h. 30.

Sinatra, ancien agent secret devenu homme d'affaires à Londres, est pris dans une hallucinante aventure en Allemagne de l'Est. Le spectateur est manipulé comme lui par une machination qui se veut « kafkaïenne » et qui n'est que sordide.

● DIEU SEUL LE SAIT, de John Huston. — Mercredi 7 mai, FR 3, 20 h. 30.

Un « marine » américain et une religieuse sont obligés de vivre et de lutter ensemble sur une île du Pacifique, pendant la guerre contre le Japon. Entre le soldat et la nonne, il ne se passe rien qui puisse heurter la morale. De la part de Huston, on pourrait prendre cela pour de l'humour si la fable sur les vocations respectives des deux robinsons n'était fort ennuyeuse.

● LA ROUTE NAPOLEON, de Jean Delannoy. — Jeudi 8 mai, TF 1, 20 h. 35.

Les méfaits de la publicité et du tourisme organisé dénoncés, en 1953, avant l'ère de la société de consommation, dans une comédie psychologique et théâtrale en *diable*. *Pierre Fresnay* tient le devant de la scène.

● BONSOIR PARIS, BONJOUR L'AMOUR, de Ralph Baum. — Jeudi 8 mai, A 2, 20 h. 35.

Une fausse comédie « à l'américaine » idiote et bâclée. Le pire cinéma français commercial d'il y a vingt ans pour la pire télévision d'aujourd'hui.

● TOUT CE QUE LE CIEL PERMET, de Douglas Sirk. — Jeudi 8 mai, FR 3, 20 h. 30.

Des difficultés que peut avoir à refaire sa vie une veuve quadragénaire et bourgeoise prise dans les conventions familiales et sociales de la Nouvelle-Angleterre. Toujours le talent de Douglas Sirk, qui, fidèle au sentimentalisme anglo-saxon, lui donne une expression cinématographique tout aussi éloignée du roman-photo que du maniérisme.

● L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD, d'Alain Resnais. — Vendredi 9 mai, A 2, 22 h. 55.

Sur un scénario d'Alain Robbe-Grillet démontant toutes les structures du récit cinématographique traditionnel, un admirable exercice de style « non figuratif » d'Alain Resnais qui remporta le Lion d'Or au Festival de Venise en 1961. Voyage imaginaire à travers le temps et l'espace, apparition mythique de Delphine Seyrig. La question qui se pose aujourd'hui, si l'on considère l'évolution des deux auteurs, est de savoir si « Marienbad » n'était pas déjà un film de Robbe-Grillet.

● AU PAYS DE LA PEUR, d'Andrew Marton. — Dimanche 11 mai, A 2, 14 h. 30.

Cyd Charisse, qui ne danse pas et joue un rôle de métisse, est le plus grand attrait de ce film d'aventures dans le Grand Nord canadien.

● GILDA, de Charles Vidor. — *Dimanche 11 mai*, TF 1, 20 h. 35.

Aperçu psychanalytique, à travers une production commerciale hollywoodienne, de la lutte des sexes aux Etats-Unis et du refus de la femme. Apparaîtra, aujourd'hui, très rétro. Mais le strip-tease allusif de Rita Hayworth, retirant ses longs gants noirs en chantant sa frustration, reste un morceau d'anthologie.

● QUAND LA TERRE S'ENTROUVRIRA, d'Andrew Morton. — Lundi 12 mai, TF 1, 20 h. 35.

Les dangers de la science mise au service d'une idée fixe. Le vieux thème de l'apprenti sorcier dans une fable peut-être plus roublarde qu'il n'y paraît sur les explosions atomiques souterraines.

● LES VORACES, de Sergio Gobbi. — Lundi 12 mai, FR 3, 20 h. 35.

Helmut Berger, croupier de casino à vocation de gigolo dans le « beau monde » vorace de Sergio Gobbi, roi sans couronne du roman-photo cinématographique français.

Samedi 3 mai

● CHAINE 1 : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif : « Les animaux d'Europe centrale. »

20 h. 35 Variétés : « Numéro un », de M. et G. Carpentier.
Avec Mouloudji, Madeleine Robinson, Claude Piéplu, Roland Dubillard, Yves Simon, les frères Jolivet, Jacques Villeret, Françoise Hardy, Jacques Dutronc et (sous réserve) Robert Hirsch.

21 h. 35 Série : Columbo : « Match dangereux », avec P. Folk, L. Harvey.
Meurtre d'un joueur d'échecs à la veille du championnat du monde.

22 h. 25 Variétés : Les comiques associés, prod. A. Blanc.
Concours du meilleur gag entre les Frères ennemis, Bernard Haller, Avron et Evrard, Hubert Deschamps, Pierre et Marc Jolivet et Jean Carmet.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Série : Jennie. « Passé et Avenir ».
Après s'être remariée avec un jeune homme rencontré à Rome, Jennie meurt en 1921.

21 h. 30 (●) Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

22 h. 30 Documentaire : Personnages de la vie, de Cl. Nahon ; réal. Cl. de Givray : René Goscinny.
Retrouvailles avec l'inventeur d'Astérix, qui parle en direct l'après-midi dans « Un jour futur ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
Avec Steve Warring.

19 h. 40 Un homme, un événement.

20 h. Courts métrages : « Gabrielle Sidonie Colette », d'E. Berne, et « Entre ciel et marais », de F. Bel et G. Vienne.

20 h. 30 (●) Rediffusion dramatique : « la Bien-Aimée », de J. Doniol-Valcroze, avec Michèle Morgan, P. Guers, J.-M. Bory ; d'après une nouvelle de L. Faure : « Variations sur l'imposture ».
A Paris, en 1885, une femme, après la mort de son amant, revit en pensée les dix ans qu'elle a vécus avec lui. Puis elle découvre que leur grand amour a reposé sur une imposture, dictée par la passion.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (●), Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire, par Y. Darriet et A. Trutat : « Un système économique », par J. Semprun, réalisation R. Auclair (nouvelle diffusion) ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., « Pounine et Babourine », d'après Tourgueniev, adaptation M. Ruyssen, avec S. Pelayo, A. Cariel, J.-P. Leroux, J.-C. Arnaud, Ch. Alers (réalisation B. Horowicz) ; 22 h. (●), La fugue du samedi, de J. Chouquet, animé par B. Jérôme ; 22 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 10 (S.), En direct du Studio 107 : Récital de piano : « Concerto italien » (Bach), « Etude, opus 25, no 1 en la bémol » (Chopin), « Faubourg » (Mompou) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ; *19 h. (●), Relais de la B.B.C.*, en direct du Covent Garden, chœurs et orchestre de l'Opéra royal. Direction A. Guadagno, avec S. Milnes, M. Caballe, I. Arkhipova, C. Cossuta, R. Van Allan, H. Begg, J. Dobson : « le Trouvère » (Verdi). Aux entractes : « Cette année-là... 1911 » (Ravel, Schoenberg) ; 23 h. 5, Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30, (S.), Sérénades.

Dimanche 4 mai

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.

13 h. 20 (●) Variétés : Le petit rapporteur, de Jacques Martin.

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.

17 h. 20 (●) Documentaire : la Louisiane, de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.
La patrie des Cajuns envahie par les compagnies de pétrole : un passé intact.

18 h. 30 Série : Le grand saut périlleux. « Séville », avec G. Knuth, H. Lange, H. Janson.
L'écuyère du cirque a séduit un célèbre matador d'Andalousie : de la danse, du sang, des larmes.

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.

20 h. 35 Film : « Le plus sauvage d'entre tous », de Martin Ritt (1963), avec P. Newmann, M. Douglas, P. Neal, B. de Wilde.
Dans une petite ville de l'Ouest américain, une famille d'éleveurs fait face à l'épidémie de fièvre aphteuse qui décime son troupeau. Ce prétexte donne naissance à un conflit de générations entre Omer (qui refuse toutes les « commodités » du modernisme) et Hud, son fils, citadin et décadent.

22 h. 25 Questionnaire, prod. J.-L. Servan-Schreiber : Raymond Aron.

● CHAINE II (couleur) : A 2

11 h. 30 Open de golf à La Boulie.

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.

13 h. 15 Jeu : Le défi.

14 h. 10 L'album, de Simone Valère et Jean Desailly.

14 h. 30 Film : « les Pionniers de la Western Union », de F. Lang (1940), avec R. Young, R. Scott, D. Jagger, V. Gilmore et B. McLane.
1861 Vance Shaw, bandit repenti, travaille à l'installation du télégraphe intercontinental avec les gens de la Western Union. Il retrouve Jack Slade, un ancien complice auquel un serment le lie. Slade s'attaque à la compagnie. Shaw ne peut le trahir.

16 h. 15 Dimanche illustré (suite).
Avec Annie Fratellini, Pierre Etaix, Robert Rocca, Bernard Haller, J. Wiener.

17 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.

17 h. 55 Série : Ma sorcière bien-aimée. « Madame Stephens découvre la vérité », avec E. Montgomery.

18 h. 45 Sports sur l'A 2.

19 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux, avec Mireille Mathieu.

21 h. 30 Feuilleton : François Gaillard ou la vie des autres. « Louis », réal. J. Ertaud ; avec P. Santini.
Un homme en prison fait appel à François Gaillard pour retrouver sa femme dont il est sans nouvelles.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : Hawaï, police d'Etat. « Rapt d'enfant ».

20 h. Documentaire : Les Rockefeller.
La télévision américaine a suivi, pendant un an, la vie des cinq frères et sœurs qui forment aujourd'hui la plus grande dynastie capitaliste.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « le Prisonnier », de Dallapiccola (1) ; 12 h. 5, Allegro, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France. Direction A. Myrat : « Dix Sketches » (N. Skalkottas), « Suite pour cordes » (L. Janacek), « Sinfonietta no 2, opus 62 » (L. Laitha) ;

14 h. 5, « Léonie est en avance » et « On purge bébé », de Feydeau, par les comédiens français ; 16 h., Concert à Epernay, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France. « Direction R. Albin, avec A. Dumay, violoniste : « Symphonie no 1 en si bémol majeur » (Schumann), « Concerto no 1 pour violon en ré majeur » (Prokofiev), « Boléro » (Ravel) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h. (S.), Poésie ininterrompue ; 20 h. 45 (●), Atelier de création radiophonique : « L'âge scandaleux », enquête sur les personnes âgées et « Terme à termes » (les métiers funéraires), suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poème.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 4 MAI
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la *pensée contemporaine* : « Le Grand-Orient de France » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « Les catholiques au Québec » ; 11 h., Messe célébrée à l'église paroissiale de Tourouvre, dans l'Orne ; prédication du Père Bro.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Concert symphonique ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Suite pour clavecin » (Haendel) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Mort et transfiguration » (R. Strauss) ; « Cantate BWV 60 » (Bach) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de Radio-Sarrebruck, direction H. Zender : « Concerto à la mémoire d'un ange » (A. Berg) ; « Symphonie no 3 héroïque » (Beethoven) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert : « Ode funèbre » (Mozart) ; « Sonate pour piano no 2 en si bémol mineur » (Chopin), par W. Horowicz ; « A la mémoire des victimes d'Hiroshima » (Penderecki) ; « Kindertoten-Lieder » (Mahler), par J. Baker ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Madrigaux du Quatrième livre » extraits (Gesualdo), par le Quintette vocal italien ; « Douze études, opus 25 » (Chopin), par A. Cortot, *piano* ; « *Quatuor no 1 en ut mineur* » (Fauré), par M. Long, piano, et le Trio Pasquier ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : L'organiste Jean Boyer : « Fantaisie » (C. Racquet), « Suite du troisième ton » (Guilain), « Baletto del Ganduca » (Sweelinck), « Von der Fortuna » (Sweelinck), « Lo Ballo dell'intorcia » (Valente), « Canto Llanno de la Immacula da Conception » (Arauxo) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Trois Lieder » (O. von Wolkenstein), « Quatuor en ré majeur » (Roussel), « Colloque no 4 » (J. Guillou) ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

MAGAZINES TÉLÉVISÉS DE FR 3

ALSACE. — Lundi 5, 20 h. : Est-sports. Mercredi 7, 20 h. : Vocation. Vendredi 9, 20 h. : La cloche. Samedi 10, 18 h. 25 : Il pleut des roses en Alsace. Lundi 12, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : L'Aquitaine en questions ; L'Arbus, de la nature à la peinture. Vendredi 9, 20 h. : Le cinéma dans l'Ouest. Lundi 12, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 5, 20 h. : Score 5. Mercredi 7, 20 h. : La presse régionale et ses problèmes. Vendredi 9, 20 h. : Western made in France-Région. Lundi 12, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS-DE-LOIRE. — Lundi 5, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 7, 20 h. : Loisirs. Vendredi 9, 20 h. : A Rennes, Journées de la femme. Lundi 12, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 5, 20 h. : Est-sports. Mercredi 7, 20 h. : La rage, mythe ou réalité. Vendredi 9, 20 h. : La cloche. Lundi 12, 20 h. : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : Les plaisirs et les jours (la femme et le travail, la bande à Marcel, cinémathèque). Vendredi 9, 20 h. : Le cinéma dans l'Ouest. Lundi 12, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 5, 20 h. : Le Midi dans le Nord. Mercredi 7, 20 h. : Dominantes : « Au bout du 10e ». Vendredi 9, 20 h. : Les autres choses de la vie (« la Fête à Jules »). Lundi 12, 20 h. : Sports (l'Etoile d'Oignies).

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 5, 20 h. : Sports 25. Mercredi 7, 20 h. : La clé des champs. Vendredi 9, 20 h. : Le cinéma dans l'Ouest. Lundi 12, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 5, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 7, 20 h. : Evry après la fête. Vendredi 9, 20 h. : Formule 3. Lundi 12, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 5, 20 h. : En direct du Festival du livre de Nice. Mercredi 7, 20 h. : Traces sur le sable. Vendredi 9, 20 h. : Roue libre (lieux-dits ; show two ; portrait : L'homme qui regardait les murs ; enquête : L'enfant dans la ville). Lundi 12, 20 h. : *Sports-Méditerranée*.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 5, 20 h. : Score 5. Mercredi 7, 20 h. : Face à la presse, la réforme Haby. Vendredi 9, 20 h. : Western made in France-Région. Lundi 12, 20 h. : Score 5.

Lundi 5 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Quai du point du jour*, film de J. Faurez.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Repris de justice*, film de V. Cottafavi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *les Hommes contre*, film de F. Rosi ; 22 h. 15, Concours de piano.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Archives ; 21 h. 40, La voix au chapitre ; 22 h. 10, Sous la loupe.

Mardi 6 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Cimarron*, film d'A. Ganzer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *Un de la réserve*, film de Steno.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, L'homme sans visage ; 21 h. 15, Situation 75 ; 21 h. 55, Portrait-souvenir.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Ouvertures ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 7 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Julie la Rousse*, film de C. Boissol.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Dame de Monsoreau ; 21 h., *Brève Rencontre*, film de D. Lean.

TELEVISION BELGE : 20 h., Football, suivi de Qui de droit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de Romandie ; 20 h. 30, Mosaïque ; 21 h. 30, Les grandes batailles du siècle.

Jeudi 8 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Cheval de fer* ; 21 h., *Jour de colère*, film de C. Dreyer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h., *L'homme qui n'a jamais existé*, film de R. Neame.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *le Détective*, film de G. Douglas ; 22 h. 10, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Tour de Romandie ; 20 h. 5, Temps présent ; 21 h. 10, La vie fabuleuse de Paul Gauguin ; 22 h. 15, A témoin.

Vendredi 9 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Deux ans de vacances ; 21 h., *Madigan*, film de B. Sagal.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., C'était hier ; 21 h., *Echappement libre*, film de J. Becker.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Neuf millions neuf ; 21 h. 30, *Voulez-vous jouer ?*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de Romandie ; 20 h. 30, *les Belles Manières*, téléfilm de P. Manuel ; 22 h., Concert ; 22 h. 35, *Gertrud*, film de C.T. Dreyer.

Samedi 10 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., S.O.S. Fréquence 17 ; 21 h., *Tous les héros sont morts*, film de J. Sargent.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *les Epoux terribles*, film de A.V. Pietrangeli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *Pouic-Pouic*, film de J. Girault ; 22 h. 5, Si l'on chantait.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 35, Tour de Romandie ; 20 h. 45, Secrets de la mer ; 21 h. 35, Caf' Conc' ; 23 h. 15, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 11 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Scotland Yard au parfum*, film de M. Winner.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cannon ; 21 h., *les Trente-neuf marches*, film de R. Thomas.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, L'orchestre rouge ; 22 h., Elisabeth Schwarzkopf.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *la Dame de Shanghaï*, film d'O. Welles ; 21 h. 15, Entretiens avec Pierre Viansson-Ponté ; 21 h. 40, *Triomphe de la mort*, ballet.

Lundi 12 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *le Miroir à deux faces*, film d'A. Cayatte.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Vacances portugaises*, film de P. Kast.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, Passion et mort de Michel Servet, dramatique de G. Haldas et C. Goretta ; 22 h., Stylo.

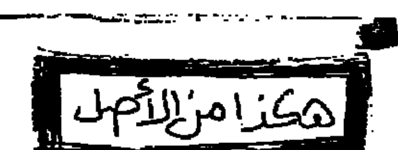
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Destins : Léopold Trepper ; 22 h., Football.

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.)

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.)

TROISIEME CHAINE : flashes à 18 h. 45 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 20).



RADIO-TELEVISION

Lundi 5 mai

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.

14 h. 30 Série : L'homme qui revient de loin, d'après G. Leroux, réal. M. Wyn, avec Louis Velle, A. Stewart.

Le cerveau de Jacques sombre sous le poids de ses obsessions morbides.

18 h. 20 Le fil des jours.

18 h. 45 Pour les petits : Pierrot. « L'ours Pop est en panne. »

18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Une minute pour les femmes.

19 h. 47 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 35 (●) La caméra du lundi, chefs-d'œuvre du cinéma français : « les Dames du bois de Boulogne », de R. Bresson (1944), avec M. Casarès, P. Bernard, E. Labourdette, L. Bogaert.

Abandonnée par son amant, une femme du monde se venge en lui faisant épouser une demi-mondaine : Diderot adapté par Cocteau. Un épisode de « Jacques le Fataliste » simplifié et reconstruit par le cinéaste du dépouillement.

La projection du film sera suivie par une séquence consacrée à « L'histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait, sur le thème : « Un art classique sous l'occupation et la libération ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Comment déjeunent les Français ?

15 h. 30 Série : Opération vol. « Echec ».

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Série : Les grands détectives. « Le Signe des quatre », d'après Conan Doyle, adapt. J. Ferry et J. Nahum, réal. J.-P. Decourt, avec R. Baker.

Sherlock Holmes et le docteur Watson enquêtent sur la mort du père de Mary Morton, qui lui avait laissé une fortune importante.

21 h. 35 Documentaire : Les gens du ballast, de J.-M. Soyez, réal. Cl. Robrini.

Comment travaillent et vivent ceux qui réparent les voies de chemins de fer.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.

A l'école de Vitruve, dans le XXe, à Paris, des enfants de sept à dix ans se sont groupés pour fonder un cirque, le « Cirque étoilé ». Ils organisent eux-mêmes leurs spectacles, cherchent les costumes, les décors, règlent les éclairages, écrivent aux mairies, partent en tournée, gèrent leur budget. Mais il ne s'agit pas uniquement d'une activité de divertissement. A l'école de Vitruve, tous les apprentissages scolaires se font à partir de cette expérience du cirque. L'école de Vitruve est à la pointe de la recherche dans le domaine de l'enseignement. Une production de l'Institut national de l'audiovisuel.

19 h. 40 Tribune libre : Esperanto.

20 h. Voir le détail des émissions régionales.

20 h. 30 Prestige du cinéma : « Angélique et le Roy », de B. Borderie (1965) avec M. Mercier, R. Hossein, S. Frey, J. Rochefort, J. Toja.

Veuve de Plessis-Bellières, Angélique accomplit une mission diplomatique pour le compte de Louis XIV. Celui-ci veut en faire sa favorite. Angélique apprend que Joffrey de Peyrac n'est pas mort sur le bûcher.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les paysans et l'opium ; 8 h. 32, La bionique, une jeune science, par F. Christien (1) ; 9 h. 7, Les lundis de l'Histoire, par J. Le Goff : « le Siècle des Scipions », de P. Grimal, avec C. Nicolet et Madame de Romilly ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-musique ; 12 h. 45, Parti pris, par J. Paugham, avec G. Lieber, rédacteur en chef de « Contrepoint » ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert : Girolamo Arrigo ; 14 h. 5, L'invité du lundi, François Truffaut ; 15 h. 2, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 30, Dossier ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Father Brown et le poète et les lunatiques », par G. K. Chesterton (réalisation C. Roland-Manuel) ; 17 h. 45 (S.), Ambiguïtés baroques. *Cinq grands clavecinistes, par C. Roland-Manuel (1)* : Louis Couperin, ses correspondances avec les peintres du clair-obscur et les peintres baroques français ; 18 h. 30 (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Curieux destins, par M. Ricaud : « Koreff, un médecin hoffmanique », avec J. Duby (réalisation E. Frémy) ; 21 h. (S), Douzième Festival international d'art contemporain de Royan, Orchestre London Sinfonietta. Direction G. Amy : Œuvres de Gilbert Amy, Franco Donatoni, Emmanuel Nunes, *Martin Dalby, Philippe Manoury* ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon, par C. Minart (1) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Pouchkine et l'Opéra russe, par O. Martin : La création d'un langage ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Raymond Leppard, chef d'orchestre (Monteverdi) ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini (Brahms) ; 14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois : P. Abélard, Pachelbel, Padre Antonio Soler ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quintette en mi bémol majeur pour piano et vents » (Mozart) ; « Quintette en mi bémol majeur pour piano et vents » (Beethoven) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir. A l'orgue, Bernard Lagace : « Ouverture n° 5 en ré majeur » (Th. Arne), « Manfred » (Tchaïkovski) ; 17 h. 30, Les secrets de l'orchestre : « Egmont », musique de scène (Beethoven), par B. Nilsson ; « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Schubert) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ;

20 h. 30 (S.), En direct du Palais des congrès de Sarrebrück, Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück, Direction H. Zender (Mozart) : « Symphonie n° 32 en sol majeur K 318 », « Zaïde », avec H. Donath, R. Wohlers, B. McDaniel, W. Ochman, P. Meven ; « les Petits Riens » ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : « Arioso barroco » (Jolivet), « Concerto pour flûte et orchestre à cordes » (Thiriet), avec R. Bourdin, « Symphonie n° 3 en sol majeur » (J. Rivier).

Mardi 6 mai

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Pierrot. « Le coup d'étoile du professeur ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : « La chasse et la nature. »
21 h. 5 Jeu : Le Blanc et le Noir.
21 h. 50 Emission littéraire : Pleine page à Nice, prod. A. Bourin et P. Sipriot.

Emission transmise en direct du VIIe Festival international du livre, à Nice. M. Y. Chotard, président du Syndicat de l'édition des libraires, J.-B. Daelman, président de la Fédération des libraires, M. Braun, directrice des Editeurs français réunis, G. Desgranges, directeur littéraire des éditions Armand-Colin, P. Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre pour la formation professionnelle, débattront sur la situation du livre en 1975.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine ; Aujourd'hui, Madame.
Les vedettes du petit écran.
15 h. 30 Série : Opération vol. « De la part d'Alexandre. »

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain. »

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : « Une Suédoise à Paris. »

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Le 81e coup », de J. Herlich, D. Bergman, H. Gouri (1974). (N.)

Un document sur le martyre des juifs en Europe, d'après des photos et des séquences filmées par les Allemands dans les années 1930-1940. Un montage qui retrace l'histoire des ghettos, qui évoque les persécutions et l'extermination des juifs. Ce film israélien est inédit en France.

Débat : « Plus jamais ça. »

Avec la participation de M. Irvin Fetscher, professeur de sciences politiques à Francfort ; de M. Ascher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris ; du Révérend Père Riquet, de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; du docteur Léon Boutbien, de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants ; de Mme Germaine Tillon, ethnologue.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.

Un conte : « le premier voyage en automobile ». — Le buggey : « des hommes du métier ».

19 h. 40 Tribune libre : « Laissez-les vivre. »

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Serpents géants.

20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Chantage au meurtre », de S. J. Furie (1968), avec F. Sinatra, P. Vaughan, D. Nesbitt, N. Gray.

Un ancien agent secret américain, venu en voyage d'affaires à Leipzig, est victime d'un chantage des services secrets de l'Allemagne de l'Est, qui veulent l'obliger à commettre un meurtre au Danemark.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Les paysans de l'opium (« Du pavot au sel », avec G. Morechand) ; 8 h. 32, La bionique ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Olivier Guichard ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris, avec Dragulov Naiman, directeur à l'Unesco de la division de l'enseignement supérieur : « Quel enseignement supérieur pour le tiers-monde ? » ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Libre parcours jazz, par M. Cullaz, avec S. Potts and his récent history ; 14 h., Poésie ininterrompue ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Essai ; 15 h. 2, Musique ; 15 h. 30, Dossier ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Passionnaire », de Vera Feyder (réalisation C. Roland-Manuel) ; 17 h. 45 (S.), Ambiguïtés baroques, par C. Roland-Manuel : Louis Couperin ; 18 h. 30 (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Sciences, par N. Srozki : Les glaciers ;

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin enregistrée en public : « Sexualité et féminité », avec Bernard Mulwort et Tony Laine ; 21 h. 25, Musiques de notre temps, par G. Léon : Girolamo Arrigo ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Qu savons-nous de... Pouchkine et l'opéra russe : « les Petites tragédies » et « les Tziganes » ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Raymond Leppard, chef d'orchestre et claveciniste (Bach) ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 Les intégrales : Arturo Toscanini (Chérubini, Verdi) ; 14 h. 35 (S.), Musique autour d'un clavier : « Burlesque pour piano et orchestre » (R. Strauss), avec R. Serkin ; « Quintette pour piano et cordes n° 2 » (Fauré), avec J. Hubeau ; 15 h. 30 (S.), Aux sources des musiques : La Chine ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie n° 41 en ut majeur, Jupiter » (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Beethoven), « Rhapsodie norvégienne » (Lalo) ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « The boy friend », de S. Wilson ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... le printemps (Vivaldi, Tomasi, Messiaen, Hurnik, Delius) ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne : Concert à Salzbourg : « Toccatas nos 4 et 5 » (J. Speth), par l'organiste J. Sebestyen ; « Messe à cinquante-trois voix » (anonyme, attribué à Benevoli) ; « Suite d'orchestre Indissolubilis Amicitia » (G. Muffat) ; « Concerto pour flûte et orchestre » (Hoffmeister), avec M. Larrieu ; 22 h. (S.), Musique française : « Musique pour accordéon de concert et orchestre » (A. Abbott) ; « Une saison en enfer » (H. Barraud) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 7 mai

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Pierrot : « Les bonshommes de neige ».
18 h. 55 Pour les jeunes : l'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 30 (●) Les grandes batailles : « La Bataille d'Allemagne », de J.-L. Guillaud et H. de Turenne, réal. D. Costelle.

Après l'offensive soviétique de février 1945 et la bataille de Prusse orientale, deux « Europe » naissent à Yalta. Les armées alliées franchissent le Rhin. Berlin-Est est pris par vingt mille soldats russes, en avril. En mai, le troisième Reich capitule.

Parmi les témoins de ces événements, seront entendus au cours de cette émission : le général Evguéni Boltine et le capitaine Joseph Protz (pour l'Union soviétique), le colonel Charles B. Mac Donald (pour les Etats-Unis), Hermann von Borck, le lieutenant Augus von Kageneck et Albert Speer, ancien ministre de Hitler (pour l'Allemagne), et le général André Demetz, chef d'état-major du général de Lattre de Tassigny.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
La vie dans une ville de garnison.
15 h. 30 Série : Les Monroes : « Dans le silence de la nuit ».
16 h. 10 Les dossiers du mercredi.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 40 La parole est à l'Assemblée nationale.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
20 h. 35 Série : Le Justicier. « Naissance d'une vocation ».
21 h. 45 Magazine d'actualités. Le point sur l'A 2.
22 h. 45 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Le socialisme par la participation.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) : « Dieu seul le sait », de J. Huston (1956), avec D. Kerr, R. Mitchum.

Réunis par les hasards de la guerre contre le Japon, sur un îlot du Pacifique, un soldat américain et une religieuse, rescapée du bombardement d'une mission catholique, apprennent à se connaître et à s'estimer.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les paysans de l'opium ; 8 h. 32, La bionique ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Rencontres canadiennes ; 11 h., Le magazine de l'édition musicale, par Maupomé et A. Paris ; 12 h. 5, Parti pris, avec B. Tournier, industriel : « Management et philosophie de l'entreprise » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, *Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Coloration jeunesse* ; 15 h., Musique et sciences humaines ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « le Signe des jumeaux », de Gabrielle Marquet (réal. H. Soubeyran) ; 17 h. 40 (S.), Ambiguïtés baroques : François Couperin ; 18 h. 30 (S.), « le Chevalier à la charrette » (feuilleton) ; 19 h., La science en marche, par F. Le Lionnais : *Les plus grands objets du monde, les galaxies*, avec J. Heidmann ; 19 h. 55, Poésie ininterrompue ;

20 h. (●), Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire, témoignage et documents, par A. Trutat et Y. Darriet. Le message des témoins, anthologie par P. Tillard (réal. A. Barroux-Rediff) ; 21 h. 9, Disques : « Messe militaire » (B. Martinu) ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Trio n° 71 en la majeur pour baryton, alto, violoncelle » (Haydn), par le Trio Esterhazy ; « Sonate pour violon et piano » (Debussy), avec E. Balmas, violon, et T. Parachivescu, piano ; « Bucoliques » (W. Lutowslaski), par G. Doyen, piano ; « Suite pour piano » (M. Spisak), par G. Doyen, piano ; « Quatuor à cordes » (T. Nikiprowetski), par J. Dumont, J. Dejean, M. Carles et J.-C. Ribera ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Pouchkine et l'Opéra russe : Un drame et un opéra populaires ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Raymond Leppard (Haendel) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini (Kabalewski, Grofé, Gershwin) ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : « Messe en si bémol majeur de la création » (Haydn) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » et « Concerto n° 3 en ut » (Beethoven) ; 16 h. (S.), Musique de chambre française ; Vers 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens : « Danses populaires roumaines » (Bartok) ; « Quatre mains enchantées » (P. Baubet-Gony) ; « Invention à deux voies » (Bach), par F. Dupuy, piano ; « Toccata », « Jeux de quartes », « Pour Pierre » (A. Abbott) ; « Prélude et fugue en si mineur » (Mendelssohn) ; « Étrange ballerine » (Apparailly), par P. Dardy, accordéon ; « Phonescence » (P. Sciortino) par A. Abbott ; « Concerto pour piccolo et cordes » (Vivaldi) ; « Solitude » (Bruzdowicz) ; 18 h. 30, Le bloc-notes du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Le printemps (Sinding, Haydn, Respighi, Debussy) ;

20 h. 30 (S.) En direct du théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. M. Brediceanu : « les Noces de Figaro », ouverture ; « Concerto pour piano et orchestre en fa majeur (Mozart) soliste J.-B. Pommier ; « Symphonie n° 6 » (A. Bruckner) ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile ; 24 h., *Musique et poésie* : Christian Dotremont (Schubert, Praetorius, Takemitsu, Kabelac, Mayuzumi, P. Marietan ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 8 mai

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 Concert : Orchestre national de France, dir. S. Celibidache. Sol. P. Fournier.
Le Concerto pour violoncelle en si mineur opus 104 de Dvorak
15 h. Sport : Rugby, demi-finale du championnat de France à Toulouse.
16 h. 30 Film : « la Route Napoléon », de J. Delannoy (1953), avec P. Fresnay, H. Vibert, C. Laydu.

Un agent de publicité transforme une calme localité en station touristique sous le prétexte (fallacieux) que Napoléon y séjourna.

17 h. 55 Pour les jeunes : Vocation, le goût du risque, de R. Martin. Réal. L. Gavinet.

Réunis au Musée de l'air, le pilote motocycliste Michel Rougerie, le coureur automobile Henri Pescarolo, le plongeur d'essai Jean-Paul Marie et le capitaine Valmorange, pilote de chasse, répondront aux questions d'un « forum » de jeunes.

19 h. 10 Pour les petits : Pierrot. « Le voyage en ballon ».
19 h. 20 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »
20 h. 35 Série : Maîtres et valets. « Les deux exilés », d'A. Shaughnessy, avec D. Langton, R. Curney, N. Pagett, S. Williams.

Dépensier, joueur, alcoolique et « playboy », James Bellamy a séduit l'ancienne femme de chambre de ses parents. Le scandale est évité de justesse.

21 h. 20 Magazine de reportage : « Satellite », de J.-F. Chauvel.
Sommaire non communiqué.

22 h. 20 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine artistique.

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Vos enfants à l'Université.

15 h. 25 Sport : Rugby.
Demi-finale des championnats de France à Lyon.

17 h. Film : « Bonsoir Paris, bonjour l'amour », de R. Baum (1956), avec D. Gélin, D. Robin, A. Hoven.

Un pianiste viennois, venu à Paris, y fait la connaissance d'un frère et d'une sœur, charmants jeunes gens très bohèmes, qui l'aident sans qu'il le sache à payer ses études.

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : « Une Suédoise à Paris. »

20 h. 35 Opérette : « M. Choufleuri restera chez lui le 24 janvier 1833 », de Saint-Rémy. Musique de J. Offenbach. Réal. et mise en scène de Claude Deflandre. Avec J. Bodoin, F. Lacombrade, F. Bouffard.

Choufleuri, riche parvenu, organise une soirée pour laquelle il annonce le concours d'une cantatrice et de deux chanteurs d'opéra célèbres. Les étoiles se désistent... Choufleuri, sa fille Ernestine et Babylas, jeune compositeur aimé de celle-ci, vont les remplacer au pied levé.

Le livret de cette farce musicale, parodiant l'opéra italien, fut écrit par le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III et président du Corps législatif, qui prit le pseudonyme de « Saint Rémy ».

22 h. 10 Alain Decaux raconte : « Louis II de Bavière ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
Le cygne.

19 h. 40 Tribune libre : Arlette Laguiller.

20 h. Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 Un film, un auteur : « Tout ce que le ciel permet », de D. Sirk (1955), avec J. Wyman, R. Hudson, Ch. Drake, V. Grey.

Une femme, veuve et encore jeune, habitant un cottage de Nouvelle-Angleterre, s'éprend d'un pépiniériste qu'elle voudrait épouser. Ses grands enfants et la société de bourgeois aisés à laquelle elle appartient sont hostiles à ce projet.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Emissions religieuses, 9 h. 7, La *matinée de la littérature*, par R. Vigny ; 10 h., Messe ; 11 h. 2, Groupe de recherche musicale, avec Michel Chion : De l'électroacoustique à l'instrumental ; 12 h. 5, Parti pris, avec M. Vinock : « Evolution des points de vue chrétiens sur la politique » ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Etre majeur en 1975, par G. Léon ; « Les moyens du bord », de Michel Mohrt (réal. : J.-J. Vierne) ; 17 h. 5, Un livre, des voix ; 17 h. 45 (S.), Ambiguïtés baroques : Rameau ; 18 h. 30 (●) Histoires fantastiques par C. Petit-Castelli ; 19 h., Biologie et médecine par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Théâtre d'hier : « Un homme de Dieu », de G. Marcel, avec E. Riva, N. Klein, F. Darbon, M. Vitold, (réal. J. Follin-Weisz), suivi d'un débat avec H. Gouhier, J. Deschamps, G. Hacquart et J.-M. Marcel ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Pouchkine et l'opéra russe : Rimski-Korsakov et l'univers féerique des contes de Pouchkine (« Tsar Saltan »), « le Coq d'or », extraits) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Raymond Leppard (Rameau, Boccherini) ; 12 h. (S), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini (Chostakovitch) ; *14 h. 45 (S), Les grandes affiches du lyrique* : « la Flûte enchantée » (Mozart), avec P. Schreier, A. Rothenberger, K. Moll, E. Moser ; 16 h. 35, Danse, ballet, musique : les Ballets russes ; 17 h. 5 (S), Un romantique espagnol, Juan Chrisostomo Arriaga : « Symphonie en ré mineur » ; 17 h. 30 (S), Calendrier musical du passé : (Haydn, Mozart, Beethoven) ; 18 h. 30 (S), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S), Gospel songs ; 19 h. 40 (S), En musique avec... le printemps (Copland, Saint-Saëns, Mahler, Massenet, Grieg) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Couronnement de Poppée », actes II et III (Monteverdi), avec H. Donath, E. Soderstroem, C. Berberian, P. Esswood, G. Luccardi, Concentus Musicus de Vienne, direct. N. Harnoncourt ; 22 h. 45 (S), Clarté dans la nuit ; 23 h., Jazz vivant : Le sextette de Steve Lacy ; 24 h. (S), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S), Nocturnales.

LES PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Télévision

TF 1

Lundi 5 mai

10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C. P.) ; 14 h. 5, Monde animal (C. P., C. E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine.

Mardi 6 mai

14 h. 5, Activités d'éveil (C. M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leurs temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e).

Vendredi 9 mai

14 h. 5, Géographie (C. M., 6e 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e).

Lundi 12 mai

14 h. 5, Monde animal (C. P., C. E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine (3e).

Formation permanente

TF 1

Samedi 10 mai

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Français ; 11 h. 30, Edition spéciale (C. E.).

A 2

Dimanche 11 mai

9 h. 30, Le travail social ; 10 h., Mathématiques ; *10 h. 30, Informatique* ; 11 h., Service formation.

Radio

FRANCE-INTER M.F.

Lundi et vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 5 mai

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C. M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C. M., 6e, 5e).

Mardi 6 mai

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C. E., C. M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C. M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C. P.) ; 15 h. 30, Chant (C. E.) ; *15 h. 45, Poésie (C. M. 2, 6e, 5e).*

Vendredi 9 mai

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C. E.) ; 15 h. 15, Musique (C. M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C. P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C. M., 6e, 5e).

Samedi 10 mai

C. N. T. E. : 9 h. 30, Russe.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 9 mai

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Pierrot. « Le carré de l'hypothénuse ».
18 h. 55 Pour les jeunes : l'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vire, le temps d'aimer. »
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Hélène ou la joie de vivre », d'A. Roussin et M. Gray, avec F. Christophe, J. Morel, C. Salviat, H. de Lapparent.

Revenue aux côtés de Ménélas, après la guerre de Troie, Hélène, faute de mieux, se consacre à ses devoirs maternels. C'est à Pyrrhus qu'elle destine sa fille Hermione. Mais celle-ci — qui tient de sa mère — ne se laisse pas faire : la tragédie grecque transposée en drame bourgeois.

22 h 10 Sports : Championnat d'Europe de judo.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
L'amour à travers les âges.
15 h. 30 Série : Opération vol. « Les Doigts de fée. »
16 h. 10 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
17 h 30 Concert. Orch. philh. de Radio-France, dirigé par J. Loughran. Soliste : D. Ranki.
Troisième concerto pour piano et orchestre (Bartok).
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Julien Clerc.
21 h. 40 Magazine littéraire. Apostrophes, de B. Pivot : « De quels maux souffrent les médecins ? »

Avec le professeur Minkowsky (« le Mandarin aux pieds nus ») ; le professeur Mathé (« Le temps d'y penser ») ; le docteur J.-P. Escande (« les Médecins ») ; Mme J. Maurice (« Bruno mon fils », « Une mère et les médecins ») ; le docteur Stora (« les Douleurs du dos »).

22 h. 55 Ciné-club : « L'Année dernière à Marienbad », d'A. Resnais (1961), avec D. Seyrig, G. Albertazzi, S. Pitoëff (N).
Dans un château de Bohême, transformé en hôtel de luxe, un homme cherche à persuader une femme qu'il l'a rencontrée un an plus tôt et qu'ils se sont aimés. La femme refuse ces souvenirs, vrais ou faux, on ne le saura jamais.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Oum le dauphin » et Des livres pour nous.
Un dessin animé et trois livres : « la Grande Crevasse », « le Refuge de la Grande-Montagne » ; « le Chouca et le Tubas ».
19 h. 40 Tribune libre : Le Centre national des jeunes agriculteurs.
20 h. 05 Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 (●) Documentaire : Evasion au Nord-Yémen (deuxième partie). « Au cœur des tribus. »

« La tribu, selon moi, est faite à l'image du corps humain, la tête c'est le sheikh et les deux yeux ce sont les ayans. » Le sheikh Mohsen définit ainsi l'organisation traditionnelle de la tribu, et fait entrer dans la vie quotidienne des « Ben Nehem » (cérémonies du mariage, théâtre, justice, etc.).

21 h. 35 Documentaire : « La jeep », de B. Gantillon.
Conçue pour l'armée américaine au début de la guerre, dans les années 40, la jeep a été utilisée par les Américains pendant le débarquement, par les Anglais pour traverser le désert de Libye et l'Egypte, puis elle fut rachetée par les civils. L'histoire de la jeep et ses différentes utilisations.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les paysans de l'opium (« la Séduction de la montagne) ; 8 h. 32, La bionique ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. (●), L'air d'une ville, par Ch. Latigrat : Le Havre ; 12 h. 5, Parti pris : Jacques Berque, professeur au Collège de France : « l'identité arabe en question » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 30, Une journée au service des prématurés ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « le Temps immobile », de Claude Mauriac (réal. J.-P. Colas) ; 17 h. 45 (S.), Ambiguïtés baroques : Scarlatti ; 18 h. 30, Bonne nouvelle, grand comédien, par P. Galbeau ; 19 h., Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : La lutte contre les vecteurs de maladie, avec M. Quellenec, chimiste, et M. Bovay ; 19 h. 55, Poésie ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25 et 23 h.) ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine : 10 h., Que savons-nous de... Pouchkine et de l'Opéra russe : Tchaïkovski ou le réalisme du sentiment ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Raymond Leppard (Mozart) ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 47 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini (Beethoven, Ravel) ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto ; « le Bourgeois gentilhomme », Ballet des nations (Lully) ; « Concerto en si bémol mineur » (Tchaïkovski) ; « Danses sacrées et profanes » (Debussy) ; 17 h. (S.), « Le Loup » (Dutilleux), « Andréa del Sarto », extraits (D. Lesur), avec G. Bacquier, A. Esposito, J. Mars ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... le printemps (Luzzaschi, Beethoven, Roussel, Milhaud, Strauss) ;

20 h. 30 (S.). Soirée publique : Lever de rideau, par R. Stricker, avec Olé Bohn, violoniste, et E. Steen-Nokleberg, pianiste : « Scherzo » (Brahms), « Chaconne en ré mineur pour violon seul » (Bach), « Sonate en si bémol majeur » (Mozart), « Sonate pour piano » (Grieg), « Tzigane » (Ravel) ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Samedi 10 mai

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 Les musiciens du soir, de S. Kaufmann.
14 h. 35 Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot. « La pâte de prunes. »
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Numéro un », de M. et G. Carpentier.

Jean-Jacques Debout, Johnny Hallyday, Sylvie Vartan, Chantal Goya, Charles Trenet, Thierry le Luron et (sous réserve) Barbara, Enrico Macias.

21 h. 35 Série : Colombo. « Attente », avec P. Falk.
La rivalité d'un frère et d'une sœur à la mort de leur père pour s'approprier l'entreprise familiale.
22 h. 45 Danse : « Portrait d'une étoile », Michael Denard.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 Les après-midi de Michel Lancelot : Un jour futur.
Gérard Manset : « la Mort d'Orion ». « Les Américains à Paris », avec Bill Keith et son orchestre de Blue Grass. Réalisation Terry Wehn. Gérard Manset (2e partie). — La mémoire courte, avec le R.P. Bruckberger. Reportage : « Chypre 1975 », de Sylvie Marion. Le printemps des femmes.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « Une Suédoise à Paris. »
20 h. 35 Dramatique : « le Lièvre blanc aux oreilles noires », de J. Chatenet. Réal. Cl. Loursais. Avec J. Debary, E. Alain, M. Vitold.
Des règlements de comptes et un assassinat dans une station appelée « la Triolin ». Comme il se doit, un commissaire mène son enquête.
22 h. 5 (●) Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
La musique de western et de cow-boy. Avec Marcel Dadi et Blue Grass Long Distance.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Reportage : Le festival de Cannes.
20 h. 30 (★) Dramatique : « Passion et mort de Michel Servet », de C. Goretta et G. Haldas.
La reconstitution du procès qui opposa Jean Calvin et Michel Servet.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze (La cellule embryonnaire et les perturbations de son fonctionnement, avec C. Vendrely) ; 8 h. 32, Les cadres responsables de notre temps : qui veut réformer l'entreprise, et pour quoi faire ? Les partenaires sociaux et le rapport Sudreau ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches. Gérard Titus Carmel ; 11 h., En direct de Chartres : Allocution d'A. Malraux ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Emission spéciale : Antonin Artaud par R. Vrigny ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30 (●), Trentième anniversaire de la libération des camps : Le monde concentrationnaire. Témoignages et documents pour servir l'Histoire, par Y. Darriet et A. Trutat. « Les Juifs », par L. Poliakov. Réalisation C. Dupont (rediffusion) ; 19 h. 19, Disques ; 19 h. 50, Poème ;

20 h. (●) Hommage à Georges Govy : Le moissonneur d'épines » (rediffusion) ; 22 h., La fugue du samedi ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S), Actualités d'hier : « La force du destin » (Verdi) ; 8 h. 35 (S), Musique à la une (jeu) ; 10 h., Pour l'amateur de stéréophonie : (Palestrina, Ibert, Rameau, Liszt) ; 11 h. 25 (S), « Concerto d'été » (I. Pizzetti) ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

14 h. 30, Orchestre de chambre de Toulouse : « Troisième concerto brandebourgeois » (Bach), « Dix-neuf structures sonores pour orchestre à cordes » (P. Arma) ; Vers 15 h. (S), Récital d'orgue Marie-José Chasseguet : « Prélude et fugue » (Bruhns), « Deuils » (J. Alain), « Mattinair » (Falcinelli) ; 15 h. 30 (S), Musique de chambre ; 16 h. 30 (S), Vivaldi et le concerto ; 17 h. (S), Francis Poulenc ; 18 h. (S), Magazine musical ; 18 h. 30 (S), En direct du studio 107. Récital de piano Lennart Rabes : « Suite n° 5 » (Roman), « Six Chants Populaires Finlandais » (Sibelius), « Humoresque » (Nielsen), « Danses Norvégiennes » (Grieg) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. (S), Cette année-là... 1912 : « Préludes flasques », « Véritables préludes flasques » (Satie), par J.-J. Barbier, « Pierrot lunaire » (Schœnberg). « Trois images pour orchestre » (Debussy), « le Sacre du printemps » (Stravinsky) ; 21 h. 30 (S) Hommage à Kurt Weill à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa mort ; 23 h. (S), Musique légère ; 24 h. (S), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen (1) ; 1 h. 30 (S), Sérénades.

Dimanche 11 mai

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
18 h. 20 Variétés : Le Petit rapporteur, de J. Martin et B. Lion.
14 h. 45 Les rendez-vous du dimanche.
18 h. 12 Série : Le Grand saut périlleux. « Naples ».
La grève des cheminots italiens immobilise le cirque dans un petit poste frontière où le ravitaillement des bêtes devient difficile.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Gilda », de Ch. Vidor (1946), avec Rita Hayworth, G. Ford, G. Mac Ready.

Un aventurier reconnaît son ancienne maîtresse dans la femme que vient d'épouser son patron, auquel le lie une profonde amitié. Celui-ci disparaît, mais son souvenir plane sur les amants, enfin réunis.

22 h. 25 Témoignage : « Shakespeare et Orson Welles », R. Marienstrase, réal. I. Romero.
Une interview du réalisateur de « Vérités et Mensonges », sur les thèmes du pouvoir et du théâtre, de la politique et du rôle du comédien. Une production du Service de l'audiovisuel.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h 45 à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : le Défi.
14 h. 10 L'album de Marcel Amont.
14 h. 30 Film : « Au pays de la peur », d'A. Marton (1952), avec Stewart Granger, W. Corey, C. Charisse, M. Failey, H. Petrie.
Un trappeur canadien qui a causé, par accident, la mort d'un homme, s'enfonce dans les solitudes du Grand Nord, poursuivi par un agent de la police montée.
16 h. 15 Jeu : Monsieur Cinéma.
17 h. Sport : Grand prix de Monaco (sous réserve).
17 h. 45 La piste aux étoiles.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 20 Feuilleton : « François Gaillard ou la vie des autres. « Pierre ». Réal. J. Ertaud. Avec P. Santini.
Une usurpation d'identité.
22 h. 40 Catch.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Feuilleton : « Les Cousins de la Constance », de P. Guimard. Réal. R. Mazoyer. Avec L. Barjon, C. Brosset, J.-M. Epinoux, J. Granval.
Un chalutier rentre dans le port de Concarneau. Sur le pont, Yves. Sur le quai, Marie-José.
20 h. Documentaire : La fête hindoue de Ram Lila, de Y. Thiel.
Le plus grand théâtre du monde sur une surface de 12 km2, près de Bénarès. Vingt mille personnes attendent là, tous les jours, que commence le spectacle des mystères du prince Rama et de son épouse Sita.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
> **DIMANCHE 11 MAI**
> **FRANCE-CULTURE**
> 7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe célébrée au monastère des bénédictines de Limon (Yvelines).
> **TF 1**
> 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Pentecôte chez les catholiques » et « Le retour de Ponce Pilate » ; 11 h., Messe célébrée à l'église paroissiale de Luzarches (Val-d'Oise), prédication du Père Guinchat.

FRANCE-CULTURE

7 h.2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « le Prisonnier » (Dallapiccola) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, Retransmission théâtrale : « Intime conviction », de C. Broussouloux ; 16 h. 5, « Le Retour », drame en deux actes, de M. d'Ollone, avec P. Filippi, J. Chamonin, J. Laforêt, G. Kocher, R. Franc, orchestre lyrique direct. A. Pâris ; 17 h. 30, Rencontre avec..., par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 45, Atelier de création radiophonique, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danuble à la Seine ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Symphonie pour instruments à vent « Joyeux atelier » (R. Strauss) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion sarroise, direct. H.-M. Schneit : « Sérénade n° 7 en ré majeur « Haffner » (Mozart), avec S. Czarpary, violon solo ; « Concerto pour piano et orchestre » (Reger) ; « Deux images opus 10 » (Bartok) ; Vers 19 h. (S.), Voyage autour d'un concert : « Iberia », n° 2 (Debussy) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Les mouvements du jazz

20 h. 30 (S.). Grandes rééditions classiques : « Sonate et sinfonia Al Santo Sepulcro » (Vivaldi), par les solistes de Milan et M. Sorell : orgue, direct. A. Ephrikian ; « Quatuor en si bémol majeur opus 55 n° 3 » (Haydn), par le Quatuor Amadeus ; « Symphonie n° 4 en mi mineur opus 98 » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direct. W. Furtwaengler ; 21 h. 45 (S.) Nouveaux talents, premiers sillons. Maria Livia-Sao Marcos, guitariste, Daniel Benko, luthiste : « La Vache noire », « Fantaisie n° 1 », « Danse allemande », « Fantaisie n° 10 » (B. Bakfark), « le Corps absent » (Crequillon), « Si grand'é la pieta » (Arcadelt), « Or vien ça vien » (Janequin), « Un gai berger » (Crequillon), « Etudes nos 1, 7, 8 et 9 » (Heitor Villa-Lobos) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 12 mai

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : L'homme qui revient de loin », d'après G. Leroux. Réal. M. Wynn, avec L. Velle, A. Stewart.

Le poids de la justice s'ajoute au danger que représentent, pour Jacques et Fanny, les menaces des puissances surnaturelles

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Pierrot. « Les dias du professeur. »
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Arpad le tzigane », de T. Munster. Réal. F. Guthke, avec R. Etcheverry.

Suite des aventures d'Arpad le braconnier, sa lutte pour l'indépendance, dans la Hongrie du XVIIe siècle.

20 h. 35 La caméra du lundi : l'avenir du futur. « Quand la Terre s'entrouvrira », d'A. Marton (1965), avec D. Andrews, J. Scott, K. Moore, A. Knox.

Pour capter une source d'énergie souterraine, des savants prennent le risque de faire éclater une fusée thermonucléaire. Le résultat frise la catastrophe.

La projection du film sera suivie par un débat sur le thème des « énergies du futur », entre MM. Robert Chabbal (physicien, directeur scientifique du C.N.R.S.), Claude Guillemin (minéralogiste, directeur du service de géologie national) et Claude Bienvenu, directeur adjoint des études scientifiques de l'E.D.F.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Opération vol. « le Scorpion. »
16 h. 10 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : « Une Suédoise à Paris. »
20 h.35 Série : Les grands détectives. « Monsieur Lecoq », d'après le roman de Gaboriau. Adap. J. Ferry et J. Nahum. Réal. J. Herman. Avec G. Segal, A. Bertin, A. Mottet, A. Falcon.

Dans les premières années du Second Empire, l'inspecteur Lecoq enquête sur la mort mystérieuse de deux hommes tués au cours d'une bagarre.

21 h. 35 Documentaire : Une pierre blanche pour Beaumarchais, de J.-J. Bloch.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.
Comment vivrons-nous en l'an 2000.
19 h. 40 Tribune libre : Frères des hommes.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Les Voraces », de S. Gobbi (1972), avec H. Berger, F. Fabian, P. Meurisse, M. Girotti.

Un jeune croupier du casino de Cannes a assommé un milliardaire italien pour le voler. Une femme, témoin de l'agression, l'oblige à devenir son amant en échange de son silence. Un policier s'en mêle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Territoire de l'espace, par E. Noël (1) avec P. Virilio ; 8 h. 32, La bionique ; 9 h., Les matinées de l'histoire, par P. Sipriot : Histoire politique de la revue « Esprit » ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Parti pris par J. Paugam ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Le tonnerre et les anges », de Jules Roy (réal. G. Peyrou) ; 17 h. 45, Archives musicales, par G. Auffray (1) ; 18 h. 30 (●) Feuilleton : « Le maître et Marguerite », adaptation G. Govy d'après Boulgakov, avec D. Manuel, J. Guiomar, F. Chaumette, G. Franck (réal. H. Soubeyran) ; 19 h., Présence des arts ; 19 h. 50, Poème ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Les mésanges », par J.-C. Sordelli, avec N. Courcel, P. Destailles, J. Gardien, P. Ferval, Ph. Corpel (réal. G. Delaunay) ; 21 h. : Hommage à André Jolivet, par l'orchestre de musique de chambre de Radio-France, direct. J. Jouineau : « Par grèves » (P. Le Flem), par H. Puig-Roget, piano, « Densité 21,5 » (E. Varese) par J. Royer, flûte ; « Trio pour flûte, clarinette et alto » (A. Moene), avec J. Royer, flûte ; « J.-Cl. Brion, clarinette et M. Carles, alto ; « Suite en concert pour flûte et quatre percussions » (A. Jolivet) ; « Suite rapsodique pour violon seul » (A. Jolivet) avec R. Milosi, violon ; « Suite liturgique » (A. Jolivet), avec la Maîtrise de Radio-France et L. Laskine, harpe, J. Vandeville, hautbois, F. Lodeon, violoncelle ; 22 h. 30, Entretien avec James Baldwin, par E. Laurent ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... d'Onslow, par C. de Nys ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk Songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini (Brahms, Prokofiev) ;

14 h. 30 (S), Sonorités d'autrefois : « The Indian Queen » (Purcell) ; 15 h. 30 (S), Musique de chambre : « Quatuor en sol mineur n° 3, le cavalier », « Quatuor en ut majeur l'Empereur « (Haydn) ; 16 h. 30 (S), Musique à découvrir : « Symphonie n° 5 » (Boccherini), « Chants d'Auvergne » (Canteloube), « Mujeres de Sevilla » (Turina) ; 17 h. 30 (S), Les secrets de l'orchestre : « Mon foyer » (Dvorak) ; 18 h. 30 (S), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S), Musique légère ; 19 h. 40 (S), En musique avec... l'Ecole viennoise (Schubert, A. Berg, Schoenberg, Webern, Haydn) ;

20 h. 30 (S), Musique ancienne : Concert hongrois : « Chant Grégorien pour le Temps de Noël en Hongrie », par l'ensemble Scola Hungarica, direct. J. Sendrei ; « Chants et Danses de la Tablature de Victoriz » avec la Camerata Hungarica et L. Czidra ; « Œuvres pour luth » (B. Bakfark), par D. Benko ; Symphonie n° 22 « Le Philosophe », deux versions (Haydn) par l'orchestre Philharmonia Hungarica, direct. A. Dorati ; 22 h., Correspondances ; 23 h., Reprises symphoniques : « Symphonies n° 2 » (P. Ancelin), « Assemblages » (J.-P. Guézec) « Symphonie du tiers monde » (H. Tomasi) ; 24 h. (S), Renaissance de la musique de chambre ; 1 h. 30, Nocturnales.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Le monde change : 9 h., Heu... reux ! 11 h. 30, Inter femmes : 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller : 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi : 17 h., Radioscopie : 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 10 h. 30, Programme à la lettre : 12 h., A vous de jouer : 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque : 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade : 20 h., Tohu-Bahut 1 : 21 h. 5, Flash-back.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show : 12 h. 30, C.Q.F.D : 14 h. 30, Forum : 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières : 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard : 14 h., La responsabilité sexuelle : 15 h., R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade : 21 h., Poste restante.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt : 8 h. 35, Evissimo : 11 h., Jeux : 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus.

Du samedi 10 mai...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller : 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto : 18 h. 5, Top inter : 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Histoires d'opérettes : 22 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau : 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade : 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore : 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club : 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 11 mai

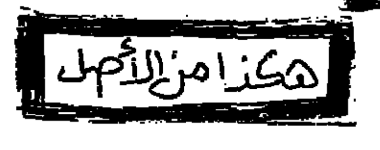
FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne : 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin : 20 h. 15, Le masque et la plume : 21 h. 15, La musique est à vous : 22 h. 10, Jam parade : 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors : 14 h. 20, La grande balade : 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 : 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? : 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

> **ABRÉVIATIONS**
> Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et la marque (●) indique une émission sortant de l'ordinaire.

● *Jacques Chancel* reçoit à « Radioscopie » M. l'abbé Coache (lundi 5 mai), Mme Simone Veil (mardi 6), M. Ventejol, président du Conseil économique et social (mercredi 7), des agriculteurs qui parlent de leurs lectures en direct de la Foire du livre (jeudi 8). (France-Inter, 17 heures.)



IDEES

LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

APPRENDRE A RÉFLÉCHIR

PARLER de l'enseignement philosophique, c'est poser deux questions : celle de savoir *si* cet enseignement doit être donné, et, dans l'affirmative, celle de savoir *comment* il doit l'être.

La philosophie et les philosophes ont, et ont toujours eu, mauvaise réputation. Ils rencontrent, dans tous les milieux, une opposition pour ainsi dire naturelle et spontanée. *L'homme est d'abord* soucieux d'utilité, et la philosophie lui apparaît inutile. Quant au philosophe, on se le représente communément comme un être étranger, étrange, ridicule : depuis vingt-cinq siècles, son image symbolique est celle de celui qui *tombe dans* un puits en regardant les étoiles. Rêveur qui perd son temps et fait perdre celui des autres, rhéteur qui discourt sur ce qu'il ignore, telle est l'opinion la plus répandue. Ce sentiment sous-jacent conduit à des reproches plus violents : la philosophie n'est pas *seulement* inutile, mais nuisible. Les critiques varient suivant les époques, mais, dans leur renouvellement même, elles restent constantes. *Aujourd'hui*, une *certaine* « gauche » et une certaine « droite » — pour employer des expressions hâtives et assez impropres — se rejoignent paradoxalement pour la contester radicalement. Pour les uns, l'enseignement philosophique a pour but d'intégrer les jeunes au *système, comme on* dit. Il propose, voire impose, aux élèves les valeurs de la société dans laquelle ils vivent. Ce qu'on appelle philosophie n'est que transmission des préjugés de la classe dirigeante. Pour les autres, la philosophie développe l'esprit critique, destructeur du lien social. Elle est un danger public, le pire des dissolvants : elle apprend à tout discuter, à douter de tout et à ne rien faire de valable. Des raisons contraires *conduisent* au même refus. Et l'on sait que les régimes autoritaires, comme le Second Empire, tendent toujours à limiter ou à supprimer un tel enseignement.

Ainsi ce jugement à la fois sévère et ironique, aussi caricatural que répandu, repose sur deux sentiments, parfois séparés, souvent mêlés, le premier servant alors inconsciemment de justification et de caution au second : celui de l'inutilité de la philosophie, d'autant plus évidente de nos jours par la comparaison avec la certitude et le progrès scientifiques ; celui de la peur de la pensée libre. Ce qui est grave, c'est que cette attitude n'est qu'une *opinion* qui *ne repose sur* aucune *connaissance* de la philosophie : elle lui reste entièrement extérieure. Au moins devrait-on tenter un effort pour pénétrer de l'intérieur la philosophie et la juger du dedans. Philosopher, c'est apprendre à penser — ou plutôt *à réfléchir*.

***

Le philosophe n'est pas plus un « penseur » que les autres hommes : tous pensent, et leurs pensées accompagnent sans cesse leurs actes et leurs recherches. La philosophie est une *pensée au second degré, une pensée* sur les pensées humaines. Elle n'est pas créatrice. Il lui faut un donné, une « matière » sur laquelle réfléchir, et cette matière, ce sont précisément toutes les pensées par lesquelles les hommes ont créé : les sciences, les arts, les lettres, le droit, l'économie, les religions, etc. Hegel disait que l'oiseau de Minerve s'envole à la tombée de la nuit. Je dirais plus prosaïquement que le phi*losophe est quelqu'un qui se lève tard*. Il se lève tard en tant que philosophe. Mais, en tant qu'homme, il doit se lever tôt, vivre avec les autres les travaux et les jours. Il connaît, il crée, il souffre, il jouit, il vit et il meurt avec autrui. On le rappelait récemment : le philosophe, surtout aujourd'hui, doit étendre indéfiniment ses connaissances de la logique mathématique à la psychanalyse, de la linguistique à l'économie, de l'esthétique aux *religions*. Plus la matière qu'il connaît est ample et précise, plus sa réflexion a des chances de s'approfondir.

La philosophie n'est donc pas cette abstraction et ce vide qu'on lui reproche à tort. L'histoire est le laboratoire du philosophe, *disait Brunschvicg. C'est* vrai, à condition d'y comprendre l'histoire personnelle de chacun. L'histoire, c'est le vécu ou le revécu, et on ne peut réfléchir que ce que l'on vit ou revit. La philosophie est la transformation par l'esprit de l'événement en expérience, si l'on veut bien entendre par événement tout ce qui nous *arrive*, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre *sensible, notre situation historique* totale, et par expérience la même chose, mais réfléchie par l'esprit et devenue, par cette opération même, contenu signifiant. Ce passage de l'événement en expérience, cette *réflexion*, n'ajoutent rien aux connaissances et aux actions, *mais permettent de les situer en en* dégageant le sens. Si la science est la pensée affirmative, la philosophie est la pensée interrogative, celle qui découvre que, dans toutes ses questions et interrogations sur les objets, l'homme se questionne et s'interroge en même temps lui-même. Interrogation et question qui ne sont pas psychologiques, mais intellectuelles et morales, théoriques et pratiques à la fois. La philo*sophie, disait Hegel, c'est la culture* d'une époque prenant conscience d'elle-même. En vérité, c'est une prise de conscience plus totale encore. Sans cette prise de conscience, la culture ne serait plus culture, l'homme ne serait plus humain.

L'enseignement de la *philosophie* découle de sa nature. L'enseigner comme s'il s'agissait de généralités sur les sciences de l'homme, c'est pervertir et l'une et les autres, faire de la première une pseudo-science et des secondes une pseudo-philosophie. En terminale, la philosophie *doit* être une réflexion sur les études antérieures comme sur la vie qui s'ouvre aux adolescents. Une réflexion actuelle, libre, qui n'impose rien, mais qui engage chacun au plus grand développement possible de sa personnalité. Pour être libre, il faut apprendre à réfléchir librement en restant maître de soi. Tel est le but évident et nécessaire d'un enseignement philosophique à la fin des études secondaires. Cette *classe de philosophie, comme on l'appe*lait, peut se modifier. Mais la France ne saurait abandonner ce qui l'a caractérisée si longtemps au moment précis où d'autres pays la suivent. Dans l'enseignement supérieur, il faudrait, au contraire, imiter les nations qui nous ont devancés, c'est-à-dire mettre au programme de *toutes* les disciplines (sciences, lettres, droit, économie, médecine) un *enseignement philosophique* qui accompagne ces disciplines et leur soit adapté. Cet enseignement serait donné par les spécialistes divers ayant réfléchi sur leur spécialité et s'étant initiés à la philosophie. Faut-il rappeler que la Russie, par exemple, l'a compris, *même si l'on en discute l'orientation ?* Avec une formation adéquate, on trouvera bien en France ce qu'on trouve ailleurs. Et je sais assez, par expérience personnelle, que les philosophes dits de métier ne sont heureusement pas les seuls à s'intéresser à la philosophie : le courrier que me valent mes articles du *Monde* le prouve surabondamment.

***

La nature même de la philosophie devrait aussi entraîner une modification importante dans la formation de ceux qu'on appelle les étudiants en philosophie. L'enseignement proprement philosophique ne devrait commencer que deux années après leur entrée en faculté. Ces deux années seraient consacrées à *l'étude* d'une *discipline* déterminée, suivant le choix du candidat : sciences, littérature, esthétique, économie, médecine, droit, etc. Quelques philosophes peuvent aujourd'hui acquérir difficilement une formation spécialisée (souvent médecine), après leur *agrégation de* philosophie. Si des *études* de *ce* genre commençaient obligatoirement dès l'entrée à l'Université, il n'en serait que plus facile de les continuer ensuite. Pour mon compte, si l'on me permet un souvenir personnel, j'ai toujours été heureux d'avoir passé la licence de droit avant de venir à la philosophie. Il faut reconnaître au moins une « matière » déterminée avant d'exercer sur elle sa réflexion. Pour apprendre *à réfléchir, il faut* d'abord s'entraîner à apprendre à apprendre. Il est vrai que la tentation du philosophe c'est, pour reprendre une expression cartésienne, de parler vraisemblablement de toute chose. Ce qu'on appelle assez mal histoire de la philosophie devrait ensuite continuer à jouer un rôle important. Cet élément de connaissance objective garde d'un subjectivisme facile. C'est au contact aussi de ceux qui réfléchissent ou ont réfléchi qu'on apprend à réfléchir. A condition, bien entendu, qu'il s'agisse moins d'un survol général que de l'approfondissement *d'une ou de plusieurs grandes philo*sophies.

Quelles que soient les décisions prises, on reviendra — ou on viendra — à ces idées directrices. D'ici là, il est inutile de passer par ce que Pierre Emmanuel appelait « le péril d'un ratatinement *voulu de la pensée* ». Ce n'est certes pas moi qui dirai du mal de la spécialisation. J'ai assez critiqué et le vague humanisme et la culture dite générale. La vraie culture n'est pas ce qui reste quand on a tout oublié : quand on a tout oublié il ne reste rien. Il faut apprendre, savoir quelque chose aussi à fond que possible, et ce « quelque chose » est toujours particulier. Les généralités, disait Bergson après Ravais*son, ne sont pas philosophiques. Mais il* ne faut pas confondre généralité et universalité. L'universel se trouve quand on pousse à bout la connaissance d'une spécialité, et qu'on en dégage le sens. La philosophie doit couronner les études, parce qu'elle est réflexion, en les situant les unes par rapport aux autres et par rapport au tout. Sans elle, dans toute la société, il n'y a plus de culture mais des techniques, plus de citoyens mais des *manœuvres*.

LIVRES REÇUS

— *De la conduite de l'entendement*, par *John Locke, traduction, introduction et* notes par Yves Michaud, Vrin 1975. Essai important et peu connu concernant la théorie de la méthode, l'art de penser et la logique.

— *L'Introduction du darwinisme en France au XIXe siècle*, par Yvette Coury, Vrin, 1974. Thèse de doctorat, passionnante et révélatrice, qui montre pourquoi et *comment le XIXe siècle n'a pas « sanc*tionné le darwinisme et le XXe siècle l'a légitimé ».

— *Gramsci et l'Etat*, par Christine Buci-Glucksmann, Fayard, 1975. Etude vigoureuse et originale, au moment où la pensée de Gramsci prend de plus en plus d'importance, qui montre comment il a refondé la pensée marxiste en jetant les *jalons d'une théorie matérialiste de la* philosophie.

La vie du langage

Histoires de boutiques

SI *accablé qu'il soit de tâches plus urgentes*, le vrai chasseur de mots est toujours en éveil. Recteur, chargé de mission auprès du ministre de l'éducation, M. Gérald Antoine a pris le temps de nous signaler sa plus récente trouvaille : c'est, sur une camionnette, l'inscription : « X..., maître-fromager affineur, fromathèque, rue *N... à Genève.* » Voici donc le fromage élevé au rang du livre, en un temps où le livre se rabaisse souvent au rang des fromages. A s'en tenir au sens habituel des composés en thèque, on doit pouvoir « consulter » les fromages chez *le maître genevois ?* Peut-être du reste pratique-t-il lui-même la tyromancie qui est (c'est très sérieux) l'art de la divination par le fromage (en grec : tyros), lequel dessine en coulant, nul ne l'ignore, des configurations quasi mystiques. *Quoi qu'il en soit, fromathèque ou tyrothèque*, cet engouement pour les quelque-chose-en-thèque mérite une couple de colonnes.

Pour l'origine et le sens général, *pas de difficulté* : la *thêkê* grecque, c'est la boîte, le coffre, l'armoire, et *aussi* le cercueil, cette boîte où se rejoignent, la pièce jouée et la farce finie, les *rois et les manants, les reines* et les catins. De ce « thèque », et d'un grec un peu tardif, la bibliothèque. Pour les Latins, la bibliothèca est à la fois le meuble et la salle où l'on conserve et consulte les livres — *alors plaques d'ivoire enduites de cire ou rou*leaux de papyrus. Pour nous encore, la *bibliothèque* est aussi bien un meuble qu'un immeuble.

C'est le premier mot de la série qui soit entré dans notre langue, *assez tard*, dans *les dernières* années du quinzième siècle ; non que la chose fût inconnue à nos aïeux, mais parce qu'ils l'appe*laient* plus simplement *la librairie*, comme le font encore les Anglais et les Américains qui parlent de « library » où nous pensons « bibliothèque ». Avec l'apparition de l'imprimerie, le mot ancien se spécialise pour désigner le commerce du livre, *le* nouveau apparaît pour désigner la collection de livres d'étude, publique ou *privée*.

A la vérité, bien avant la bibliothèque, un autre mot de la série *avait* connu une *belle fortune* en France. C'est la *boutique*. Elle vient de loin : du grec *apothêkê*, *dont le sens est très large. L'apo*thèque, c'est n'importe quel dépôt, magasin, entrepôt, et le mot a fait une riche carrière tout autour de cette Méditerranée gréco-latine entièrement vouée au commerce. Quant aux avatars qui ont mené *d'apothèque à boutique, ils n'ont* de mystérieux que l'apparence. Le ê grec de : *thêkê* s'est fermé et est donc passé à i, comme dans la transformation de *ecclesia*, devenu *église*. Quant au passage de P (aPothêke) à B (Boutique), il *n'est pas exceptionnel : c'est de* cette façon que le nom latin de la « mouche à miel » : *apicula* (présent dans le savant « apiculteur ») est devenu le populaire : *abeille*.

Reste à expliquer le changement de : *apotica* (ou sans doute : abotica) en « boutique », ou du moins dans la forme provençale *d'où nous est venu le : botica*. C'est encore un phénomène bien connu des phonéticiens : en bas-latin, vers le VIe ou VIIe siècle, le nom devait être généralement précédé d'une sorte d'article, et les bonnes gens entendaient souvent *parler de « illa abotica »*, cette boutique. Il s'est fait dans leur esprit une confusion entre les deux A, celui de l'article et celui du nom, et par suite de cette confusion, une fausse coupure. On a dit : illa botica, la botica. *A partir de là (c'est-à-dire* en Provence et au Moyen Age), tout est clair, non ?

Une famille envahissante

Il reste à dire en quelques mots que la *boutique* française est, *de* l'autre côté des Pyrénées, la *bodega* : une auberge. Et de l'autre côté du Rhin, l'*Apotheke*, la pharmacie. C'est que, dans ces temps anciens, l'apothèque était à la fois bistrot, boutique et pharmacie. L'ancêtre du « *drug*-store » américain de la grande époque, en quelque sorte.

Bibliothèque, boutique, ce n'est jamais que deux mots. Deux autres, qui n'ont eu aucun succès chez nous, apparaissent dans les années 1830, venus de l'allemand : la *glyptothèque*, qui n'est guère connue que des amateurs de mots-croisés. *C'est une collection de* pierres gravées, que Littré préférait appeler « dactyliothèque », ce *qui n'arrange rien. Et la pinacothèque*, à laquelle (au moins au mot) nous sommes radicalement rebelles. Essayez donc d'expliquer que vous êtes allés voir « les Picasso de la pinacothèque d'art moderne » ! Quant à la *gnatothèque, je me risquerais, si nous* étions le 1er avril et non le 1er mai, à vous en parler comme d'une collection de mâchoires, mais c'est autre chose !

Vient ensuite, mais un siècle plus tard, donc dans les années 1920, une série de quelque-chose-thèques pour désigner des collections nouvelles : la *cinémathèque* (1921), *la photo- et la phonothèque* (entre 1920 et 1935 ?), la *cartothèque*, la *discothèque* (1932 et une carrière fulgurante). Plus près de nous encore la *diathèque* (collection privée ou publique de diapositives. On peut regretter que *l'abrègement ne se soit pas limité* à : diapothèque) et, toute récente, la *téléthèque* qui est à la télévision ce que la cinémathèque est au cinéma.

Et un tout dernier-né, entendu aussi par M. Gérald Antoine, voici quelques jours, dans la bouche du directeur du Théâtre national de Chaillot : la *théâtrothèque*. Il *faudra bien s'y habituer. Dans* l'ensemble d'ailleurs, ces mots en *thèque* sont plutôt plaisants à l'oreille et à l'œil et enrichissent la langue à condition qu'ils ne soient pas mis à toutes les sauces, si l'on peut risquer cet à-peu-près *culinaire. Passe de baptiser un* peu prétentieusement *œnothèque* la cave où l'on collectionne quelques bons vins ; mais *fromathèque*, je dois le dire, me reste entre les dents.

Un correspondant bien intentionné s'émeut de relever de plus en plus souvent (dit-il), dans nos colonnes, des composés formés *d'un non plus un nom : ainsi* « la *non-parution* des décrets..., des périodes de *non-travail*..., le *non-respect* de cet accord ». Il me demande de protester là-contre. Non feray, de par tous les dyables ! Littré, il y a plus de cent ans, en citait déjà une vingtaine, et signés de grands noms : Fénelon pour la *non-permanence*, Saint-Simon pour le *non-être*, Voltaire pour *les non-pensants*, Beaumarchais pour la *non-livraison*, Balzac pour le *non-respect*, sans *parler du code pénal pour le non-lieu*. Je ne serai pas plus royaliste que le roi. Qu'il se *crée donc autant comme autant* de ces non-mots, la langue s'en portera plutôt mieux que moins bien.

Feu sur le journal ! Feu sur le chroniqueur ! C'est de *feu* qu'il s'agit, en effet, dans deux expressions qui nous sont reprochées. Une première fois : « Pékin *fait feu de tout bois* pour s'opposer aux *visées* soviétiques *sur* l'Europe » (un titre du 18 janvier). C'est « fait flèche de tout bois » *qu'il fallait écrire, proteste un* lecteur. Il a raison, et notre correspondant à Pékin a un peu confondu (il n'est pas le seul à qui cela arrive) : « faire feu des quatre pieds », et « faire flèche de tout bois ».

Une lectrice de Montréal a lu avec étonnement, sous ma signature, que l'« accord du participe *passé, etc... ne ferait pas long feu* dans nos grammaires » si l'on consultait le grand public. Elle pense à l'expression : faire long feu, qui se dit (ou plutôt se disait) d'une arme dont la poudre, au lieu de s'enflammer instan*tanément sous l'étincelle, brûlait* plus ou moins lentement. Le coup ne partait donc pas ; et « faire long feu » en est bientôt venu à signifier : échouer, ne pas avoir de succès. « La plaisanterie a fait long feu », exemple classique, *qu'il faut traduire par : « Elle n'a* eu aucun succès, personne n'a ri. » Vue sous cet angle, la petite phrase de la chronique était, en effet, assez peu cohérente.

Cependant, avec la disparition des fusils à silex ou à mèche, tout le *monde* a *oublié* le sens originel de l'expression. Depuis l'invention de la cartouche et de *l'amorce au fulminate, toutes* les armes à feu « partent », et cela depuis plus d'un siècle. D'où un glissement de sens : on n'emploie *plus guère « faire long feu »* pour dire : rater, échouer. En revanche, la forme négative : « ne pas faire long feu », est très usuelle, et elle se réfère à autre chose, au bois qui brûle trop vite, sans faire de braises, qui ne fait pas de profit. *Ecrire que l'accord du participe* avec son complément (etc.) « *ne ferait pas long feu dans nos grammaires* » si le grand public était consulté, *c'était* signifier qu'il en disparaîtrait rapidement. Sous cette forme et avec ce sens, la *locution est banale.*

JACQUES CELLARD.

Humeur

Démence, démence quand tu nous tiens...

ON croit souvent, même quand on est sceptique, avoir tout vu, tout entendu, tout avalé, et puis non. Toujours plus fort, c'est vraiment le *slogan publicitaire de la démence* qui envahit le monde avec la force inexorable d'une marée noire.

Quel sera sans doute, au milieu d'un échantillonnage de faits pourtant exemplaires, l'événement le plus dément de cette année ? On peut, sans trop de risque de se tromper, déjà le désigner du doigt : « Les Américains, responsables de la mort de milliers d'enfants vietnamiens *inondent* le monde entier de leur pitié pour les malheureux orphelins du Vietnam et font campagne pour les faire adopter. »

On aura tout vu, ou du moins on se le dit en lisant ce simple fait qui fit la « une » de toute la presse. Mais a-t-on vraiment tout vu ? Ne peut-on pas imaginer quelques faits divers du même ordre qui appartiennent encore à l'anticipation, mais si peu peut-être, pour si peu de temps. Alors rêvons un peu. Dans le cauchemar, bien sûr.

NEW-YORK. — Considérant qu'il est toujours humiliant pour un automobiliste d'être doublé par un autre, un constructeur lance la voiture grand sport équipée de deux mitrailleuses latérales. Le permis de tuer sera délivré avec le permis de conduire.

TAHITI. — Pour donner aux essais de la bombe atomique française un caractère plus concluant, l'état-major décide de lancer la prochaine bombe, à titre expérimental, sur une île habitée.

ALGER. — Dans le cadre de la campagne « Algérie littérature », le général Bigeard offre son livre dédicacé à toutes les familles algériennes qui ont pu avoir affaire dans le passé à ses services.

PARIS. — La capitale risque d'être envahie, non par les rats, mais par les lapins. En effet, tous les chasseurs qui massacrent des lapins ont eu à cœur de recueillir, cette année, tous les lapereaux *abandonnés et ceux-ci ont grandi et* proliféré.

SANTIAGO-DU-CHILI. — Le géné*ral Pinochet prend de spectaculaires* mesures humanitaires. Pour les veuves de tous les hommes exécutés, il prévoit désormais une pension mensuelle et même, dans certains cas, une indemnité spéciale, l'« allocation torture ».

PARIS. — Pour redorer le blason défraîchi d'un grand music-hall en perte de spectateurs, un promoteur du spectacle fait monter sur la scène dix danseuses légères qui avaient connu la gloire dans les années 20. Il n'y a qu'une seule survivante. Le cœur des autres n'a pas résisté aux feux de la gloire.

DALLAS. — Trop de jeunes enfants américains en arrivent, pour libérer leurs instincts sadiques, à tuer leur frère ou leur sœur, ce qui est peu délicat. Consciente de ce problème, une agence texane met désormais à la disposition des enfants cruels des bonnes sacrifiées qui pourront servir de cibles à leur défoulement. Les prix seuls ne seront pas sacrifiés.

PARIS. — *Le ministre* de la qualité de la vie s'est penché sur le problème de la mort automobile. Endiguer le flot d'accidents paraît impossible, mais on accordera dans l'avenir la Médaille routière à tout rescapé d'un accident grave sur une route nationale.

Ces faits inventés paraissent exagérés ? Allons donc ! La réalité les dépasse couramment. Il *suffit, pour s'en convaincre*, de lire attentivement un journal tous les jours.

JACQUES STERNBERG.

CORRESPONDANCE

Je suis un paria

D'un lecteur de Rennes :

J'ai abandonné mes études avant la terminale pour occuper un emploi de bureau pendant quelques mois avant d'être incorporé aux armées. Je me présentai au bac, auquel j'échouai et, réformé des armées un mois et demi environ après l'incorporation, je restai un an sans emploi. Arrêté dans une manifestation sur la voie publique, je fus condamné à quatre mois de prison ferme.

Sorti de là, j'entrai à l'université pour y préparer une licence de lettres modernes, que j'obtins l'an passé. Actuellement, je prépare une maîtrise, mais n'ai pas la possibilité de me présenter au CAPES du fait de ma condamnation, pas plus d'ailleurs qu'à aucun autre concours administratif, cela pendant encore six ans, la condamnation figurant au casier dix ans à compter de la date du verdict. Les problèmes *qui se posent à ceux qui devien*nent, pour une raison ou pour une autre, des « parias » de la société sont encore plus cruels que ceux *qui peuvent se poser aux autres*, puisque les possibilités qui leur sont offertes d'une insertion sociale sont considérablement réduites.

J'avais, d'autre part, déposé une demande pour bénéficier de la dernière amnistie présidentielle. *Le tribunal* a cru bon de me refuser l'avantage de cette amnistie, ayant tranché en ma défaveur. Je me vois donc, dans l'immédiat, parfaitement bridé par la loi.

SOCIETE

ÉDUCATION POPULAIRE

De la photo à l'image

UN mercredi comme un autre au musée du Jeu de paume : des écoliers qui déambulent entre les toiles impressionnistes, des touristes affairés qui consultent fébrilement leurs guides, et, au milieu de toute cette agitation, un groupe d'adultes, *plantés devant la série des* cathédrales de Monet. Ils entourent un grand gaillard barbu qui, à mi-voix, leur explique la démarche de l'artiste. A quelques pas de là, même scène, mais cette fois c'est une jeune femme qui commente pour quelques personnes un tableau de Pissarro. Il *ne s'agit pas d'une visite* guidée du musée, mais de l'un des aspects du stage photo organisé par l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi.

L'éducation populaire, vieux rêve du Front populaire de 1936, existe sous sa forme actuelle depuis 1947. Aujourd'hui, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports organise chaque année des stages de formation aux thèmes variés : de la photographie à l'urbanisme, en passant par l'écologie, l'expression dramatique et l'étude des institutions. Ces stages, gratuits (1), sont confiés à trois cents conseillers pédagogiques et techniques, rétribués par le ministère et répartis dans les différentes académies. Une seule condition pour être admis à y participer : exercer, à quelque niveau que ce soit, une action d'animation, professionnelle ou bénévole.

Ainsi nos visiteurs du musée du Jeu de paume sont-ils douze animateurs de photo-clubs du ministère de l'équipement. Agés de vingt-cinq à cinquante ans, tous techniciens, munis d'une autorisation exceptionnelle d'absence de leur administration, ils sont venus de différentes régions suivre un stage photo de cinq jours à Marly-le-Roi. Leur but est clair : retirer de ce stage une amélioration de leur technique. Pour les animateurs, Serge Lagrange et Edmée Cloquet, il s'agit plutôt, au-delà de la technique, d'apporter autre chose à leurs élèves. Une plus grande ouverture d'esprit, et peut-être le moyen de se « resituer » par rapport au monde qui les entoure. Vastes programme quand on ne dispose que de cinq jours et que l'on s'adresse à des adultes peu inclins à philosopher.

Dès leur arrivée au château de Val-Flory, qui abrite les locaux de l'INEP (2), les stagiaires sont « pris en main » par leurs deux conseillers. Réunion dans une petite salle meublée d'une grande table et de quelques chaises qui sera, pendant une semaine, le centre, spartiate, de leurs activités. Rapides présentations, et les choses sérieuses commencent.

« Toutes ces considérations philosophiques... »

D'entrée, Serge Lagrange, venu à *la photographie par la peinture*, explique qu'il préfère, au terme photo, celui d'image, plus évocateur des liens indissociables qui l'unissent aux autres formes d'art visuel. Les stagiaires sont alors invités à choisir parmi une cinquantaine d'images exposées celles qui retiennent leur *attention. Interrogés sur les raisons* de leur choix, ils invoquent presque tous la perfection technique. Les animateurs répondent en soulignant les qualités émotionnelles et artistiques des œuvres choisies. L'hiatus est complet : « *On s'est dit : ça commence mal, toutes ces considérations philosophiques sur des problèmes qui ne nous intéressent pas, ça promet !* », commente l'un des stagiaires.

Partant de là, tout le travail des animateurs consistera, à travers divers exercices — la théorie n'étant jamais séparée de la pratique, — à amener les stagiaires à prendre conscience du fait que la technique n'est qu'un moyen au service d'une intention, la *création* d'une image. Le premier exercice proposé tend à imposer au photographe un regard neuf sur deux choses déjà connues. Le moyen : des gros plans de matériaux — terre, pierre, bois, — qui devront en « *faire ressentir la texture au lecteur* ». Le terrain d'exercice choisi est le chantier des Halles.

Dans un style reportage

Tous partent alors, bardés d'appareils et de bonnes intentions. Le soir, après un rapide dîner, développement des clichés et discussions. Une première constatation s'impose : *la majorité des élèves se sont fait* plaisir. Peu de matières, mais profusion de vues d'ensemble du chantier, traitées dans un style reportage. Les conseillers le soulignent d'un mot, puis consacrent toute leur attention aux quelques images correspondant au sujet de l'exercice. Sans refuser de répondre aux questions techniques, ils reviennent toujours à ce qui est essentiel pour eux, les qualités artistiques ou émotionnelles des images.

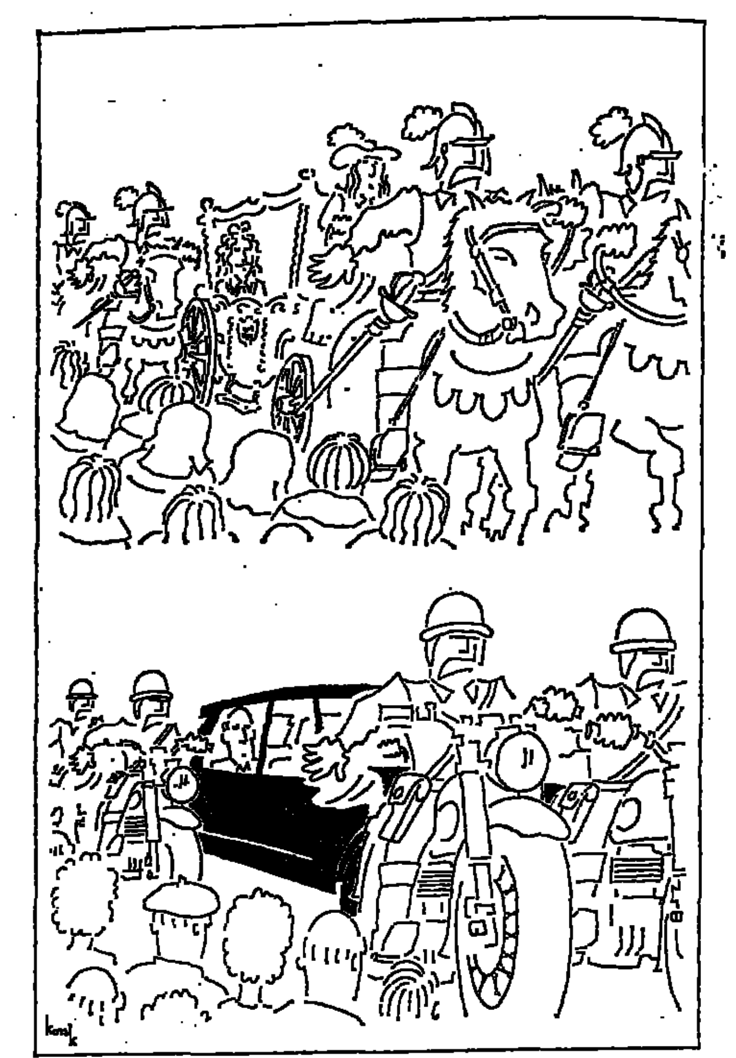
Peu à peu, les élèves se mettent au diapason. L'un explique pourquoi *il a choisi de faire* des vues d'ensemble plutôt que l'exercice : « *Cela me paraissait plus intéressant que des photos de murs ou de palissades et aussi plus proche des belles photos que l'on voit habituellement.* » Un autre soulève le problème de l'académisme contraignant qui règne dans nombre de photo-clubs, plébiscité par un public que ses goûts portent vers les « belles photos » de cascades, champs de neige et autres visions idylliques de la nature.

Ainsi, pendant cinq jours, s'appuyant sur des exercices aux thèmes toujours strictement définis — contre-jours, reportages, photographies en couleurs inspirées des peintres impressionnistes, — les deux animateurs apprennent à leur élèves que le fait de prendre une photo n'est pas une simple opération technique, mais une démarche créatrice, donc originale. A force de dialogue, ils les amènent à s'interroger sur le sens profond de cette démarche, sur cette quête d'une esthétique moins stéréotypée. « *Et cela*, notait l'un d'entre eux à l'issue du stage, *ce n'est pas comme la technique, on ne peut pas l'apprendre dans les livres.* »

ALEXIS LIEBAERT.

(1) *Les stagiaires ne payent qu'une somme minime (12 francs par jour à Marly-le-Roi) pour leur logement et leur nourriture.*

(2) Institut national d'éducation populaire, 78160 Marly-le-Roi.



« TÉMOIGNAGE »

UNE ÉCOLE A CAYENNE AU DÉBUT DU SIÈCLE

par Gaston Monnerville

Ancien président du Sénat, membre du Conseil constitutionnel, M. Gaston Monnerville va publier, sous le titre « Témoignage » (Plon, 48 F), la première partie *de ses Mémoires*. Nous en détachons en bonnes feuilles un extrait dans lequel il évoque ses souvenirs d'écolier à Cayenne, dans sa Guyane natale.

J'AI été formé au civisme, à l'amour de la République et de la France, sur les bancs de l'école publique. Comme tous les enfants de mon pays, j'ai été élevé à la « communale ». C'est là que, dès mon plus jeune âge, j'ai entendu parler d'un pays d'Europe, situé à près de neuf mille kilomètres de mon petit coin natal, et auquel, nous disait-on, tous les hommes libres pensaient avec reconnaissance. C'est là que j'ai appris à découvrir peu à peu un pays et une nation qui devinrent pour mes petits camarades et pour moi-même — comme ils l'étaient déjà pour nos aînés — le symbole d'un haut idéal spirituel et humain : la France, son passé, ses mérites, sa mission.

N'oubliez pas qu'en 1897, époque de ma naissance, les originaires des « quatre vieilles », comme on les appelait — c'est-à-dire les plus anciennes terres françaises d'outre-mer que sont la Guyane, la Réunion, la Guadeloupe et la *Martinique, — étaient tous des citoyens* français de plein exercice. Depuis 1848, c'est-à-dire depuis la Deuxième République, qui avait aboli l'esclavage dans les colonies, la citoyenneté française leur avait été reconnue ; notre statut juridique était devenu le même que celui du Français de la métropole. C'était là une conséquence voulue de la grande œuvre d'émancipation, menée à bien et avec quel mérite ! par ces démocrates convaincus qui considéraient que la République n'est réelle et vivante que dans la mesure où elle est égalitaire et fraternelle. Tels l'abbé Grégoire, se définissant lui-même comme l'« Ami des hommes de toutes les couleurs » ; les frères Arago, protagonistes actifs des idées sociales de 1848 ; Victor Hugo, le « poète des pauvres et des opprimés » ; l'immortel Alsacien Victor Schoelcher, abolitionniste passionné, véritable apôtre de l'égalité entre les hommes, celui que les Noirs appellent le « Libérateur ». C'est lui qui rédigea et fit adopter par le gouvernement provisoire de février 1848 le rapport (et les décrets définitifs) qui, considérant que l'affranchissement général des esclaves était « intimement lié au principe même de la République », proclama : « La République n'entend plus faire de distinction dans la famille humaine... Elle a pris au sérieux son principe ; elle répare envers ces malheureux le crime qui les enleva jadis à leurs parents, à leur pays natal *en leur donnant pour patrie, la France*, et pour héritage, *tous les droits des citoyens français*. Par là, elle témoigne hautement qu'elle n'exclut personne de son éternelle devise : « Liberté, Egalité, Fraternité. »

Ce texte, nous l'apprenions par cœur au cours d'instruction civique, en même temps que les articles fondamentaux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Cette novation historique est un élément capital pour l'exacte compréhension de l'étonnante et rapide évolution sociale survenue depuis lors dans ces quatre provinces d'outre-mer, dont la Guyane française, au sein de la communauté nationale. Réfléchissez à ceci ; en 1897, époque à laquelle vous vous référez, moins de cinquante années s'étaient écoulées depuis la libération des esclaves ; bien court laps de temps, en vérité, dans l'histoire humaine d'un pays. Et pourtant, déjà, deux générations de Guyanais et d'Antillais avaient été formées à l'école de la France. Rapide et surprenante évolution, n'est-il pas vrai ? Et non pas une évolution superficielle, à fleur d'esprit, dirais-je, mais au contraire une évolution en profondeur, solide, implantée sur des bases solides, bien enrochées, celles de l'école de Jules Ferry. Dans nos petits pays, on parle encore de la « grande génération de 1882 ». Il s'agit de ces éducateurs, de ces maîtres d'école que le tenace Vosgien envoya dans les « quatre vieilles » pour y mettre en œuvre la loi de la République nouvelle, instituant l'instruction édictée par l'un des douze décrets pris en avril 1848, mais que le régime impérial n'avait pas appliquée. Leur enseignement connut un rayonnement considérable ; des élèves, puis des instituteurs autochtones furent formés ; et c'est par ces nouvelles générations d'éducateurs que nous le fûmes aussi. J'aurai l'occasion de rappeler ultérieurement la foi, la conscience exemplaire et la fierté qu'ils apportèrent à ce qu'ils considéraient comme un apostolat véritable.

Les notions livresques étaient dépassées

Nos maîtres nous apprenaient à aimer la France, et à nous préparer à la servir, lucidement, en citoyens dénués de tout complexe d'infériorité. Le terme de « mère patrie » est aujourd'hui désuet au point qu'on semble faire preuve d'un certain courage en l'employant. Les gamins de l'école publique, aussi bien que leurs aînés, enseignants ou non, l'utilisaient couramment alors avec conviction, avec respect. Pourquoi ? Parce qu'ils n'oubliaient jamais que la République, en appelant leurs aînés à la dignité d'homme en 1848, les avait sortis de leur état d'apatride, et leur avait fraternellement donné une patrie. Dès lors, ils mettaient dans l'expression « mère patrie » une tendresse neuve marquée de reconnaissance, celle que les enfants adoptifs témoignent à leurs nouveaux parents. Les notions livresques étaient dépassées ; le cœur les avait supplantées.

J'ai été profondément marqué par cette éducation patriotique et civique ; et en vous parlant, malgré le nombre des années, je ressens comme une sorte de rafraîchissement de l'âme, de renouveau indéfinissable.

Quelqu'un qui revenait de France apparaissait comme une sorte de messager nouveau ; il expliquait aux uns et aux autres ce qu'il avait vu et appris. De sorte que, l'histoire et l'éloignement aidant, la France nous apparaissait comme une mère tutélaire incapable d'erreur. Celles que des *fonctionnaires, gouverneurs*, hauts magistrats, etc., pouvaient commettre en nos pays, les injustices mêmes dont ils pouvaient se rendre coupables, nous ne les attribuions pas à la France, mais à des représentants indignes d'elle.

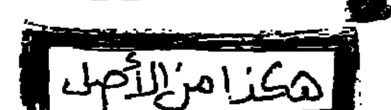
Autre chose : les souvenirs de 1870 et de la défaite n'étaient pas loin. Nous aussi, à l'école, nous lisions à haute voix *la Dernière Classe*, d'Alphonse Daudet. Notre idéalisme patriotique nous inclinait à l'entourer davantage d'affection parce qu'elle nous paraissait malheureuse, douloureuse...

Cet enseignement primaire prenait tout son relief le samedi de chaque semaine. Ce jour-là avait lieu la leçon d'instruction civique et morale. *Je me rappelle que* c'est avec une sorte de religiosité que nous prononcions les mots : Liberté, Egalité, Fraternité. Ils nous semblaient être moins des vocables que des réalités, réalités précieuses, irremplaçables, à protéger, à sauvegarder, à préserver.

Notre leçon se terminait toujours par un chant patriotique, *le Chant du départ*, par exemple. Défilaient devant nos yeux Valmy, Jemmapes, la marche ailée de la Liberté à travers l'Europe, le triomphe des idées de la Révolution française. Nous avions vite fait de nous identifier aux soldats de l'an II, sous l'inspiration de Victor Hugo.

Mais, le plus souvent, la classe se terminait par les deux chants que voici. D'abord, *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*. Ce que je vous ai dit, il y a un instant, vous permet de comprendre quelle conviction mettait dans ce chant notre jeune ardeur. Nous y affirmions notre volonté de jeunes Français de contribuer un jour aux retrouvailles promises par la justice immanente.

L'autre chant, c'était *la Marseillaise*, l'hymne national, dont chacun de nous possédait un exemplaire colorié, encadré de bleu, blanc et rouge, et illustré d'images d'Epinal. Ce qui réjouissait l'œil et enflammait en même temps notre imagination. Est-il nécessaire d'affirmer que, jeunes républicains nourris des principes égalitaires de la Révolution française, nous considérions comme ennemi quiconque paraissait s'opposer aux Droits de l'homme ou à la Liberté, donc à la France, qui les symbolisait à nos yeux ? « Enfants de la Patrie », nous l'étions jusqu'aux entrailles.



CARNET

Décès

GEN-PAUL

On apprend la mort du peintre GEN-PAUL, survenue mercredi à Paris.

Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Mieux connu sur la Butte que sur les cimaises des galeries des rives de la Seine, Gen-Paul — Eugène Paul de son vrai nom — était un des derniers, sinon le dernier, des héritiers de la tradition picturale montmartroise avant l'invasion de la Butte par les fabricants de chromos. Né à Paris le 2 juillet 1895, ce peintre avait été l'ami de Carco, d'Utrillo et de Céline. Aussi peu doctrinaire qu'il soit, il avait exercé différents métiers avant de se consacrer totalement à un art de facture vigoureuse. Excellent observateur des gens et des lieux, il a croqué sur le vif, sans tendresse, ses familiers et amis, faisant preuve d'un sens aigu de l'investigation psychologique, et peint des vues de Montmartre avec de rares accents d'authenticité. Sa peinture expressive, souvent déchirée et pathétique, l'a porté d'une figuration éclatée à une abstraction gestuelle, qui, dans les gouaches notamment, le rapproche des grands abstraits d'après guerre.]

— Nous apprenons le décès de notre confrère René COTTEAUX, survenu le 1er mai, à l'hôpital Necker, à l'âge de soixante ans.

[Pendant près de quarante ans, M. René Cotteaux s'était consacré au journalisme sportif, et plus particulièrement au football. Il collabora successivement au « Jour », à « l'Auto », à « France-Football » et à « l'Aurore ».]

— Le docteur et Mme Roger d'Haussy,
Mlle Alice d'Haussy,
Mlle Christiane d'Haussy,
Ses enfants,
M. et Mme François d'Haussy et leur fils,
M. et Mme Jean-François Goffin et leur fils,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raoul D'HAUSSY, née Maria Tejero,

survenu à Paris le 30 avril 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 mai 1975 à 10 h. 30, en l'église Saint-Gabriel.
20, rue Macquart,
59000 Lille.
17, rue des Grands-Champs,
75020 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph LE POITTEVIN, docteur en médecine, croix de guerre 1914-1918, chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 30 avril, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de
M. et Mme Paul Lefèvre et leurs enfants,
Le docteur et Mme Marcel A. Perrault et leur fils,
M. et Mme Jean d'Auriac de Brons et leurs enfants,
M. Yanic Le Poittevin,
M. et Mme Michel Rossi et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Mary et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marcelle Le Poittevin, sa sœur,
Et des familles Marcel Le Poittevin, Morel, Hémard, Louyot, Broche, Gillet.

Les obsèques seront célébrées le lundi 5 mai à 10 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue du Mont-Valérien,
92 Saint-Cloud.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Charles-Edouard MEWES, née Henriette Petot,

survenu le 29 avril 1975 à Paris.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 2 mai 1975.

De la part de
M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles,
Ses enfants et petites-filles,
Ses sœurs et belles-sœurs.
6, allée Fernand-Léger,
Bât. C. Appt 114,
92000 Nanterre.

— Nancy.
M. et Mme Jacques Regnier, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Georges Maistret et leurs enfants,
Mme André Valette et ses enfants,
Le docteur et Mme François Regnier et leurs enfants,
M. et Mme Didier Laurain et leurs fils,
Les familles Regnier, Soenen, Perrin et Albertini,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul REGNIER, née Jeanne Soenen,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-mère, belle-sœur, tante et parente,
survenu à Nancy le 30 avril 1975, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 3 mai à 9 h. 45, en l'église Saint-Léonix de Nancy.

L'inhumation aura lieu le lundi 5 mai au cimetière de la Flotte-en-Ré.

Selon sa volonté, le deuil ne sera pas porté.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, boulevard Albert-Ier,
54000 Nancy.

— M. Jean Rosenthal,
M. et Mme I. Salansky et leur fils,
M. et Mme R. Salansky et leur fille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Jean ROSENTHAL, née Renée Salansky,

survenu le 29 avril.

Les obsèques auront lieu mardi 6 mai à 11 heures au cimetière Montparnasse.
4, rue Masseran.

Remerciements

— Mme Anastase Argiriou,
Et sa famille,
profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Anastase ARGIRIOU,

prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur bien sincères remerciements.

Anniversaires

— Le quatrième anniversaire, le 7 mai, du décès de

Joseph-Marie BONAVITA,

agrégé de l'Université, chargé d'affaires à l'ambassade de France à Malte, auteur de « U pane azimu », est rappelé à tous ceux qui gardent fidèlement son souvenir.

— Pour le trentième anniversaire de la disparition tragique de

Roland MALRAUX,

mort en déportation pour faits de résistance comme son frère Claude avant lui, une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé

« In memoriam. »

De la part de tous les siens.

Avis de concours

— Trois postes de professeurs sont à pourvoir au Conservatoire régional de musique de Versailles : histoire de la musique (treize heures trente hebdomadaires), solfège, méthodes actives, déchiffrage (seize heures), saxophone (neuf heures). Les candidatures doivent être adressées à M. le maire de Versailles, service du secrétariat.

— Dans les services extérieurs des ministères du travail et de la santé un concours pour le recrutement de trente-deux commis aura lieu à Paris, le 11 juin.

Renseignements et inscriptions au service régional de l'Action sanitaire et sociale, 42, rue Cambronne à Paris (15e) ; tél. : 531-23-69 (p. 60). Date limite de dépôt des candidatures : 15 mai.

Visites et conférences

LUNDI 5 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris). — 15 h. Façade de l'église : « Jardins secrets autour de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Hager). 15 h., Musée des monuments français : « Jeanne d'Arc en son temps » (histoire et archéologie) (entrées limitées). — 15 h., entrée principale, côté Seine, Mme Chapon : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 14 h. 30 : Institut de France, quai Conti, M. Jean Ferniot : « Les mass media ». — 20 h. 45 : centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ». — 21 h. 30 : « La cour des Miracles » ; 23, avenue du Maine : « Le livre vivant : les lecteurs ont la parole » (entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Tableaux modernes. Me Robert.
S. 2 - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 4 - Meubles. Me J. Ribault-Menetière, Marlio.
S. 5 - Tabl. ameubl. Me le Blanc.
S. 6 - Extr.-Orient, Art Africain, Bronzes, Beau mobilier de style. Me Oger.
S. 8 - Lettre et manuscrits autographes Mme Vidal Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 11 - Objets d'art Haute Epoque, Armes, Obj. 1925, MM. Vandermeersch, Charles, Camard. Me Pescheteau.
S. 13 - Meubles et Objets d'art. Me Godeau, Solanet, Audap.
S. 14 - Ameubl. Me Boisgirard.
S. 19 - Timbres. Me Ribault-Menetière, Marlio.

LETTRES

Le congrès des écrivains arabes à Alger

L'ÉCRITURE, « ACTE POLITIQUE ET ARME IDÉOLOGIQUE »

Deux cents hommes de lettres ont participé au dixième congrès de l'Union des écrivains arabes, qui s'est tenu à Alger du 25 au 28 avril, au Palais des nations. Dépasser la « littérature littéraire » ou l'art pour l'art, faire de l'écrit « *un acte politique et une arme idéologique* » pour affronter « *la formidable agression culturelle dont le monde arabe est la cible permanente* », tel a été le thème général de cette manifestation. Les travaux ont porté plus précisément sur trois points : la littérature dans ses rapports avec les problèmes de la libération et de la révolution sociale, l'enfant et la littérature arabe, la question palestinienne dans la littérature arabe contemporaine.

En marge du congrès, soixante-dix-sept participants, Algériens pour la plupart, ont vigoureusement dénoncé dans une pétition la répression menée à l'encontre des écrivains au Maroc, en Tunisie, en Egypte et en Jordanie. Ils se sont élevés d'autre part contre les licenciements survenus ces derniers mois dans de nombreux organes de presse écrite et des stations de radio et de télévision du monde arabe. « *Toutes ces tribunes*, ont-ils affirmé, *ont été livrées aux forces réactionnaires et pro-américaines pour légitimer l'Etat sioniste, liquider les Palestiniens, installer les Etats-Unis au Proche-Orient et diffuser chez les Arabes le mode de vie américain et les mirages du monde libre.* » Parmi les signataires, on relève les noms des écrivains algériens Kateb Yacine, Tawfiq El Madassi et Abdelhamid Ben Hedouga, de l'auteur marocain M'Hammed Berrada, du Libanais Suhail Idriss et de l'Egyptien Noomane Achour.

H. Z.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Clôture du Festival de Printemps

UNE CRÉATION DE JOANNA BRUZDOWICZ

Etablie en France depuis 1968, Joanna Bruzdowicz n'a cependant pas renié ses origines polonaises. Sa Symphonie, *commandée pour le Printemps musical, en témoigne ; mais elle marque aussi une heureuse prise de distance par rapport à ces clichés sonores tenant souvent lieu de langage aux épigones d'une école qui a si profondément renouvelé l'écriture orchestrale. Cette partition possède même une souplesse dans l'articulation du discours qui manquait à la* Symphonie *de Penderecki, révélée à Paris cet automne.*

En choisissant d'illustrer une fois de plus cette forme musicale, beaucoup moins limitée par ses conventions architecturales que par les symboles qui lui sont attachés, Joanna Bruzdowicz risquait de s'enfermer dans d'assez vaines spéculations formelles ou de se disperser dans des recherches sonores superficielles. Pourtant, elle n'a cédé ni aux unes ni aux autres et semble s'être préoccupée davantage de l'évolution dramatique de son œuvre. Le brusque tutti *initial et les silences du premier mouvement, le style fugué — singulièrement allégé par la variété des contre-chants — du second, avec sa pathétique suspension terminale, la succession rapide des traits dans le Finale « quasi* Rondo *», sont autant de gestes qui s'adressent à la sensibilité plutôt qu'à l'intellect. On pourra seulement regretter l'efficacité trop garantie de certains* tutti, *obtenus par la superposition d'ostinatos, et quelques* soli *(tuba, contrebasses) qui auraient pu être mieux mis en valeur.*

Le Troisième Concerto *pour* piano, *de Bartok — d'une inspiration à la fois rustique et désincarnée, proche de Schubert, — convient tout à fait au tempérament essentiellement poétique de Jean-Philippe Collard. Sans éviter toujours les pièges que dissimulent les affinités profondes, l'interprétation qu'il en a donnée fut assez convaincante pour faire passer au second plan les défauts d'un orchestre — l'Orchestre de Paris — qui ne semblait guère s'accommoder de la direction toute en souplesse de Mihai Brediceanu.*

S'il ne s'était heurté à une inertie aussi regrettable, ce chef roumain nous aurait sans doute offert une vision autrement décisive de la Troisième Symphonie *(1919) de Georges Enesco, qui, pour composites que soient certains aspects de son esthétique ou de son écriture, n'en possède pas moins une originalité réelle, quoique discrète.*

GÉRARD CONDÉ.

Danse

LE GRAND BALLET YOUGOSLAVE KOLO

Il y a longtemps qu'on n'avait pas pris autant de plaisir à un spectacle de danses folkloriques. Avec les années, les Berioska Mazowze et autres prestigieux ballets nationaux venus de l'Est se sont mués peu à peu en d'impressionnantes super-productions mécaniques et sans âme. Kolo a su conserver son charme de terroir. Les chants, les danses, les musiques, tout y reste à l'échelle de la région, du village ou du groupe.

Le « Kolo », qui a donné son nom à l'ensemble, est une ronde. Il est vrai qu'on la retrouve dans toutes les danses, de la Macédoine à la Serbie ; mais que de formes variées elle sait prendre ! Ouverte ou fermée, elle est le serpent ondoyant des jeunes filles flottant sur leurs robes fleuries, la haie virile des garçons unis dans l'amitié, rondes qui se croisent, s'inversent, se démultiplient, s'enroulent en spirales au gré de l'invention chorégraphique de Dragomir Vukovic ou de Dobrivoje Putnik, véritables architectes en la matière. Sur leurs canevas dépouillés, les danseurs brodent mille petits pas précis de leurs pieds agiles : chassés et croisés, pointe et talon, cabrioles et soubresauts, agrémentés de grands sourires, de chants rugueux et de costumes chatoyants, parfois drôles — comme ces vastes pantalons brodés des danseurs de Baranja qui caracolent au son du tambour.

Au milieu de ce remue-ménage émerge une danse silencieuse de Bosnie (chorégraphie d'Olga Skovran) seulement rythmée par le cliquetis des bijoux et les pièces de monnaie du costume des femmes. Tout s'enchaîne. On ne sent pas le temps passer.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin, à 20 h. 30.

■ Une soirée musicale aura lieu, le 6 mai (21 h.), au château de Versailles (salon d'Hercule), au profit de la reconstruction du château royal de Varsovie, avec le quatuor du château de Wilanow et le violoniste K. Kulka. (Renseignements : Association France-Pologne, 13, rue Paul-Lelong, Paris-2e).

« LA FORCE DU DESTIN » à l'Opéra

Après le Trouvère, les Vêpres siciliennes *et* Don Carlos, la Force du destin *vient affirmer la suprématie de Verdi dans l'Opéra de M. Rolf Liebermann. Peut-être éprouvera-t-on par avance une certaine lassitude à retrouver un langage et un style dramatiques bien connus. Mais il en est de Verdi comme d'un John Ford et des grands auteurs de westerns : ils ont tant de talent qu'on reste toujours prêt à se laisser captiver par des aventures extravagantes racontées avec cette passion sincère qui jaillit d'une émotion si humaine.*

La Force du destin *(qui fut créée en novembre 1862 à Saint-Pétersbourg et remaniée pour les représentations de la Scala de Milan de février 1869 — c'est la version représentée à Paris) ne manque d'ailleurs ni d'originalité ni de richesses : si elle rappelle* le Trouvère *par la complication de son livret et l'outrance des situations dramatiques, la profondeur de son lyrisme méditatif (chez Leonora et le supérieur du couvent) marque bien la proximité de* Don Carlos, *tandis que nombre de scènes franchement burlesques annoncent déjà* Falstaff.

On ne résume pas facilement l'action très enchevêtrée, même si, à la scène, les rapports entre les trois personnages principaux s'éclairent rapidement : Alvaro, descendant des Incas, a tué accidentellement le marquis de Calatrava, père de celle qu'il aime, Leonora. Le frère, Carlo, jure de tuer Alvaro et Leonora. Les deux amoureux sont séparés. Carlo et Alvaro, sous de faux noms, se lient d'amitié sur un champ de bataille d'Italie ; mais Carlo découvre la véritable identité de son ami, qui se retire dans un couvent près duquel, sans qu'il le sache, Leonora vit dans un ermitage. Carlo le retrouve et le provoque dans un duel où lui-même périt, non sans avoir poignardé sa sœur accourue à point nommé. Alvaro, après avoir voulu se suicider, décide de se consacrer à la vie religieuse.

Ce canevas pathétique, nourri d'invraisemblances, fournit cependant au compositeur l'étoffe de personnages vraisemblables. Certes, Verdi mélange l'excellent et le médiocre, le déclamatoire et le profond, et les premiers tableaux paraissent assez fades et conventionnels, mais sans doute se prend-il au jeu et l'on découvre ensuite que la Force du destin *offre de larges possibilités dramatiques avec une distribution aussi riche que celle qui se trouve réunie à l'Opéra.*

Martina Arroyo, avec cette voix très pure, d'une technique si intériorisée qu'elle semble toute naturelle, incarne admirablement cette Leonora que « la force du destin » rejette hors du cercle des humains, et son apparition finale, ermite devenue une vieille femme qui meurt sereine entre les bras de celui qu'elle aime toujours, a quelque chose de bouleversant. De même Placido Domingo, ce jeune homme impatient et ombrageux, meurtrier malgré lui, gravira tous les degrés du renoncement, lui que cette voix exceptionnellement jaillissante et intarissable semblait désigner comme un héros invincible, tandis que Norman Mittelmann (Carlo), ce baryton au timbre large et cordial, se desséchera jusqu'à n'être plus qu'un justicier empli d'une haine qui étrangle son souffle...

Autour d'eux surgissent des personnages moins essentiels, mais non moins justement typés : Martti Talvela, voix fluviale et tonnante de Boris, mais tournée vers la méditation bienveillante du supérieur du couvent; Fiorenza Cossotto, une gitane raccrocheuse un peu trop traditionnelle, dont l'abattage et le talent suppléent une voix certes toujours riche et sauvage, mais dont la justesse n'est plus assurée; Michel Sénéchal, qui joue un marchand ambulant avec la truculence d'un Varlaam ; Jules Bastin, marquis dont la noble suffisance ne badine pas avec l'honneur; et surtout Gabriel Bacquier, qui fait du frère Melitone un personnage éclaboussant de vie comique à la manière de Falstaff. Quant aux chœurs de Jean Laforge, ils jouent et chantent avec la présence et l'exactitude de ceux du Bolchoï.

La mise en scène de John Dexter est aussi efficace, mais moins homogène et abrupte, que celle des Vêpres siciliennes *qu'il avait également signée; peut-être a-t-il voulu accuser ainsi le côté plus hybride de* la Force du destin. *Les scènes entre les principaux personnages, plus conventionnelles, moins étudiées, contrastent avec les tableaux de foule d'une mise en place ultra-rapide (l'auberge, la superbe procession des cierges, la foire du camp militaire), d'une composition aussi colorée et rigoureuse qu'un Goya ou un Delacroix.*

On retrouve la même disparité, plus regrettable, dans les décors de Jocelyn Herbert et Andrew Sanders, dont certains, malgré leur dépouillement, semblent se raccrocher au style figuratif et historique (le cloître, par exemple), tandis que les trois canons du quatrième tableau évoquent un style élégant de gravure ancienne et que la grotte de Leonora, au dernier acte, appartient, au contraire, à une stylisation géométrique très moderne.

A la tête de l'Orchestre de l'Opéra, excellent, Julius Rudel dirige avec précision et vivacité cette œuvre, sans toutefois en modérer les éclats un peu vulgaires ni toujours retrouver la souplesse du modelé, le frémissement du phrasé qui captivent l'oreille d'emblée et donnent à la musique son accent intérieur unique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations, les 7, 10, 13, 16, 19, 24, 27 et 30 mai, 4 et 7 juin.

Cinéma

« *Le Cœur et l'Esprit* »

de Peter Davis et Bert Schneider

(Suite de la première page.)

Fil de montage, donc, qui se déroule en spirale autour de quelques thèmes récurrents. Côté américain : dénonciation des mensonges répétés des hommes politiques, de leur obstination à croire que la force finirait *par leur donner raison.* Dénonciation également de la « bonne conscience » d'un pays persuadé du bien-fondé de sa croisade. Témoignages multiples de combattants révélant la diversité de leur état d'esprit face au conflit : fierté d'être Américain et d'accomplir un devoir sacré, pour les uns ; goût de l'action et de l'aventure, pour les autres ; pour d'autres encore, les plus nombreux, indifférence idéologique, mais satisfaction quasi professionnelle de prouver sa valeur : pour quelques-uns, enfin, écœurement total pouvant conduire à la désertion.

Du côté vietnamien, les thèmes sont moins complexes. C'est d'abord *l'affreuse épouvante des humbles* que la guerre martyrise. Leur résignation. Leur courage aussi. Puis, chez les sympathisants du G.R.P., l'implacable volonté de vaincre et, comme leitmotiv, *les trois mots résumant le sens* de leur combat : indépendance, unification, révolution.

L'un des attraits du film est l'enchevêtrement des opinions contradictoires qui s'y trouvent exprimées. Un conseiller du président Johnson : « *Si nous perdons l'Indochine, nous perdrons le Pacifique, et nous ne serons plus qu'une île dans une mer communiste.* » Un collaborateur de Robert Kennedy (celui qui rédigea le discours prononcé par le sénateur quelques heures avant son assassinat) : « *Cette guerre est la plus longue erreur de notre histoire.* » Un autre homme politique : « *Notre guerre était contre-révolutionnaire. Nous avons refusé de l'admettre.* » Un général (avec fierté) : « *Mes hommes étaient déterminés et pieux. Mais c'étaient des tueurs.* » Le général Westmoreland : « *Le Vietnam était un enfant.* » Un moine bouddhiste : « *Notre histoire est vieille de cinq mille ans. Nous luttons contre un envahisseur.* » Et, du collaborateur de Robert Kennedy, ce mot de la fin qui, dans sa sécheresse, résume sans doute le problème : « *Nous n'étions pas du mauvais côté, nous étions le mauvais côté.* »

Et, naturellement, il y a les images. Cette succession, cette accumulation d'images qui portent en elles toutes les horreurs de la guerre moderne. Ces visages d'enfants terrorisés, cette fillette brûlée au napalm, dont la peau noircie tombe en lambeaux, ces masques d'hommes et de femmes torturés. Ce paysan qui s'entête à demeurer sur l'emplacement de sa maison détruite. Cet autre qui ne *comprend pas pourquoi les bombes* ont tué sa fille et non pas les cochons qu'elle gardait. Ce menuisier, fabricant de cercueils, qui raconte comment ses sept enfants sont morts, empoisonnés par les produits déversés par les avions. Images dérisoires qui bouleversent : un petit peigne de celluloïd enfoui dans les ruines d'un village rasé. Images insoutenables : ce partisan vietnamien exécuté en pleine rue, d'une balle de revolver tirée à bout portant dans la tête.

Il y a dix-huit mois, quand il a été entrepris, le film de Peter Davis et Bert Schneider était encore un ouvrage d'information, de contestation, de combat. Depuis trois jours, *il est devenu un témoignage historique.* On le voit avec d'autant plus d'intérêt que brusquement le présent qu'il décrivait est devenu du passé. *Hearts and Minds* : c'est dans un *discours de Lyndon Johnson que les* auteurs ont trouvé le titre de leur film. Le président américain déclarait en substance que la victoire dépendrait « *des cœurs et des âmes* ». La prophétie s'est révélée exacte. Mais, cette fois, les cœurs et les âmes n'étaient pas dans le camp des plus forts.

JEAN DE BARONCELLI.

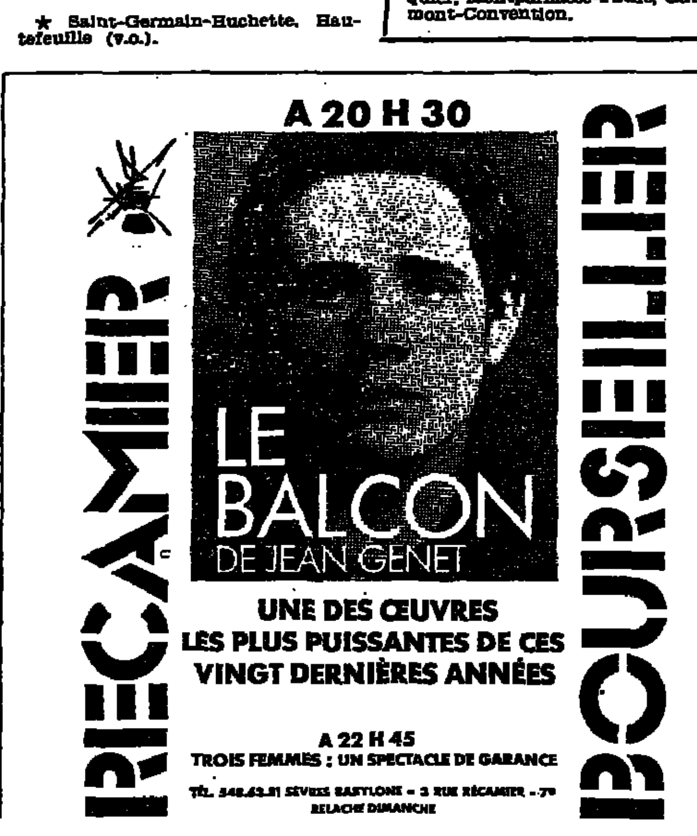
★ Saint-Germain-Huchette, Hautefeuille (v.o.).

« Le Grand Délire » de Dennis Berry

Un jeune paysan, qui ne manque ni d'idées ni d'esprit *d'entreprise,* et une Américaine, superbement amorale mais habituée au luxe, se trouvent mêlés à la vie d'une famille bourgeoise française en *pleine décomposition. Sur leur* initiative, cette famille transforme sa villa en maison close où chacun trouve à s'employer. La fortune revenue, le garçon, qui n'est plus utile, est prié de décamper. Il s'en va seul, l'Américaine restant avec les siens.

Dennis Berry (fils du réalisateur américain John Berry) démontre sans métaphore que la société bourgeoise est un bordel et qu'elle conduit tout *le monde à la prostitution.* Une mise en scène constamment agressive accumule les détails incongrus, les caricatures. Trop, c'est trop. La contestation se désamorce et les comédiens pataugent dans un vaudeville boueux. Sauf Jean Seberg dont la composition repose sur l'ambiguïté. Sauf Pierre Blaise dont on sait maintenant qu'il ne sera pas à jamais marqué par « Lacombe Lucien ». — J. S.

★ Saint-Germain-Studio, Elysées-Lincoln, Saint-Lazare-Pasquier, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Convention.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : voir rubrique danse.
Comédie-Française : l'Idiot (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : Androclès et le lion (sam., 20 h. 30).
Chaillot : voir Théâtre de la Cité internationale.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré : Magiscope (sam., 9 h. 30) ; Comédies à une voix (sam., 15 h.) ; Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h.) ; Free Music : Michel Portal (sam., 21 h.).
Théâtre de la Ville : Yves Simon (sam., 18 h. 30) ;
A. C. T. - Alliance française : le Médecin malgré lui (sam., 10 h.).

Les autres salles

Ambassadeurs, Espace Pierre-Cardin : *Echafaudages* (sam. et dim., 20 h.).
Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Artistic Voltaire : Je ne fais que rêver, je suis le rêve (sam., 20 h. 30).
Atelier : Tutti frutti (sam., 21 h.).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Bouffes-du-Nord : Timon d'Athènes (sam., 14 h. 30) ; les Iks (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.) — Théâtre de la Tempête : Trakl (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.). — *Théâtre de l'Aquarium* : *le Triomphe de l'amour* (sam., 20 h. 45, et dim., 16 h.).
Charles-de-Rochefort : Jamais deux sans toi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Cour des Miracles : le Lit-Cage (sam., 20 h. 30) ; Intime Conviction (sam., 22 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase : le Saut du lit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : les Branquignols (sam., 21 h.).
Lucernaire : Solange et Gogiu (sam. et dim., 20 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam. et dim., 22 h.).
Mathurins : Grenouille (sam. 21 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Moderne : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Qui, quoi, quoi de qui ? (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; *dim., 16 h. et 21 h.*).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h., dernière).
Le Palace : la Chose blanche (sam., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30) ; Rencontre (sam. 14 h. 30).
Plaisance : Septembre à Santiago (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; la Folie (sam., 22 h. 30, dernière).
Poche-Montparnasse : *le Premier* (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30)
Porte-Saint-Martin : Rocky Horror Show (sam., 22 h. 30).
Récamier : le Balcon (sam., 20 h. 30); Petite salle : Garance : Trois femmes (sam., 22 h. 30).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 20 h. 45).
Tertre : Fando et Lis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre : Van Gogh, le suicidé de la société (sam., 21 h.). — La Galerie : Gouverneurs de la Rosée (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : la Mort de Danton (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : la Station Champbaudet (sam., 19 h.) ; Yves Riou (sam., 21 h.) ; Alberto Vidal (sam., 22 h. 30)
Théâtre Oblique : Acte sans parole et Hein... (grande salle, sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.) ; le Pierrot lunaire et Rapport pour une académie (petite salle, sam. et dim., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Le jour où la Terre explosera (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : Marcel sera content (sam., 21 h., et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : l'Intervention (sam., 21 h. 15 ; dim., 17 h. 15).
Théâtre 13 : le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h.).
Théâtre Trévise : Franck V et Dormir debout (dim., 17 h.); le Misanthrope (sam. et dim., 20 h. 30).
Theatron : salle I : le Retour de Miss Univers (sam., 21 h.); salle II : Je m'appelle Rosa Luxembourg (sam., 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Athis-Mons, Salle des fêtes : Ensemble *Ars Nova* et *Sylvio Gualda*, cuivres et percussions, dir. M. Constant (sam., 21 h.).
Châtillon, Centre culturel : la Ballade du pauvre V. V. (dim., 15 h.).
Créteil, Maison des arts et de la culture : P. Beranger, G. Servat (sam., 21 h.).
Evry, Théâtre de l'Agora : Fête populaire indonésienne (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gennevilliers, salle des Grésillons : Marie (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Le Perreux, Théâtre du Fil d'Ariane : En attendant Godot (sam., 22 h. 30).
Puteaux, Maison des travailleurs *immigrés* : *Sidnakdar (dim., 19 h.)*.
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Othello (sam., 20 h. ; dim., 15 h.).
Versailles, palais : les Musiciens du Prince de Conti (œuvres des dix-septième et dix-huitième siècles) (dim., 16 h. et 18 h.).

Le music-hall

Comédie des Champs-Elysées : Ce n'est qu'un au-revoir (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).

Samedi 3 - Dimanche 4 mai

Olympia : Charles Trenet (sam. et dim., 21 h. 30) ; Nazareth (sam., *17 h.*).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Henri-Varna-Mogador : Fiesta (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

Les concerts

Théâtre de la Gaîté - Montparnasse, sam., 18 h. 30 : Libre Parcours : M. Shaparan, piano, et R. Fontanarosa, violoncelle.
Salle Cortot, sam., 21 h. : R. Tsukahava, violon ; D. Ponty, piano (Nardini, Bach, Saint-Saëns, Roussel, Fauré, Ravel).
Théâtre Récamier, sam., 18 h. et 24 h. : Musique de l'Inde, avec Mahmud Mirza, sitar.
Eglise Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : I. Kniti, orgue (Brückner, Haydn, Fux, Bach, Kuchar, Seger, Pitsch, Janacek, Sokola).
Eglise Saint-Leu, dim., 17 h. 45 : les Clavecinistes français, par B. Verlet.
Foyer international d'accueil de Paris, dim., 21 h. : Ensemble de musique ancienne Euterpe (musique médiévale et renaissante).
Théâtre Mouffetard, dim., 20 h. 30 : Khan Jamal (jazz).
Théâtre Essaïon, dim., 18 h. : A. Raes, piano (Chopin, Honegger, Ravel).

La danse

Le Palace : Graziella Martinez, White Dreams (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : le Ballet de l'Opéra (sam., 19 h. 30).
Théâtre des Deux-Portes : Mime et percussions (sam., 21 h. ; dim., 16 h. 30 et 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Ecole de danse de M. Béjart (dim., 18 h. 30 et 20 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Kolo, Ballet national yougoslave (sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

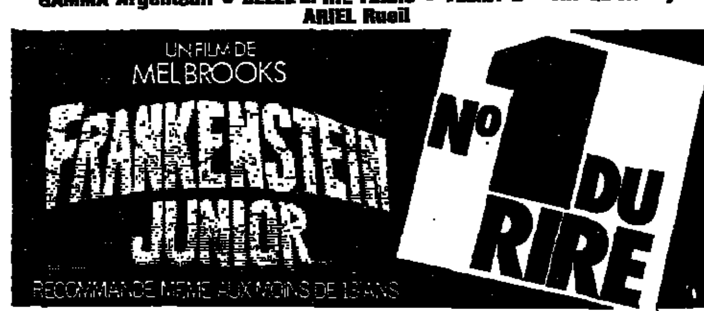
Chaillot, sam., 15 h. : les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : les Dimanches de Ville-d'Avray, de S. Bourguignon ; 20 h. 30 : Vivre ensemble, d'A. Karina ; 22 h. 30 : la Douceur de vivre, de F. Fellini. — Dim., 15 h. : le Pont de la rivière Kwai, de D. Lean ; 18 h. 30 : les Assassins de l'ordre, de M. Carné ; 20 h. 30 : Ça n'arrive qu'aux autres, de N. Trintignant ; *22 h. 30 : Viva la Muerte, d'Arrabal.*

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (554-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-*02-74*).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75). — V.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (*Fr.*) (**) *: Châtelet-Victoria*, 1er (508-94-14).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (325-47-19).
LA CONCENTRATION, L'ATHANOR (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), à 18 heures.
DIALOGUE D'EXILES (Chil., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h. et 20 h.
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55). — V.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 15 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse *83, 8e (544-14-27), Quintette, 5e* (033-35-40), Maxéville, 9e (770-72-87), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EXTRADITION (Suis.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-*37-41), Nation, 11e (343-04-67)*, Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
G. BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). (Première partie : A. Malraux : la Métamorphose du regard).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-93-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 heures.
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70), Helder, 9e (770-11-24)
JULIA ET LES HOMMES (Fr.-All.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Latin, 5e (326-81-15), Murat, 16e (288-99-75).
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. et 20 h.
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-93-46), à 12 h. 15 sauf dim.
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul'Mich, 5e (033-48-29), *Bretagne, 6e* (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ROSEBUD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (359-41-46).
LA ROUTE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE *(Suéd., v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e* (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), *Français, 9e* (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : *le Marais*, 4e (278-47-86) à 16 h., 18 h., 20 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C. 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; *v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)*.
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.
LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES VOITURES QUI ONT MANGE PARIS (Aust., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

Les films nouveaux

LILY, AIME-MOI, film français de Maurice Dugowson, avec Rufus, J.-M. Folon, Zouzou et P. Dewaere. Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, *15e* (828-42-27) ; Fauvette, 13e 331-56-86).
VIVRE A BONNEUIL, film français de Guy Seligman : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE GRAND DELIRE (**), film français de Dennis Berry : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES AMAZONES (*), film américain de Terence Young, v.f. : George-V, 8e (225-41-46); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32); Telstar, 13e (331-06-19); Galaxie, 13e (331-76-86) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
CELEBRATION AT BIG SUR, film américain avec Joan Baez, Crosby, Stills, Nash and Young, Joni Mitchell, v.o. : Action République, 11e (805-51-33) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (*), *film* français de Claude Mulot : Balzac, 8e (359-52-70) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36); Paramount-*Opéra*, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LIBRA, film français du groupe Pattern : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES JOURS GRIS, film français d'I. Azimi : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LE CŒUR ET L'ESPRIT, film américain de Peter Davis, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
THE LAST AMERICAN HERO, film américain de Lamont Johnson, v.o. : Boîte à films, 17e (754-51-50) ; Olympic, 14e (783-67-42), h. sp.
PAUL ET MICHELE, film français de Lewis Gilbert : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté Studio, 12e (333-01-59) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

M. DOUMENG ACCUSÉ DE FRAUDES SUR LES VINS

Un Porthos jubilant...

De notre envoyé spécial

Noé. — « *Quelle c..., ce procès ! Des bêtises de fonctionnaires incapables... Le 29 mai, je sortirai du tribunal blanchi et avec les excuses de l'administration.* » Jean Doumeng, conseiller général communiste de la Haute-Garonne, homme d'affaires spécialisé dans le commerce agricole avec les pays de l'Est, ne tempête jamais avec autant d'assurance que lorsqu'il est sur la sellette, comme dans cette histoire frauduleuse d'enrichissement de vins, à la coopérative de Longages, dont il assume la présidence (*le Monde* du 23 avril).

Pour le bluff et le culot, ce P.-D.G. costaud et truculent n'a pas son pareil, même dans ce pays de Gascogne où les actes ne rattrapent jamais tout à fait les paroles. Chez lui, à Noé, calé dans un fauteuil de cuir, des chiens à ses pieds, c'est Porthos jubilant, s'esclaffant, se tapant sur la bedaine dès qu'on évoque l'affaire.

« *Sourtout, écrivez-le : vous avez rencontré un fraudeur heureux. Le dossier ne tient pas. Je vais même me servir du procès pour faire sauter l'article 816 du règlement européen. Tout cela m'amuse, vous pensez. Entre un déjeuner avec un marchand de tableaux et un dîner chez Maxim's avec Bokassa, « mon frère ». Savez-vous ce que j'ai fait jouer au violoniste du Maxim's pour le président de la République centrafricaine ? La marche de la légion et la Madelon.* »

Esquisse-t-on une moue ? Laisse-t-on entendre que les choses, dans l'affaire judiciaire en cours, ne sont pas aussi claires qu'il le prétend, et que les inspecteurs de la répression des fraudes, avertis de la pugnacité de leur adversaire, ne s'y sont sûrement pas engagés « sans biscuit » ? M. Doumeng sort le grand jeu. Courroucé : *Vous non plus, vous ne me me croyez pas ! Vous êtes un imbécile !* » Tranchant : « *Vous n'y connaissez rien en vin, pas plus que les inspecteurs.* » Menaçant : « *C'est avec des foutaises pareilles qu'on fiche la révolution dans les campagnes.* » Sûr de lui : « *Dans quelques mois, je prends le pari, on changera discrètement d'affectation les fonctionnaires qui ont trempé dans l'histoire. Déjà, ils s'en mordent les doigts.* »

De la cuisine

Car le paradoxe, en la circonstance, c'est qu'à la hâblerie de M. Doumeng font face la morosité et l'amertume des inspecteurs qui constatèrent les irrégularités. « *Dès qu'on s'occupe d'affaires de vin, elles tournent à la politique* », déplore l'un d'eux, établi à Toulouse. « *Ça devient du Grand-Guignol. On nous accuse d'avoir été à la coopérative de Longages sur ordre du gouvernement, parce que c'était celle de Doumeng et que Doumeng est communiste. C'est faux ; on se serait bien passé de tout ce bruit.* »

Au départ de l'histoire, il y a les *mauvaises vendanges de 1974. Partout en France, il pleuvait.* L'eau gonfla les raisins ; on rentra une récolte diluée, qui manquait de sucre naturel. Il fallut, dans la plupart des régions, en remonter artificiellement le degré alcoolique pour que les vins deviennent « *loyaux et marchands* ». Pratiquée dans des conditions précises, cette opération d'enrichissement est légale. Seulement, il y a traditionnellement des abus, les viticulteurs tentent de tout sauver, même les raisins les plus pourris. Aussi, en octobre dernier, pour limiter ces pratiques, les services centraux de la répression des fraudes ordonnèrent-ils à leurs agents régionaux de surveiller de près les opérations de vinification.

Dans le Sud-Ouest, les inspecteurs contrôlèrent toutes les coopératives. Le 4 novembre, ils arrivaient à Longages, dans la cave présidée par M. Doumeng et qui se charge de vinifier les raisins apportés par un peu plus de huit cents agriculteurs. Ils prirent connaissance du registre sur lequel étaient détaillées les opérations d'enrichissement. *Ils* constatèrent alors que les moûts de raisins italiens utilisés à cet usage, avaient été mélangés à 14 300 hectolitres de vin, alors qu'ils auraient dû l'être à la quasi-totalité de la récolte de la coopérative, soit 35 000 hectolitres.

Quelques jours plus tard, ils revenaient pour faire des prélèvements, lesquels révélaient l'existence d'au moins trois infractions : les vins auraient été enrichis, suivant les cuves, de 3,8° à 7,8°, alors que le plafond toléré est de 2° ; leur volume aurait été augmenté ainsi de 12 %, au lieu de 6,5 %, limite permise ; *surtout, sur les 14 300 hectolitres* « remontés » par les moûts, 14 200 auraient titré moins de de 7°, avant l'opération. Or au-dessous de ce seuil la législation considère que le jus des raisins est irrécupérable, qu'il ne s'agit plus de vin et qu'il est interdit de le « sauver », de quelque manière que ce soit. En clair, la cave de Longages aurait rattrapé, par de la « cuisine », une partie de la récolte de ses adhérents, juste bonne à être distillée.

Mis au courant, M. Doumeng crut, pendant un moment, que l'affaire n'irait pas plus loin. Il plaida devant l'administration que les inspecteurs avaient commis des fautes techniques lors du prélèvement des échantillons. Il assura qu'il était dans l'intention de la cave, avant même le contrôle, de mélanger, au reste de la récolte, les 14 300 hectolitres « remontés » au-delà des limites permises, ce qui aurait eu pour effet de ramener à la normale le taux d'enrichissement de l'ensemble. Pour « prouver sa bonne foi », il réalisa même cette opération de coupage au *mois de février*, contrevenant ainsi de nouveau, et volontairement, à l'article 816 du règlement européen, qui stipule que l'enrichissement doit se faire en une fois, et avant le 31 décembre. Bref, au lieu d'arranger l'affaire, il la compliqua.

Le 10 mars, la direction générale des impôts de la Haute-Garonne dressait procès-verbal à la coopérative de Longages pour « vins produits irrégulièrement » et saisissait 29 000 des 38 000 hectolitres stockés. L'affaire viendra le 29 mai devant le tribunal correctionnel de Toulouse.

En attendant, chacun campe sur ses positions. *Il n'y a jamais eu* tentative de fraude, maintient M. Doumeng, mais tout au plus « *des négligences et des impossibilités techniques* », envers lesquelles les inspecteurs auraient dû se montrer compréhensifs, « *s'ils n'avaient été animés par un esprit policier, comme, malheureusement, toute une partie de l'administration* ». Le service des fraudes réplique par des sous-entendus ; les « *négligences* », dit un de ses membres, *n'auraient pas été* « *gratuites* ». *On ne commet pas de telles légèretés quand on manipule tout de même pour 90 millions d'anciens francs de moût* ». Autrement dit, il devait y avoir « *quelque combinaison financière là-dessous* » pour qu'on contrevienne ainsi au règlement. « *Toute la lumière sera faite le 29 mai.* »

La chose est-elle aussi sûre ? En bon joueur de poker, M. Doumeng s'est empressé de faire monter les enchères. L'administration *lui a porté un* « *grave préjudice* », ainsi qu'aux huit cents viticulteurs de la coopérative. Elle paiera donc le prix du péché « *pour qu'elle n'ait plus envie de recommencer ailleurs* ». Le maire de Noé a vite convoqué les adhérents de la cave. Il les a prévenus de la saisie de leurs vins, *et donc de* l'impossibilité où il se trouvait de leur payer ceux-ci. Il les a convaincus des mauvaises intentions des fonctionnaires. Un comité de défense viticole s'est aussitôt formé, qui menace aujourd'hui les inspecteurs des fraudes, dans leurs biens et leur personne, si le 29 mai M. Doumeng est condamné.

« *Ils nous ont volé notre bien !* », tonne avec l'accent M. Feuillerat, président dudit comité, auquel on s'empresse de conduire tout journaliste de passage. L'homme a la colère facile : « *Ce sont des fous, ces fonctionnaires ! En saisissant le vin, ils nous enlèvent la paie de toute une année. Si ce sont des êtres humains, des pères de famille, ils s'excuseront au procès. Sinon, on va aller chez eux. On va ficher le feu à leurs meubles. Tout va sauter, de Muret à Toulouse. Il n'y a plus que l'allumette qui manque. Nous nous sommes organisés en commandos secrets.* » Propos auxquels M. Doumeng ne manque pas d'apporter un appui théâtral. « *Si je ne les avais pas retenus, mes gars, ils auraient déjà fait dérailler un train.* » Un train ? N'exagérons rien... « *Si, si, vous ne les connaissez pas* »...

Une affaire politique

Le tribunal aura du mal à juger en *toute sérénité*. Qu'elle l'ait été ou non au départ, l'affaire est devenue politique. Jean Doumeng est un phare dans cette campagne de la Haute-Garonne, en voie accélérée d'exode rural. Bien sûr, l'agriculteur d'ici *ne* l'aime « pas trop » : « *C'est un pape communiste ; il est infaillible [...]. Il a trop vite réussi, pour un ancien fils de métayer [...]. Il étale trop sa superbe.* »

On lui reproche de se poser en potentat, avec ses 400 hectares de terre, ses chevaux, ses moutons, ses quatre chiens, ses cinq voitures, sa compagnie d'aviation et sa cour d'admirateurs. « *On se croirait en 1789, quand un seigneur possédait le meilleur des terres de Noé* », dit M. Brousset, un de ses vieux concitoyens, béret basque vissé sur le *crâne*.

L'agriculteur gascon ne mettrait pas non plus sa main au feu pour jurer de l'innocence totale du maire *de Noé dans cette affaire d'enrichissement des vins* : « *Il est si malin.* » Seulement, il tient à « son » Doumeng : « *Il ne faut pas y toucher, il n'y a plus que lui sur qui on puisse compter.* »

Quand on vend une propriété à Noé, seul ou presque Jean Doumeng peut encore se porter acheteur, « *même si cela ne l'arrange pas* », parce que tous les autres s'apprêtent à quitter la terre. Lorsqu'on tente de développer l'élevage bovin dans le pays, c'est encore Jean Doumeng qui mène l'expérience : il vient justement de créer, à Noé, pour le compte de groupes coopératifs, sans doute la plus extraordinaire unité d'engraissement de taurillons qui existe au monde. Un investissement de 2 milliards de francs anciens, dix mille bêtes côte à côte, et une usine qui récupère 2 kilos d'aliments par jour, par le traitement des... excréments de ces animaux. Chaque éleveur des environs peut y mettre ses bovins « *en pension* », avec, *au bout du* compte, un bénéfice garanti.

Doumeng, c'est « *l'avenir agricole de la Haute-Garonne* ». Le dernier bastion auquel un agriculteur qui fiche le camp dans le désordre peut encore s'accrocher. Alors, fraudeur ou pas, communiste ou non, le *29 mai*, « *on le défendra ; toute la Haute-Garonne sera derrière lui* ».

Un pronostic ? « *Ah ça !* s'exclame M. Brousset, *c'est un chanceux. Il s'en sortira. Chaque fois que Doumeng a organisé la fête en plein air de Noé, il n'y a pas eu d'orage.* »

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

LE CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS

(Suite de la première page.)

« *Le pire semble être maintenant derrière nous, bien que la baisse de la production et de l'emploi se poursuivent dans de nombreux secteurs* », a déclaré le 2 mai, de son côté, le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Alan Greenspan. De fait, si l'indice global des principaux indicateurs, qui préfigure l'évolution économique à moyen terme, a reculé de 0,5 % et les commandes nouvelles de produits manufacturés baissé de 3 % en mars, pour la première fois depuis août 1971, les stocks ont diminué, ce même mois, de 0,5 %. De plus la demande des consommateurs peut se trouver stimulée grâce aux remboursements d'impôts, dont les premiers chèques vont être adressés aux contribuables à partir de la semaine prochaine.

Pour M. Greenspan, la reprise se produira au cours du troisième trimestre. Reste à savoir si elle ne s'accompagnera pas d'une relance de l'inflation. *Le* conflit actuel entre le Congrès et la Maison Blanche, qui porte notamment sur le montant du déficit budgétaire et qui freine la mise en œuvre d'une politique économique cohérente le laisse craindre, et ce d'autant que 1976 est une année électorale.

Moins de chômeurs en Allemagne

Les experts apparaissent plus optimistes en Allemagne fédérale, où la baisse du chômage s'est poursuivie en avril. La R.F.A. comptait alors 1 080 000 personnes sans emploi, soit 4,7 % de la population active contre 4,9 % en mars. Selon les cinq principaux instituts économiques du pays, le nombre des chômeurs devrait continuer à se contracter au cours des prochains mois et le taux s'établir à environ 4 % pour l'ensemble de l'année.

Les instituts estiment que, compte tenu des mesures gouvernementales de relance et de la modération des syndicats, une reprise rapide de l'économie allemande est possible, sans pouvoir préciser sa date et son ampleur. Le chancelier Schmidt estime, quant à lui, que son pays a « *passé le creux de la vague* ». Dans une interview accordée à la veille des élections en Sarre et en Rhénanie-Westphalie, il a déclaré que « *ses anciens pronostics selon lesquels la relance économique interviendrait au printemps sont en train de se confirmer* », se montrant particulièrement optimiste au sujet de la diminution du chômage et de la stabilisation des prix. Le chancelier allemand a même envisagé, si la relance s'opérait trop vite, de relever les impôts sur les revenus et les investissements des sociétés.

M. B.

AGRICULTURE

- M. MICHEL COINTAT, député U.D.R. d'Ille-et-Vilaine, ancien ministre, a annoncé à Fougères qu'il présentera une charte de l'agriculture européenne devant le Parlement de Strasbourg. Selon M. Michel Cointat, « *malgré la surproduction actuelle, l'Europe est déjà entrée dans un cycle de pénurie* » et la politique agricole ne devrait plus « *se concevoir d'une façon politicienne, c'est-à-dire à court terme* ».

- LA PRODUCTION AMERICAINE DE VIANDE a atteint 17,2 millions de tonnes en 1974, soit une progression de 9 % par rapport à l'année précédente, annonce le département de l'agriculture. La production de viande de veau a été en hausse de 36 %, celle de bœuf de 9 %, celle de porc de 8 % et celle de mouton de 10 %.



AUTOMOBILE

AVRIL A ENCORE ÉTÉ UN MAUVAIS MOIS POUR LES CONSTRUCTEURS

La reprise, attendue par les experts, sur le marché de l'automobile, tarde décidément à se manifester.

En France, du 1er au 25 avril, les immatriculations de voitures neuves (113 000 unités) ont reculé de 32 % par rapport à la même *période de 1973*, et de 18 % par rapport à 1974. Pendant les trois premiers mois de 1975, la production des voitures particulières a diminué de 13 % par rapport au *premier trimestre de 1974*, tandis que les immatriculations ont baissé de 19 %.

A la régie Renault, qui a « *perdu* » environ 75 000 voitures en mars et avril, à cause de la grève du Mans, la production n'a repris à un rythme normal qu'à partir du 21 avril. Cependant, la faiblesse des ventes en avril a eu pour effet de limiter les pertes de la Régie.

Aux Etats-Unis, la production est tombée à 590 000 autos en avril, soit une baisse de 13 % par rapport à 1974. Depuis le début de l'année, il a été fabriqué 1 892 000 automobiles, contre 2 466 000.

La crise affecte plus Ford et Chrysler, dont la production a diminué respectivement de 250 000 et 206 000 voitures pendant la période considérée, que General Motors, qui n'a subi qu'une perte de 100 000 véhicules.

- FIAT a fait en 1974 un chiffre d'affaires de 2 898 milliards de lires (18,57 milliards de francs) en augmentation de 466 milliards par rapport à 1973. Le bénéfice s'est élevé à 230 000 F. Les investissements ont été de 2,31 milliards de francs.

BUDGET

L'équilibre de 1975 n'est pas mis en cause

Les prévisions de recettes fiscales pour 1975 ont été révisées en hausse de 3 200 millions de francs — 2 100 millions au titre des impôts sur le revenu et 1 100 millions au titre de la T.V.A. — dans le projet de loi de finances — rectificative pour 1975, que le gouvernement vient de soumettre au Parlement. Cette révision résulte du fait que des recouvrements qui auraient dû être réalisés avant le 31 décembre ne l'ont été qu'au début de cette année, en raison de la grève des postes. De plus, le montant total des rôles émis a été légèrement supérieur aux prévisions.

Les autres ressources supplémentaires du budget en 1975 sont évaluées à 3 725 millions de francs. L'excédent du compte d'avances aux collectivités locales les sera notamment supérieur d'au moins 3 650 millions au montant des 550 millions prévus par *la loi de finances initiale*, à la suite de décalages dans les recouvrements, qui n'auront d'ailleurs aucune conséquence pour les budgets locaux. De plus, un remboursement de 50 millions est attendu du Fonds européen de développement régional ; une recette exceptionnelle de 25 millions provient du reversement au Trésor d'un excédent de ressources réalisé par le Comptoir auxiliaire du pétrole.

Le budget rectifié demeure en équilibre : l'accroissement des dépenses (4 800 millions) et la perte de ressources entraînée par les mesures fiscales en faveur des exploitants agricoles et de l'investissement (2 110 millions), qui aboutissent à une aggravation du solde budgétaire de 6 930 millions sont, en effet, compensées par le montant total — 6 925 millions — des ressources supplémentaires.

- DANS LES BUREAUX DE TABACS PARISIENS, l'approvisionnement ne peut plus s'effectuer normalement en raison d'une grève du personnel du magasin général pour la capitale, déclenchée par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. depuis le 28 avril.

AFFAIRES

LE GROUPE AQUITAINE PREND LE CONTROLE DE ROGER ET GALLET

Poursuivant sa politique de diversification, le groupe pétrolier Aquitaine (S.N.P.A.) vient de prendre le contrôle de la firme Roger et Gallet en rachetant au Crédit lyonnais la participation de 70 % qu'il détenait dans le capital de cette entreprise. L'opération s'est faite par l'intermédiaire de la SANOFI (Omnium financier Aquitaine pour l'hygiène et la santé), filiale à 100 % de la S.N.P.A.

La société Roger et Gallet, qui est connue par ses eaux de toilette, son eau de Cologne et ses savons, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, dont 70 à l'exportation. Elle va venir grossir le secteur « hygiène et santé » du groupe Aquitaine, qui a pris récemment le contrôle des laboratoires pharmaceutiques Labaz, d'Yves Rocher et de Michel Robillart.

- ACCORD ENTRE LE GROUPE SUISSE CARBA ET L'AIR LIQUIDE. — Désireux de coopérer dans le *secteur* des gaz, le groupe suisse Carba et L'Air liquide ont créé une société commune, Carbagaz, où ont été réunis les moyens dont disposent les deux groupes pour la production et la vente de gaz en Suisse.

Faits et chiffres

Sécurité sociale

- LES NEGOCIATIONS ENTRE LES REPRESENTANTS DES MEDECINS *et* des caisses de Sécurité sociale reprendront les 7 et 14 mai sous forme de réunions préparatoires. La rencontre décisive doit avoir lieu *le 21 mai entre les instances* dirigeantes.

  Après l'échec de la réunion du 30 avril, la confédération des syndicats médicaux français maintient l'organisation d'une journée d'action le 6 juin sans en préciser la forme. Toutefois, les caisses ont décidé de prolonger la convention juridiquement caduque afin de ne pas pénaliser les assurés sociaux dont les remboursements continueront d'être normalement effectués.

- DANS LES CAISSES DE SECURITE SOCIALE, les négociations sur les salaires ont été rompues le 2 mai. Aucun rendez-vous n'est prévu entre l'Union nationale des caisses et les cinq fédérations syndicales. Celles-ci qui avaient déjà fait grève les 29 et 30 avril, se rencontreront le 6 mai pour envisager de nouvelles actions revendicatives.

Syndicats

- LA SUCCESSION DE M. MALTERRE. — Estimant que la candidature de M. Yvan Charpentié (chimie) à la présidence de la C.G.C. conduirait celle-ci « *à l'immobilisme total* », les militants de cette centrale qui *ont constitué le* « *comité national pour la rénovation de la C.G.C.* » ont décidé de soutenir la candidature à ce poste de MM. Corentin Calvez et Jean Menu, actuellement délégué général et secrétaire général de la C.G.C.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La baisse de la livre s'accentue Bonne tenue du franc

Baisse du STERLING, hausse du FRANC FRANÇAIS, stabilisation du DOLLAR : tels ont été les faits marquants d'une semaine réduite à quatre séances, à Paris, par la fermeture du marché des changes le jeudi 1er mai.

Le recul de la LIVRE amorcé depuis plusieurs semaines, s'est accéléré au fil des jours. Vendredi, le cours de la devise britannique est tombé à 2,33 DOLLARS et à 9,69 FRANCS FRANÇAIS, son taux de dépréciation officiel calculé par la Banque d'Angleterre ressortant à 23 % contre 22.6 % huit jours auparavant.

Chômage important, taux d'inflation record, les raisons ne manquent pas qui expliquent la chute brutale de la monnaie britannique, dont la baisse a encore été accentuée par le vote hostile au maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. émis par le parti travailliste, et par les prévisions pessimistes concernant l'emploi *formulées par M. Philip* Churchill, directeur de l'Institute of Management, selon lesquelles le Royaume-Uni pourrait compter 1,5 million de chômeurs d'ici à septembre.

Face aux pressions qui pèsent sur la LIVRE, les pouvoirs publics apparaissent quelque peu désarmés. La Banque d'Angleterre a bien élevé vendredi son taux de l'escompte de 9.75 % à 10 %, mais cette mesure n'a eu qu'un effet limité et provisoire. Le chancelier de l'Échiquier, intervenant devant la Chambre des communes, a affirmé qu'il ne souhaitait *pas que la LIVRE STERLING se déprécie* davantage, tout en admettant que « *tant que le taux d'inflation au Royaume-Uni ne serait pas ramené au niveau de celui des principaux partenaires commerciaux du pays, le risque de pression à la baisse de la LIVRE resterait, de toute évidence, présent* ». C'est parler d'or...

La faiblesse de la LIVRE n'a d'égale que la bonne santé du FRANC, qui, cette semaine encore, a progressé vis-à-vis de toutes les devises. La fermeté persistante du FRANC, favorisée par l'amélioration de la balance commerciale et la réglementation restrictive sur les opérations de change, continue de surprendre les spécialistes, qui l'expliquaient à la veille du week-end par le dénouement d'opérations engagées par les banques suisses. Signalons qu'au dire des cambistes certains industriels commencent à s'inquiéter d'une hausse qui, si elle se poursuivait, pourrait gêner les exportations.

Le DOLLAR a finalement peu varié. En hausse lundi, en recul le lendemain, jour de la capitulation du Vietnam du Sud, il s'est par la suite redressé pour s'établir, *à la veille du week-end, près de* ses cours du vendredi précédent.

Peu de changements en ce qui concerne le « serpent » européen, le FLORIN et le FRANC BELGE continuent d'occuper la première place, le DEUTCHEMARK fermant la marche en dépit de l'annonce d'un fort excédent de la balance commerciale en mars.

• • •

Le calme a continué de régner sur le marché de l'or. A Londres, le cours de l'once de métal précieux, après avoir atteint 167,40 dollars le 30 avril, s'est finalement établi à 165,50 dollars (contre 166,10 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U. S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,6803	1,480	5,5809		2,3400	9,6875	6,0021
	5,7080	1,485	5,5953		2,3490	9,8070	6,0369
New-York ..	41,1946	0,1581	41,9287	2,3400		24,1545	38,9863
	41,1522	0,1581	41,9815	2,3490		23,9320	38,9105
Paris	170,54	6,5454	173,58	9,6875	4,1400		161,40
	171,80	6,6034	175,27	9,8070	4,1750		162,45
Zurich	105,6642	4,0553	107,5471	6,0021	2,5650	61,9565	
	105,7613	4,0648	107,8925	6,0369	2,5700	61,5568	
Francfort ..	98,2492	3,7707		5,5809	2,3850	57,6086	92,9824
	98,0246	3,7674		5,5953	2,3820	57,0538	92,6848

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 25 4	COURS 2 5
Or fin (kilo en barre).	22650	22400
— (kilo en lingot)	22700	22600
Pièce française (20 fr.).	236 10	237 20
Pièce française (10 fr.).	160 10	166 50
Pièce suisse (20 fr.)...	226 30	226 20
Union latine (20 fr.)....	207	209 80
● Pièce tunisienne (20 fr.)	157 50	156 50
Souverain	213 50	212 50
● Souverain Elizabeth II	226	220 50
● Demi-souverain ...	217	214 90
Pièce de 20 dollars ...	986 60	998
— 10 dollars ..	512	514 80
— 5 dollars..	340 10	335
— 50 pesos...	914	918 ..
● — 20 marks .	362	360
— 10 florins...	196 80	197 90
● — 5 roubles ...	135 ·	133

Marché monétaire

Stable

La tendance a été au calme et à la stabilisation cette semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour s'est établi à 8 % à la veille du week-end, contre 7 7/8 % huit jours auparavant. Une légère tension à 8 1/8 % a été notée mercredi pour l'échéance de fin de mois, assez facilement assurée.

La Banque de France n'est pratiquement pas intervenue, sauf pour adjuger 15 milliards de francs sur effets de première catégorie à 7 3/4 % fin avril, en baisse de 1/4 %, et 6,5 milliards de francs à 7 7/8 % du 5 au 31 mai. Le marché continue donc à osciller autour du taux moyen de 8 %, comme l'avait laissé prévoir, il y a quinze jours, M. Jean-Pierre Fourcade. Seul un redressement encore plus prononcé du franc sur les marchés des changes pourrait inciter les autorités monétaires à peser sur les taux pour dissuader les acheteurs étrangers.

Tel n'est pas le cas de la Banque d'Angleterre, qui, après avoir réduit son taux d'escompte à sept reprises depuis le début de l'année pour favoriser les investissements, a dû le relever pour la première fois depuis octobre 1973 (10 % contre 9,75 %), afin de freiner la chute de la livre.

Signalons, enfin, que l'emprunt de 5 milliards de francs lancé courant mai en vue d'accorder aux entreprises françaises des prêts bonifiés à 8,50 % sera émis *à 10,20 % - 10,25 % contre 10.45 %* pratiqués actuellement.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre, du sucre et du cacao

MÉTAUX. — *La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis le mois de février. Pour la première fois, les stocks britanniques de métal dépassent 200 000 tonnes pour atteindre 203 600 tonnes (+ 8 925 tonnes). A la fin mars, les stocks mondiaux de métal raffiné atteignaient 775 137 tonnes, en augmentation de 58 000 tonnes sur ceux du mois précédent.*

Repli de cours du zinc à Londres, inférieurs désormais de 10 %, au prix fixe de 360 livres la tonne des producteurs européens. Ce niveau pourra-t-il être maintenu par les producteurs si l'utilisation du métal continue à décroître ?

TEXTILES. — *Le mouvement de reprise s'est confirmé aux ventes aux enchères de laine en Australie et en Afrique du Sud. La concurrence reste vive entre les acheteurs japonais et européens. Les achats d'intervention de la commission australienne de la laine sont tombés à moins de 5 % en moyenne, et même jusqu'à 2 %. Lors de certaines enchères, le prix le plus élevé depuis septembre 1974 — supérieur au prix plancher — a été enregistrée. Les quantités retirées du marché en Australie sont évaluées à 1,6 million de balles, et il a été dépensé près de 350 millions de dollars pour soutenir les prix. Au 31 mars, les stocks de la commission néo-zélandaise s'élevaient à 263.878 balles, contre 19 761 balles au commencement de la campagne.*

DENRÉES. — *Nouvelle et sensible baisse des cours du cacao sur les diverses places commerciales. Pour la première fois depuis une décennie, la récolte mondiale de fèves de la saison 1975-1976 sera excédentaire de 102 000 tonnes. Pour la précédente récolte, il avait été enregistré un déficit de 43 000 tonnes. En février, le surplus avait été évalué par la même firme privée britannique à 46 000 tonnes. La production mondiale de fèves est estimée à 1 482.000 tonnes, supérieure de 49 000 tonnes à la précédente. Quant aux broyages de fèves, ils devraient atteindre cette année 1 365 000 tonnes, en diminution de 90 000 tonnes sur ceux de 1974.*

La baisse s'est accélérée sur les cours du sucre. Elle atteint près de 70 % sur le disponible à New-York et les premières époques cotées tant à Paris qu'à Londres, par rapport aux niveaux du 31 décembre 1974. Plusieurs facteurs ont accéléré, cette semaine, le mouvement de repli : conditions atmosphériques plus favorables pour la culture de la betterave dans nombre de pays européens, arrêt des importations italiennes et offres à bas prix en provenance de différents pays producteurs.

Cours des principaux marchés du 2 mai 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 539 (545), à trois mois 556 (562.50) : étain comptant 2 975 (2 992), à trois mois 3 011 (3 029) : plomb 195.50 (193.50) : zinc 326.50 (329). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 54.80 (54.90) ; aluminium (lingots) inch. (39) : ferraille cours moyen (en dollars par tonne) 84.83 (86.50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 165-175 (160-170). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 935 1/2 (943).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juil. 45.65 (45.75), oct. 46.95 (47) ; laine suint juil. 135 (137), oct. 136 (139.50). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juil. inch. (185) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (244). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 17.95 (17,60). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 455 (450).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. *comptant 27-28 (27.20-28)*. — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : inch. (119-119.50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao juil. 46.75 (48.90). sept. 46.50 (48,90) ; sucre disp. *19.50 (24,25)*. juil. *19.25 (21,40)*. — Londres (en livres par tonne) : sucre août 196.50 (224.50), oct. 189 (213,50) ; café juil. 395 (397.50), sept. 392 (395,50) ; cacao juil. 470,50 (494.50), sept. 481 (498). — Paris (en francs par quintal) : cacao juil. 500 (540), sept. 478 (521) ; café juil. 392 (400), sept. 392 (395) ; sucre (en francs par tonne) août 2 250 (2 525), oct. 1 950 (2 290).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juil. 319,50 (335), sept. 324 (342 1/2) ; maïs juil. 277 1/2 (293), sept. 264 (284).

DES PRONOSTICS SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le groupe La Vie Française/ Opinion lance une lettre confidentielle hebdomadaire, intitulée « Opinion Matières premières », rédigée par une équipe de journalistes et d'experts en matière de prévision sur ordinateurs, avec l'assistance de spécialistes des marchés. La projection sur graphiques, qui accompagne le texte, a pour objet de déterminer la tendance à court terme sur une vingtaine de denrées et de métaux cotés sur les principales places internationales.

« Opinions Matières premières », 2, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. 231-63-21. Abonnement annuel de 1 900 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	25 avril	2 mai
Indice général	94,4	93,1
Assurances	123,5	124,8
Banq. et sociétés financ..	73,7	73
Sociétés foncières	87,8	88,5
Sociétés investiss. portef.	94,3	93
Agriculture	78,2	76,9
Aliment., brasseries, distill.	99	97,3
Auto., cycles et leurs équip.	78	76,3
Bâtim., matér. constr., T.P.	90,8	91,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	81,8	80,2
Carrières salines, charbon	89,5	89,5
Constr. mécan. et navales	94,4	89,1
Hôtels, casinos, thermal. .	109,3	107
Imprimeries, pap., cartons	87	84,1
Magas., compt. d'exportat.	78,2	77,7
Matériel électrique	100,8	98
Métall., com. des pr. métal	113,1	111,3
Mines métalliques	118,8	117,4
Pétroles et carburants	84,2	83,3
Prod. chimiq. et él.-mét. .	119,1	117,1
Services publics et transp.	92,7	92,9
Textiles	72	72,3
Divers	107	105,5
Valeurs étrangères	92,7	94,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	107,3	108,4
Rentes perpétuelles	76,1	74,5
Rentes amort., fonds gar.	136,5	136,7
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,4	93,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	152,8	155,1
Secteur libre	95,1	95,3

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	25 avril	2 mai
Valeurs à rev. fixe ou ind.	188	187
Val. franç. à rev. variable	654	645
Valeurs étrangères	685	698

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

	25 avril	2 mai
Indice général	78,9	78
Produits de base	58,2	57,7
Construction	91,5	92,3
Biens d'équipement	76	73
Biens de consom. durables	112,5	112,8
Biens de cons. non durabl.	72,8	71,1
Biens de consom. aliment.	96,9	95,7
Services	113,4	113,3
Sociétés financières	88,4	87,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. .	142,3	143,5
Valeurs industrielles	72,1	71

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973......	59 790	31 092 540
Norsk Hydro......	46 675	21 276 880
Michelin	16 890	19 352 870
Carrefour	7 010	14 306 010
Maisons Phénix....	10 840	13 444 470
C.S.F.	61 925	12 942 989
Moulinex	40 275	12 237 359

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Malgré un fléchissement à la clôture de vendredi, l'*emprunt 4 1/2 % 1973* termine la semaine en léger progrès. La période de référence retenue pour la détermination du prochain prix de remboursement approche de son terme ; après 93 bourses sur 100, ce prix s'établit à 735,65 F, ce

	2 mai	Diff.
4 1/2 1973	521	+ 1,50
C.N.E. 3 %	1 213	+ 20
7 % 1973	196	— 0,10
4 1/4 % 1963	99,20	+ 1
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	85,35	+ 0,65
5 1/2 % 1965	99,40	+ 0,80
6 % 1966	98,40	+ 0,50
6 % 1967	89,50	— 3

qu'on ne peut manquer de comparer au cours actuel, soit 521 F.

Les autres fonds d'Etat présentent dans leur majorité une allure soutenue.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le *Crédit commercial de France* enregistre un bénéfice net de 35,7 millions au titre de l'exercice 1974, contre 45 millions un an plus tôt. Le résultat consolidé est plus satisfaisant : 50,2 millions contre 38,6. Le dividende est fixé à 7 F net contre 6,30 F.

La Société marseillaise de crédit annonce pour 1974 un bénéfice net de 8,2 millions et porte son dividende de 4,50 à 5,50 F net.

La *France S.A.* a réalisé un bénéfice net, hors plus-values à long terme, de 4,26 millions et

	2 mai	Diff.
Bail-Equipement .	166	— 7,70
Compagn. bancaire	446	— 8
C.C.F.	157	+ 5
Crédit national ...	377	— 3
Crédit du Nord ..	87	— 3
F. de Paris et P.B.	175,10	— 3,20
Locabail	211	+ 18
Pretabail-Sicomi ..	181,10	+ 5,70
U.F.B.	269,50	+ 8,50
Créd. fonc. et imm.	157,20	— 3,90
Paternelle S.A. ..	134,20	— 8,30
Pricel	183	+ 3,10
Schneider	294,50	— 8,50
Suez	245	— 10

propose un dividende de 18 F net contre 14,70. La *France I.A.R.D.*, dont le chiffre d'affaires est en hausse de 26,8 % à 516 millions, comptabilise un bénéfice net de 3,55 millions ; les actionnaires recevront un dividende de 17 F net contre 14,70 F.

Les comptes de la *Compagnie industrielle de l'Abeille*, pour 1974, dégagent un bénéfice d'exploitation de 18 millions contre 16,5 et un bénéfice net de 9,1 millions. Le dividende net sera maintenu à 11,50, mais une attribution gratuite sera effectuée sur la base d'une action nouvelle pour vingt anciennes.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net pour 1974 de *Maisons Phénix* atteint 17,6 millions de francs, contre 18,6 millions, et le dividende global passe à 27,30 F contre 23,70 F. Le titre a vivement monté à la suite de l'annonce d'une forte progression du chiffre d'affaires pour le premier trimestre 1975 (96,8 millions de francs contre 60,9 millions) et de prévisions satisfaisantes pour l'exercice 1975.

Les résultats consolidés de *Fougerolle-S.N.C.T.* sont de 26,6 mil-

	2 mai	Diff.
Auxil. d'entrepr. .	301	— 8
Bouygues	757	+ 9
Chimique et Rout.	156	+ 8,50
Ciments français .	99,70	+ 1,30
Entr. J. Lefebvre .	196	— 10
Gén. d'entreprises.	134	— 5,10
Gds Travx de Mars.	189	— 8,90
Lafarge	196,50	+ 6,50
Maisons Phénix ..	1 345	+ 170
Poliet et Chausson	137	+ 0,50

lions de francs contre 17,8 millions, le dividende global s'élevant à *9,75 F contre* 7,80 F.

Les *Ets Porcher* font état d'un bénéfice net de 7,71 millions de francs contre 14,65 millions en 1973, le dividende global de 18,90 F étant maintenu sur un *capital majoré de 20 % par attribution gratuite.*

Les pertes de *Voyer* s'élèvent à 28,7 millions de francs, dont 17,2 millions de provisions sur filiales, une partie du déficit devant être épongée dès 1975. Aucun dividende ne sera distribué.

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de *L.M.T.* pour 1974 s'élève à 43,8 millions de F, après 8,34 millions de contribution fiscale exceptionnelle, contre 46,84 millions. Dividende global de 62,10 F contre 59,10 F.

Le résultat de l'exploitation courante de *CIT-Alcatel* s'est élevé en 1974 à 61 millions contre 52,6. Après contribution excep-

	2 mai	Diff.
Alsthom	93,30	— 1,70
C.G.E.	356	— 19
D.B.A.	125	— 8
Electro-Mécaniq. .	117	+ 3,80
Legrand	1 690	— 40
Machines Bull	36,30	— 1,80
L.M.T.	2 465	— 105
Moulinex	322	+ 7
Signaux	389	— 26
Fr. Tél. Ericsson ..	831	— 54
Thomson-Brandt .	215	+ 1,50
General Electric ..	198,40	+ 7,80
Générale des eaux	707	+ 21
Lyonnaise des eaux	594	— 3
Ufiner S.M.D.	169	+ 7,30

tionnelle et compte tenu d'un moindre montant de plus-values à long terme, le bénéfice net a fléchi à 48,4 millions contre 53,8. Le dividende proposé n'en est pas moins porté à 32,50 F net (dont 2,50 au titre de l'exercice 1974) contre 26,80 F l'an dernier.

SAT a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes de 833,4 millions contre 684 millions en 1973. Le bénéfice net passe de 17,4 à 19,4 millions. Un dividende net de 14 F sera servi aux 774 969 actions composant le capital ; l'an dernier, le dividende était de 23,10 F, mais les titres à rémunérer n'étaient qu'au nombre de 302 883.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 28 AVRIL AU 2 MAI

Coup de vent

UN coup de vent est passé sur la Bourse de Paris, qui, en dépit d'une forte reprise à la veille du week-end, a fléchi cette semaine... C'est la première fois que cela lui arrive depuis le début de mars. Mais, fait notable, sans le chômage du 1er mai, elle aurait probablement effacé ses pertes initiales et repris son avance.

Dès lundi, le marché continuait de se tasser comme il l'avait fait le jeudi et le vendredi précédents sur le fait accompli des mesures de relance gouvernementales. Mardi, le rythme de la baisse s'accélérait notablement et une bonne cinquantaine de valeurs voyaient leurs cours reculer brutalement de 2 à 5 %. Dès lors, l'on s'attendait pour le lendemain, veille de fête, à de nouveaux dégagements, mais, ô surprise ! c'est le contraire qui se produisait, et après un démarrage laborieux les cotations s'inscrivaient en timide redressement. Ce coup *d'arrêt à la baisse laissait bien présager une légère améliora*tion à la veille du week-end. Mais, à l'étonnement général, le marché reprenait son ascension à une allure rapide. Cette forte avance ne devait pourtant pas suffire à combler toutes les pertes subies au cours des deux premières séances, et d'une semaine *à l'autre les différents indices ont fléchi de 0,8 % environ.* C'est peu de chose finalement. Mais l'alerte a quand même été chaude.

A l'évidence, après avoir très largement anticipé les effets de la relance, et en dépit de la détente du loyer de l'argent, la Bourse s'est offert une cure de réflexion. La forte reprise de vendredi ne modifie en rien cette façon de voir les choses. Au contraire, car si en apparence le marché n'a pas « fait le pont », comme certains le disaient plaisamment vendredi autour de la corbeille, force est de constater qu'il a un peu monté dans le vide et presque exclusivement sur des rachats de vendeurs à *découvert, favorisés par la montée rapide de Wall* Street. Le ralentissement de l'activité à la veille du week-end en *témoigne*.

Faut-il s'étonner de cette attitude ? A la vérité, elle ne comporte aucun élément de surprise. Quatre mois de hausse presque *ininterrompue sur la perspective d'une reprise de* l'expansion qui est encore à venir... convenons-en, c'est beaucoup. Il était par conséquent logique et même souhaitable qu'une purge se produise. Celle-ci a eu au moins le mérite de réduire la masse des engagements à *découvert*, dont le montant ne *devrait* plus représenter maintenant que quatre ou cinq séances de transactions normales. Le marché est donc redevenu relativement sain. Mais *faut-il* pour autant en conclure qu'il va de nouveau aller de l'avant ? Ce serait aller un peu vite en besogne. L'avenir nous dira si le coup de vent qu'il a essuyé était un avertissement ou un simple incident technique.

Après être un peu remonté, l'or a de nouveau fléchi, reperdant et même au-delà ses gains initiaux. Le lingot est ainsi passé de 22.700 F à 22.850 F avant de revenir à 22.500 F et le kilo en barre de 22.650 F à 22.800 F pour terminer à 22.400 F. Seul le napoléon s'est un peu redressé, gagnant 2,10 F à 237,20 F. Cette légère reprise a profité à la rente 4 1/2 % 1973, qui elle aussi s'est un peu raffermie.

Aux valeurs étrangères, les américaines, affectées par la baisse du dollar ont été peu sensibles aux indications de leur *place d'origine et n'ont progressé que de façon assez insignifiante*. Les pétroles ont poursuivi leur avance, à l'exception de Norsk Hydro, qui a fléchi sur la rumeur vraie ou fausse d'une augmentation prochaine de capital à titre onéreux. Fermeté des cuivres, mais repli partiel et léger des mines d'or en fin de semaine.

ANDRE DESSOT.

Malgré une hausse du cash-flow, qui atteint 118,3 millions contre 100,9, le bénéfice net de *Moulinex* est revenu en 1974 de 26,4 à 24,6 millions.

Le chiffre d'affaires et le bénéfice d'exploitation de la *Générale des eaux* se sont fortement accrus en 1974, atteignant respectivement 2 121 millions contre 1 792, et 173,1 millions contre 133,4. Le bénéfice net se situe à 66,7 millions contre 61,1, et le dividende proposé sera très sensiblement amélioré : 14,10 F net (comprenant 1,40 F reporté de l'exercice 1974) contre 10,20 F l'an dernier.

Alimentation

En 1974, *Béghin-Say* a enregistré un cash-flow de 253,5 millions contre 216. Après une importante annuité d'amortissement, le bénéfice net ressort à 10,8 millions. Le dividende proposé est de 7,35 F net, inchangé.

Veuve Clicquot-Ponsardin a subi une perte de 3,46 millions de francs en 1974.

	2 mai	Diff.
B.S.N.-Gerv.-Dan. .	618	+ 5
Carrefour	2 280	+ 16
Casino	1 395	— 45
C.D.C.	221,50	— 16,50
Moët-Hennessy ...	540	— 18
Mumm	464	— 29
Radar	360,20	— 12,80
Pernod-Ricard	577	+ 9
S.I.A.S.	461,50	— 6,50
Veuve Clicquot ...	569	— 22
Viniprix	730	+ 15
Jacques Borel	635	+ 15

Les actionnaires recevront néanmoins un dividende de 8,50 F net, prélevé sur les réserves, contre 7,62 F l'an dernier.

Un affaiblissement de la rentabilité est constaté de la même façon chez *Moët-Hennessy*, dont la situation provisoire à fin 1974 fait apparaître un bénéfice de 5,8 millions contre 27,7 millions un an plus tôt.

Les *Economats du Centre* ont comptabilisé au cours de l'exercice 1973-1974 un bénéfice net de 8,78 millions contre 4,75 millions. Le dividende sera maintenu à 15 F net, au capital augmenté gratuitement de 20 %. Une hausse de 23,4 % avait été constatée sur le chiffre d'affaires, qui atteint 1 236 millions.

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour l'exercice 1974, le bénéfice net de Sacilor s'élève à 117 millions de francs contre 47 millions en 1973. Les comptes consolidés font apparaître un résultat brut de 1 466 millions de francs contre 542 millions, et des amortissements de 914 millions, dont 210 millions pour les frais d'établissement de Solmer, contre 440 millions. Le dividende global, on le sait déjà, a été porté de 7,50 F à 12 F.

« A partir de mai, les résultats financiers de la société seront négatifs », vient de déclarer M. Gombert, directeur général de la Métallurgique de Normandie, dont l'aciérie de Montereau, fabriquant du rond à béton, est entrée en service le 25 avril dernier.

La Chiers a pris une participation de 10 % dans le capital de

	2 mai	Diff.
Châtillon	79,20	— 1,60
La Chiers	248	inchangé
Creusot-Loire	179	inchangé
Denain-Nord-Est ..	171	— 2,50
Marine-Firminy ..	133,20	— 4,80
Métall. Normandie	135	— 2
Pompey	74,20	— 1,50
Sacilor	87,80	— 0,75
Saulnes	151	+ 1
Usinor	95,10	— 0,60
Vallourec	167	— 2,80
Aispi	67	— 4
Babcock-Fives	108,80	— 3,20
Génér. de fonderie	198	— 2
Poclain	445	— 9
Sagem	577	— 12
Saunier-Duval	128,10	+ 5,10
Penhoët	239,90	— 4,10
Citroën	38	+ 3
Ferodo	349	+ 2,20
Peugeot	285	— 3,10

la Compagnie française des ferrailles, dont les dirigeants et principaux actionnaires, MM. Dufayet et Tapiau, négocient la cession au groupe PUK.

Pour 1973, les résultats consolidés de *Peugeot S.A.* sont les suivants : chiffre d'affaires de *14,65 milliards de francs (+ 17 %)*, dont 50 % à l'exportation ; marge brute de 892,8 millions de francs contre 1 milliard de francs (— 11 %). Le bénéfice net corrigé, après 71 millions de francs de *contribution exceptionnelle*, a diminué de 47 % à 262,2 millions de francs. Le dividende global reste inchangé à 13,65 F.

Pour les *Automobiles Peugeot*, le bénéfice net revient de 215 mil*lions de francs* à 52,1 *millions*, après 48,6 millions de contribution exceptionnelle, la marge brute, en revanche, ne tombant que de 682 millions de francs à 540,9 millions de francs. Pour les *Aciers et outillages Peugeot, bénéfice net* de 6,04 millions contre 8,7 millions (dividende global de 11,55 F contre 17,25 F), et pour les *Cycles Peugeot*, résultat de 8,5 millions de francs contre 7,5 millions, avec un dividende global porté de 13,35 F à 18 F.

La holding *Babcock-Fives* dégage un bénéfice comptable de 19,5 millions de francs, et distribuera un dividende de 8,63 F contre 7,88 F, sa filiale industrielle ayant enregistré un résultat de 19,6 millions de francs contre 17,5 millions de francs.

Pour 1974, le bénéfice net des *Chantiers de l'Atlantique* ressort *à 37,9 millions* de francs contre 31,5 millions, le dividende global passant de 22,50 F à 26,25 F.

Le résultat net de la *SAGEM* s'établit à 13,4 millions de francs contre 14,5 millions, et le résultat brut à 35,8 millions de francs contre 32,6 millions de francs. Dividende global : 20,40 F contre 18,90 F.

Pour *E.L.M. Leblanc*, la baisse des ventes d'appareils à gaz se traduit par la chute des bénéfices : 1,06 million de francs contre 5,5 millions. Le dividende global est ramené de 31,50 F à 10,50 F, et il sera distribué une action gratuite pour dix.

Produits chimiques

M. Seefelder, président du directoire de la société chimique allemande *B.A.S.F.*, a confirmé que le premier trimestre de 1975 n'avait pas été bon. Par rapport à la période correspondante de l'an passé, le chiffre d'affaires de la société mère a diminué de *12 % et celui du groupe de 8 %.* Selon que la reprise interviendra au cours du dernier trimestre ou

	2 mai	Diff.
C.M.-Industries ...	365	— 9,50
Cotelle et Foucher	105,20	— 1,80
Institut Mérieux ..	895	— 26
Laboratoire Bellon	262,50	— 11,50
Nobel-Bozel	110,10	— 0,50
P.U.K.	131,10	— 6,40
Pierrefitte-Auby ..	83,90	— 0,40
Rhône-Poulenc ...	149	— 3,50
Roussel-Uclaf	295,90	— 1,10

au début de 1976, le patron de la firme de Ludwigshafen prévoit une baisse des ventes de 10 % ou de 15-20 %. Les investissements seront néanmoins accrus de 28,50 % pour atteindre 1,8 million de DM.

Bayer annonce pour 1974 un bénéfice mondial de 621 millions de DM (14,8 %). Les résultats après impôts de la société mère s'élèvent à 392 millions de DM (— 1,7 %). Le dividende est porté de 8 DM à 8,50 DM. Comme son concurrent, *Bayer* a souffert du ralentissement de la demande durant le premier trimestre.

Pour se prémunir contre une prise de participation étrangère, les deux firmes ont décidé de limiter le droit de vote des actionnaires.

Hoechst versera au titre de 1974 un dividende de DM 9 par action contre DM 8,50.

ATO-Chimie a doublé son chiffre d'affaires en 1974, qui passe à 2,7 milliards de francs. La marge brute a augmenté plus rapidement, atteignant 575 millions de francs contre 175 millions.

Pour acquérir une plus grande efficacité, le groupe *Pierrefitte-Auby* a décidé de se restructurer.

Dans un premier temps, *Pierrefitte-Auby* absorbera sa filiale à 94,9 %, la société *Carbonisation et Charbons actifs* (C.E.C.A.), dont les actionnaires recevront 2 ac*tions Pierrefitte-Auby* pour 3 actions *C.E.C.A.*, puis se transformera en holding en apportant ses actifs industriels et ceux de la *C.E.C.A.* à une autre filiale, la *S.A.C.A.L.*, qui prendra le nom de *C.E.C.A. S.A.* Cette opération prendra effet rétroactivement au 1er janvier 1975. Enfin, les directions fonctionnelles du groupe seront réunies au sein d'un groupement d'intérêt économique commun à *Pierrefitte-Auby* et à *Cofaz*.

Pétroles

Le résultat net consolidé de la *Société Nationale des Pétroles* d'Aquitaine pour 1974 est de 770 millions de francs contre 438 millions de francs en 1973. Bien que le résultat de l'exercice 1974 ait été nul, le *conseil d'Esso*

	2 mai	Diff.
Antar	28,55	— 0,55
Aquitaine	551	+ 10
Esso	66,10	+ 0,30
Franç. des pétroles	141,10	+ 0,10
Pétroles B.P.	51,95	— 0,05
Primagaz	231	— 3,90
Raffinage	133,50	— 1,50
Sogerap	78,50	inchangé
Exxon	343,20	+ 15,20
Norsk Hydro	449	— 9,80
Petrofina	609	+ 17
Royal Dutch	148	— 0,50

Standard a décidé de distribuer un dividende global de 4,50 F (contre 5,25 F pour l'exercice précédent). Ce dividende sera prélevé sur les profits des exercices antérieurs.

Pechelbronn distribuera au titre de l'exercice 1974 un dividende global de 7,50 F (contre 6,30 F).

Les comptes de l'exercice 1974 de *Primagaz* se soldent par un bénéfice net de 6,5 millions de francs (contre 9,3 millions de francs en 1973). Il sera réparti un dividende global de 8,70 F (contre 14,04 F).

Dollfus-Mieg envisage la création d'une chaîne de magasins spécialisés dans les « loisirs créatifs » : couture, ouvrages de dames...

Le chiffre d'affaires des *Galeries Lafayette* (société mère) a atteint en 1974, tous escomptes

Filatures, textiles, magasins

	2 mai	Diff.
C.F.A.O.	375	+ 5
Galeries Lafayette.	117,20	+ 10
Paris-France	124	— 6
Prénatal	72	+ 6,90
Printemps	102,50	+ 1,50
La Redoute	565	— 5
U.I.S.	160	— 3,50
Bon Marché	41,80	+ 5,80
Dollfus-Mieg	72,10	— 0,85
Sommer-Allibert ..	550	+ 14
Godde-Bedin	80	+ 2
Roudière	376	— 22,50
Saint-Frères	20,20	+ 0,70
La Soie	67	+ 3,80

déduits, 993 millions contre 825. Malgré une charge de 15 millions, résultant de l'abandon de créances sur filiales, le bénéfice net s'est élevé à 11,2 millions contre 4,1, ce qui permet de porter le dividende de 3 à 5 F net.

OPTORG comptabilise pour 1974 un bénéfice net de 9,95 millions contre 8,08 et servira un dividende de 8 F net, contre 7,56 F, au capital augmenté de 20 % par attribution gratuite.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour 1974, Huaron, du groupe Imétal, anonce un résultat net de 4,6 millions de francs et un dividende de 15 F contre 12,60 F.

	2 mai	Diff.
Imétal	95,50	— 1
Peñarroya	65,50	— 0,40
Asturienne	260,50	+ 1,50
Charter	17,60	+ 0,75
Internat. Nickel ..	115,40	+ 7,40
R.T.Z.	19,05	+ 1,90
Tanganyika	14,50	+ 0,45
Union Minière	169	+ 2
Z.C.I.	3,60	inchangé
Hutchinson-Mapa .	201	— 11
Kléber	64	— 1,10
Michelin	1 191	— 3

Mines d'or, diamants

M. Diederichs, président de la République d'Afrique du Sud, croit à une nouvelle hausse de

	2 mai	Diff.
Amgold	216	— 2,50
Anglo-American ..	24,65	+ 1,15
Buffelsfontein	106	inchangé
Free State	158,50	— 6,30
Goldfields	24,60	+ 0,60
Harmony	43,65	— 0,35
President Brand ..	127	+ 0,50
Randfontein	155	— 5,50
Saint-Helena	187	+ 2,40
Union Corporation.	27,85	+ 1,05
West Driefontein .	258,30	— 1,60
Western Deep	106	— 0,20
Western Holdings .	210	— 3,10
De Beers (1)	14,80	inchangé

(1) Compte tenu du coupon de 0,90 F.

l'or. « Nous estimons que le papier-monnaie doit être basé sur le métal jaune et que pour avoir une réelle valeur celui-ci doit pouvoir être converti en or, du moins pour ce qui est des transactions internationales. »

Valeurs diverses

Le bénéfice net consolidé du groupe l'*Oréal* en 1974, s'élève à 105,4 millions de F (contre 128,7 millions de F en 1973). La société indique que si l'on élimine les éléments exceptionnels (prélèvement exceptionnel de 18 %, incidence des plus-values, etc.) le bénéfice brut de 1974 n'aurait été inférieur de 1,3 % à celui de 1973.

	2 mai	Diff.
Air liquide	365	— 4
Bic	607	+ 17
Club Méditerranée.	325,50	— 6,50
Europe n° 1	314,50	— 2,50
Arjomari	177,80	— 1,20
Hachette	143	— 3,20
L'Oréal	895	— 52
Presses de la Cité	127	— 10
St-Gob.-P.-à-M. ...	152	— 1,80
Skis Rossignol	1 960	+ 40

Il sera distribué un dividende global de 13,50 F (contre 27 F) mais s'appliquant à un nombre d'actions multiplié par deux.

« *En 1975, la situation de* l'Oréal *devrait considérablement s'améliorer, par rapport à l'année dernière, du fait notamment de la baisse des matières premières* », a déclaré M. François Dalle, président-directeur général de la société.

Le bénéfice net de *Jacques Borel* en 1974 a atteint 9,76 millions de F (contre *8,07 millions de F* en 1973). Il sera distribué un dividende global de 8,25 F (contre 7,50 F).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	28 avril	29 avril	30 avril	1er mai	2 mai
Terme .	128 085 902	130 545 223	99 206 966	—	111 086 069
Comptant					
R. et obl.	88 289 223	101 147 792	106 282 701	—	117 554 958
Actions	54 952 414	56 932 208	44 149 901	—	38 405 925
Total ...	271 327 539	288 625 223	249 639 568	—	267 046 952

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

	28 avril	29 avril	30 avril	1er mai	2 mai
Valeurs :					
Franç.	134,7	132,6	133,2	—	135,6
Etrang.	127,2	127,1	126,2	—	129

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	28 avril	29 avril	30 avril	1er mai	2 mai
Indice gén.	78	76,5	76,5	—	78

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte reprise

Après deux jours de flottement, une très forte reprise s'est développée à Wall Street et l'indice des industrielles a progressé de 36,88 pts (+ 4,5 %), pour s'établir à 848,48, soit son niveau le plus élevé depuis le début de juin 1974.

Déclenchée par l'annonce d'une baisse de 0,5 % des stocks de produits manufacturés, la première enregistrée depuis août 1971, cette hausse a été alimentée par plusieurs déclarations optimistes concernant l'économie, notamment celle du président de la Réserve fédérale faisant état d'un prochain redressement, puis enfin par la décision du Trésor de réduire de 5 milliards de dollars, sur les prévisions, le montant de ses emprunts sur le marché des capitaux pour combler le déficit budgétaire. Autre facteur favorable : l'abolition, le 1er mai, du régime des commissions de courtage fixes en vigueur depuis cent quatre-vingt-trois ans.

Tous les compartiments, à l'exception des mines d'or, ont monté.

L'activité, d'abord faible, s'est accélérée et a porté pour les cinq séances sur 99,52 millions de titres contre 109,4 millions précédemment.

Indices Dow Jones : transports, 171,99 (contre 169,45) ; services publics, 74,64 (contre 75,03).

	25 avril	2 mai
Alcoa	45 5/8	47 3/4
A.T.T.	48	50 1/8
Boeing	24 5/8	28 1/8
Chase Man Bank	32 1/2	33 1/8
Du Pont de Nem.	121 7/8	133
Eastman Kodak	101 3/4	108 1/8
Exxon	88	84 3/4
Ford	36 1/2	36 1/4
General Electric ..	44 3/4	48 1/4
General Foods ..	23 3/8	23 1/2
General Motors ...	44 1/8	44 7/8
Goodyear	18 1/8	18 3/4
I.B.M.	206	207 5/8
I.T.T.	20 1/8	20 3/4
Kennecott	37 1/2	36 1/8
Mobil Oil	39 7/8	41 3/4
Pfizer	32 3/4	33 1/4
Schlumberger	83 7/8	87 1/2
Texaco	24 3/8	23 1/2
U.A.L. Inc	21 1/8	20 3/4
Union Carbide	64 1/2	66 3/8
U.S. Steel	64 1/2	64 3/4
Westinghouse	14 1/2	15 1/2
Xerox Corp.	73 1/4	78

LONDRES

Réservé

Le marché londonien s'est montré très réservé cette semaine et les variations de cours dans les deux sens n'ont revêtu dans l'ensemble qu'une faible ampleur. La crainte d'une reprise de l'inflation et d'une grève de l'électricité et des chemins de fer, la chute du sterling (voir ci-contre), le renchérissement des taux d'intérêt et la multiplication des émissions d'actions : autant de raisons qui ont incité les opérateurs à la prudence.

Indices « F.T. » du 2 mai : industrielles, 330,7 (contre 332,6) ; mines d'or, 373,3 (contre 378,9) ; Fonds d'Etat, 57,49 (contre 57,82).

	25 avril	2 mai
Bowater	141	149
Brit Petroleum ..	439	417
Charter	173	183
Courtaulds	109	109
De Beers	290	286
Free State Geduld	29 1/2	27 3/4
Gt Univ Stores	189	204
Imp Chemical ..	239	240
Shell	287	294
Vickers	146	140
War Loan	23 1/8	23 1/8

ALLEMAGNE

Calme

Semaine très calme sur les marchés allemands, qui, après avoir un peu fléchi, sont revenus le lendemain du chômage du 1er mai au voisinage de leurs niveaux du vendredi précédent. L'activité s'est fortement ralentie.

Indice de la Commerzbank du [illegible] mai : 712,4 contre 715,1.

	25 avril	2 mai
A.E.G	80,80	82,50
B.A.S.F	154,40	147,50
Bayer	124,10	121,60
Commerzbank	217	216,20
Hoechst	141,50	137,50
Mannesman	246	255,80
Siemens	264,50	269,30
Volkswagen	107,50	109,30

TOKYO

Au plus haut depuis neuf mois

Stimulé par d'importants achats étrangers, le marché a monté sans discontinuer pour s'établir à la veille du week-end à son plus haut niveau depuis neuf mois. Presque tous les compartiments ont monté.

Indices du 2 mai : Dow Jones, 4 548,04 (contre 4 431,02) ; indice général, 329,32 (contre 321,24).

	25 avril	2 mai
Fuji Bank	361	362
Honda Motors	685	639
Matsushita Electric	523	535
Mitsubishi Heavy..	130	132
Sony Corp.	3 040	3 160
Toyota Motors	683	670

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Giscard d'Estaing* a présidé samedi matin 3 mai un conseil restreint consacré à l'informatique, et plus particulièrement à l'avenir de la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.). MM. Jacques Chirac, premier ministre, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, ont assisté à ce conseil, qui a poursuivi l'examen du dossier, et notamment du projet de fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull, soutenu par la Compagnie générale d'électricité (*le Monde* du 22 avril).

● *M. Jean Lapeyre, militant du Comité d'action des prisonniers*, qui était poursuivi pour un vol dans un grand magasin, a vu sa peine réduite, vendredi 2 mai, par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, de trois à deux mois d'emprisonnement. La peine de huit jours d'emprisonnement avec sursis à laquelle avait été condamnée sa compagne, Mlle Agnès Ouin, a été confirmée.

A B C D E F G

LE VOYAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX D.O.M.-T.O.M.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises pendant la visite de M. Stirn à Djibouti

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Après trois jours de voyage dans le Territoire français des Afars et des Issas, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux *départements et territoires d'outre-mer*, va regagner Paris dimanche 4 mai.

Au cours de son séjour, le secrétaire d'Etat s'est rendu en *hélicoptère dans plusieurs « cercles »* du T.F.A.I., dont Ali-Sabie. Le tourbillon de poussière dissipé, on découvre un carré de légionnaires en tenue de parade, clairon *au vent.* Des *drapeaux tricolores* flottent sur les toits de la résidence du commandant du cercle. Les jeunes filles rythment la « danse des couteaux » dans un *chatoiement d'étoffes* et de bijoux. Sagement alignée en rectangle, et stoïque sous un soleil de métal fondu, la population du village tient des banderoles aimables qui *disent « Vive la France ! »*. En toile de fond, un désert des Tartares rocailleux propice à tous les romantismes militaires. Un jour peut-être, l'ennemi viendra... de Somalie. Mais l'œil au sud, la légion veille.

Le secrétaire d'Etat serre des mains, tapote quelques joues, embrasse une jeune fille et s'approche des micros. « *J'avais préparé*, dit-il, *un texte, mais je préfère parler avec mon cœur... Non, vous ne serez pas les parents pauvres de la France, qui est touchée de votre attachement. De puissants voisins vous menacent, mais sachez que quand la France est là on ne touchera pas à la liberté des habitants du T.F.A.I.* » Applaudissements, youyou des femmes, piaillement des enfants. Son papier à la main, un peu confus et timide, le député du *cercle va répondre.* « *Contrairement aux mensonges d'une certaine presse orientée, la population du territoire souhaite le maintien de la France. Merci d'être venu et d'être si généreux.* » La foule ondule de contentement.

Les notables du village hochent la tête sentencieusement quand monsieur le ministre leur annonce de l'eau potable pour bientôt, un poste émetteur-récepteur ou un nouveau dispensaire. On promet à la mère-patrie une longue gratitude. Ce n'est qu'un au revoir.

L'hélicoptère s'envole déjà vers d'autres cercles du territoire : Obock, Adaylou, Tadjoura. Les scènes sont identiques : les mêmes jeunes filles en voile, les petites gens au garde-à-vous, les « okal » (chefs de village) déférents, et les mêmes accents unanimes. Retour *à Djibouti. On y « craignait le pire »*. A tort.

Quelques banderoles protestataires

Le secrétaire d'Etat inaugure une avenue Georges-Pompidou devant un bataillon de fonctionnaires disciplinés et de dactylos ravies. Il annonce plusieurs milliards de crédits, et un nouvel aménagement des statuts à une assemblées territoriale toute vibrante de fidélité patriotique. Le président Ali Aref exprime à plusieurs reprises « *l'inquiétude de toute la population devant les menaces étrangères* » et les soucis que lui cause la crise économique. Mais il promet à la France qu'on ne se séparera pas de sitôt.

Calme officiel sur le Magalla, quartier autochtone de Djibouti. *A peine a-t-on vu surgir près du* monument aux morts quelques banderoles furtives réclamant « *un dialogue pour l'indépendance* ». Samedi matin, le cortège *officiel a visité à toute allure* la ville, où des haies de drapeaux tricolores cachaient mal une houle émeutière et quelques dizaines de banderoles protestataires. « *Bravures charmantes* », et qui, d'ailleurs, avait souligné le secrétaire d'Etat par avance, « *prouvent que la France respecte la démocratie* ». Il avait ajouté : « *Si la minorité a le droit d'être respectée, elle a le devoir de se plier à la règle majoritaire* ». Une leçon de sciences-po sur les bords de l'océan Indien.

> ### LE GÉNÉRAL N'AIME PAS LES JOURNALISTES
>
> *Nouveau commandant supérieur des forces françaises à Djibouti, le général Brasart n'aime pas les journalistes. En septembre dernier, quelques jours après son arrivée sur le territoire, il avait envoyé un détachement de la police militaire pour « mettre en pièces » une équipe locale de l'O.R.T.F. qui prétendait filmer un accident de saut ayant coûté la vie à un parachutiste.*
>
> *Vendredi soir 2 mai, au cours d'un dîner officiel dans les jardins du haut commissariat, il a, dès les hors-d'œuvre, exprimé sur le mode blagueur son analyse personnelle des derniers événements du Vietnam. « Les journalistes viennent toujours à Djibouti pour écrire des âneries ! Enfin, le dernier en date s'est fait attraper aux jambes par les Viets. Il ne l'a pas volé ! »*
>
> *Le général, qui parlait ainsi de notre confrère du* Figaro, *Christian Hoche, disparu depuis une semaine aux environs de Saigon, a beaucoup ri de cet événement « désopilant ». Même à Djibouti, on doit reconnaître qu'il était le seul.*
>
> J.-C. G.

En conclusion, un beau voyage. Le président Ali Aref a pu, grâce à lui, démontrer la « *solidité de ses assises politiques* ». « *Pourquoi dit-on tant de mal de ce territoire ?* », murmurait, vendredi soir, M. Olivier Stirn, le regard obliquant vers les journalistes qui l'accompagnaient.

La tournée de M. Stirn à Djibouti a été tenue secrète jusqu'à l'avant-veille de son arrivée, et le détail du programme n'a pas été diffusé. Sûrement un oubli. Par avion, étaient arrivés de Paris trois escadrons de gardes mobiles venus renforcer les deux escadrons cantonnés sur place. Soit environ cinq cents hommes qui, avec l'aide des paras de la légion, ont quadrillé en permanence les quartiers indigènes, arme à la bretelle. Un déploiement de forces considérable, mais, assurément, « de la pure routine ».

Vingt-deux lycéens avaient été *arrêtés trois jours auparavant*, plusieurs dizaines d'autres exilés *manu militari* au fond du territoire. Leurs camarades se cachent encore à Djibouti, où nous les *avons rencontrés.* Tout cela fait suite à une manifestation liée à l'affaire du C.E.G. de Tadjoura, fermé depuis une semaine à la suite d'une grève des élèves : une *affaire qui n'a rien à voir avec la* visite du ministre.

A Ali-Sabie, les mêmes jeunes filles qui dansaient avec tant de grâce se révèlent *en aparté* tout aussi *politisées que leurs camarades* garçons, et sont, nous disent les enseignants, « *révoltées par le régime Ali Aref* ».

A Adaylou, un lycéen solitaire brandit fugitivement une banderole (« *Nous préférons être pauvres et libres que vivre sous un régime fasciste !* ») et tient à expliquer au secrétaire d'Etat que ses camarades sont en prison ou pourchassés par la police. C'est un « *banal conflit de générations* ». D'ailleurs, les parents malheureux se disent révoltés par sa « *mauvaise éducation* ».

A Tadjoura, fief électoral du président Ali Aref, juste derrière l'estrade officielle, on aperçoit les rues barrées par les policiers territoriaux, qui, gourdin à la main, interdisent l'accès à l'enceinte officielle. Le commandant du cercle, le capitaine Sainte-Beuve, bras droit de M. Ali Aref, et dont les Européens eux-mêmes déclarent qu'il se comporte depuis dix ans en « *dictateur local* », dissimule mal sous l'arnica une pommette ensanglantée par une pierre reçue le 28 avril au cours d'un affrontement avec les lycéens. On s'est donc battu ici ? Les écoles sont toujours fermées et les *enseignants ouvertement* dégoûtés. Parmi les habitants qui se pressent autour de l'estrade officielle, on compte de forts contingents de supporters amenés la veille de Djibouti par bateau. L'opposition par contre s'est vu interdire l'accès de Tadjoura. Péripéties sans gravité qui, nous répète-t-on, font partie des habitudes locales...

Bref, M. Olivier Stirn repart réconforté par le « *climat* » du territoire et « *la popularité du président Ali Aref* ». Libéral et ouvert, il repart également convaincu que la France garantit réellement à Djibouti la liberté et la dignité démocratiques. N'a-t-il pas reçu lui-même les leaders de l'opposition ? Il est visiblement sincère.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

● *Au nom du parti socialiste*, M. Alain Vivien, député, délégué national aux DOM-TOM, dénonce la vague d'arrestations — 250 personnes — et d'expulsions — 130 personnes — qui a précédé l'arrivée de M. Stirn et reproche au secrétaire d'Etat de donner sa caution « *au régime fantoche de M. Ali Aref* ».

A l'issue de la manifestation socialiste de Lisbonne

M. Mario Soares renouvelle sa confiance au M.F.A.

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne — Marquer le point de la riposte pour dédramatiser ensuite, tel était clairement l'objectif des *socialistes*, après les incidents survenus au cours des manifestations du 1er mai et qui ont vu leur secrétaire général, M. Mario Soares, écarté de la tribune, où avaient pris place le président de la République, le premier ministre et le leader du parti communiste M. Alvaro Cunhal. A voir la satisfaction des dirigeants du *P.S.* vendredi soir, *il semble bien* qu'ils aient atteint leur but et n'aient pas l'intention de prolonger le conflit qui finirait surtout par gêner *le Mouvement des forces armées*.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé à la manifestation convoquée en hâte pour « *laver l'affront* ». Dès 19 heures, la place du Rossio est occupée par des milliers de militants brandissant des banderoles et des drapeaux rouges devant une foule de curieux. Une unité du Copcon (Commandement opérationnel du continent) est là aussi — fait assez rare — et semble, dans un premier temps, vouloir dégager sans heurt la place. Quelques explications entre un responsable du P.S. et le capitaine commandant l'unité suffiront cependant à régler l'affaire. Le cortège s'organise et s'ébranle.

Défendre le parti, dire, clamer qu'il est et veut rester « *le premier parti du peuple travailleur portugais* », les militants et sympathisants socialistes y sont clairement déterminés. Ils tournent d'abord autour de la grande place et crient, sous les applaudissements d'un public nombreux sur les trottoirs et aux balcons, des mots d'ordre sans équivoque : « *Le P.S. a été attaqué, il ne se taira pas.* » « *Le P.S. a vaincu, il vaincra* » « *Le peuple a de la chance, le P.S. est le plus fort* », mais aussi et surtout, revenant sans cesse en leitmotiv, le slogan principal de la manifestation : « *Il faut respecter la volonté populaire.* »

Le cortège remonte lentement l'avenue de la Liberté. C'est encore un peu la fête, on chante et on danse sur un air lancinant des « *Viva P.S., viva liberdade* » triomphateurs. Mais à mesure que la manifestation progresse, les slogans deviennent plus précis, plus incisifs, choisissent leur cible : le parti communiste.

Un peu plus tard, le cortège atteint le Largo do Rato, où se trouve le siège du parti populaire démocratique (P.P.D.). Les militants centristes *attendent les socialistes*, rangés devant leur siège. L'objectif est clair : faire cause commune contre un adversaire commun. Mais les socialistes sentent fort bien les dangers d'une telle manœuvre. Ils disposent aussitôt devant les cinq cents militants centristes, qui arborent des drapeaux orange frappés des trois flèches, emblème du P.P.D., plusieurs cordons de sûreté pour empêcher le mélange.

Les centristes ne forceront pas le passage et attendront que les derniers rangs de la manifestation soient passés pour tenter de prendre la suite. N'y parvenant pas, ils suivront un chemin détourné et retrouveront le gros de la manifestation devant le palais de Sao-Bento, siège du gouvernement et de la nouvelle assemblée constituante, qui s'y *réunira dans les prochains jours.* Devant le palais, gardé par des unités de commandos, un dirigeant du parti socialiste, M. Manuel Alegre, s'adresse à la foule : « *Nous sommes*, dit-il, *le plus grand appui populaire du Mouvement des forces armées. Avec lui, nous bâtirons une société socialiste au Portugal. Qui essaie de nous isoler est contre-révolutionnaire.* » Les militants répondent en criant le nom du président de la République, le général *Costa Gomes, que les socialistes* ont souvent considéré comme leur principal interprète au sein du M.F.A.

Le cortège repart vers le siège du P.S. M. Mario Soares est là, qui sort tout juste du cabinet du président de la République, avec lequel il s'est expliqué sur les événements de la veille. Il a aussi été reçu le matin par le *premier* ministre, le général Vasco Gonçalves, et une partie de l'entrevue se serait même déroulée en présence du secrétaire du parti communiste. Tout indique alors que le leader du P.S. veut dédramatiser le climat et tranquilliser ses militants : il dénonce, bien sûr, la « *manœuvre évidente* » dont il a été victime la veille.

M. Mario Soares s'en prend ensuite vivement à une presse portugaise qui, selon lui, tend de plus en plus à être « *au service d'un parti unique* ». Mais il insiste très vite sur les liens étroits de son parti avec le Mouvement des forces armées. « *Nous sommes avec le M.F.A., car son projet de construire un socialisme original portugais et en liberté ne peut se faire sans nous.* » Nous avons signé un pacte volontaire avec le M.F.A. Nous y serons fidèles et ne chercherons pas à changer l'actuelle coalition gouvernementale. Et il conclut : « *Nous sommes partisans de l'union de toutes les forces progressistes, mais sans une hégémonie que rien aujourd'hui ne justifie. Aussi nous ne pouvons pas dramatiser les événements d'hier. Nous sommes le plus grand parti de la classe ouvrière, mais aussi le parti de la générosité et de la tolérance, et nous ne voulons pas de problème avec le M.F.A., nous lui faisons confiance. C'est un mouvement progressiste, patriotique et véritablement national.* »

JOSÉ REBELO et DOMINIQUE POUCHIN.

La France a demandé le rappel du consul et du vice-consul de Somalie à Djibouti

La France a demandé les 15 et 23 avril le rappel du consul général *et du vice-consul de Somalie à* Djibouti.

Selon l'ambassade de Somalie à Paris, la France demandait d'une façon « impérative » que les départs interviennent avant la fin d'avril, et le gouvernement somalien s'est déclaré dans « *l'impossibilité matérielle de satisfaire la requête française* » (en raison, semble-t-il, de difficultés de transport). Dans un « *rappel des faits* », l'ambassade ajoute : « *Le gouvernement français sera le seul responsable des conséquences pouvant dériver de ce geste inamical.* » Samedi 3 mai, cependant, on déclarait, à l'ambassade de Somalie, ne pouvoir préciser si le consul et le vice-consul ont effectivement quitté Djibouti.

Evoquant le renforcement des forces aériennes françaises, et notamment des moyens de reconnaissance photographique, à Djibouti, l'ambassade commente la demande française en ces termes : « *Nous nous trouvons en face non seulement d'une occupation coloniale (...), mais encore en face de violations (...) de l'espace aérien, et, pourquoi pas ?, des eaux territoriales, d'un Etat indépendant et souverain (...). On comprend mieux alors les raisons profondes de la décision française d'éloigner (...) deux personnes qui risquaient de devenir des témoins gênants.* » L'ambassade se demande s'il ne s'agit pas d' « *un premier pas vers la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays* ».

On confirme dans les milieux français informés le rappel du consul général et du vice-consul de Somalie à Djibouti, sans en préciser le motif.

> ### Après son enlèvement
>
> ### L'AUTEUR D'UN DOCUMENTAIRE SUR LES MÉDIUMS INTERDIT LA DIFFUSION DE SON FILM
>
> Réalisateur d'un long métrage documentaire sur le monde des médiums, astrologues et sorciers, intitulé *les Voyants*, et directeur d'une société de production de films, M. Roger Derouillat, âgé de trente-cinq ans, qui avait disparu le mercredi 30 avril, a été retrouvé, le vendredi 2 mai, sur l'autoroute du Nord près de Senlis, pieds et poings liés et le visage tuméfié.
>
> Enlevé sur le parking d'Orly, M. Derouillat aurait été séquestré dans une cave par plusieurs hommes masqués de cagoules blanches.
>
> « *En tant que réalisateur et producteur du film* les Voyants, a précisé M. Derouillat après sa libération, *j'interdis que ce long métrage soit diffusé tant en France qu'à l'étranger. Cela afin de protéger non ma vie mais celle de mes enfants.* »

Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1975 a été tiré à 538 997 exemplaires.

A Dunkerque

La police a expulsé les grévistes d'Usinor

De notre correspondant

Dunkerque. — La situation s'est brutalement détériorée aux aciéries Usinor, à Dunkerque, où huit cents ouvriers (sur près de dix mille) étaient en grève depuis le 28 avril. Les forces de l'ordre sont intervenues le 3 mai, à 4 heures, pour permettre à la maîtrise et au personnel non gréviste de vidanger les mélangeurs dans lesquels la fonte risquait de se solidifier.

Un ouvrier a été blessé au front. La police déclare qu'il est tombé, alors que ses camarades affirment qu'il a été matraqué. Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. s'élèvent contre l'intervention des forces de l'ordre et critiquent l'attitude de certains agents de maîtrise. Ils s'efforcent d'organiser la protestation.

Les grévistes avaient bloqué le fonctionnement des mélangeurs pour obtenir la satisfaction de leurs revendications : augmentation uniforme de salaire de 250 francs par mois, suppression du chômage « conjoncturel ». La direction, en effet, a décidé d'arrêter la production une semaine par mois, ce qui vient de se passer pour la seconde fois. Les ouvriers, durant cette période, sont indemnisés à 60 %, ce qui, selon la direction, réduirait leur rémunération mensuelle d'environ 8 % seulement, compte tenu de divers autres éléments.

Le 2 mai, la direction estimait que, sans une vidange rapide, les mélangeurs ne contiendraient plus que des blocs de métal et seraient perdus. Le coût d'un mélangeur est de l'ordre de 10 millions de francs, son remplacement interrompant la production plusieurs mois. Dans l'après-midi, quatre des aciéristes qui stationnaient sous les mélangeurs ont été conduits devant le tribunal. « *On les a pris comme otages parmi bien d'autres* », font remarquer les dirigeants syndicaux. Le président du tribunal a rendu une ordonnance en référé, se prononçant pour l'évacuation immédiate des abords des halls de mélangeurs.

> ### L'ÉTAT-MAJOR DÉMENT QUE DES AVIONS SOVIÉTIQUES AIENT SURVOLÉ LE RHONE
>
> L'état-major de l'armée de l'air a qualifié, le vendredi 2 mai, dénuées de tout fondement les « rumeurs » dont a fait état « le Nouveau Journal » daté samedi 3 mai, et selon lesquelles une patrouille d'avions de combat soviétiques Mig aurait remonté la vallée du Rhône et aurait été interceptée par la chasse française « avant de *survoler la Suisse* pour rejoindre la Tchécoslovaquie ». Le journal indiquait d'ailleurs que ces rumeurs sont difficilement vérifiables.
>
> *Par ailleurs, dans les milieux maritimes* autorisés on se refuse à tout commentaire sur l'information parue dans le même journal, selon laquelle un sous-marin nucléaire *soviétique croiserait* au large des côtes de l'Atlantique entre le Portugal et le golfe de Gascogne.
>
> [En fait, les services de renseignements occidentaux ont bien observé la présence, au large de Lisbonne, d'un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire tout le temps qu'ont duré les préparatifs des élections au Portugal. Ce sous-marin n'a plus été *repéré une fois* connus les résultats des élections portugaises : il pouvait servir de relais de transmission d'informations vers l'U.R.S.S., mais on ignore si la présence de ce sous-marin soviétique est effectivement liée aux élections au Portugal ou à l'organisation, pendant les trois dernières semaines d'avril, de manœuvres navales soviétiques, d'une ampleur jamais atteinte encore, dans l'Atlantique, la Méditerranée, le Pacifique et l'océan Indien.]

Au Congo

M. N'GOUABI DÉMENT QUE M. MASSEMBA-DEBAT SOIT EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE.

Brazzaville (*A.F.P., Reuter*). — Le commandant Marien N'Gouabi, chef de l'Etat congolais, a vivement critiqué, jeudi 1er mai, la série d'articles publiée sur le Congo dans *le Monde* des 27-28, 29 et 30 avril. S'adressant à tous les travailleurs congolais à l'occasion de la fête du travail, le président a accusé *le Monde* de faire preuve d'un « *intellectualisme ignorant, en diffusant de fausses nouvelles sur le Congo* ». « *Tout cela*, a estimé le commandant N'Gouabi, *fait partie d'une vaste opération machiavélique de l'impérialisme pour salir la révolution congolaise et ses dirigeants.* »

Le chef de l'Etat, qui a passé en revue de nombreux extraits des articles incriminés, a notamment démenti que l'ancien président, M. Massemba-Debat, soit en « résidence surveillée », alors qu'il « *réside volontairement dans sa ville natale et jouit pleinement de sa retraite présidentielle* ».

[M. Massemba-Debat vit depuis près de six ans à Boko, principale agglomération de sa région natale, située à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Brazzaville. Des informateurs de bonne foi nous avaient assuré, à Brazzaville, qu'il bénéficiait d'un régime souple de résidence surveillée. Il peut en effet se rendre dans la capitale, mais à condition d'en demander l'autorisation. En toute hypothèse, qui mieux que l'intéressé ne pourrait préciser le caractère « volontaire » de sa retraite. M. Massemba-Debat n'a, à notre connaissance, fait aucune déclaration publique depuis qu'il fut évincé du pouvoir, en 1968.

Le commandant N'Gouabi ne paraît avoir tenu aucun compte des nombreux éléments positifs contenus dans cette enquête et semble s'être attaché à des points de fait qui, sans être négligeables, ne pouvaient avoir pour but ni pour effet de « salir » son pays et son régime.]

